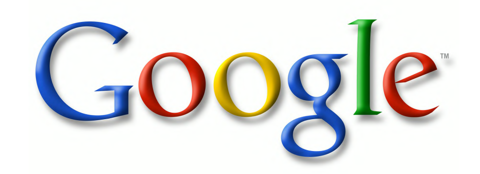
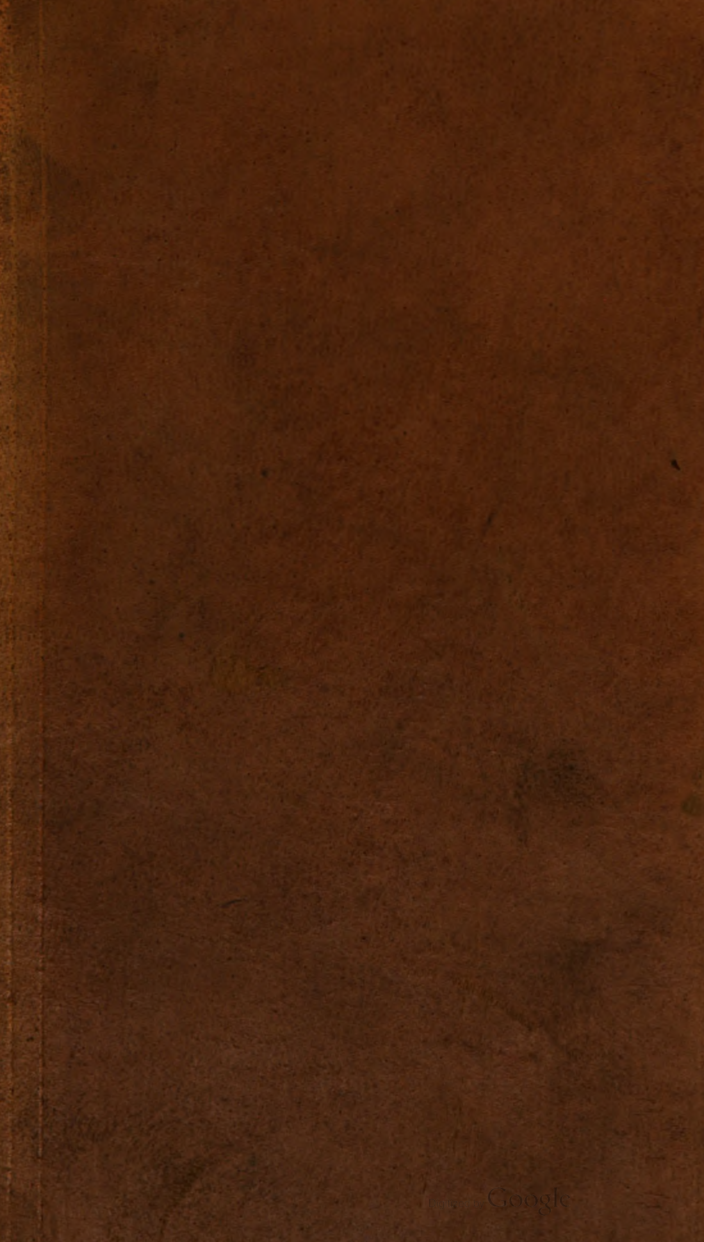
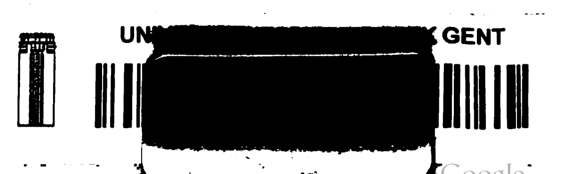





UN[redacted] GENT

JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

Dédié à S. A. S. Mgr le Comte de Clermont, Prince du Sang.

Par M. A. Roux, Docteur-Régent & Professeur de Pharmacie de la Faculté de Médecine de Paris, Membre de l'Académie royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, & de la Société royale d'Agriculture de la Généralité de Paris.

Medicina non ingenii humani partus, sed temporis filia. *Bagl.*

JANVIER 1768.

TOME XXVIII.



A PARIS,

Chez Didot le jeune, Imprimeur-Libraire, Quai des Augustins.

Avec Approbation & Privilege du Roi.





JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

JANVIER 1768.

EXTRAIT.

Hiſtoria anatomico-medica, ſiſtens numeroſiſſima Cadaverum humanorum Extiſpicia, quibus in apricum venit genuina morborum ſedes; horumque reſerantur cauſæ, vel pateſcunt effectus. Opus quadripartitum, &c; auctore *Joſepho* LIEUTAUD, &c. *C'eſt-à-dire: Hiſtoire anatomico-médicinale, contenant un très-grand nombre d'Ouvertures de Cadavres humains, par leſquelles on découvre le véritable ſiege des maladies, leurs cauſes & leurs effets; ouvrage diviſé en quatre parties, &c. Par M.* LIEUTAUD, *de l'Académie royale des Sciences de Paris; revu & augmenté par M. A.* PORTAL, *&c. A Paris, chez* Vincent, 1767, in-4o, *deux volumes.*



IEN n'eſt plus utile, pour éclairer le diagnoſtic de certaines maladies, que l'ouverture qu'on fait des cadavres de ceux qui en ſont morts. Il n'eſt pas rare de voir des Méde-

cins même très-exercés héſiter ſur la nature de quelques maladies organiques, & découvrir, dans les cadavres, des léſions qu'ils n'avoient pas conjecturées. Combien ne doit-on pas gémir ſur le préjugé malheureuſement trop répandu parmi les gens de tous les états, & ſur la délicateſſe déplacée de quelques Médecins qui empêchent qu'on ne conſulte plus ſouvent les entrailles de ce grand nombre de victimes qu'on auroit peut-être arrachées à la mort, ſi on ne s'étoit pas mépris ſur les déſordres qu'éprouvoient leurs organes? Ce n'eſt pas que l'art ne poſſede des richeſſes immenſes en ce genre. Les travaux d'Eraſiſtrate & d'Erophile, qui les premiers oſerent interroger la mort, pour apprendre à prolonger les jours des vivans, ſont, à la vérité, perdus; mais, depuis le renouvellement de l'anatomie par Véſale & Euſtache, on a vu paroître une quantité innombrable d'obſervations anatomiques, faites ſur les cadavres de perſonnes mortes de différentes maladies. Ces obſervations, diſperſées dans des livres qu'on ne lit plus, ou trop multipliés pour que les Praticiens puiſſent les conſulter tous, étoient, pour ainſi dire, perdues pour l'art, lorſque Thomas Bartholin forma le projet de les recueillir. Son travail étoit preſque fini; mais un incendie détruiſit, en un inſtant, le fruit de pluſieurs années de recherches:

ſon grand âge ne lui permit pas de rentrer dans une carriere qu'il ne lui paroiſſoit plus poſſible de fournir. Théophile Bonet oſa former la même entrepriſe, & la conduiſit plus heureuſement à ſa fin. Jacques Manget, ce Collecteur infatigable, retoucha ſon ouvrage, & y mit, en quelque ſorte, la derniere main. C'eſt le Recueil le plus vaſte & le plus complet qu'on puiſſe poſſéder en ce genre; mais malheureuſement ces Auteurs, dont on ne peut trop louer le zele, manquoient de cette critique ſi néceſſaire, qui apprend à démêler les obſervations vraies, celles qui peignent véritablement la nature de celles que le coloris d'une imagination prévenue a défigurées, ou que la plus condamnable de toutes les impoſtures à falſifiées.

Morgagni, le premier des Anatomiſtes de ce ſiecle, a, en quelque ſorte, réparé ce défaut du *Sepulchretum* de Bonet & Manget, en démêlant, par une critique auſſi ſûre qu'ingénieuſe, ce que quelques-unes des obſervations qu'ils avoient recueillies avoient de faux: il a fait plus, il a enrichi l'art d'une infinité d'obſervations qu'il avoit faites lui-même, ou qui lui avoient été laiſſées par le fameux Valſalva; mais ſes hiſtoires, peut-être un peu trop longues, ſont accompagnées de ſcholies plus longues encore, qui, quoique propres à éclairer la pratique de la

médecine, l'écartent quelquefois un peu trop de son sujet.

Malgré les travaux de ces grands hommes, il restoit encore un très-grand nombre d'observations précieuses qui n'avoient pas été recueillies ; d'autant mieux que l'anatomie étant beaucoup plus cultivée de nos jours, qu'elle ne l'avoit encore été, on trouve chez les derniers Auteurs qui ont écrit, des richesses en ce genre, dont nous ne saurions trop nous presser de jouir. Personne n'étoit plus propre à rassembler ces trésors épars, que M. Lieutaud, possesseur lui-même d'un nombre prodigieux d'observations de cette espece, qu'il avoit faites dans les hôpitaux à la tête desquels il s'est trouvé. Il a dépouillé les Ecrits des Médecins anciens & modernes, les Recueils de différentes Académies, les divers Journaux, parmi lesquels il paroît que le nôtre est un de ceux où il a trouvé la récolte la plus abondante ; de sorte qu'il présente, dans les deux volumes que nous annonçons, près de quatre mille ouvertures de cadavres, précédées de l'histoire des maladies, dans laquelle il a eu soin de ne rapporter que les symptômes véritablement essentiels, & les plus propres à les caractériser.

Il a cru devoir suivre, dans la distribu-

tion de ce nombre immenſe d'obſervations, l'ordre anatomique, comme moins ſujet à erreur, que celui qui ſuivroit le nom des maladies ſur leſquelles les Auteurs ſont trop peu d'accord. Il a donc diviſé ſon ouvrage en quatre livres, dont le premier traite des léſions internes de l'*abdomen ;* le ſecond, de celles de la poitrine ; le troiſieme, de celles du cerveau ; le quatrieme enfin a pour objet les léſions extérieures. Il n'eſt pas rare de trouver des obſervations qui préſentent des léſions ſi multipliées qu'on pourroit les rapporter à différentes claſſes. M. Lieutaud les a rangées dans celle à laquelle elles paroiſſoient appartenir plus particuliérement par des léſions plus marquées ; mais il a eu ſoin de les rappeller dans chacune des autres, auxquelles elles ont paru tenir, en rapportant le livre & le *numéro* ſous lequel elles ſont rangées. Il a été aidé, dans ce travail, par M. Portal, que des talens précoces ont déjà mis au rang des Anatomiſtes célebres : non-ſeulement il a fourni un très-grand nombre d'obſervations qui lui appartenoient en propre, mais encore il a dreſſé une Table qui préſente, d'une maniere très-claire & très-préciſe, les différens ſymptômes qui caractériſent chaque genre de maladies, & les déſordres qu'elles ont coutume de produire dans les organes. Cette Table, dans laquelle il a ſuivi la méthode noſologi-

que, est composée de deux colonnes : on trouve dans la premiere les symptômes rapportés dans chaque observation, & vis-à-vis, dans la seconde, les lésions qu'on a observées dans les cadavres.

On sent bien qu'un ouvrage tel que celui dont nous venons de donner la notice, n'est pas susceptible d'Extrait : cependant, pour faire connoître la maniere dont M. Lieutaud a rempli son objet, nous en détacherons quelques observations ; nous choisirons, de préférence, celles qui lui sont particulieres ; & nous en joindrons quelques-unes de M. Portal. C'est la maniere la plus sûre de mettre nos lecteurs à portée de juger des avantages immenses que la médecine doit retirer d'une telle entreprise, & des secours qu'elle doit fournir aux Praticiens pour assurer le diagnostic & le pronostic des maladies qu'ils auront à traiter. Nous commencerons par l'observation d'un estomac extraordinairement distendu par des vents.

» Un homme de quarante-cinq ans, naturellement intempérant, attaqué d'asthme, » depuis plusieurs années, tomba dans la leucophlegmatie, qu'on dissipa en quinze jours » de tems par les remedes ordinaires. Au » bout de trois semaines la maladie reparut ; » les accès d'asthme devinrent plus considé- » rables ; tout le corps étoit œdémacié, & la » région épigastrique, qui étoit prodigieuse-

» ment gonflée, étoit le ſiege d'une douleur
» très-vive. Le ventre s'étant enflé avec une
» eſpece de fluctuation, la reſpiration devint
» de plus en plus difficile ; la toux fut fré-
» quente & accompagnée de crachats ſangui-
» nolens. Les parties inférieures, qui étoient
» prodigieuſement enflées, ſe couvrirent de
» phlictenes, dont il ſortit une très-grande
» quantité de ſéroſité ; ce qui le ſoulagea un
» peu. Enfin il ſurvint des taches gangré-
» neuſes, qui, s'étant étendues aſſez rapide-
» ment, furent ſuivies d'une mort prompte.

» On fut étonné de ne trouver aucun
» épanchement dans l'*abdomen*, dans la poi-
» trine ni dans le péricarde : les viſceres
» abdominaux paroiſſoient ſains, à la réſerve
» de l'eſtomac, qui étoit prodigieuſement
» diſtendu par des vents. Les poumons fu-
» rent trouvés engorgés, & comme ſquir-
» rheux, avec une légere adhéſion du côté
» gauche. Il eſt bon d'obſerver qu'on ne
» trouva aucun obſtacle à l'un ni à l'autre
» des orifices de l'eſtomac, & que, pendant
» tout le tems de ſa maladie, les alimens
» n'avoient trouvé aucune difficulté à entrer
» dans ce viſcere, ni à ſe diſtribuer dans les
» inteſtins : il n'y avoit point eu de vomiſſe-
» ment.

» Un homme de trente-cinq ans, bilieux
» & vorace, fut pris d'un friſſon, qui fut ſuivi
» d'une fievre violente, accompagnée d'une

» douleur d'estomac insupportable, & d'un » vomissement énorme. L'épigastre se gon» fle, la respiration devient difficile, la tête » s'embarrasse; il survient des sueurs froi» des, accompagnées du froid des extrêmi» tés; enfin la mort met fin à tous les acci» dens.

» Le cadavre ayant été ouvert, l'estomac » parut enflammé avec quelques taches de » gangrene; il étoit en outre prodigieuse» ment gonflé & rempli d'une humeur ver» dâtre.

» Une femme de soixante-dix ans se plai» gnoit depuis long-tems d'une douleur » à l'ombilic, où l'on sentoit une dureté, » toutefois sans tumeur. Il survint un vo» missement obstiné, par lequel elle ren» doit, tantôt les alimens qu'elle avoit pris, » tantôt une matiere noire & fétide; le » ventre étoit resserré. On employa inutile» ment toute sorte de remedes: la maladie » se soutint dans le même état, & même » s'aigrit. Il survint une fievre lente, accom» pagnée de l'insomnie la plus obstinée, qui » la conduisit au tombeau.

» L'ouverture du cadavre fit découvrir » dans l'épiploon une tumeur blanchâtre » & squirrheuse, de la grosseur d'une châtai» gne, adhérente à l'ombilic: le petit lobe du » foie étoit en suppuration, excavé & adhé» rent à l'estomac, qui étoit affecté du même

» vice, & percé d'un trou, par où s'intro-
» duisoient les matieres noires que le malade
» avoit rejettées par le vomissement.

» Un homme de cinquante ans, qui passoit
» sa vie sur les livres, se plaignoit depuis
» deux ans, entr'autres incommodités, de
» beaucoup de vents, lorsqu'il tomba tout-
» à-coup dans une véritable tympanite, ac-
» compagnée de vomissement & de consti-
» pation. Les remedes n'opérant aucun
» effet, le mal s'aggrave, les forces s'épui-
» sent; le pouls est tantôt convulsif & tan-
» tôt insensible, & le malheureux malade
» arrive à son dernier instant, sans avoir
» perdu un seul moment la connoissance.

» A peine eut-on percé le péritoine, qu'il
» s'échappa une grande quantité d'air qui
» étoit épanché hors des visceres. Outre
» cela, les intestins étoient prodigieusement
» gonflés de vents; le *cæcum* sur-tout égaloit
» presque la grosseur de la tête d'un homme;
» l'estomac, le foie, la rate, d'ailleurs sains,
» étoient flétris & rapetissés.

» Un jeune homme de dix-huit ans, d'un
» bon tempérament, fut pris de frisson &
» d'horripilation, qui furent bientôt suivis
» d'une fievre aiguë, accompagnée d'une
» douleur brûlante & gravative dans l'hy-
» pocondre droit: son visage se couvre
» d'une pâleur verte; la toux & la difficulté
» de respirer se mettent de la partie; l'hy-

» pocondre eſt enflé avec rénitence : ſur ces
» entrefaites, une douleur lancinante s'étend
» aux autres parties de l'*abdomen*, & même
» à la poitrine. Le ventre s'enfle de jour en
» jour, il ſurvient du hoquet, la tête ſe
» prend, & le malade meurt le cinquieme
» jour de ſa maladie.

» A l'ouverture du cadavre on trouva
» le foie d'un volume conſidérable, en-
» flammé & adhérent aux parties voiſines
» qui participoient de ſes déſordres. Le grand
» lobe préſentoit un abſcès ouvert, qui ſe dé-
» chargeoit dans la cavité de l'*abdomen*, &
» y avoit produit un épanchement de ma-
» tiere purulente & ſordide. Les inteſtins
» étoient phlogoſés & tachés de gangrene
» en quelques endroits.

» Une femme de quarante ans, qui n'étoit
» plus réglée, ſe plaignoit depuis long-
» tems d'une tumeur & d'une douleur dans
» l'hypocondre droit : ſa reſpiration étoit
» difficile. On eſſaya inutilement pluſieurs
» remedes : il ſurvint des anxiétés, des ly-
» pothimies & d'autres ſymptômes graves
» qui la conduiſirent au tombeau.

» On trouva dans le foie, qui étoit d'un
» volume exceſſif, & peſoit au moins quinze
» livres, un très-grand abſcès, qui contenoit
» une quantité énorme d'un pus ſanieux, &
» de mauvaiſe qualité, avec un très-grand
» nombre d'hydatides de différens volumes.»

» remplies d'une sérosité jaune. Les pou-
» mons, resserrés par le diaphragme qui
» avoit été repoussé jusqu'à la troisieme vraie
» côte, étoient extraordinairement rape-
» tissés.

» Un homme, dans la vigueur de l'âge,
» & grand buveur, fut pris d'une fievre ai-
» guë, précédée de frisson, qui, en peu de
» jours, mit fin à sa vie.

» A l'ouverture de son cadavre, la vési-
» cule du fiel se présenta présque vuide, ne
» contenant qu'une petite quantité d'une eau
» très-limpide : son col étoit entiérement
» bouché par une fausse pierre biliaire noi-
» râtre. Les vaisseaux biliaires, au-dessous
» de l'obstacle, étoient remplis de bile ;
» mais au-dessus on ne remarquoit, ni
» dehors ni dedans, aucun vestige de
» jaune.

» Un enfant de quatorze ans, fut pris
» d'une fievre aiguë, avec tranchées. La sa-
» live couloit abondamment ; l'*abdomen*,
» & sur-tout l'hypocondre droit, étoient
» tuméfiés ; le visage & les yeux même
» étoient jaunes. Il éprouve des cardial-
» gies ; son pouls est inégal ; il rend les
» selles blanchâtres ; enfin, au milieu des dou-
» leurs les plus atroces, il survient des con-
» vulsions qui terminent sa vie.

» On trouve le foie gonflé, & de couleur

» de ſafran : la véſicule du fiel eſt diſtendue
» outre meſure ; le canal cholédoque eſt
» bouché par un ver rond, d'une longueur
» conſidérable ; l'eſtomac & les inteſtins
» ſont remplis de vers.

» A l'ouverture du cadavre d'un homme
» de ſoixante ans, mort d'apoplexie, & qui
» ne s'étoit jamais plaint d'aucune douleur
» des reins ni de la veſſie, on trouva le rein
» gauche d'une grandeur extraordinaire, &
» plein de graviers. L'uretere, qui en par-
» toit, en étoit également farcie, & avoit
» au moins un pouce de diametre. Les vaiſ-
» ſeaux du cerveau étoient diſtendus outre
» meſure, par le ſang qui les rempliſſoit :
» les ventricules contenoient auſſi une aſſez
» grande quantité de ſang grumelé.

» Une femme de vingt-cinq ans, d'une
» belle figure, fut priſe d'une fievre ardente,
» accompagnée de friſſons irréguliers, &
» d'une douleur brûlante dans l'hypogaſtre.
» Il s'y joignit des anxietés, des cardialgies
» & une difficulté de reſpirer : le ventre ſe
» gonfla, & la douleur ſe propagea juſqu'aux
» lombes. Les remedes calmerent ces acci-
» dens vers le neuviéme jour de la maladie :
» il reſta cependant une petite fievre, avec
» du gonflement à l'*abdomen*. Cet état ſe ſou-
» tint, avec quelques intervalles de mieux,
» pendant quatre mois, au bout deſquels

» il survint une hydropisie ascite, avec en-
» flure aux jambes, qui termina les jours de
» la malade.

» A l'ouverture du cadavre, outre une
» grande quantité d'eau épanchée dans l'*ab-*
» *domen*, on trouva la matrice qui, quoi-
» qu'elle conservât, à peu de chose près,
» son volume naturel, étoit plus dense ;
» plus solide qu'elle ne l'est naturellement ;
» en quelque sorte cartilagineuse, ou même
» osseuse.

» Un jeune homme de vingt-deux ans ;
» qui, depuis son enfance, travailloit, en
» qualité de *manœuvre*, dans les fours à
» plâtre, & qui étoit asthmatique depuis plu-
» sieurs années, fut pris d'une fievre lente,
» accompagnée d'amaigrissement : enfin,
» réduit à ne pouvoir plus se tenir couché,
» par la grande difficulté de respirer qu'il
» éprouvoit, il mourut suffoqué.

» Ses poumons parurent tuméfiés & adhé-
» rens aux parties voisines. Les bronches
» étoient engorgées, & presque obstruées
» de poussiere de plâtre, durcie.

» Un homme de trente ans, sujet de-
» puis long-tems, à une grande difficulté
» de respirer, tomba peu-à-peu dans une
» fievre hectique : la toux étoit fréquente,
» les crachats purulens. Enfin la difficulté
» de respirer continuant à augmenter, & le

» malade ne pouvant plus se tenir couché, » il mourut.

» Les poumons étoient fortement adhé- » rens à l'une & à l'autre plevre & au dia- » phragme : leur membrane commune, qui » étoit très-épaisses, & presque cartilagi- » neuse, renfermoit une substance squir- » rheuse, remplie de tubercules, dont les » uns étoient crus, d'autres gypseux, d'au- » tres purulens. On remarquoit sur le cœur » une grande tache blanchâtre, semblable » à une membrane qui s'exfolie.

» Une fille de trente ans, d'une santé » très-délicate, & qui s'étoit fait faire un » nombre excessif de saignées, fut prise » d'une fivre intermittente qui fut arrêtée, » en quinze jours, par des remedes appro- » priés : elle paroissoit hors de danger, lors- » qu'elle mourut tout-à-coup dans une syn- » cope.

» A l'ouverture du cadavre on trouva » que les veines du cerveau n'étoient rem- » plies que de vent. Le péricarde contenoit » beaucoup d'eau. Il n'y avoit pas une goutte » de sang dans les oreillettes ni dans les ven- » tricules du cœur. La rate étoit saine, mais » d'un volume extraordinaire ; l'estomac, » en revanche, étoit extrêmement rape- » tissé.

» Un homme de cinquante ans, aimant

» à boire, & sujet à différentes douleurs, » comme de rhumatisme, fut pris tout-à-» coup, sans qu'aucun autre symptôme eût » précédé, d'un vomissement énorme, ac-» compagné de difficulté de respirer, qui, » ayant augmenté tout-à-coup, fit périr le » malade en un quart-d'heure.

» On trouva le poumon gauche, qui » d'ailleurs étoit très-sain, nageant dans une » liqueur qui n'avoit aucune ressemblance » avec celle qu'on a coutume de trouver » dans les cavités de la poitrine. Ayant » vuidé cette liqueur, le diaphragme parut » percé, & comme déchiré; &, par son » ouverture, il passoit des lambeaux de » membranes à demi-pourries, qui n'étoient » autre chose qu'une portion de l'estomac, » qui s'étoit glissée par la crevasse du dia-» phragme, en forme d'*hernie*. L'*abdomen* » ayant été ouvert, l'estomac parut en-» flammé & gangréné : la partie voisine du » diaphragme & le petit lobe du foie étoient » dans le même état. «

C'est avec bien du regret que nous nous voyons forcés de nous borner à ce petit nombre d'observations : si nous eussions voulu rapporter toutes celles qui présentent quelque chose de curieux ou d'utile, il auroit fallu les copier toutes : nous en donnerons cependant encore quelques-unes de celles que M. Portal a ajoutées : elles prou-

veront qu'il étoit bien digne d'associer ses travaux à ceux de M. Lieutaud.

» Un enfant de deux mois, qui ne cessa » de crier, pendant quinze jours, sans » cause manifeste, fut pris de convulsions » qui, en trois jours de tems, le conduisirent au tombeau.

» A l'ouverture de son petit cadavre, on » trouva les glandes sur-rénales qui surpassoient la grosseur d'un œuf de poule; » elle avoient, au milieu, une cavité où » aboutissoient plusieurs canaux qui portoient une liqueur noire comme de l'encre.

» Ayant ouvert le cadavre d'une femme » morte après ses couches, on trouva la » matrice distendue & pleine de sang: son » orifice étoit fermée par la réunion de ses » levres qui s'étoient comme cicatrisées ensemble; les ovaires paroissoient très-gonflés.

» Une femme affectée, depuis long-» tems, du virus vénérien, éprouvoit les » symptômes les plus cruels, auxquels se » joignoient des accès d'asthme; ces accidens s'étant prodigieusement aggravés, » elle mourut.

» Son cadavre ayant été ouvert, on » trouva une carie générale de tous les os, » & la putréfaction de la moëlle; les pou-» mons farcis d'une matiere noirâtre, & si

» dure, qu'on ne pouvoit pas la couper avec
» le ſcalpel.

» Un enfant de ſept ans fut pris d'une
» douleur de tête, accompagnée d'une fievre
» aiguë, & de difficulté de reſpirer, à la-
» quelle il ſurvint du délire : ces accidens s'é-
» tant aggravés, le malade mourut.

» Dans l'examen qu'on fit de ſon cadavre,
» on trouva le cerveau très-ſain, à quelques
» varices près, qui ſe laiſſoient à peine ap-
» percevoir. Les viſceres abdominaux étoient
» dans l'état le plus naturel; mais les poumons
» étoient couverts de puſtules varioliques,
» tant extérieurement qu'intérieurement.

» Dans le cadavre d'un homme de ſoixante
» ans, mort de phthiſie, les glandes qui ſont
» ſituées à la bifurcation des bronches, paru-
» rent ſi exceſſivement gonflées, qu'elles éga-
» loient un œuf de pigeon: les ayant ouvertes
» avec le ſcalpel, il en ſortit une liqueur puru-
» lente : le reſte du poumon étoit très-ſain.

» Une perſonne de trente ans fut atta-
» quée d'une toux accompagnée de crachats
» d'un mauvais caractere, de fievre lente,
» de maigreur, en un mot, de tous les ſymp-
» tomes de la phthiſie. On employa inutile-
» ment les remedes qui paroiſſoient les plus
» appropriés : elle mourut. A l'ouverture de
» ſon cadavre, les poumons furent trouvés
» dans l'état le plus ſain; mais le pancréas

» étoit tuméfié & squirrheux ; & le mésen-
» tere éprouvoit les mêmes désordres. «

OBSERVATION

Sur les suites d'une fausse-couche, traitées par M. DELABROUSSE, Docteur en médecine de la Faculté de Montpellier, de l'Académie royale des Sciences de la même ville, & Médecin de l'hôpital de S. Jean d'Aramon.

Les remedes les plus simples sont certainement les meilleurs : la nature ingénieuse à se débarrasser de ce qui l'opprime, n'a pas besoin d'être accablée dans ses efforts : le Médecin éclairé doit la suivre dans sa marche, & ne lui fournir des secours que lorsqu'il connoît évidemment qu'elle ne sauroit se suffire à elle-même ; c'est ce que j'ai observé dans les célebres Lieutaud, Tronchin, Tissot, Pomme, &c. L'observation fidelle que je présente assurera la vérité de mon assertion ; je souhaite qu'elle soit à l'avantage de l'humanité.

La femme de Mounet, ménager de cette ville, essuya, pendant les mois d'Avril & Mai, des accès de fievre-tierce, qui épuiserent ses forces, & rendirent sa grossesse

plus fâcheuſe. Après avoir pris pluſieurs petites médecines, & uſé de quinquina pendant long-tems, elle n'en fut pas plus avancée : elle rechuta dans le mois de Juin, avec la ferme réſolution de ne plus faire de remedes ; mais, après avoir eſſuyé, le 9[e] du même mois, un accès des plus violens, elle accoucha, dans le tems du friſſon, ſans reſſentir la moindre douleur : elle fut dans le délire pendant la chaleur de la fievre ; & le paroxyſme finit par un état de foibleſſe, accompagné d'un feu intérieur qui la brûloit, diſoit-elle, & qui lui faiſoit déſirer ſans ceſſe une ſaignée du pied.

Cette femme étoit dans le huitieme mois de ſa groſſeſſe, & l'enfant ne vécut que trois heures, après avoir éprouvé des convulſions. Elle avoit pris, la veille de ſon accouchement, un certain remede vanté, dans ce pays, pour les accès de fievre, qui ſe compoſe avec une demi-taſſe de café ſans ſucre, avec autant de ſuc de limon mêlés enſemble : ſi-tôt qu'elle l'eut avalé elle eſſuya des douleurs aux lombes, avec un vomiſſement qui ne céderent qu'après que la nature l'eût délivrée de ſon fardeau.

On m'appella quelques heures après l'accouchement. Je trouvai la malade ſur la fin de ſon accès, avec un léger délire, une langue ſeche, une ſoif ardente, la peau ſeche,

& un très-petit pouls. Les lochies avoient paru très-médiocrement ; & elles étoient, à ma premiere visite, totalement supprimées.

La malade & ses parens me demandoient une saignée du pied, pour éteindre le feu dont elle se plaignoit, & pour faire revenir les lochies. Je la refusai, en me conformant à la pratique de feu M. Astruc, dans son *Traité des Maladies des Femmes*, tome jv, page 268. J'aurois, sans doute, augmenté l'engorgement de la matrice, & diminué les forces de cette femme. Je n'ordonnai que la tisane de poulet, des bouillons faits avec de jeunes volailles, mêlés avec la laitue, & quelques lavemens d'eau simple dégourdie.

Elle passa un jour & demi sans autre remede : le lendemain, elle eut son accès moins fort ; mais, en revenche, le lait remonta avec une violence extrême, & lui donna des douleurs jusques sous les aisselles. Les lochies ne paroissoient point encore. Je fis appliquer sur le champ des fomentations émollientes chaudes sur le bas-ventre, dans la vue de ramollir la matrice, & de rappeller son écoulement ; & je fis mettre en même-tems de légeres compresses trempées dans de l'eau-de-vie dégourdie, sur le sein de la malade, que je faisois renouveller souvent, en faisant mettre par-dessus

un mouchoir de soie, qu'on avoit fait chauffer.

Quelle fut ma surprise de voir que, dans les premieres vingt-quatre heures, la nature obéit à ce traitement simple : le lait descendit, le sein devint souple & sec, les lochies reparurent ; la malade ne se plaignit presque plus de ses feux ; & les accès finirent après deux petits ressentimens. Elle acheva de se rétablir avec des nourritures saines & légeres, en continuant ses fomentations & sa tisane de poulet par intervalle, & en la purgeant le dixieme jour après son accouchement.

On verra, par le détail que je viens de faire ; le peu de remedes que j'ai employés pour délivrer cette femme de beaucoup de maux ; mais je suis bien aise de dire en passant que je n'en suis pas tout-à-fait l'auteur, puisque le célebre Tronchin (si je ne me trompe) m'en a appris une partie, & M Pomme l'autre. J'ai lu dans le Journal de Médecine du mois d'Avil, pag. 308, qu'un Médecin de Paris faisoit appliquer sur le sein des femmes nouvellement accouchées, une flanelle trempée dans l'eau-de-vie, en entretenant, dans la région de la matrice, une chaleur douce, dans la vue sans doute d'empêcher le lait de se porter aux mamelles, & d'en favoriser l'écoulement par le vagin. Je m'y suis conformé ; mais après coup, puisque le lait y étoit déjà

arrivé en quantité, les lochies étant supprimées. J'ai appris du généreux M. Pomme, que les fomentations, les tisanes de poulet, & les lavemens simples les rappelloient. Je pris donc la méthode de ces deux Auteurs, pour faire la cure de ma malade, qui a surpris mes concitoyens : on s'en sert dans ce pays, depuis cette époque, quand l'occasion se présente ; & elle réussit. Que ne doit-on pas à ces deux MM. qui illustrent leur profession dans ce siecle ?

OBSERVATION

Sur un Tetanos *essentiel & universel à un enfant de huit jours, guéri par les bains; par M. CELLIER, Chirurgien à Sommesous, près Châlons-sur-Marne.*

S'il est des occasions, comme tout le monde en convient, où un Médecin se trouve obligé de pratiquer une opération, faute de Chirurgien, pour sauver la vie d'un malade, il en est aussi où un Chirurgien peut & doit, en l'absence d'un Médecin, faire ce que ses lumieres lui suggerent, pour ne pas rester spectateur oisif, tandis que le malade périt.

Au mois d'Octobre de l'année 1764, je fus

fut appellé chez Louis Protheau, Tifferand, pour y voir un enfant de dix jours. Au premier aspect, je jugeai qu'il alloit périr bientôt : un visage pâle, & comme moribond, & la respiration très-laborieuse, m'autorisoient à faire ce pronostic, lorsque la mere de cet enfant me pria de l'examiner de plus près : je fus assez surpris, l'ayant fait démailloter, de le trouver roide comme une barre ; je le pris par un talon, & le levai comme on leveroit un bâton : tout le poids du corps portoit sur l'occiput, les deux jambes & les deux cuisses restant paralleles, & aussi droites que si elles eussent été assujetties par des fanons, quoique je ne l'eusse tenu que par un pied, pour l'élever. Je le retournai de tous côtés, essayant de lui fléchir ses membres l'un après l'autre ; mais ce fut en vain : j'aurois rompu les os, en forçant davantage. Je demandai à la mere si elle n'avoit aucun soupçon sur la cause de cette maladie : elle me dit, pour toute réponse, qu'elle ne s'étoit apperçue de cette roideur que depuis deux jours, & même que, depuis vingt-quatre heures, il n'avaloit que très-peu de lait, qu'elle lui rayoit difficilement dans la bouche, n'ayant pu la tetter depuis deux jours. Cette réponse, jointe à l'examen que je venois de faire sur l'enfant, me firent caractériser cette maladie de *tetanos essentiel* & *universel* ; je dis *uni-*

verſel, puiſque je ne trouvai aucune partie qui ne fût exactement immobile ; de ſorte que le tronc, la tête & les extrêmités ſupérieures & inférieures paroiſſoient être d'une ſeule & même piece.

Bien loin de vouloir trancher du Médecin, je ne rougis pas d'avouer mon embarras ſur un point de pratique qui m'étoit étranger (*a*). Eloigné des Médecins de ſix grandes lieues, je ne pouvois pas moi-même me procurer de conſeil : d'un autre côté, la ſituation pauvre & malheureuſe des parens y formoit un nouvel obſtacle : cependant le cas me paroiſſoit preſſant : j'eus recours aux Auteurs que je pouvois conſulter ; mais leurs ſentimens ne quadroient nullement avec le tendre âge de mon petit malade. En effet, comment pratiquer des ſaignées en nombre ſuffiſant à un enfant de dix jours ? Sous quelle forme preſcrire des remedes pour cet âge ? & comment pouvoir les continuer aſſez long-tems, pour eſpérer d'atteindre à la guériſon ? Ce ſont autant de queſtions que je me faiſois alors, ſans pouvoir les réſoudre : un Médecin expéri-

(*a*) Je n'avois jamais vu d'enfant ſi jeune attaqué de cette maladie, ni d'Auteurs qui diſent l'avoir vu attaquer des nouveaux-nés : il eſt vrai qu'il s'en faut beaucoup que je n'aie lu tout ce qui peut-être écrit ſur cette matiere ; mais, je le répete, je ne ſuis pas Médecin.

menté auroit pu trouver des moyens que je n'ai pas imaginés ; mais cependant la difficulté de la déglutition du lait, qui étoit extrême, devoit encore augmenter celle des remedes

Je ne vis de ressource que le bain : la tension spasmodique de toutes les parties musculeuses & tandineuses me parut l'exiger ; &, pour les assouplir plus promptement, j'ordonnai celui d'eau de tripes ; mais, comme dans les campagnes, les bouchers tuent rarement, il fut impossible d'en avoir alors : j'y substituai une décoction émolliente, dans laquelle je fis plonger l'enfant jusqu'à la tête, pour y rester, pendant une heure, matin & soir, en augmentant de jour en jour, la durée de chaque bain (qui devoit être tiede) jusqu'à ce que l'on fût parvenu à l'y tenir deux heures à chaque fois. Je conseillai à la mere de lui faire avaler de son lait autant qu'il seroit possible, comme aliment médicamenteux ; & par ce traitement, tout simple qu'il paroît, cet enfant a été guéri parfaitement en trois semaines.

J'ai différé de communiquer cette observation, pour voir si l'enfant n'éprouveroit point quelque paroxysme ; mais il a atteint bientôt trois ans, & s'est toujours très bien porté depuis.

Je laisse aux Médecins les réflexions qu'on peut faire sur cette guérison, & à constater

si ce moyen curatif doit être employé, & s'il peut suffire, dans le traitement de cette maladie, pour les enfans comme pour les adultes.

LETTRE

A M. DUFEAU, *Docteur en médecine; par M.* BUREL, *Médecin des hôpitaux de la Miséricorde & de la Charité de la ville de Toulon.*

MONSIEUR,

J'ai lu avec satisfaction, dans le Journal de Médecine du mois passé, vos réflexions judicieuses sur un *tetanos* observé par M. Pujol, dont le détail est inséré dans le Journal du mois de Mars 1767. La distinction que vous faites du *catochus* & du *tetanos*, me paroît très-naturelle : vous ne pouviez citer un plus habile Nosologiste que celui qui vous l'a fournie. Rien de mieux que le détail que vous voudriez exiger de la part des Médecins qui ont occasion de voir des maladies rares : on ne pourroit mieux développer les nuances insensibles qui se trouvent entre des maladies d'un caractere opposé, & qui échappent souvent aux subdivisions de nos écoles, qu'en fixant des signes sûrs & distinctifs, pour les recon-

noître du premier abord. Mais, Monſieur, avouez qu'il eſt de ces ſignes qu'on regarde comme eſſentiels dans les maladies qui ne les accompagnent pas toujours, & qu'en les jugeant trop néceſſaires pour déterminer leur caractere, on s'expoſe ſouvent à perdre des momens précieux, qu'on ne peut plus ravoir : l'obſervation ſuivante prouvera cette vérité. Un *catochus* qui ne differe du *tetanos* que par la liberté de la reſpiration, & qui, dites-vous, eſt une maladie chronique, a paru ſous mes yeux, ſous le caractere d'une maladie des plus aiguës, qui a emporté le malade dans l'eſpace de vingt heures : voici le fait.

Dans le mois de Février 1767, le nommé *Aune*, Tailleur de cette ville, âgé d'environ trente-ſix ans, d'un tempérament ſanguin & humoral, fut attaqué d'une fievre putride qui porta d'abord à la tête, & occaſionna un aſſoupiſſement continuel : il fut ſaigné quatre fois du bras, trois fois du pied, & autant de la jugulaire. Les deux dernieres ſaignées furent faites le 13[e] jour; & l'aſſoupiſſement continuant toujours, on appliqua, le même jour, trois emplâtres véſicatoires aux jambes & à la nuque, qui mordirent à peine : les choſes étoient en cet état le quatorzieme jour au ſoir, que je fus appellé. Le pouls étoit foible, relâché, avec quelque fréquence; la langue étoit ſeche &

chargée ; le viſage pâle ; les yeux que j'ouvris, beaux & clairs ; le malade d'ailleurs dans une vraie léthargie. Je fis réappliquer ſur les mêmes parties de nouveaux emplâtres plus chargés, qui mordirent davantage ; auſſi le pouls ſe releva t-il aſſez, le 15, pour lui faire paſſer une potion purgative & ſtibiée qui agit puiſſamment. Le pouls devint bon dès-lors ; l'aſſoupiſſement diminua, la connoiſſance revint ; &, par le moyen de cinq à ſix purgatifs qui ſuccéderent à une tiſane de tamarins dans les jours d'intervalle, le malade rendit des ſelles abondantes, & évacua beaucoup de vers ; ce qui, joint à une ſueur légere, emporta entiérement la fievre. Le malade ſe trouva dès-lors parfaitement ſans douleur ni tenſion en aucune partie ; ſon eſprit gai & ſerein ; badinant avec ſes amis, & demandant, à outrance, à manger.

L'inſtant d'après où la fievre le quitta, & où je comptois lui donner quelque aliment, il ſentit une (*a*) légere difficulté d'avaler, qui augmentant inſenſiblement, ne lui permit plus, ſur les dix heures, de prendre une goutte de liquide, ſes mâchoires commencerent alors à ſe ſerrer l'une contre l'autre ; vers midi, les dents ſe croiſerent ; & les muſcles de la tête & du col ſe roidirent : à

(*a*) C'étoit le 24[e] jour de la maladie, vers cinq heures du matin.

deux heures, tous les muſcles du corps, & principalement ceux de la tête, entrerent dans une contraction ſi violente, que ces derniers ſur-tout cauſoient au malade des douleurs cruelles : la reſpiration étoit très-libre. A trois heures la fievre ſe joignit ; elle fut vive & ſuivie d'une ſueur abondante : les urines étoient épaiſſes & colorées. A quatre heures, le malade fut fort affaiſſé, & ſon pouls très-foible : la reſpiration étoit toujours libre ; les contractions des muſcles furent encore plus fortes à ſix heures, & plus douloureuſes. A dix heures, le ſerrement du pharynx ſe communiqua au larynx ; la reſpiration devint pénible dès-lors ; les angoiſſes furent extrêmes, & le malade périt demi-heure après.

Je ne m'en fiai pas à moi-même pour guérir cette cruelle maladie, qui me ſurprit ſinguliérement ; je demandai le ſecours d'un Praticien plus conſommé & plus habile, M. *Gautier*, dont les talens & les ſuccès en pratique ſont généralement avoués en cette ville. Nous ordonnâmes des embrocations ſur les parties tendues, & des pédiluves. Il eſt étonnant combien ce dernier ſecours, que nous fûmes forcés d'abandonner ſouvent, & auquel nous revînmes, augmenta les ſymptômes, & ſur-tout les douleurs, qui devenoient inſupportables, quand le malade étoit dans l'eau. Nous osâmes le faire

ſaigner d'abord, eu égard à la foibleſſe de ſon pouls : nous ne voulions pas d'ailleurs éteindre la fievre, que nous regardions comme le meilleur moyen que la nature avoit à employer pour faire ceſſer le ſpaſme, ſuivant les dogmes de notre Maître en médecine, & de tous les Praticens qui ont vérifié, après lui, l'utilité de la fievre dans les convulſions. Nous fîmes cependant ouvrir, le ſoir, l'artere temporale, & appliquer des ventouſes ſcarifiées ſur la nuque ; ce qui parut diminuer le mal pour quelques momens : nous employâmes également les lavemens avec auſſi peu de ſuccès.

Je regardai les véſicatoires trop chargés, comme la cauſe de ce déſordre, par l'irritation trop conſidérable qu'ils avoient occaſionnée dans le genre nerveux ; mais je me trompai : l'évacuation d'une quantité affreuſe de matieres purulentes & emportées par le nez, les oreilles & la bouche du cadavre, me fit penſer que tout avoit été cauſé par un abſcès caché dans le cerveau, auquel la fievre putride, qui avoit d'abord porté à la tête, donna lieu : la nature employa toutes ſes forces pour s'en débarraſſer ; mais elle entendit mal ſes intérêts : ſes efforts furent trop violens, & ſes mouvemens mal dirigés. Si ceux-ci ſont pour l'ordinaire les principaux agens qui nous débarraſſent de ce qui produit en nous l'état

de maladie, ils sont quelquefois plus nuisibles que les maux même qu'ils tendent à guérir; ainsi qu'on mette quelques restrictions aux éloges pompeux qu'on leur donne tous les jours.

Voilà donc, Monsieur, un *catochus* devenu *tetanos* vers les derniers momens du malade, puisque la respiration a été libre jusqu'alors; voilà, dis-je, une maladie regardée de tous les tems comme très-chronique, changeant de caractere, & entrant dans la classe des plus aiguës. Avouons, avec M. Pujol, que la nosologie la plus exacte peut induire en des erreurs les plus dangereuses; qu'on ne peut guère assigner de vraies limites aux maladies aiguës & chroniques, & que l'histoire des observations & l'expérience peuvent seules fixer nos jugemens à cet égard.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE

En réponse à M. DUFEAU, au sujet d'une Observation sur un Tetanos *essentiel; par M.* PUJOL, *Médecin des hôpitaux de Castres.*

MONSIEUR,

La Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser dans le Journal de Médecine

du mois d'Octobre dernier, au ſujet de mon obſervation ſur un *tetanos*, exige des éclairciſſemens que je vais vous communiquer ; je ne puis qu'être flatté de la maniere obligeante & modeſte avec laquelle vous oppoſez vos idées aux miennes ; & je rends juſtice à votre eſprit, à vos talens, & même à vos vues. C'eſt avec plaiſir que je reconnois en vous le Diſciple & l'admirateur d'un Auteur célebre (*a*), qui a été mon maître, & , j'oſe dire, mon ami. Cette circonſtance augmente pour vous mon eſtime ; & c'eſt afin de mériter la vôtre, que j'entreprends de juſtifier à vos yeux les remarques inférées dans mon obſervation.

(*a*) M. Sauvage, Profeſſeur de l'Univerſité de Montpellier : ſon génie & la vaſte étendue de ſes connoiſſances le font regarder comme un des plus ſavans Auteurs de ce ſiecle : la réputation que lui avoit acquiſe ſa brillante théorie, a porté préjudice à ſa pratique parmi ſes concitoyens, qui ne lui ont pas rendu toujours juſtice. Il a laiſſé des Ecrits nombreux & excellens : ſa *Noſologie méthodique* eſt un ouvrage d'une érudition conſommée, & d'un uſage immenſe. Le ſeul *Proſpectus* lui mérita les éloges les plus flatteurs du fameux Boërhaave, qui ne louoit pas ſouvent : l'exécution a ſurpaſſé les eſpérances. Il eſt vrai qu'on déſireroit quelquefois un peu plus de vérité dans les diviſions, de netteté dans les caracteres, & d'unité dans le ſtyle. En général, ce n'eſt pas un ouvrage fini : on attendoit qu'il y mît la derniere main en le retouchant, lorſqu'une mort précipitée l'a enlevé aux vœux de toute l'Europe ſavante.

Vous dites d'abord qu'*appuyé de mon obſervation, je juge à propos d'exclure le* tetanos *du nombre des maladies aiguës;* c'eſt une mépriſe de votre part : j'ai dit que les maladies les plus aiguës paroiſſent quelquefois ſous une marche chronique, & *vice versâ*. Je ſuis perſuadé qu'il n'exiſte pas, entre les maladies aiguës & les chroniques, une ligne de ſéparation réelle, fixe & diſtincte. Il me paroît que vous convenez de tout cela ; & je n'ai pas dit autre choſe.

Vous m'accuſez, après cela, d'avoir *répandu ſur la doctrine d'Hippocrate des ſoupçons que* vous vous croyez en état de *diſſiper*. Prenez garde : j'ai dit ſeulement que ſon Aphoriſme 6, livre 5, eſt trop général ; & je l'ai dit ſur de bons garans. Prenez la peine de lire le *Précis de Médecine* de M. Lieutaud, chap. des *Convulſions*, & le *Medicina Hippocrat.* de M. Gorther, Aph. 6, l. 5, §. 3, & vous verrez que bien des malades ſont morts du *tetanos* après le quatrieme jour, contre les termes exprès de cet Aphoriſme. D'ailleurs reſtreindre le ſens trop étendu d'un Aphoriſme, n'eſt pas préciſément *répandre des ſoupçons ſur la doctrine* de ſon Auteur. Les vues générales pratiques d'Hippocrate ſont des meilleures ; mais vous ſavez que le reſpect religieux qu'ont eu nos peres pour ſes moindres paroles, a ſuſpendu pendant pluſieurs ſiecles les pro-

grès de l'art : à préſent que le goût éclairé du vrai a ſecoué le joug de l'autorité, il n'eſt plus tems d'en rétablir l'empire tyrannique.

Enſuite vous prouvez que la maladie que j'ai obſervée eſt ce que M. Sauvage nomme *catochus* ; voudriez-vous qu'au mépris de tous les Médecins anciens & modernes, j'euſſe employé ſa dénomination ? Un Linnæiſte eſt-il en droit de chicaner un Diſciple de Tournefort, ſur ce qu'il n'adopte pas ſa nomenclature & ſes diviſions ſpécifiques ?

M. Sauvage, à l'*inſtar* des Botaniſtes, a diſtingué les maladies par claſſes, par genres & par eſpeces. Il a diviſé le *tetanos* des Auteurs en *tetanos proprement dit*, & en *catochus* : celui-ci ne doit différer du premier que par la marche chronique & la liberté de la reſpiration. Cette diſtinction ſert de baſe à la défenſe que vous entreprenez de l'Aphoriſme déjà cité, pris dans un ſens général. Voyons ſi vous avez touché le but.

1° Il eſt aiſé de démontrer qu'Hippocrate n'a inſinué cette diſtinction dans aucun de ſes ouvrages ; il ne connoît qu'une eſpece de ſpaſme univerſel, qu'il nomme *tetanos* (a), & qu'il regarde toujours comme très-aigu.

(a) L'*opiſthotonos* & l'*emproſtotonos* ne ſont que des variétés du *tetanos*.

2° Il eſt également certain qu'aucun Auteur, depuis Galien, n'a donné à cette maladie d'autre nom que celui d'Hippocrate, qu'on a copié d'ailleurs pour le diagnoſtic & le pronoſtic ; il ne paroît pas qu'aucun des obſervateurs que cite M. Sauvage, l'ait appellé autrement. 3° La peinture que Galien (*a*) fait d'une maladie ſous le nom de *catochus*, eſt ſi peu circonſtanciée, qu'on ne ſait point ſi elle eſt aiguë ou chronique ; & les Commentateurs l'ont priſe, tantôt pour la *catalepſie* ; Van Swieten, *Com. in Aphor.* §. 1036 ; tantôt pour le *coma-vigil* ; Gorræi, *Def. med. lit.* Κατοχις ; & ce dernier Auteur remarque encore, au même endroit, que Galien n'a jamais employé le mot *catochus*, que pour déſigner la *catalepſie* ou le *coma-vigil*. Jugez, après ces réflexions, ſi Hippocrate a prétendu appuyer ſon Aphoriſme ſur une diſtinction qui n'a été imaginée que deux mille ans après lui : vous-même vous finiſſez par révoquer en doute ſa ſolidité, & vous avouez que ce n'eſt *encore qu'un foible rayon qui peut être l'aurore d'un plus beau jour*. Pour moi, je crains que ce *beau jour* ne tarde *beaucoup à luire*, & que cette diſtinction ne ſoutienne jamais les épreuves de l'obſervation : voici mes raiſons.

(a) *Com. 2, in lib. j Prorh.*...

M. Sauvage lui-même est si peu sûr du caractere chronique qu'il attribue à son *catochus*, que la seule maladie qu'il a décrite sous ce nom est évidemment aiguë, puisqu'elle se termina le trentieme jour ; aussi ajoute-t-il tout de suite, que la liberté de la respiration est le seul signe distinctif du *catochus*. *Nosol. meth.* vol. 3, pag. 36 : le voilà donc réduit à cet unique caractere. Mais est-il naturel de penser que les muscles de la poitrine, intéressés dans son *tetanos*, obtiennent, dans son *catochus*, un privilege exclusif qui les dispense de participer au spasme universel ? Leur action, étant moins dépendante de la volonté, peut bien être moins susceptible d'altération que celle des autres muscles ; mais il sera toujours vrai de dire que, dans l'un & l'autre cas, cette altération sera également possible ; &, dans le plus haut période du *tetanos* que j'ai décrit, la respiration de la malade étoit si peu libre, qu'*elle ne pouvoit plus respirer que pour pousser des hurlemens lamentables.* Vous allégueriez en vain la célébrité & le profond savoir de l'illustre Nosologiste ; il n'est pas le premier grand homme qui s'est laissé séduire par l'esprit de systême.

Passons à la théorie des fievres que vous soutenez toujours d'après la *Nosologie méthodique* ; vous me faites tort de me croire l'ennemi de cette belle théorie, qui seroit la

mienne, si je n'évitois de me livrer à l'opinion. Elle n'appartient pas sans partage à M. Sauvage, comme vous le notez; elle fut soutenue, à Montpellier, par M. Ferrein (*a*) en 1732; & ce ne fut qu'en 1744 que M. Sauvage la développa dans sa fameuse *dissertation sur la cause de la fievre*, où il ne manque pas de citer cet Auteur, §. 34. Il est vrai que l'aspect lumineux & géométrique, sous lequel cet habile Professeur la présente, lui donne une nouvelle vie, & la porte à un degré de probabilité: elle est devenue, depuis, l'opinion favorite de l'école de Montpellier, où on la soutient journellement dans les dissertations académiques.

J'ai donc raison de dire que bien des Médecins modernes font consister la fievre dans l'excès proportionnel des forces vitales sur celles du mouvement volontaire; mais, sur ce pied-là, il sera bien difficile de la reconnoître dans le *tetanos*: vous me répondez qu'il n'y a pas alors un grand inconvénient à la méconnoître, soit; mais vous ne résolvez pas la difficulté, vous l'éludez. Tout ce que vous ajoutez ensuite, d'après M. Sauvage, n'a pas trait à cette remarque, & ne prouve nullement qu'il ne soit difficile, &

(*a*) Anton. Ferrein. *Quæst. med. pro regiá Cath.* pag. 31.

même impossible de reconnoître la fievre, si on pose cette définition.

Les vœux que vous faites pour que les Médecins puissent quelquefois la méconnoître, parce que, dites-vous, *ils la regardent toujours comme l'ennemi le plus redoutable*, & que, pour la combattre, *ils font des efforts meurtriers qui éteignent le feu vital* : ces vœux me semblent un peu outrés. Je ne connois pas de Médecin qui soit imbu de ce principe dangereux; & vous vous écartez même de l'avis de M. Sauvage, qui dit, à l'endroit de sa Dissertation déjà citée, que *Galien, suivi en cela de tous les Médecins anciens & modernes, a regardé la fievre comme une lutte entre la force de la matiere morbifique & celle du malade.*

Votre Observation étant annexée à votre Lettre, vous attendez sans doute que je vous en dise aussi mon sentiment : je ne saurois m'y refuser; mais je vous laisse le maître d'apprécier mes idées, persuadé que vous ne soupçonnerez pas mes intentions.

Votre malade tombe tout-à-coup sans sentiment & sans connoissance, roide comme une barre de fer : des mouvemens convulsifs succedent à cet état, & sont suivis d'une atonie universelle, avec rétraction néanmoins de la commissure des levres. Les

convulſions reviennent, l'atonie les ſuit encore ; & ainſi ſucceſſivement les convulſions & le relâchement ſe remplacent, pendant ſix mois, juſqu'à ce qu'enfin vos irritans viennent heureuſement terminer la ſcene. Vous ne ſavez comment appeller ce mal, que vous prenez pour une complication de *carus* & d'épilepſie.

Il me ſemble pourtant que vous dépeignez avec toutes les couleurs l'attaque épileptique la plus décidée : la fériation des ſens, jointe à l'état convulſif, conſtitue cette attaque ; & la maladie porte ces caracteres. La morſure de la langue & l'écume de la bouche en ſont les ſignes ordinaires, mais non pas eſſentiels : elle peut exiſter ſans eux.

Quant aux intervalles de relâchement, ou ſi vous voulez d'*atonie*, je prie d'obſerver que, dans tout *inſultus* épileptique un peu long, les mouvemens convulſifs ne ſe ſoutiennent preſque jamais ſans intermiſſion, & ne ſe montrent que par aſſauts, ſelon l'expreſſion d'un célebre Praticien. (*a*) Il arrive même quelquefois que, pendant tout le cours de l'attaque, il n'eſt pas poſſible de remarquer aucune marque de convulſion : j'ai vu un ſujet dans ce cas ; & M. Sauvage paroît auſſi en avoir trouvé : *Dantur tamen*, dit-il, *in quibus partem convulſam*

(*a*) Lieutaud, *Précis de Méd.* chap. de *l'Epilepſie.*

invenire non est obvium. Nosol. Method. vol. iij, page 458. Mais pour ce qui est du temps de relâche, qui distingue les secousses épileptiques : *Erraret*, ajoute-t-il, *qui epilepticum pro apoplectico haberet, cùm validæ quæ mox præcessit concussio pectoris & totius corporis satis clarè epilepsiam declaret.* Je ne crois pas qu'on puisse s'exprimer avec plus de clarté.

D'ailleurs, cet état d'atonie n'étoit pas si complet que vous pourriez le penser ; le ris sardonique, qui l'accompagna toujours, dépendoit évidemment de la contraction convulsive du zygomatique, & non de la paralysie de son antagoniste, comme vous l'avez cru ; la paralysie est quelquefois la suite de l'épilepsie, mais jamais la compagne : au contraire, on voit assez constamment que les muscles paralysés acquierent du mouvement pendant les attaques épileptiques.

Il en est tout autrement des affections carotiques & apoplectiques : le ris sardonique les précede quelquefois, mais ne subsiste jamais avec elles. Le relâchement paralytique universel, qui les caractérise, doit affecter également tous les muscles, & ôter par là tout lieu à la rétraction des antagonistes. Ce relâchement étoit si imparfait & si inégal dans votre malade, qu'il vous parut *plus marqué aux parties latérales droites de la moitié du corps* ; c'est votre expression.

Pour ce qui eſt de la violence & de la variété des convulſions, je ne ſoupçonne pas que vous les trouviez extraordinaires dans une maladie qu'on a priſe plus d'une fois pour des poſſeſſions, & dont les Auteurs ne parlent qu'avec une eſpece d'horreur, & ſous des noms métaphoriques.

La concentration du pouls dans l'état convulſif, & ſon développement pendant le relâche, ne ſont pas plus ſurprenans : des agitations ſi violentes doivent cauſer au cœur & aux arteres un reſſerrement ſpaſmodique, qui doit ceſſer avec elles. L'explication que vous donnez de ce changement, d'après les principes de Sthal, ne me paroît pas naturelle ; d'où pourroit naître ce caprice, cette inſtabilité du principe vital, qui pouſſe les eſprits, tantôt vers les muſcles à l'excluſion des vaiſſeaux, & tantôt vers les vaiſſeaux à l'excluſion des muſcles ? Quel ſeroit ſon but ? & où eſt ce plan économique que vous lui avez ſuppoſé ? Non : les principes de la vie n'ont pas ſi peu de conſiſtance ; mais il ne nous eſt pas donné de les deviner. La nature ſe joue de nos ſyſtêmes, les dément & les détruit tour-à-tour. Je ſouhaiterois pour le bien de l'humanité, que le Médecin pût tous les oublier auprès du malade.

Je ſuis, &c.

REMEDE

Contre le Ver solitaire, & Observation sur un dé à coudre, introduit dans l'œsophage d'une petite fille, & retiré par M. RATHIER, Maître en chirurgie à Langres, & ci-devant Chirurgien des vaisseaux du Roi à Brest.

MONSIEUR,

Je lis votre Journal avec d'autant plus d'assiduité, que j'y ai découvert plusieurs remedes nouveaux, dont j'ai fait usage avec succès ; j'ai, en particulier, employé efficacement trois fois celui que vous indiquez pour la destruction du ver solitaire : cependant, une quatrieme fois, quoique donné avec les mêmes précautions, & dans les mêmes circonstances, il ne produisit aucun effet ; ce qui m'a décidé à recourir au bol suivant, dont voici la composition :

℞. *Sabine en poudre*, gr. xx.
Graine de rhue en poudre, gr. xv.
Mercure doux, gr. x.
Huile essentielle de tanaisie, gouttes xij.
pour deux bols à prendre matin & soir, incorporés dans s. q. de syrop de fleurs de pêcher.

Demi-heure après chaque bol, on prend un gobelet de vin, dans lequel on fait infuser une vingtaine de noyaux de pêches pendant douze heures. Ce remede, que j'avois déjà employé une fois avec un prompt succès, sur les côtes de Bretagne, vient tout récemment de me réussir sur un Pâtissier de notre ville, qui, après la quatrieme prise, a rendu le ver solitaire de dix aunes de longueur, & se porte fort bien. Si vous trouvez ce bol propre à la guérison de cette maladie, vous en ferez part au public, si vous le jugez à propos, ainsi que de l'observation suivante.

La fille de Gilles Petit, Laboureur à Saint-Icôme, près Langres, soit pour se récréer, soit pour donner à ses compagnes une preuve d'adresse, insinue dans le cou d'une cruche pleine d'eau, un dé à coudre, ouvert aux deux extrêmités; lie autour de ce dé une mince enveloppe de papier, voulant persuader aux témoins de son expérience, que l'eau renfermée dans la cruche ne pourroit s'écouler à cause de l'obstacle que lui formoit le papier. Elle se mit donc en devoir de porter à sa bouche le cou de la cruche. Tant que le papier ne fut point imbibé, l'eau ne coula pas; & la fille applaudissoit, en secret, à son adresse; mais son triomphe n'eut qu'une courte durée : à peine l'eau eut pénétré les pores du papier, qu'elle sortit avec rapidité, & entraîna, par son poids, dans

l'œſophage le dé qu'elle avoit inſinué dans le cou de la cruche.

L'embarras & la douleur ſuivirent de près ſa puérile expérience : le dé, engagé de travers, lui fit éprouver, par les pointes dont il étoit tout heriſſé, les douleurs les plus aiguës, & occaſionnoit, à côté du cartilage tyroïde, une tumeur ſi apparente, que les parens de cette fille ſe déterminerent à lui faire des frictions, qu'ils réitererent ſouvent ſur toute l'étendue du col, pour faire deſcendre le dé; mais les frictions multipliées ne ſervirent qu'à engager le dé plus avant dans l'œſophage. L'inflammation ſurvint : bientôt il fut impoſſible à la malade d'avaler, même le liquide.

Elle ſouffroit violemment depuis ſeize heures, lorſque je fus appellé pour la ſoulager. Le hoquet, de fréquentes envies de vomir, le col extraordinairement tendu, le palais & le viſage enflammés, la reſpiration gênée, le pouls petit & concentré, les extrêmités froides, la parole empêchée; tout m'annonçoit un danger preſſant. L'inflammation conſidérable de l'œſophage m'empêcha de tirer parti de pluſieurs moyens que l'imagination me ſuggéroit, & qui, pour la plupart, ſont uſités en ces circonſtances. Toutes mes tentatives devenues inutiles, je ſaignai deux fois cette fille; & je profitai de l'intervalle que je mis entre les ſaignées,

pour faire travailler promptement l'inſtrument que j'imaginai, & dont je vous envoie ci-joint la figure. C'eſt, comme vous le voyez, une eſpece de dé une fois auſſi long que celui dont on ſe ſert ordinairement pour coudre. Il n'eſt ouvert que d'un côté; & à la partie ſupérieure eſt une lame d'acier, laquelle eſt mince & courbée ſur une de ſes faces, pour paſſer plus facilement ſur l'épiglote, & deſcendre plus aiſément dans l'œſophage : cette lame porte environ deux pouces de longueur, & eſt terminée par un petit crochet deſtiné à ſaiſir le dé engagé en travers; &, comme il pouvoit ſe faire que cet inſtrument en forme de *dé*, quoiqu'aſſez profond pour entrer dans les deux premieres phalanges de l'index, échappât du doigt, en opérant, j'eus la précaution de faire percer à ſon extrêmité deux petits trous ovales, propres à recevoir deux petits rubans qui, étant liés autour du poignet, l'empêcheroient de ſortir du doigt. V. page 83.

L'inſtant de l'opération arrivé, la malade placée ſur un fauteuil, la tête un peu penchée, je lui mis entre les dents molaires un morceau de liege, pour tenir la bouche ouverte; de la main gauche, j'appuyai ſur la langue une ſpatule, & de la droite, j'inſinuai mon doigt index armé de l'inſtrument ci-deſſus. D'abord j'atteignis le corps étranger, engagé dans l'œſophage; trois fois en-

suite, je sentis le petit crochet qui termine mon instrument agir sur le dé, & prêt à le tirer: une quatrieme tentative me réussit, & délivra la malade: d'abord elle commença à respirer; elle articula quelques paroles; les saignées réitérées, les gargarismes, les cataplasmes, &c. acheverent, en huit jours, une parfaite guérison

---

LETTRE

A M. SONYER DU LAC, Docteur en médecine de l'Université de Montpellier, & premier Médecin de l'Hôtel-Dieu de Saint-Etienne-en-Forez; contenant plusieurs observations sur l'abus des machines dans le traitement des luxations; par M. PORTAL, *Professeur d'anatomie de Monseigneur le Dauphin, Docteur en médecine, de la Société royale des Sciences de Montpellier.*

Neque verò vos pigeat ex plebeïs sciscitari, si quid ad curandi opportunitatem conferre videatur,
HIPPOCR. in Præcept. f. 1, pag. 128.

MONSIEUR & CHER AMI,

La nouveauté trouve toujours des obstacles à se répandre. Victimes des préjugés qu'il ont conçus dans le bas-âge, la plupart des gens instruits rejettent, sans examen, les

les découvertes qui les contrarient : rien ne leur paroît bon que ce qui vient d'eux. Ce n'est cependant que par la communication réciproque des idées, qu'on est parvenu à avoir des regles sûres qui nous dirigent dans la carriere épineuse des sciences, & sur-tout dans celle de la médecine & de la chirurgie, qu'il importe le plus à l'humanité de cultiver : on doit faire un généreux sacrifice de ses idées, pour embrasser celles des autres, lorsqu'elles menent à la vérité.

L'usage des machines dans le traitement des luxations, adopté depuis plusieurs siecles, est un des points qu'il convenoit le plus de combattre ; mais, pour le faire avec succès, il falloit attaquer les principes sur lesquels les Chirurgiens s'appuient pour autoriser leurs cruelles manœuvres : outre les raisons prises de la physiologie & de l'anatomie, il étoit nécessaire d'étayer mon sentiment sur des faits ; mais d'où les tirer ces faits ? Les meilleurs Auteurs de chirurgie avoient admis l'usage des machines ; &, convaincus de leur nécessité dans la réduction des membres luxés, ils ne s'étoient occupés qu'à les perfectionner. Il faut cependant convenir que quelques personnes en avoient entrevu l'inutilité. M. *Louis*, dans son *Discours préliminaire* sur les *Maladies des Os* de M. *Petit*, fait sur le danger des machines des réflexions très-judicieuses,

auxquelles il avoit sans doute été conduit par les accidens qu'il avoit vu constamment résulter de leur application.

Ce premier rayon de lumiere a frappé quelques Chirurgiens : MM. *Fabre* & *Dupouy* se sont adonnés au traitement des maladies des os, & ont réduit un grand nombre de luxations sans machines. Tel étoit l'état des choses lorsque je lus mon *Mémoire sur l'Abus des Machines dans le Traitement des luxations* : cet ouvrage fut accueilli, & les Censeurs me furent favorables. D'après ce témoignage je croyois ma proposition démontrée, lorsque M. *Aubrai*, *aspirant à la Maîtrise en chirurgie*, m'a fait quelques objections qu'il a rendues publiques dans le Journal du mois d'Octobre dernier.

Pour répondre avec le plus de clarté possible, aux difficultés proposées par M. *Aubrai*, j'ai découvert les muscles du bras d'un cadavre, en enlevant la peau ; j'ai appliqué sur ce membre ainsi préparé, la machine & les différens lacs qu'on emploie ordinairement ; j'ai fait graver le tout, afin de rendre facile à entendre ce que j'ai à dire sur ce sujet. Voyez page 83.

Le premier doute qui se présente à l'esprit clair-voyant de mon adversaire, c'est de savoir quels sont les muscles qu'étrangle (M. Aubrai veut dire comprime) une ser-

viete ou une bande appliquée ſous l'aiſſelle.

De quelque moyen qu'on ſe ſerve, & quelque doux qu'il ſoit, à proportion qu'on fixe le corps par les méthodes reçues, on applique le grand pectoral A (voyez la fig.) & le grand dorſal B contre les côtes. La portion inférieure (C) du grand pectoral, conjointement avec ſon tendon (D), forme une courbure, dont la cavité repoſe ſur la bande E. Le grand dorſal, ſitué vers la partie poſtérieure de l'omoplate, à la partie inférieure de laquelle il s'attache ſouvent, forme une arcade bien plus ſenſible, F. Cette arcade eſt d'autant plus apparente, que la bande deſtinée à faire la contre-extenſion eſt plus tendue, & cette tenſion eſt proportionnée à la force qui fait *l'extenſion :* de plus, le muſcle pectoral & le muſcle grand dorſal ſont rudement appliqués l'un contre l'autre, tandis que le grand rond eſt repouſſé contre le bord antérieur de l'omoplate.

C'eſt ainſi que j'obſervois, en travaillant à mon *Mémoire ſur l'Abus des Machines*, que les choſes étoient diſpoſées ; & c'eſt ce qui me fit dire que, » pour faire la contre-» extenſion, on diviſe le grand pectoral en » deux parties ; celle qui eſt compriſe entre » les ligatures P, & celle qui eſt appliquée » ſur les dernieres vraies-côtes. (C) Le » grand dorſal, diſois-je un peu plus bas,

» présente un exemple des plus frappans. Ce » muscle est placé sur la bande comme une » corde l'est sur la gorge d'une poulie; « car, MONSIEUR, vous observerez que la courbure de ce muscle, à l'endroit où il s'implante à l'*humerus*, est plus considérable que celle du grand pectoral.

Des muscles que comprime la bande destinée à faire la contre-extension, je passe à ceux qui sont embrassés par les lacs inférieurs (G) qu'on doit fixer à la machine. Il faut, suivant les préceptes de M. *Petit*, que M. *Aubrai* cite avec tant d'ostentation, » autant qu'il est possible, que les forces » qui tirent pour faire l'extension, soient » appliquées aux parties mêmes qui sont » luxées; sans quoi elles sont inutiles, & » souvent nuisibles. Par exemple, si on veut » faire la réduction de l'*humerus*, il faut tirer » le bras même, & non pas l'avant-bras; re- » pousser ou retenir l'épaule, & non pas le » corps, &c. «

Nous nous conformons, pour un instant, aux préceptes du grand Chirurgien que nous venons de citer. Les lacs inférieurs compriment violemment plusieurs muscles destinés au mouvement de la main, tous ceux qui meuvent l'avant-bras sur le bras, ou le bras sur l'avant-bras, pour tenir le langage de M. *Winslow*. Parmi ces muscles, abstraction faite des meurtrissures & contusions que

causent les lacs, il y en a qu'il importe peu de comprimer; ces muscles s'attachent à l'*humerus* & à l'avant-bras : on n'a pas besoin de les allonger pour obtenir la réduction des membres luxés. Il n'en est pas de même du muscle biceps H : ce muscle, par ses deux attaches supérieures, est implanté à l'omoplate d'un côté, à l'apophyse coracoïde, de l'autre, à la cavité glénoïde du même os. M. *Aubrai*, sans doute, très-versé dans l'anatomie, puisqu'il aspire à la maîtrise en chirurgie, observera, s'il lui plaît, que le muscle glénoïdal du biceps ne s'implante pas à la sommité de la cavité glénoïde, comme M. Winslow & bien d'autres l'assurent, mais que son tendon se contourne autour de l'articulation, & qu'il adhere fortement à la capsule articulaire : cette remarque appartient à M. *Laborie*, Démonstrateur royal d'anatomie en l'Université de Montpellier. Il est inutile de faire noter à M. *Aubrai*, que le tendon du muscle *glénoïdal* du biceps passe dans une gouttiere creusée sur la partie antérieure & supérieure de l'*humerus*. Je dois faire cette observation avant d'en venir à mon objet.

Mettons maintenant en jeu nos machines. Nous avons en vue d'éloigner l'*humerus* de l'omoplate, soit qu'il y ait luxation en haut & en dehors, sous le creux de l'aisselle, ou sous le grand pectoral : nous le ferons en

ligne droite, ne pouvant mieux faire par quelque machine que ce soit. Dès que les lacs sont étendus, ils s'appliquent violemment sur les muscles; ceux-ci sur les os.

Pour procéder avec ordre dans une telle description, jettons les yeux sur la bande elle s'enfonce de plus en plus dans le creux de l'aisselle; la courbure de ces muscles augmente; les glandes, les nerfs & les vaisseaux sont mis dans une telle gêne, qu'on voit souvent le membre s'enfler & s'engourdir. Tant mieux, dira M. *Aubrai*; le malade ne sentira pas de si vives douleurs: oui; mais, en attendant, on lui déchirera les muscles; on lui fracturera les os, & certainement le malade ne sera pas insensible à cette manœuvre.

La bande s'appliquant avec force contre les muscles, & ceux-ci contre les os, divise ces muscles en deux parties: celle (C) qui est appliquée sur les côtes, qui appartient au pectoral; celle (Q) qui est attachée le long du dos, qui forme la plus grande partie du grand dorsal; & celles (P L) qui sont comprises entre les ligatures (F G), qui supportent seules l'effort de la machine: or, comme dans les expériences que j'ai faites sur l'extensibilité des parties du corps, j'ai trouvé qu'il falloit une force d'autant plus grande pour procurer une égale extension, que les muscles, la

bande de peau, ou les ligamens étoient plus courts, les grosseurs restant les mêmes; je concluois que, pour obtenir une égale extension du grand dorsal, dont on ne tiroit qu'une partie, parce que la bande appliquée sous le bras, soustrait treize parties du muscle aux effets de la machine; je concluois, dis-je, qu'il falloit une force de 196 qui est le quarré de 14.

Une autre cause qui exige de l'augmentation dans les forces, c'est que les portions des muscles grand dorsal & pectoral, qu'on doit étendre dans la manœuvre, sont tendineuses; que les tendons souffrent une très-petite élongation avant de se rompre, & qu'il faut des forces supérieures pour les allonger.

Le lac, placé sur les condyles, comprime le muscle biceps H, & le presse rudement contre l'*humerus*, met sa partie inférieure I à l'abri de l'extension, ou du moins on doit prévoir qu'il occasionnera une meurtrissure lorsque cette portion, étant étendue, glissera de bas en haut: l'extension de cette partie I ne se fera qu'avec peine, avec douleur; &, si elle devient nulle, il faudra que tout l'effort se transmette à la portion H du biceps, comprise entre les ligatures E, G; mais tandis qu'on travaillera à étendre les portions musculaires du biceps, l'omoplate sera tiré, vers le bas, par les attaches supérieures de ce muscle: le bras

ne s'allongera donc point, & le malade souffrira, sans aucun avantage, les douleurs les plus vives.

En effet, quelle contradiction dans cette manœuvre ! Tandis que, par la bande E, qui fait la contre-extension, on travaille à éloigner l'omoplate du bras, en soulevant & en poussant en arriere son angle inférieur, on porte la cavité glénoïdale en avant & en bas; on fait par art, avec gêne & douleur, ce que la nature exécute dans divers mouvemens avec facilité. L'abaissement de l'angle antérieur de l'omoplate est encore produit par le lac inférieur, qui tire le muscle biceps. M. *Aubrai* m'accordera que, dans l'extension du muscle glénoïdal du biceps, la capsule articulaire sera poussée vers le bas; ce qui ne permettra pas l'entrée de la cavité glénoïdale à la tête de l'*humerus*. De plus, son tendon passant dans la gouttiere bicipitale, poussera la tête de l'*humerus* en bas, si la machine qui fait l'extension n'est pas placée horizontalement à l'article du bras; ce qu'il est souvent impossible de faire.

Ces défauts sont communs à toutes les machines inventées jusqu'ici. Il y a un aussi grand abus de se servir de l'*ambi* d'*Hippocrate*, de la *machine de M. Petit*, que d'employer l'*échelle*, la *porte*, le *bâton* de la machine de *Niléus*, de *Michault*, de *Platner*, de *Mertrud*, *Lamorier*, &c.

Par l'application de chacune de ces machines, on comprime toujours les muscles qui s'attachent de l'omoplate au bras ; on diminue leur longueur : il faut multiplier les forces pour avoir une extension déterminée : or le surcroît de ces forces se porte sur les muscles & les vaisseaux ; ce qui produit des échymoses, contusions, fractures, ruptures, &c., &c.

On peut mieux graduer les forces par la machine de M. *Petit*, que par les autres : c'est un avantage qui la distingue ; mais cet avantage ne compense pas les mauvais effets qui résultent de sa mauvaise application. Le chassis, qui est lié aux mouffles, arcboute : lorsqu'on veut réduire une luxation du bras contre le grand dorsal & pectoral, on fixe les lacs intérieurs dans cette méthode, au-dessus des condyles de l'*humerus*. Ce même chassis, dans les luxations de la cuisse, repose sur les muscles biceps, droit interne, &c. ; comprime ces muscles, & les mêmes inconvéniens s'ensuivent. A ce défaut vous ajouterez, MON CHER AMI, celui de ne pouvoir jamais faire décrire à l'os luxé, lorsqu'on veut le faire rentrer dans sa cavité, le même chemin qu'il s'est frayé en se déplaçant : de plus, il est impossible de mouvoir le membre en différens sens, parce que les branches de ce chassis s'opposent à cette manœuvre.

Les mouffles ſimples, telles qu'on les a employées avant que M. *Petit* ſongeât à les fixer à deux *longues jumelles*, à un *treuil*, &c.; les mouffles ſimples, dis-je, ſont beaucoup plus commodes. Le Chirurgien a tout l'eſpace qui lui eſt néceſſaire pour manœuvrer ou graduer tout auſſi-bien les forces : ces mouffles ſont bien moins embarraſſantes que la machine de M. *Petit*, que les malades ne peuvent enviſager ſans frémir. Je ne ſais, après cela, par quelle fatalité M. *Petit*, grand par tant d'autres ouvrages, a produit en public ſa machine, qui eſt une des plus mauvaiſes qu'on ait inventées.

Celle que j'ai donnée eſt plus commode, moins effrayante, & plus forte; mais elle eſt toujours machine; on l'applique comme les autres : en voilà autant qu'il en faut pour que je la proſcrive du traitement des luxations.

L'*ambi* & la plupart des autres machines préſentent mille inconvéniens aux Chirurgiens éclairés qui les mettent en uſage : la piece qui fait l'office de levier dans l'*ambi*, n'eſt pas engagée aſſez profondément ſous l'aiſſelle pour pouvoir faire l'extenſion néceſſaire : un tel prolongement dans la branche mobile de l'*ambi* nuiroit d'ailleurs à la manœuvre; car à proportion que la piece placée ſous l'aiſſelle, iroit de bas en haut, &

de dedans en dehors, elle approcheroit la tête de l'*humerus* du bord inférieur de la cavité glénoïde de l'omoplate, renverseroit ou comprimeroit la capsule. Cet inconvénient arrive dans l'*ambi*, tel qu'il a été donné par Hippocrate; de sorte que cette machine ne conserve que les inconvéniens, sans jouir de la propriété qu'on lui souhaiteroit; celle de faire la contre-extension.

Les perfections de l'*ambi*, selon M. Petit, consistent en ce que les muscles sont relâchés, que cette machine a une force suffisante (vous observerez que la branche mobile de l'*ambi* n'est guere plus longue que le bras d'un homme) en ce que l'extension & la contre-extension se font en même-tems. La principale correction que M. *Duverney* ait faite à l'*ambi*, c'est de diminuer le nombre des ligatures dont on garrotte le bras : cependant, malgré ces avantages propres, & les corrections qu'on a faites à l'*ambi*, son application entraîne mille inconvéniens.

L'histoire des charlatans que j'ai rapportée dans mon Mémoire, n'est pas une preuve des plus foibles contre l'usage des machines. Cette secte, vile & méprisable en tant de points, fait moins de mal dans la pratique des maladies des os, que les Chirurgiens les plus experts : *Inscii rectè faciunt quod alii, dum benè facere conantur, pes-*

ſimè faciunt, dit Scribonius Largus, en parlant des charlatans qui preſcrivent de bons remedes, ſans s'en douter. En général les charlatans qui ſont les plus intéreſſés à faſciner les yeux par des machines, appareils, &c., ſont ceux qui s'en ſervent le moins dans ce cas-ci. Combien y a-t-il, dans le royaume, de Seigneurs, de dames charitables, qui réduiſent les luxations avec le ſeul ſecours de leurs mains ? Ce talent même paſſe pour héréditaire dans certaines familles. J'ai vu dans mon bas-âge, à Gaillac en Albigeois, un certain Frere *Laurens*, Capucin, réduire les luxations les plus completes, des luxations que bien des Chirurgiens avoient inutilement tenté de réduire : il ne ſe ſervoit d'aucune machine; mais voici comment il procédoit : Quand il falloit réduire un bras, il faiſoit ceindre le corps du malade d'une ſerviete qu'il appliquoit ſur les fauſſes-côtes, & qu'il faiſoit tenir par un aide : c'étoit, tantôt un bon valet du couvent, tantôt un Frere-quêteur robuſte & muſculeux; un autre aide ſaiſiſſoit avec la main le poignet du malade : ces deux aides, avertis par un ſignal que leur faiſoit le Frere *Laurens*, tiroient à l'inſtant chacun de leur côté, & faiſoient, l'un l'extenſion, & l'autre la contre-extenſion : alors le Moine rhabilleur ſaiſiſſoit le milieu du bras avec ſes deux mains, dont il entrelaſſoit les doigts;

&, comme s'il eût voulu broyer une liqueur contenue dans un vaisseau, il l'agitoit en tout sens, jusqu'à ce que l'os fût rentré en sa cavité; ce qu'il assuroit être fait, lorsque le malade sentoit une diminution dans ses douleurs; qu'il lui étoit possible de mouvoir le membre, & que la figure du bras malade se rapprochoit de celle du bras sain. MM. Fabre & Dupouy suivent à-peu-près les mêmes regles, lorsqu'ils veulent réduire une luxation de la cuisse : ils font la contre-extension par le moyen d'une bande qu'ils appliquent dans l'aîne, du côté opposé au membre luxé. Dans l'aîne gauche, par exemple, lorsqu'il y a luxation de la cuisse droite, un aide vigoureux applique ses deux mains au-dessus des malléoles; &, tirant le pied vers lui, il fait l'extension.

Il n'est point de Médecin, ou de Chirurgien, qui ne pût, de son côté, citer un nombre prodigieux de charlatans qui réduisent les luxations passablement bien, sans recourir aux machines. Je me souviendrai toujours, avec reconnoissance, des avis salutaires que me donnoit autrefois M. Chaptal. Ce savant Médecin de Montpellier, me voyant occupé à perfectionner la machine des luxations, me dit en souriant : *Tempus & oleum perdis, en cherchant une machine propre à réduire les luxations : les charlatans réduisent sans tout cet appareil.* Ces paroles

ont été proférées par un homme aussi savant que sage; elles méritent réflexion.

Je ne dissimulerai point que, dans tout cela, il y a du pour & du contre; je sais que les rhabilleurs abusent souvent de la crédulité publique; qu'ils feignent de réduire des membres qui ne sont point luxés; qu'ils font passer une contusion, une douleur pour une dislocation. Ces charlatans sont, on ne peut pas plus, dignes du portrait que M. Petit en fait au chapitre des *Luxations des Côtes*, auquel il a plu à M. *Aubrai* de me renvoyer; mais je sais aussi que, dans leurs manœuvres, il y a du bon, & qu'il faut le séparer des mauvaises maximes auxquelles on l'a mêlé: est-ce qu'on doit abandonner totalement l'usage des remedes internes, parce que les charlatans en abusent?

Les rhabilleurs ne sont point les seuls qui réduisent les luxations sans machines. Des Chirurgiens qui jouissent de la plus haute considération, n'emploient que le seul secours des mains. MM. *Fabre* & *Dupouy* ont donné plus d'une fois des marques de leur adresse, en réduisant sans machines les luxations les plus difficiles, des luxations anciennes, pour lesquelles M. *Aubrai* auroit peut-être inventé quelque nouvelle machine. Le vrai est toujours reçu des personnes qui ont le jugement sain, & qui sont d'ailleurs éclairées

par de bons principes. M. Gauthier, Chirurgien-Major de la compagnie des Chevaux-Légers de la garde du Roi, vient d'éprouver combien peu il falloit s'en rapporter aux préjugés populaires. C'est d'après les fautes de ses propres Maîtres, qu'il a appris à raisonner solidement sur cette matiere ; il a réduit, sans le secours des machines, plusieurs luxations des plus difficiles : nous allons ici du compliqué au simple ; car il faut offrir à M. *Aubrai* des exemples frappans. Les observations de M. *Gauthier* sont insérées dans le même Journal où M. *Aubrai* a fait placer sa critique contre moi : voilà le pour & le contre réunis. Qui des deux faut-il croire, de M. *Aubrai*, ou de M. *Gauthier* ? Le premier ne part que d'un préjugé adopté *purement & simplement*, auquel il veut donner du poids, en citant *Hippocrate* & M. *Louis*. Le Traducteur d'Hippocrate n'a point fait de solécismes, en écrivant en latin ; & M. Louis parloit des instrumens destinés aux amputations, & non aux luxations. M. *Gauthier* expose les faits avec précision, candeur & clarté ; ces faits s'expliquent facilement par l'anatomie & par la physique : j'aime mieux cette façon de procéder ; aussi, si M. Aubrai veut des faits, on peut lui dire : *Verte folium, & videbis*.

Il s'agit maintenant d'établir une méthode

pour réduire les luxations ; nous pourrons tirer quelque chose du procédé du Frere Laurens, Capucin : ce Religieux, lorsqu'il s'agissoit de réduire une luxation du bras, pour faire la contre-extension, appliquoit la bande *circulairement*, & non en écharpe, par ce moyen les muscles grand pectoral & grand dorsal n'étoient pas si violemment comprimés ; *les muscles ne glissent plus sur la bande, comme fait une corde sur la gorge d'une poulie ;* le muscle biceps n'est point pressé par le lac inférieur, dont on n'a que faire : en appliquant les forces qui font la contre-extension, au poignet, on ne diminue point les longueurs des muscles qu'on doit nécessairement étendre ; il faut donc une force bien moindre pour produire l'extension, comme je l'ai prouvé plus haut : delà il paroît qu'on est en droit de conclure qu'un homme vigoureux tirant assez fort le bras, l'on obtiendra une extension suffisante, sans recourir aux machines : l'extension obtenue, le Chirurgien fera faire au membre de doux mouvemens ; il commandera aux aides de mouvoir l'extrêmité du membre dans la direction qu'il jugera à propos. La méthode de MM. Fabre & Dupouy & de ceux qui marchent sur leurs traces, est appuyée sur les mêmes principes ; aussi peu de luxations résistent-elles à leur manœu-

vre : cependant cette méthode de réduire est susceptible de quelques corrections ; j'en ferai part dans un autre Mémoire.

Pour réduire des luxations qui auroient résisté à une telle manœuvre, l'on pourroit peut-être se servir des machines avec quelques succès, en appliquant les lacs, comme le faisoit le Frere *Laurens*, quand il vouloit réduire une luxation du bras, ou, comme le fait M. *Dupouy*, quand il tente la réduction de la cuisse : dans de pareils cas, il seroit peut-être possible de tirer parti des machines ; mais ces cas, je les crois très-rares ; je pourrois presque dire qu'ils n'existent pas, » sur-tout lorsque le Chirur-
» gien est appellé à propos, & s'il joint à la
» pratique de son art une théorie saine,
» & les connoissances qui lui sont nécessai-
» res. «

Je suis, &c.

OBSERVATION

Sur une Opération de la Taille, faite par M. MEJEAN, Chirurgien-Major de l'Hôtel-Dieu de Montpellier.

Un Berger du sieur d'Argelliers, au diocese de Montpellier, étant entré à l'Hôtel-Dieu de cette Ville le 21 Mai dernier, se plai-

gnit de ressentir dans la vessie des douleurs violentes qui lui avoient causé souvent des coliques néphrétiques ; il rapporta qu'il avoit rendu, à plusieurs reprises, beaucoup de sable & de gravier, & que, depuis le mois d'Août dernier, il ressentoit un poids considérable au périnée ; il étoit fatigué par une strangurie constante, & par un ténesme continuel ; &, lorsqu'il vouloit uriner, il ne pouvoit le faire que les genoux pliés : lorsqu'il se couchoit d'un côté ou de l'autre, il ressentoit des piquures violentes dans l'intérieur de la vessie ; & peu après, il sortoit par l'uretre du sang, tantôt liquide, tantôt caillé : on reconnut, par la sonde, qu'il y avoit une pierre d'un volume considérable. On prépara le malade par deux saignées, un léger purgatif & quelques bouillons adoucissans ; & on se détermina à l'opérer sans délai, à cause des vives douleurs qu'il ressentoit sans interruption. Le sieur Mejan, Chirurgien-Major de l'Hôpital, se chargea de l'opération ; il fit une incision convenable à la peau & au col de la vessie ; il introduisit la tenette ; il chargea la pierre ; & un léger effort qu'il fit pour en faire l'extraction, la fit casser : il y revint plusieurs fois ; mais il n'amena que de légers fragmens ; il s'apperçut qu'il ne pouvoit saisir la pierre que par un bec qu'elle présentoit ; ce qui le détermina à introduire dans la vessie son doigt

index, pour tâcher d'amener la pierre vers la plaie. Il fut très-étonné de se sentir piquer vivement, lorsqu'il voulut appuyer le doigt sur le bec de la pierre ; il dit aux autres Chirurgiens, que c'étoit un corps pointu comme l'extrêmité d'une alêne, qui l'avoit piqué ; & ce fait fut reconnu également par les deux autres Chirurgiens de l'Hôpital, qui assistoient à cette opération, & qui furent également piqués. On parvint, après bien des efforts, à retirer de la vessie ce corps pointu, qu'on reconnut être une aiguille de la longueur d'un pouce & demi, qui étoit seulement rouillée, & qui ne portoit aucune marque d'enduit tartreux. L'examen qu'on fit avec le doigt de la situation de la vessie, découvrit que la pierre étoit placée vers le bas fond de la vessie du côté gauche : on essaya infructueusement de pouvoir la tirer ; &, après un travail de soixante-six minutes, on abandonna le malade, qui supporta sans foiblesse cette longue & douloureuse opération. Il fut mis au lit ; & on prévint les accidens par les saignées, les fomentations, les embrocations & la diete : on le laissa reposer pendant quelques heures ; après quoi, on tenta de nouveau d'extirper la pierre, mais inutilement : on n'insista pas long-tems ; le 12 Juin les forces s'abattirent : il vécut encore jusqu'au 29.

Le lendemain, à dix heures du matin,

l'ouverture du cadavre fut faite : ce qu'on trouva dans le bas-ventre ne parut avoir du rapport avec la pierre, qu'en ce qu'elle a pu causer les douleurs vives que souffroit le malade. On trouva la portion inférieure du colon adhérente à la partie postérieure & supérieure de la vessie ; les graisses du grand & petit bassin absolument fondues, de profondes cavernes, en tirant du côté du muscle psoas, remplies d'une liqueur lymphatique très-fétide ; la vessie étoit rapetissée ; on ne sentoit la pierre, qu'en la pressant à la partie postérieure & inférieure. On sépara les os pubis des os des îles par le secours de la scie ; on enleva toute la graisse qui couvre la partie antérieure de la vessie ; on fit une ouverture au fond de ce viscere ; & on découvrit, vers le col de la vessie, une pierre de la grosseur d'une noisette, qu'on reconnut pour n'être qu'une partie d'un corps plus considérable, qui parut renfermé dans une loge dont on ne put le dégager : on porta une sonde creuse entre les parois de la partie & la pierre ; on fendit cette poche avec des ciseaux ; & on tira une pierre pesant *dix-sept gros* : elle avoit une figure presque ronde vers le centre ; & les deux extrêmités étoient taillées en bec : on tira beaucoup de gravier. Dans une des surfaces de cette pierre, on découvroit une cavité où étoit logée une petite pierre de la

grosseur de l'amande d'une noisette ; elle adhéroit légérement à la grosse pierre, dont elle se détacha facilement ; depuis le bec, qui répondoit au col de la vessie, jusqu'à l'autre bec, on distinguoit une rainure où vraisemblablement l'aiguille étoit logée ; car, l'ayant ajustée, il parut qu'elle ne pouvoit avoir d'autre place.

On ouvrit la vessie depuis son fond jusqu'au col ; & l'on apperçut, 1° que les tuniques, vers le fond, avoient quatre lignes d'épaisseur, &, vers le col, sept à huit lignes ; 2° que la cavité de la vessie étoit partagée en trois cavités, par la dilatation, gonflement & projection de la tunique interne qui répond au milieu de la vessie, en tirant vers le fond. La premiere cavité étoit la plus grande ; la seconde ou moyenne contenoit la pierre, & présentoit deux ouvertures étranglées ; la supérieure étoit plus grande que l'inférieure ; on distinguoit à l'une & à l'autre un bourrelet qui les resserroit ; & les becs de la pierre sortoient par les ouvertures. La troisiemme cavité étoit petite, & répondoit au col de la vessie. Il n'étoit pas possible de faire l'extraction de la pierre par aucune de ces ouvertures qui étoient trop resserrées ; & sa position est un de ces cas difficiles à connoître ; & ce n'est que par des observations multipliées qu'on peut acquérir une maniere sûre pour en

faire l'extraction par l'opération de la taille. Le malade a assuré n'avoir jamais avalé d'aiguille, ni n'en avoit introduit par l'uretre.

LETTRE

De M. ROCHARD, Licencié en médecine, ancien Chirurgien-Major du Régiment Royal-Allemand, Cavalerie, Chirurgien-Major de l'Hôpital militaire de Belle-Isle-sur-mer, & Correspondant de l'Académie royale de chirurgie; sur une Observation d'un Abscès au Cerveau; par M. ROZIERE DE LA CHASSAGNE, *Médecin à Malzieu, en Gévaudan, insérée dans le Journal de Septembre 1767.*

MONSIEUR,

J'ai lu dans votre Journal de Septembre dernier, pag. 257, une Lettre de M. Roziere de la Chassagne, Docteur de l'Université de médecine & Médecin à Malzieu, en Gévaudan, sur un abscès dans la substance du cerveau, à la suite d'un coup à la tête; je prends la liberté de vous adresser mes réflexions sur cette observation; je me crois obligé à les publier non-seulement pour le bien de l'humanité, mais encore pour faire connoître que la bonne chirurgie moderne n'est pas si éloignée du degré de perfection

que M. Roziere de la Chassagne le fait entendre. Qu'on lise les bons Auteurs, & spécialement les *Mémoires de l'Académie royale de chirurgie* : leurs préceptes nous enseignent que cette partie, quoiqu'encore peu avancée dans beaucoup de cas, l'est beaucoup plus dans celui dont il s'agit : voyez aussi M. le Dran, pag. 141. M. de la Chassagne en jugera avec vous, Monsieur, en vous rappellant que ce Paysan fut traité comme le sont, dans leurs Villages, la plupart de ceux de son état, qui manquent de prompts & de vrais secours, c'est-à-dire la bonne chirurgie : s'est-il mis dans le cas d'en appeller ? L'on peut en douter ; car le Chirurgien le moins employé, avec un peu de lecture & de bon sens, eût vu que les coups de tête les moins apparens, sont quelquefois les plus funestes. Mais, dans le cas en question, il n'y avoit point à se tromper : les douleurs sourdes & opiniâtres dans cette partie dénotoient le mal ; qu'on n'a connu qu'après la mort du blessé ; mal encore très-caché, comme le prouve l'exposé de M. Roziere de la Chassagne. Les préjugés fâcheux qu'on se fait en public, des coups à la tête en général, devoient autoriser la chirurgie de Malzieu en Gévaudan à suivre la pratique répandue dans les bons ouvrages des Chirurgiens François ; ouvrages que toutes les nations de l'Europe se sont empressées

de s'approprier, & qui font, en effet, traduits en toutes les langues. Il étoit donc néceffaire, par nos principes, fondés fur l'obfervation, de pratiquer beaucoup de faignées, de lui donner beaucoup de lavemens, de le mettre à une diete févere ; ce qui auroit pu prévenir l'abfcès: au lieu de cela, cet homme va à fes travaux ; les accidens s'annoncent plus forts le 11e jour, c'eft-à-dire dans le tems que, fi l'abfcès n'eft pas tout-à-fait formé, il étoit bien en fermentation pour y parvenir : fur ces fymptômes plus preffans, on le faigne feulement une fois ; après cela, on le purge ; ce qui, fans doute, par de très-bonnes raifons phyfiologiques, a dû accélérer la perte de cet homme. Dans les cas où on a à craindre les abfcès, on ne doit travailler qu'à obtenir une réfolution : on éloigne tout purgatif ; & ce n'eft qu'avec une très-grande circonfpection qu'on doit même admettre les laxatifs les plus doux : que fait-on encore fi on n'a pas adminiftré à ce malheureux un draftique ? Cela ne fe faura peut-être jamais.

M. Roziere de la Chaffagne fûrement n'a pas eu intention, pour épargner le *Chirurgien*, de s'en prendre à l'infuffifance de la chirurgie ; il n'ignore affurément par les principes de cette fcience qui fait une partie effentielle de la médecine ; & il a trop de connoiffances pour ne pas louer mes réflexions.

flexions. Il étoit, sans doute, inutile, pour les Chirurgiens instruits, de relever cette imputation faite à leur art; mais le public & les jeunes Chirurgiens ne peuvent savoir que la chirurgie est plus avancée que M. Roziere de la Chassagne ne le prétend.

Par le reste de l'exposé, il a paru que le trépan eût été inutile; mais peut-on répondre que le pericrâne n'eût pas été frappé, puisque ce Médecin a apperçu, avec M. Astruc, un enfoncement léger, au milieu duquel étoit un trou où le stylet passoit aisément, & qui traversoit les deux tables? ce désordre devoit avoir été accompagné de contusion. Avec ces accidens, eût-on bien fait de découvrir cet endroit? L'enfoncement apperçu, qu'eût-on conclu? N'auroit-il pas pu donner des soupçons sur l'existence du désordre intérieur? C'est vraisemblable. Si le tissu muqueux de M. de Bordeu entre pour tant de choses dans la connexion de nos parties, il ne sera pas si difficile d'appercevoir un abscès dans la substance du cerveau.

Après un coup de la nature qu'étoit celui qu'expose M. Roziere de la Chassagne, *quel parti prendre*, dit ce Médecin? *Falloit-il, après avoir fait une incision cruciale sur la dure-mere, enfoncer le bistouri jusques dans le siege du mal?* On ne l'eût pas fait, puisque l'on ne l'y soupçonnoit pas

si profondément; & le trépan n'est guere plus de saison, quand l'abscès est formé : il eût été plus prudent de ne pas attendre ces derniers accidens, & que la suppuration fût faite; il falloit, dans notre science, tâcher de les prévenir, & de se mettre en garde contre ce qui pouvoit arriver. Les saignées donnent issues aux liqueurs stagnantes ou extravasées, en favorisent la résolution & la résorbtion, &c. On ne soupçonne point d'abscès caché lorsqu'on agit avec diligence, dans les commencemens, pour les éviter; & s'il s'en forme, malgré cela, on s'en prend aux parties blessées que l'on examine : il y a quelquefois néanmoins des difficultés insurmontables : *Sufficit facere quod ars præcipit ;* on n'a plus rien à se reprocher. Je me renferme, après cela, comme bien d'autres, à dire que je laisse aux grands Maîtres à applanir tous ces chemins raboteux, & à dévoiler tous ces mysteres & tous nos doutes. Daignez, Monsieur, seconder mon dessein : vos maximes me sont trop connues pour que vous ne rendiez pas justice à mes procédés. Comme je suis convaincu que M. Roziere de la Chassagne est animé du même zele, il ne désapprouvera donc pas mes réflexions; je ne les ai faites qu'afin d'apprendre à bien des Chirurgiens, encore peu versés dans la pratique, à se mettre en garde contre ces sortes d'ac-

cidens, en rappellant, ſur le champ, des ſecours. Avant de finir cette épître, il eſt de mon devoir de vous déclarer que je penſe que MM. R. & A. n'ont été appellés qu'à la mort de cet infortuné; qu'ils euſſent agi & fait agir autrement, s'ils euſſent vu ce bleſſé, lors de ſon accident.

Je ſuis, &c.

OBSERVATION

Sur des Fractures compliquées de l'Humerus & du Cubitus, qui ont exigé l'amputation, par M. VINCENT, Maître en chirurgie à Verdun-ſur-Saône.

Au mois de Juin 1764, je fus appellé à Chovort, village diſtant d'une demi-lieue de Verdun, pour y voir l'enfant du nommé *Claude le Prince*, Marchand audit lieu, âgé de dix ans, qui venoit de faire une chute d'environ vingt pieds de hauteur. A mon arrivée, je n'eus rien de plus preſſé, après l'avoir placé dans une ſituation commode, que de mettre ſon bras à découvert: au premier coup d'œil, voici ce que j'obſervai: 1° une fracture tranſverſale à la partie inférieure de l'*humerus*; 2° une fracture oblique à la partie inférieure du *cubitus*, proche l'apophyſe ſtyloïde; 3° enfin une luxation complete du *radius* avec l'*humerus*.

Si l'on confidere avec attention ces efpeces de fractures & luxations, on verra que, par elles-mêmes, elles n'offrent aucun danger évident; mais leurs complications les rendent toujours funeftes & dangereufes, relativement aux parties qui font affectées.

La chute précipitée fur le bras de cet enfant fut fi confidérable, que l'*humerus* fracturé, comme nous l'avons dit, à peu de diftance de fes condyles, avoit percé l'aponévrofe du mufcle biceps, mâché & même emporté l'artere *brachiale* au-deffus de fa divifion en *cubitale* & *radiale;* enfin, s'étant fait jour à travers les tégumens, il fortoit, à la partie interne & inférieure du bras, de la longueur d'un pouce.

Le *cubitus*, fracturé proche l'apophyfe ftyloïde, avoit, de même que l'*humerus*, percé les tégumens à l'endroit fracturé, & fortoit extérieurement d'un grand travers de doigt.

L'effufion du fang fut fi confidérable par l'une & l'autre plaie, que fon impétuofité, fa couleur & les bonds qu'il faifoit, en fortant de fes canaux, ne pouvoient faire douter que ce ne fût un fang artériel. Les fractures & les luxations furent réduites; & l'hémorragie s'arrêta par une légere compreffion faite fur l'artere principale, avec d'autant plus de facilité que la foibleffe du fujet étoit extrême par l'abondance de fang qu'il avoit

perdu : le pouls ne se faisoit pas sentir ; & la chaleur naturelle de l'avant-bras diminua tellement, que toutes les précautions & les moyens qu'on pût prendre, pour l'échauffer, furent inutiles. Les fomentations chaudes & spiritueuses ne furent point épargnées, telles que l'eau-de-vie camphrée, &c..... Enfin le bandage à dix-huit chefs fut celui qui termina cet appareil.

Ensuite je crus devoir instruire les parens de l'état malheureux où se trouvoit réduit le malade ; je leur fis même sentir que l'amputation de l'avant-bras étoit indispensable par les signes les plus caractérisés : leur consentement à ce sujet fut un peu long. Pour les déterminer, je les engageai à faire appeller M. Robin, Chirurgien des environs, dont le mérite & les talens sont distingués. Il se trouva à la levée de mon premier appareil : ma décision fut confirmée ; car les phlictenes que nous apperçûmes à l'avant-bras nous annonçoient déjà la gangrene, & même le sphacele. Les incisions & les taillades profondes furent faites dans la partie, sans y exciter le moindre sentiment ; & ce fut alors qu'on ne put douter de la nécessité pressante de l'opération : on s'occupa pour lors des préparatifs nécessaires ; & elle fut faite le lendemain : le succès fut le plus heureux. Le malade jouit à présent de la santé la plus parfaite.

Si l'on veut réfléchir un instant sur la distribution des vaisseaux sanguins, on verra que l'avant-bras reçoit sa nourriture par deux canaux artériels, qui sont l'artere *cubitale* & la *radiale ;* ces deux arteres sont fournies par la division de l'artere principale du bras, appellée *brachiale :* cela posé, on trouvera aisément que la rupture de cette artere étant à son tronc, & au-dessus de sa division, la cubitale & la radiale deviennent nécessairement inutiles par l'interception de la circulation, & privent, par ce moyen, l'avant-bras des sucs nécessaires à sa conservation.

A l'égard des vaisseaux collatéraux, on pourroit objecter qu'ils peuvent quelquefois suppléer à son défaut; mais, comme naturellement ils sont fort petits, il est à présumer que, dans ce cas particulier, ils n'ont pu suffisamment se dilater & céder à l'impulsion continuelle d'une plus grande quantité de sang qui devoit y passer, puisque, malgré les soins & les remedes les mieux administrés, l'avant-bras n'a pu conserver sa chaleur naturelle, depuis le moment fatal de la chute de cet enfant.

Il paroît naturel de conclure de cette observation, que l'amputation étoit indispensable.

LETTRE

A M. ROUX, ſur une Queſtion de chirurgie, propoſée par M. RUBI, Maître en chirurgie à Rouen, dans le Journal du mois de Février dernier :

Sçavoir, ſi, dans le cas d'une Tumeur abſcédée aux environs de la bouche, on ne pourroit pas donner iſſue à la matiere par une ouverture pratiquée dans l'intérieur de cette cavité : Par M. POULAIN, Eleve en chirurgie.

MONSIEUR,

Sans être initié dans une pratique des plus conſommées, j'oſe entreprendre de réſoudre la queſtion ci-deſſus. L'inſpection anatomique de la ſtructure de la bouche démontre évidemment qu'on peut, ſans danger, pratiquer des inciſions dans l'intérieur de cette cavité, lorſque des abſcès, placés dans ſes parois, rendent ſes opérations néceſſaires. Le fait de pratique publié par M. Rubi fournit un cas de cette eſpece ; mais il n'eſt pas le ſeul qu'on puiſſe citer en faveur de ces inciſions : des exemples ſans nombre, tirés de la pratique & des obſervateurs, prouvent ſans replique l'affirmative de la propoſition.

Au mois de Septembre 1765 il ſurvint à

un jeune homme de dix-huit ans, une tumeur au côté droit de la mâchoire inférieure, qui formoit au-dehors une saillie considérable, &, en dedans, une protubérance longitudinale, parallele à la mâchoire inférieure : le foyer de l'engorgement paroissoit être sous le muscle buccinateur. M. *Marigue*, Lieutenant de M. le premier Chirurgien du Roi à Versailles, qui fut consulté, après avoir employé les remedes généraux, prescrivit l'application extérieure des *cataplasmes* émolliens, & fit mettre entre les dents & les parois de la bouche des tranches de *figues* grasses, cuites dans du lait : ces topiques ayant procuré la maturité de la matiere & déterminé l'abscès, il sentit également la fluctuation, soit qu'il touchât extérieurement la tumeur, soit qu'il la touchât intérieurement. Il paroissoit, ce me semble, assez indifférent d'ouvrir l'abscès en dehors ou en dedans : cependant il prit le dernier parti. Il fit une incision sur toute l'étendue de l'abscès parallelement à la mâchoire, évacua beaucoup de pus par cet endroit ; comprima extérieurement avec des compresses & un bandage, dont l'effet tendoit à vuider l'abscès de dehors en dedans ; détergea l'intérieur avec une décoction de plantes vulnéraires & le miel rosat ; &, par ces procédés bien entendus, le malade fut guéri en très-peu de tems.

L'année derniere, M. Marigues fut encore consulté pour un cas tout semblable ; il employa les mêmes moyens, pour déterminer le pus à se former ; mais le malade n'ayant pas voulu se soumettre à l'opération, l'abscès perça de lui-même entre les gencives & les parois de la joue : il procéda de la même maniere pour les pansemens, & le malade fut guéri aussi très-promptement.

Ce n'est donc pas seulement la difformité causée par les cicatrices faites à la face, qui doit déterminer le Chirurgien à préférer de les faire dans l'intérieur de la bouche ; car il peut se trouver quelques cas où, en faisant l'incision extérieurement, il seroit difficile d'atteindre le foyer de l'abscès, sans compter encore les inconvéniens qui pourroient résulter de la section des muscles, des branches d'arteres, des nerfs, &c. ; inconvéniens qui sont bien exposés dans l'ouvrage de M. Fauchard : intitulé *le Chirurgien-Dentiste*. Il est même assez souvent nécessaire d'ouvrir très-promptement ces abscès, de crainte que la matiere, trop long-tems retenue dans son foyer, ne cause la carie des os maxillaires, ou d'autres accidens, dont on voit souvent des exemples. D'ailleurs, quels sont les obstacles qui pourroient empêcher le Chirurgien d'inciser dans tous les points de l'étendue intérieure de la bouche ? Il n'a rien à redouter, pourvu qu'il s'éloigne des conduits

ſalivaires, & des branches d'arteres qui pourroient donner lieu à une hémorragie embarraſſante, ſi elles ſe trouvoient coupées. Un Chirurgien-Anatomiſte, qui ſe repréſente bien la ſituation & la diſtribution de tous les vaiſſeaux, coupe hardiment dans quelque partie que ce ſoit. M. Maréchal, premier Chirurgien du Roi, a pratiqué pluſieurs fois (à ce que rapporte M. André, Chirurgien de Verſailles, dans ſes *Obſervations ſur les Maladies de l'Uretre*) des inciſions entre la levre ſupérieure & l'os maxillaire, dans l'intention de couper le nerf orbitaire inférieur, pour remédier à un ſpaſme de ce même nerf, ſans qu'il en ſoit arrivé aucun accident.

M. Leſchevin, Chirurgien en chef de l'hôpital de Rouen, dit, dans ſon *Mémoire ſur la Cure des Abſcès*, qu'on peut pratique des ouvertures aux gencives, au palais, aux amygdales, &c.

On conçoit bien auſſi qu'un abſcès qui ſeroit ſitué ſous la peau des environs de la bouche, n'exigeroit pas qu'on l'ouvrît dans l'intérieur de cette cavité : on pourroit plutôt y pratiquer extérieurement, avec la pointe d'une lancette, une petite ouverture qui ſeroit ſuffiſante pour évacuer le pus, & qui ſeroit incapable, par ſon peu d'étendue, de cauſer une difformité bien ſenſible; mais, ſi l'abſcès ſe trouvoit dans le cas des deux faits rapportés ci-deſſus, & de pluſieurs autres

de cette nature, il eſt évident qu'il ſeroit contre les regles de la bonne chirurgie de faire extérieurement l'opération, quoique la fluctuation y parût ſenſible, puiſque la nature indique ſouvent elle-même au Chirurgien le lieu où il doit porter ſon inſtrument; c'eſt ce que fait voir d'une maniere aſſez claire le fait rapporté par M. Rubi, & la ſeconde obſervation ci-deſſus

---

EXPLICATION DES FIGURES.

Figure I. Le Crochet décrit, pag. 47, ajuſté au doigt de l'Opérateur.

Figure II. Le même vu de profil.

Figure III. Le même vu de face, pour montrer ſa courbure.

Les figures IV & V, relatives à la Lettre de M. Portal, ſont deſtinées à repréſenter les différentes compreſſions que font ſur les muſcles les liens ou lacs qu'on eſt obligé d'employer dans l'application des machines pour réduire les luxations. A, le muſcle pectoral. C, ſon corps. D, ſon tendon. E, le lien qui le comprime. B, le grand dorſal. F, l'arcade que lui fait ce même lien. G, les lacs inférieurs, fixés à la machine. H, le muſcle biceps. I, ſon tendon inférieur.

Observations Météorologiques. Novembre 1767.

Jours du mois.	*Thermometre.* A 6 h. & d. du matin.			*Barometre.* *Le matin.* pouc. lig.		
	A 6 h. & d. du matin.	*A 2 h. & d. du soir.*	*A 11 h. du soir.*	*Le matin.* pouc. lig.	*A midi.* pouc. lig.	*Le soir.* pouc. lig.
1	5¾	10½	6½	27 10¾	27 10¾	27 11¼
2	5½	10	11¼	27 11¼	27 10	27 11½
3	11¼	14	12	28	28	28
4	10½	12½	10½	28 ½	28 ½	28 ½
5	10	13½	11½	28 ½	28 ½	28
6	8	11½	8	28 1½	28 2	28 2
7	6¼	10¾	9¼	28 ½	28 ¾	28 1
8	7¼	10¾	11½	28 2	28 2½	28 2
9	10¾	13¾	11¾	28 2½	28 2⅓	28 2½
10	10	13	9¾	28 1¾	28 1	28 1¾
11	7½	11	8	28 4½	28 5	28 3⅓
12	7½	11½	11	28 1	28 ½	28 ½
13	9	9½	6½	28 ½	28 ⅔	28
14	7½	10½	7½	27 11½	27 11½	27 11¾
15	7¼	9	5½	27 6	27 6½	27 7½
16	6¼	7½	6½	27 5¾	27 6	27 6¼
17	6½	8½	5	27 7	27 8	27 10½
18	2½	6¾	3½	28 ⅓	28 1½	28 3½
19	1	5½	4⅓	28 4	28 4¾	28 5
20	4½	7½	3½	28 5¾	28 6	28 6½
21	1	5¼	4	28 5	28 4½	28 4
22	2	5½	3½	28 3¾	28 3½	28 3¾
23	3	5	3½	28 3¾	28 3¾	28 3¾
24	2½	3½	2½	28 3	28 3	28 3
25	2¼	4	2¾	28 3¼	28 3	28 4⅓
26	3¼	7⅓	7½	28 4¼	28 4	28 4
27	8½	10	8½	28 3½	28 2¾	28 3¼
28	4	7¾	3¾	28 4½	28 5	28 5¾
29	1½	5½	3¼	28 3¾	28 4¾	28 4½
30	1½	6½	6	28 3½	28 3	28 2

ETAT DU CIEL.

Jours du m.	La Matinée.	L'Après-Midi.	Le Soir à 11 h.
1	S-O.nua.pet pl.	O. nuages.	Beau.
2	S. brou. couv.	S O.cou.pet.pl.	Couvert.
3	O-S-O.brouill. couv. pluie.	O-S-O. épais, nuag. pluie.	Nuages.
4	O. nuages.	O. nuages.	Nuages.
5	S.ép. br. couv.	S-O. pl. nuag.	Nuages.
6	O. lég. br. nua.	O. nuages.	Beau.
7	S. br. couv.	O. pl. cou. pl.	Nuages.
8	O.br.nua.cou.	S-O.cou.pet.pl.	Nuages.
9	O-S-O.br.cou.	S-O. couv.	Couvert.
10	S-S-O. couv.	S-O. c. nua. pl.	Nuages.
11	O. couv. nuag.	O. nuages.	Couvert.
12	S-S-O. couv. ondée.	S-O. couv. pet. pluie.	Couvert.
13	N-O.pl.contin.	N O. nuag.	Couvert, pl.
14	S-S-O.pl. vent.	S O. nua. cou.	Couv. pluie.
15	S-O. cou. nua.	S O. c. pl. nua.	Couvert.
16	S. pl. nua. cou.	S. nuag. couv.	Nuages.
17	S. br. couv.	O.cou.nuages.	Pluie.
18	O. br. beau	O. nua. b. br.	Beau.
19	S. brouillard.	S. nuag. c. br.	Beau.
20	S. br. nuages.	S. nuag. br. b.	Nuages.
21	S-S-E. beau, nuages.	E. nuag. beau.	Beau.
22	E. br. beau.	E. beau, brou.	Beau.
23	E. brouill. cou.	E S-E. cou. br.	Couvert.
24	E-S-E. br. cou.	E-S-E. cou. br.	Couvert.
25	E S-E. ép. br.	E-S-E. brouill.	Couvert.
26	E-S-E. br. cou.	E S-E. cou. pl.	Couvert.
27	O. couvert.	O. pet. pl. nua.	Couvert.
28	O. beau.	O. nuag. beau.	
29	N-N-O. brou. nuages, brou.	N. lég. nua. br.	Nuages.
30	N. br. pet. pl.	O. cou. pl. fine.	Couvert.

La plus grande chaleur marquée par le thermometre pendant ce mois a été de 14 degrés au-dessus du terme de la congélation de l'eau ; & la moindre chaleur a été de 1 degré au-dessus du même terme : la différence entre ces deux points est de 13 degrés.

La plus grande hauteur du mercure dans le barometre a été de 28 pouces 6 ½ lignes, & son plus grand abaissement de 27 pouces 5 ¾ lignes : la différence entre ces deux termes est de 12 ¾ lignes

Le vent a soufflé 2 fois du N.
3 fois de l'Est.
4 fois de l'E-S-E.
1 fois du S-S-E.
7 fois du S.
3 fois du S-S-O.
9 fois du S-O.
2 fois de l'O-S-O.
11 fois de l'O.
1 fois du N-O.
1 fois du N-N-O.

Il a fait 8 jours beau.
18 jours du brouillard.
21 jours des nuages.
20 jours couvert.
15 jours de la pluie.
1 jour du vent.

MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois de Novembre 1767.

Les affections catarrales, qui regnent depuis deux ou trois mois, ont encore été la maladie dominante pendant tout celui-ci : c'est principalement sur la poitrine qu'elles ont paru se porter le plus communément : peu de personnes ont été exemptes de rhumes. On a vu aussi, comme dans le mois d'Octobre, un assez grand nombre de péripneumonies ; mais qui n'ont pas paru bien dangereuses. On a observé, en outre, des fievres d'un mauvais caractere, qui portoient, tantôt à la tête, & produisoient des assoupissemens ou des délires ; tantôt sur la poitrine, prenant, en quelque sorte, le caractere catarral qui dominoit. Ces fievres ont été, pour la plupart, longues & difficiles, & les malades n'ont échappé qu'avec peine à leurs effets.

Observations Météorologiques faites à Lille au mois d'Octobre 1767, *par M.* BOUCHER, *Médecin.*

Ce mois a été humide & froid, mais avec quelques variations. La liqueur du thermometre ne s'est guere portée, de tout le mois, au-dessus du terme de 12 degrés: le 7 seulement elle a monté à 15 degrés: vers le milieu du mois, elle a été observée, quelque matins, très-près du terme de la glace.

Les pluies ont été abondantes dans la derniere moitié du mois, le vent ayant été presque toujours *sud.*

Le barometre, le 4, est descendu au terme précis de 27 pouces: du 10 au 16, il a été observé au-dessus de celui de 28 pouces; & le reste du mois, au-dessous de ce terme.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 15 degrés au-dessus du terme de la congélation, & la moindre chaleur a été de ½ degré au-dessous de ce terme: la différence entre ces deux termes est de 14½ degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 3 lignes;

& ſon plus grand abaiſſement a été de 27 pouces. La différence entre ces deux termes eſt de 15 lignes.

Le vent a ſoufflé 5 fois du Nord.
4 fois du N. vers l'Eſt.
5 fois du Sud vers l'Eſt.
11 fois du Sud.
12 fois du Sud vers l'Ou.
3 fois de l'Oueſt.
4 fois du Nord vers l'Ou.

Il y a eu 23 jours de tems couvert ou nuageux.
16 jours de pluie.
3 jours de tempête.

Les hygrometres ont marqué de l'humidité tout le mois, mais plus forte à la fin qu'au commencement.

Maladies qui ont régné à Lille pendant le mois d'Octobre 1767.

Nombre de perſonnes ont encore eſſuyé, ce mois, des atteintes d'apoplexie : peu cependant en ſont morts. Dans pluſieurs, cette maladie a paru n'être que l'effet de quelque ſtaſe ſanguine dans une partie du cerveau ; de façon que la ſaignée, plus ou moins répétée & ſuivie de l'uſage des délayans laxatifs & diurétiques, a ſuffi ſouvent pour la cure : on a dû néanmoins y joindre le ſecours des véſicatoires dans quelques-uns.

Nous avions encore des fievres continues,

du genre des double-tierces, & vermineuses : conduites avec circonspection, elles se terminoient presque toujours heureusement.

Dans quelques personnes, la complication d'embarras inflammatoire à la poitrine, les a rendues plus dangereuses & plus épineuses pour le traitement ; mais la crise étoit la même dans tous : elle avoit lieu par des selles bilieuses.

Le refroidissement du tems, vers le milieu du mois, par les vents du nord, a causé quelques fievres catarreuses, avec angine & embarras de poitrine, qui ont cédé assez aisément à la cure anti-phlogistique.

Les diarrhées se sont aussi réveillées; mais elles demandoient peu de remedes, étant presque toutes critiques.

La petite-vérole, qui avoit paru le mois précédent, s'est propagée dans le cours de celui-ci ; elle étoit de l'espece discrete & bénigne.

DISTRIBUTION
DU PRIX PROPOSÉ

Par l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Lyon, pour l'année 1767.

Sujets de Prix pour les années 1768 & 1769.

L'Académie des Sciences, Belles-Lettres &

Arts de Lyon, avoit propofé, pour le prix de Phyſique de l'année 1764, le ſujet ſuivant : *Quelle eſt la qualité nuiſible que l'air contracte dans les hôpitaux & dans les priſons ? Quels ſont les meilleurs moyens d'y remédier ?* Elle reçut, à cette époque, pluſieurs Mémoires dignes de ſon attention ; mais l'eſpérance d'acquérir de nouvelles lumieres, & le déſir de voir cette importante matiere plus approfondie, l'engagerent à ſuſpendre ſon jugement, & à propoſer le même ſujet pour l'année 1767, en annonçant le prix double, & en ſe réſervant d'admettre au concours les anciens Mémoires : on lui en a adreſſé vingt-un qui la plupart contiennent des vues utiles. Elle a cru, pour ne rien négliger dans l'examen ſoumis à ſes lumieres, devoir différer de quelques mois la diſtribution du prix, qui ſe publie ordinairement après la fête de ſaint Louis ; elle a fait annoncer, dans les papiers publics, qu'il ſeroit proclamé dans la ſéance publique de ſa rentrée.

Cette ſéance s'eſt tenue le 1er Décembre 1767. Le prix a été décerné au Mémoire latin, n° 11, qui a pour deviſe : *Pauperum æquè ac divitum ſanitatem tueri omnis boni officium eſt.* Il eſt de la compoſition de M. *Alexandre-Pierre* NAHUIS, Docteur en philoſophie & en médecine à Hoorn en Nord-Hollande : ce ſavant eſt connu par

des ouvrages de chymie estimés.

L'*accessit* a été donné à deux Mémoires, l'un (coté n° 16) portant pour devise : *Fames si oborta fuerit in terrâ, aut pestilentia, aut corruptus aër..... omnis plaga universa infirmitas*, lib. Reg. ch. 8, ℣. 37. Il est de M. *Barth. Cam. de* BOISSIEU, Docteur en médecine de l'Université de Montpellier, aggrégé au College de médecine de la ville de Lyon, le même qui vient d'être couronné par l'Académie de *Dijon* ; l'autre (coté n° 19) ayant pour épigraphe ce passage d'*Horace*, Od. 3 : *Post ignem, æthereâ domo subductum, macies & nova febrium terris incubuit cohors.* L'Auteur est M. *J. A.* JULIEN, Maître-ès-Arts, Eleve en chirurgie de l'Hôtel-Dieu de la ville de *Lyon*.

L'Académie avoit porté son jugement ; elle étoit à la veille de la distribution du prix, lorsqu'elle a reçu un vingt-deuxieme Mémoire, avec ces mots pour devise : *Aux grands maux, les grands remedes*. Ce Mémoire n'a pu être admis au concours ; & l'on n'a point ouvert le billet de l'Auteur. Comme l'Académie se propose de publier un Recueil des observations intéressantes contenues dans les différens ouvrages qui ont concouru, si l'Auteur desire qu'on fasse usage des siennes, il est invité à faire connoître ses intentions.

Dans la même Séance, l'Académie a rap-

pellé les ſujets de prix qu'elle a propoſés pour les années ſuivantes : nous nous contenterons de rapporter ici l'énoncé.

Pour le prix des Arts de l'année 1768 : *Trouver les moyens de durcir le cuir, & de lui donner une ſorte d'apprêt qui le rende impénétrable aux balles du mouſquet & aux atteintes du fer le plus tranchant.* Le prix eſt double, & conſiſte en deux Médailles de la valeur de trois cens livres chacune.

Pour le prix de Mathématique de l'année 1769 : *Déterminer les moyens les plus convenables de moudre les bleds néceſſaires à la ſubſiſtance de la ville de Lyon.* Le prix ſera également double, par la généroſité de MM. les Prévôt des Marchands & Echevins, qui, en conſidération du ſujet, ont joint une ſomme de trois cens livres à la Médaille de l'Académie.

Les Auteurs ne doivent point ſe faire connoître ; ils écriront leurs Mémoires en françois ou en latin, y mettront une deviſe, & y joindront un billet cacheté, contenant la même deviſe, leur nom, leurs qualités, leur demeure : on n'ouvrira que les billets des pieces couronnées : aucun ouvrage ne ſera reçu après le 1er Avril de l'année de la diſtribution. Le prix ſera publié dans la Séance publique qui ſuivra la fête de S. Louis.

Les Mémoires ſeront adreſſés, francs de port, non-ſeulement juſqu'à la frontiere du royaume, mais juſqu'à Lyon,

A. M. *de la Tourelle*, Conſeiller à la Cour des Monnoies de Lyon, Secrétaire-perpétuel pour la Claſſe des Sciences, rue Boiſſac;

Ou à M. *Bollioud Mermet*, Secrétaire perpétuel pour la Claſſe des Belles-Lettres, rue du Plat;

Ou chez *Aimé Delaroche*, Libraire-Imprimeur de l'Académie, aux Halles de la Grenette.

LIVRES NOUVEAUX.

Réflexions ſur les Vapeurs, ou Examen du Traité des Vapeurs des deux Sexes, par M. P. ***, à Amſterdam; & ſe trouve à Paris, chez *Vincent*, Imprimeur-Libraire, rue S. Severin, 1767, *in*-12.

NOTA. *Nous annonçons pour la ſeconde fois cet ouvrage, à l'inſtante priere de M.* Pomme, *qui nous a adreſſé l'apoſtille ſuivante, écrite de ſa main, pour y ſervir de réponſe.*

L'Auteur de cette nouvelle production arrive un peu tard. Les objections qu'il fournit aux Antagoniſtes du ſyſtême de M. *Pomme*, n'ajoutent rien à celles qui ont déjà paru dans un autre anonyme & dans les Journaux de l'Encyclopédie, des Savans & de Trévoux; auxquelles objections M. *Pomme* a répondu dans la ſeconde édition de ſon Traité des Vapeurs. On ne trouve donc rien de neuf dans cette brochure, ſi on en excepte

les perſonalités. On conſeille, en conſéquence, à l'Anonyme de reprendre la plume, & de fournir, s'il le peut, pour l'inſtruction du procès que cette matiere a fait naître, des faits contraires à ceux que M. Pomme a publiés, dont il nous rend aujourd'hui les témoins.

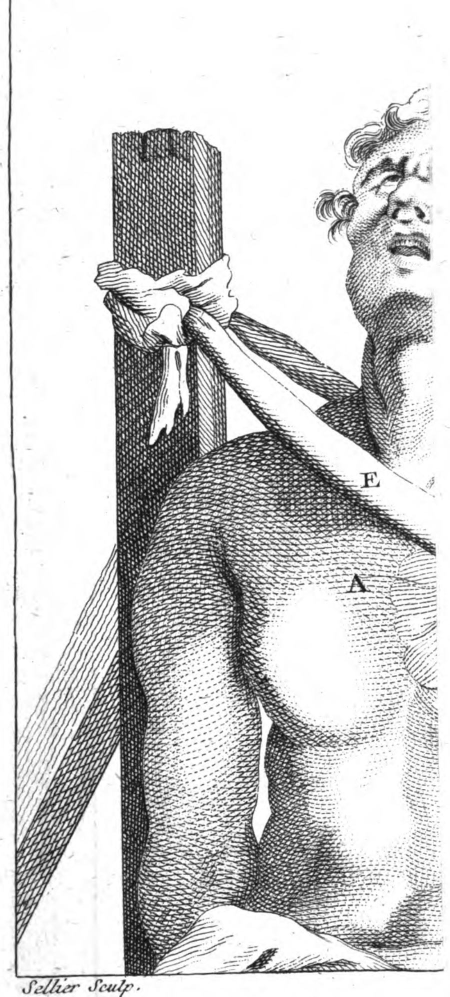
Abrégé économique de l'Anatomie du corps humain, à la portée de toute perſonne qui veut ſe connoître & s'inſtruire en cette partie, ainſi que de tous ceux qui ſe deſtinent au grand art de guérir les malades. A Paris, chez *Didot*, 1768, *in*-12.

Troiſieme Diſtribution dès Planches du Traité hiſtorique des Plantes de la Lorraine, par M. *Buc'hoz*, Docteur en médecine, &c. A Nancy, chez *Lamort*, &, à Paris, chez *Durand neveu*.

Projet d'anéantir la petite-vérole, par M. *Ant. le Camus*, Docteur-Régent de la Faculté de médecine de Paris, &c. A Paris, chez *Ganeau*, 1767, *in*-4° & *in*-12.

Deſcription & Détail des Arts du Meûnier, du Vermicellier & du Boulanger, &c. avec une Hiſtoire abrégée de la Boulangerie, & un Dictionnaire de ces Arts, par M. *Malouin*, &c. A Paris, chez *Saillant*, & *Deſaint*, 1767, *in-fol.*

TABLE.



Sellier Sculp.

JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

Dédié à S. A. S. Mgr le Comte de Clermont, Prince du Sang.

Par M. A. Roux, Docteur-Régent & Professeur de Pharmacie de la Faculté de Médecine de Paris, Membre de l'Académie royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, & de la Société royale d'Agriculture de la Généralité de Paris.

Medicina non ingenii humani partus, sed temporis filia. *Bagl.*

FEVRIER 1768.

TOME XXVIII.



A PARIS,

Chez Didot le jeune, Imprimeur-Libraire, Quai des Augustins.

Avec Approbation & Privilege du Roi.



JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

FEVRIER 1768.

EXTRAIT.

Essai sur le Pouls, par rapport aux affections des principaux Organes, avec des figures qui représentent les caracteres du pouls dans ces affections ; ouvrages augmenté d'un abrégé de la Doctrine & de la Pratique de SOLANO, *d'après les livres originaux & autres ouvrages espagnols, & d'une dissertation sur la Théorie du pouls, traduite du latin de M.* FLEMING, *Membre du College des Médecins de Londres ; par M.* FOUQUET, *Docteur en médecine de l'Université de Montpellier, &c. A Montpellier, & se trouve à Paris, chez* Didot le jeune, 1767, *in*-8°.

LES Médecins conviennent assez unanimement que, de tous les signes qui peuvent les diriger dans leur pratique, le

pouls est celui dont ils tirent les indications les plus sûres : malgré cela on est forcé d'avouer que, chez plus d'un Praticien, l'observation de ce phénomene n'est qu'un manuel stérile, &, si nous osons le dire, de pure cérémonie. La méthode de l'observation est si longue, si difficile, si peu brillante; elle demande tant de sagacité, d'attention, de patience & de courage, qu'on ne doit point être étonné que, dans tous les tems, le commun des Médecins ait préféré de bâtir sur de foibles conjectures des théories, desquelles ils ont cru pouvoir déduire les regles de pratique qu'ils ont suivies. Cette méthode, bien plus aisée, plus courte, & qui exige beaucoup moins de talens réels, a l'avantage de prêter beaucoup plus à l'imagination, de toutes les facultés de l'esprit la moins solide, mais en même-tems la plus séduisante. C'est ainsi qu'on a vu les sectes se succéder & s'entre-détruire les unes les autres, tandis qu'un petit nombre de sages, placés souvent à des distances trop éloignées, ont eu le courage de résister au torrent de leur siecle, de marcher sur les traces d'Hippocrate, & s'en tenir à l'observation : c'est à eux seuls qu'on doit les progrès que la pratique a faits pendant cette longue suite de siecles qui se sont écoulés entre ce pere de la médecine & nous.

L'observation du pouls n'a pas été moins

négligée que les autres branches de la séméïotiques : Hippocrate lui-même n'en a fait presqu'aucun usage. Après ce grand homme, Praxagore, Hérophile, Eréfistrate, Archigene en firent l'objet de leurs recherches ; mais Galien est de tous les Médecins de l'antiquité celui qui s'est le plus distingué dans la connoissance de ce signe ; il l'a réduite en systême, & en a fait un corps de doctrine, qu'il n'a pas toujours fondé sur l'observation, mais qui, malgré cela, a été adoptée, sans réserve, par presque tous les Praticiens, jusqu'à la découverte de la circulation du sang. On trouve, il est vrai, dans ce long espace de tems quelques Ecrivains qui ont enrichi les découvertes de Galien de leurs observations particulieres ; tels sont Ætius d'Amidene, Actuarius, Struthius, célebre Praticien à Padoue ; Zéchius, Professeur à Bologne, & quelques autres Médecins d'un très-grand nom ; mais le fond de la doctrine resta toujours le même. Les Chymistes & les Mécaniciens, qui envahirent la médecine, à la chute du Galénisme, anéantirent presqu'entiérement la doctrine du pouls, sous prétexte de la simplifier.

Il étoit réservé à un Médecin Espagnol (Dom Solano de Luques), ou plutôt à M. de Bordeu, Médecin des Facultés de Paris & de Montpellier, d'ouvrir une nouvelle carriere dans ce genre d'observations ;

c'eſt le jugement qu'en porte le célebre M. de Haller : *Auctor anonymus* (dit-il en parlant du livre des Recherches ſur le Pouls) *Solani ædificio manifeſto ſuum, ſed ornatiùs & ampliùs ſuperſtruxit; id autem ſtructuræ genus experimentorum iteratione oportet aut ſtare, aut everti, quorum utrumque otium & opportunitates, & liberum imprimìs à præjudicatâ opinione animum poſcunt.* Element. phyſiol. lib. vj, ſect. 2. Les *nouvelles Obſervations* de M. Michel, Médecin de la Faculté de Montpellier, & celles de pluſieurs autres Praticiens, conſignées dans les Journaux de Médecine, ont ſuffiſamment confirmé, comme le déſiroit M. de Haller, la doctrine de l'Auteur des *Recherches*.

On connoît cette diviſion ſi lumineuſe que M. de Bordeu a faite du pouls, en *critique* & en *non critique*; on ſait que ſon ouvrage avoit principalement pour but de faire connoître les différentes eſpeces de pouls, qui annonçoient les évacuations critiques & les émonctoires par leſquels elles devoient ſe faire, & que, s'il a traité du pouls non critique ou d'irritation, il ne l'a enviſagé que relativement au pronoſtic. Ce n'eſt pas qu'il n'eût vu que ce pouls d'irritation pouvoit avoir des caracteres différens, ſuivant les différens organes qui étoient affectés : *il y a même lieu de ſoupçonner*

(dit-il, tome j, page 219 de la nouvelle édition de ses Recherches) *que le pouls d'irritation a encore des caracteres distinctifs, selon qu'il se trouve joint à des affections de la tête, de la poitrine ou du bas-ventre;* mais il a cru devoir laisser défricher à d'autres cette branche importante de sa doctrine. Il paroît qu'il a trouvé dans M. Fouquet un digne coopérateur. Engagé dans des recherches sur ce nouvel objet par la conjecture de M. de Bordeu, comme il en convient lui-même dans son Discours préliminaire; & semblable à ces navigateurs audacieux, qui, sur de simples récits, vont, cherchant de nouveaux mondes, à travers des mers inconnues, il s'est livré avec courage à un genre de travail, dont le résultat a été la découverte des caracteres ou des modifications variées du pouls, relativement aux différens organes actuellement affectés ou menacés dans les maladies. Les observations qui lui ont fait découvrir ces différens caracteres, les lui ont représentés si distincts & si sensibles, qu'indépendamment des descriptions claires & précises qu'on en donne, il a cru pouvoir encore les rendre par des figures. Il seroit superflu de nous arrêter ici à faire observer les avantages que la pratique doit retirer de cette découverte; il n'est point de Médecin digne de ce nom, qui ne soit convaincu que rien ne lui importe plus

que de reconnoître sûrement les organes qui sont affectés dans les différentes maladies, & de prévoir d'avance les différents événemens qui peuvent survenir pendant leur cours.

Quelque convaincu que M. Fouquet paroisse de l'utilité de son travail, il ne s'est pas flatté de réunir tous les suffrages; mais, sans faire d'efforts pour ramener ceux qui ne pensent pas favorablement de la nouvelle doctrine du pouls, il se contente de répondre à ceux qui lui objectent l'autorité des Médecins qui ne l'ont pas encore adoptée, qu'il ne connoît point d'autorité qui doive prévaloir contre les faits; & il leur oppose une liste de Médecins, ou qui ont travaillé à perfectionner la doctrine du pouls, ou qui en ont recommandé l'étude; liste dans laquelle on trouve les Ecrivains qui ont le plus illustré la médecine. Il convient d'ailleurs que » ces sortes d'études sont faites » principalement pour les jeunes gens, chez » qui le poison des préjugés n'a pas encore » acquis la force malheureuse de l'habitude, » & qui d'ailleurs ont dans les sens l'activité » nécessaire pour saisir la moindre lueur des » objets, & se porter avec courage à leur » poursuite. Il seroit cruel, ajoute-t-il, » d'exiger des vieux Praticiens qu'ils allassent se traîner, toute la journée, dans les » salles d'un Hôpital, vraie école d'une pa-

» reille instruction : il faut être juste & humain ; ils n'en ont ni le tems ni la force : » d'ailleurs l'expérience consommée de l'âge » leur est, sans doute, un supplément. » Mais en même-tems, s'il est libre, » comme nous venons de le déclarer, à » ces arbitres de la pratique d'adopter ou » de ne pas adopter les vérités nouvelles, » ce seroit, de leur part, un très-grand mal » que de détourner de cette étude les jeunes » gens naturellement assez portés en faveur » des décisions magistrales, ou que de se » prévaloir de leur réputation, pour *dé-* » *tracter* une vérité essentielle aux yeux du » Public, non moins facile à se prévenir. » *C'est folie*, disoit Montaigne, *que de rap-* » *porter le vrai ou le faux à notre suffisance*, » c'est-à-dire, suivant un de ses Commenta- » teurs (M. Coste) *d'établir notre capa-* » *cité pour la mesure du vrai & du faux.* » (Essai, liv. I.) Que s'il se trouve par » malheur qu'on ait ce reproche à faire à » quelque grand homme, celui-là s'abuse- » roit beaucoup, qui, de ce qu'il prendroit » la même liberté, penseroit s'élever à la » même considération. «

M. Fouquet connoît bien mal l'esprit humain, s'il croit que ces réflexions, si sages & si raisonnables, puissent faire quelque impression sur certains hommes élevés dans

les préjugés, & accoutumés à donner pour limites à la science les bornes étroites de leurs lumieres & de leur esprit ; qu'il ouvre les Fastes de la médecine, & il verra qu'on n'a jamais proposé de nouveauté véritablement utile, qui n'ait essuyé les plus fortes contradictions. On pourroit même, en quelque sorte, juger des avantages qu'on doit se promettre d'une découverte, par les efforts qu'on fait pour l'étouffer. C'est ainsi que la circulation du sang, l'usage du mercure, des remedes antimoniaux, du quinquina, &, de nos jours, l'inoculation, ont été combattus. Mais qu'il se console : si les clameurs de ces ennemis de l'humanité ont été capables d'arrêter pour quelque tems les progrès de l'art, toutes les découvertes, véritablement utiles, ont toujours triomphé de leurs efforts impuissans.

Dans le premier chapitre de son Essai, M. Fouquet a cru devoir traiter de la maniere de tâter le pouls ; il s'est contenté de commenter ce que M. de Bordeu a dit dans le dernier chapitre de ses Recherches. Il recommande en général de tâter le pouls à plusieurs reprises, de le tâter à l'un & l'autre bras, de le tâter long-tems, d'appliquer l'extrêmité des quatre doigts sur le poignet du malade, de maniere que l'index soit appliqué à la racine de l'apophyse styloïde

du *radius*, & que les pointes des autres doigts suivent, en laissant le moins d'intervalle possible; il est nécessaire par conséquent qu'on tâte de la main gauche le pouls droit du malade, & réciproquement le pouls gauche, de la main droite. Il n'est pas moins essentiel que le malade soit dans une position convenable, c'est-à-dire qu'il faut qu'il soit assis ou couché sur le dos, la tête un peu élevée; que son bras soit plutôt étendu que plié, appuyé dans toute sa longueur, & dans une situation moyenne entre la pronation & la supination.

Ces idées préliminaires étant données, il passe, dans le second chapitre, à la notion qu'on peut se faire des causes qui donnent au pouls ses différens caracteres. Il croit pouvoir adopter l'opinion de quelques Philosophes, qui ont considéré chaque organe de l'animal *comme un être distinct, qui a sa vie, son sentiment, ses désirs, son goût particulier, son département, ainsi que l'observation le démontre, en quelque sorte, de la matrice & de l'estomac.* Il en résulte, selon lui, 1° que chaque action individuelle de ces organes doit modifier, d'une maniere particuliere, la circulation, & par conséquent que le pouls, indépendamment des modes généraux ou battemens ordinaires, qu'on croit se rapporter principalement à l'action du cœur, doit éprouver des modi-

fications relatives à ces actions ou fonctions organiques, indiquées, caractérisées même par ces modes particuliers. 2° Que la plus ou moins grande sensibilité ou activité de chaque organe, tant à raison de sa faculté propre & inhérente que de sa structure, dévra encore influer dans les impressions de cet organe sur le pouls. Il cite, à ce sujet, un passage d'Actuarius, qui assure que *les parties du corps, douées d'une plus grande sensibilité, changent & modifient le pouls, en conséquence du sentiment de la douleur qu'elles éprouvent, & que celles qui sont moins sensibles le modifient, relativement à l'affection seule dont elles sont atteintes.* Cette vérité avoit été entrevue long-tems auparavant par Galien. Nous omettrons quelques autres conséquences qu'il tire de ce principe, mais qui sont moins essentiellement nécessaires à l'intelligence de la doctrine de notre Auteur.

Il définit donc, dans le chapitre III, le pouls organique, qu'il appelle aussi Pouls des Organes, *celui qui se rapporte à une affection quelconque d'un organe, ou plutôt celui qui désigne & manifeste aux sens cette affection, soit qu'elle aille jusqu'à l'incommodité ou à la maladie particuliere de l'organe, soit qu'elle consiste uniquement en une disposition prochaine à la maladie, ou même qu'elle se borne à une simple augmen-*

sation de ressort, de vie ou d'action dans cet organe, indépendamment de toute idée, de tout sentiment de lésion ou de maladie. Lorsque ce pouls est un effet d'une affection maladive actuelle, ou d'une disposition prochaine à la maladie, il le nomme *pouls symptomatique, non critique* ou *acritique*; c'est le *pouls d'irritation* de M. de Bordeu: il l'appelle, au contraire, *pouls critique*, lorsqu'il résulte d'une augmentation considérable de forces organiques qui, en conséquence de la maladie, conspirent dans un ou plusieurs visceres, pour en opérer la délivrance, & terminer en même tems la maladie. Enfin, si l'affection qui le produit ne fait qu'intéresser légerement & momentanément le ton ou la faculté de l'organe ou son action, sans nul vice d'ailleurs ou nulle impression morbifique, il lui conserve la premiere & simple dénomination d'*organique*.

Tous ces pouls, en ce qu'ils ont d'essentiel en eux-mêmes, comme effets représentatifs des affections des différens organes, sont caractérisés, selon M. Fouquet, par autant d'impressions variées que la surface de cette portion de l'artére, sur laquelle on appuie le bout des doigts, en tâtant le pouls, fait, tantôt sur l'un, tantôt sur l'autre de ces doigts. Ces impressions consistent principalement, comme s'exprime notre Au-

teur, *soit en* éminences *ou* petites ondes *plus ou moins légeres, plus ou moins figurées dans quelque endroit de cet espace pulsant, ou en un soulevement plus ou moins marqué, plus ou moins circonscrit de cet espace, soit en quelqu'autre modification de cette partie de l'artere, telles, par exemple, que des especes d'*applatissement, *de resserrement ou diminution de diametre, des sortes d'*intersection, *de* brisement *ou apparences de brisement de la colonne du sang dans quelque portion de ce trajet de l'artere.*

Ces caracteres sont véritablement propres, radicaux & essentiels dans la doctrine de notre Auteur; il assure même qu'ils sont immuables dans leur essence, conservant leur forme spécifique dans les trois états d'organique, de non critique & de critique. Ils sont, en quelque sorte, un signe abstrait qui n'exclut pas les autres modifications connues, telles que *la dureté, la mollesse, la force, la foiblesse, la petitesse, la vîtesse, la lenteur, la concentration, l'élévation,* &c. qui ne sont, à l'égard du caractere organique, que de simples accidens ou accessoires, dont on pourroit absolument se débarrasser dans la perception du caractere essentiel, & qui doivent composer un second ordre de signes. Mais ce qui les distingue essentiellement, c'est de pouvoir être

peints aux yeux comme au tact, sous une figure fixe & déterminée pour chaque individu ; au lieu que les modifications accessoires ne sauroient être représentées aux sens que par une espece de commémoraison, quoique d'ailleurs également appréhensibles par le tact. C'est sur ce fondement qu'il a fait graver une planche qui contient les caracteres des différens pouls organiques qu'il a observés.

Nous ne suivrons pas M. Fouquet dans les réflexions qu'il a cru devoir faire sur les différentes modifications accidentelles du pouls, & qui font la matiere des quatre chapitres qui suivent ceux que nous venons d'analyser : nous renverrons nos lecteurs à l'ouvrage même ; ils y trouveront plusieurs idées neuves, & bien propres à jetter du jour sur la doctrine générale du pouls, & à confirmer les recherches de M. de Bordeu. Nous allons passer aux caracteres organiques qui font l'objet essentiel du travail de M. Fouquet ; nous nous contenterons de les rapporter en entier : quant aux explications, nous renverrons encore nos lecteurs à l'ouvrage même, les bornes que nous sommes forcés de donner à nos Extraits ne nous permettant pas d'entrer dans de plus grands détails.

Le caractere essentiel du pouls capital consiste en » *une élévation ou soulevement*

» *particulier de la partie antérieure ou digi-*
» *tale de l'artere.* On remarque donc, pour
» l'ordinaire, que la partie postérieure de
» l'artere semble fixée, sur le niveau de son
» plan, sous les deux doigts annulaire & au-
» riculaire, tandis que la partie antérieure
» ou l'extrêmité qui regarde la main, s'é-
» leve considérablement au-dessus de ce ni-
» veau, souvent avec une liberté, une plé-
» nitude & une force très-marquées. Quel-
» quefois cette élévation ou soulevement de
» l'artere se prend de plus loin, par exem-
» ple, dès le doigt annulaire, d'où par gra-
» dation, il augmente jusqu'à l'index, &
» par-delà, en frappant, dans cette propor-
» tion, la rangée des doigts; de sorte que
» l'artere, dans son élévation, forme un
» angle aigu, avec la ligne horizontale de
» son plan naturel, depuis l'endroit où com-
» mence cette élévation, jusque vers l'apo-
» physe du *radius*. C'est par cet angle, plus
» ou moins grand, plus ou moins ouvert,
» en proportion de la force ou de l'élévation
» du pouls, que le caractere du capital est
» principalement spécifié. «

Le pouls *guttural*, ou des affections de la gorge, est caractérisé par » une éminence
» ou renflement considérable, en forme
» d'onde, de la partie un peu postérieure
» de l'artere ou de l'espace pulsant; & par
» la dureté, le mouvement libre, &, en

» quelque façon, détaché de l'autre partie,
» ou de l'extrêmité digitale de l'artere, qui
» retient sa forme cylindrique, assez dé-
» pouillée, en s'élévant avec force; le tout
» à-peu-près comme dans le pouls capital.
» Il en differe cependant, en ce que ce sou-
» levement de la portion digitale y est déci-
» dément moindre; que le renflement est,
» au contraire, plus constant; qu'il s'avance
» beaucoup plus sur l'extrêmité digitale de
» l'artere, qui semble en être couverte en
» partie quelquefois; de sorte qu'on la sent,
» conservant sa forme ronde ou cylindrique
» sous ce renflement, comme si elle étoit
» engaînée dans une artere vuide, dont les
» parois seroient très-minces & renflées dans
» le milieu; ce qui fait paroître ce pouls un
» peu redoublé & un peu ondoyant; au lieu
» que, dans le capital, ce renflement, lors-
» qu'il s'y trouve, est de beaucoup moin-
» dre, plus vague, plus reculé vers l'extrê-
» mité brachiale, & la forme cylindrique
» presqu'effacée dans cet endroit. «

Le caractere du pouls pectoral est très-aisé à reconnoître, dit M. Fouquet; il est principalement marqué par » un souleve-
» ment ou élévation du milieu de l'artere ou
» de l'espace pulsant, qui paroît sous les
» doigts comme une petite montagne unie,
» bien figurée, & un peu mollette, l'une &
» l'autre extrêmité de l'artere se mouvant

» au niveau de leur plan, & sous la forme » ordinaire ou naturelle; ensorte que le pro- » fil supérieur de l'artere décrive une espece » d'arc. «

Notre Auteur a fait une classe de pouls, qu'il appelle *épigastriques*, qui comprend les pouls de l'estomac, du foie, de la rate & de l'intestin colon. Le caractere générique de tous ces pouls approche plus ou moins de celui du pouls stomacal, lequel consiste en » une petite éminence qui s'éleve » entre l'index & le *medius*; cette éminence » paroît même quelquefois entrer ou monter » assez avant dans l'intervalle des extrêmités » de ces deux doigts, à-peu-près comme une » petite pyramide, dont la pointe seroit » mousse, ou un peu arrondie. « Il y a cela de remarquable, ajoute M. Fouquet, dans le pouls qui précede le vomissement, *que la petite éminence pyramidale paroît comme s'arrondir avec une espece de tremblement de l'artere, mêlé de convulsion*, ce qui devient plus sensible, à mesure que le vomissement approche. Il dit avoir observé, dans plusieurs occasions, une espece d'*ascensus* & de *descensus* (ce sont ses termes) du pouls stomacal. Dans le premier cas, *l'éminence pyramidale frappe beaucoup plus vers le côté du* medius, *& presque point sur le côté de l'index; elle paroît même vouloir s'étendre & s'élargir comme pour se trans-*

former en pectoral, en gagnant toujours vers le medius. Cette espece de pouls stomacal est quelquefois accompagnée de beaucoup d'inégalité, quelquefois aussi d'intermittence & d'une forte contraction. Il indique l'affection de l'orifice supérieur de l'estomac : en effet, le malade rapporte la douleur vers cette région ; il éprouve, en même tems, beaucoup de gêne dans la respiration. Dans le second cas, c'est-à-dire dans celui du *descensus, la petite éminence paroît se rétrécir & s'affaisser, en se rangeant de plus en plus du côté de l'index, ne se faisant presque point sentir au côté du* medius. Ce pouls est un peu inégal, mais sans intermittence marquée. Les malades, dans lesquels on l'observe, se plaignent de douleurs dans la région épigastrique qui répond au-dessous de l'estomac, ou au milieu du grand arc du colon. Il se convertit aisément en intestinal ; & alors les malades éprouvent de fortes coliques.

Le pouls, qui indique les affections du foie, ne differe du stomacal, qu'en ce que » l'éminence n'est ni si marquée, ni si forte, » ni si élevée ; elle est plus légere, plus ré» trécie, plus seche : d'ailleurs l'artere est » incomparablement plus tendue, plus ré» trécie, plus concentrée que dans le sto» macal ; les pulsations sont moins vives, & » plus irrégulieres. «

Dans le pouls de la rate, l'éminence paroît monter ou s'allonger » un peu plus en-» tre le *medius* & l'index, comme si elle » étoit, ou plus haute, ou moins arrondie; » ce qui la distingue sur-tout des autres pouls » de la même classe, c'est qu'elle paroît » coupée verticalement du côté qui répond » à l'index, & que, vers la base où le pied de » cette coupe verticale, on sent comme une » échancrure; tandis que, du côté opposé, » elle conserve sa déclinaison jusque sous le » *medius*. «

Les pouls abdominaux se font remarquer par la » concentration, la dureté & un ré-» trécissement singulier de l'artere, principa-» lement dans la portion digitale, & par la » vivacité & l'inégalité des pulsations. « Outre ce caractere général, on sent, dans le pouls intestinal, comme » une espece de » petit globule qui se fait sentir depuis en-» viron le point de l'artere qui répond à » l'intervalle entre les bouts du *medius* & de » l'index (en se rapprochant toutefois de » ce dernier) & paroît se porter ou glisser » avec rapidité, à travers l'artere, sous tout » l'index, jusque par-delà l'apophyse du » rayon, en s'allongeant de plus en plus, » dans ce trajet, en forme de petit dard ou » d'aiguille. « Dans les ascites confirmées, ce pouls intestinal prend des modifications particulieres: » l'artere est plus dure, plus

» tendue & plus resserrée que dans l'intesti-
» nal vrai ; elle ressemble à-peu-près à un
» fil d'archal un peu gros ; l'extrêmité digi-
» tale en est cependant toujours plus rétrécie
» que la brachiale ; on y sent de l'inégalité,
» & , pour l'ordinaire , un léger frémisse-
» ment tout à fait au bout ; quelquefois de
» la fréquence & de la vibratilité, sans néan-
» moins une irritation bien marquée. Lorsque
» l'épanchement gêne la respiration, ce pouls
» se complique du pectoral. «

M. Fouquet n'a point remarqué, dans les pouls des organes des urines & de la sueur, de caractere assez décidé pour pouvoir les représenter par des figures : en général, ils different peu des pouls qui indiquent des évacuations critiques par ces organes.

» Le pouls général des hémorragies est
» principalement remarquable, dit notre Au-
» teur, par l'impression d'une sorte de petits
» corps ronds très-flexibles, dont le mouve-
» ment est très-rapide, qui se font sentir à
» l'extrêmité digitale de l'artere, comme à
» la file l'un de l'autre : parvenus à environ
» la base de l'apophyse du *radius*, ils sem-
» blent se briser, en heurtant contre cette
» apophyse, ou se diviser & se répandre çà
» & là en éclats plus ou moins nombreux,
» plus ou moins marqués, d'où résulte, dans
» cet endroit, une espece de fourmillement

» plus ou moins ſenſible à chaque diaſtole. «

A ces caracteres généraux ſe joignent, dans le pouls nazal ſimple, » un renflement » ou élargiſſement de la partie brachiale de » l'artere, & une eſpece d'applatiſſement à » ſon extrêmité digitale, qui, ſous tout l'in- » dex, l'a fait paroître comme un petit ru- » ban applati : à l'endroit même de cet ap- » platiſſement, on ſent les petits corps ronds, » qui paroiſſent comme allongés, en filant à » la queue l'un de l'autre, & très-peu mar- » qués dans leur forme. Ce pouls a encore » cela de particulier, que ces petits corps » ronds ſemblent heurter, vers l'apophyſe » du rayon, contre un obſtacle qui les briſe, » & en réfléchit les éclats en arriere ſur la » ſérie même de ces petits corps ; ce qui fait » paroître quelquefois l'artere comme feſton- » née ou déchirée en petits lambeaux tout- » à-fait au bout : quoique le plus ordinaire- » ment cela ſe réduiſe à un fourmillement » grenu, très-marqué un peu au-delà du » doigt indice, lequel fourmillement ſemble » diſtendre ou amincir, en cet endroit, les » parois de l'artere, quelquefois on diroit » qu'il n'y a, dans la portion applatie ou digi- » tale de l'artere, qu'un ou deux de ces pe- » tits corps ronds, aſſez bien formés, qui » paſſent preſtement ſous les doigts. «

Le pouls ſimple utérin, ou celui qui in-

dique les hémorragies de la matrice, est assez semblable au pouls nazal; il en differe seulement par les modifications suivantes: » il » est, en général, beaucoup moins élevé & » moins fort; quelquefois même on le trouve » si concentré, qu'il est besoin d'une pres- » sion particuliere des doigts, principale- » ment de l'index, pour sentir les petits corps » ou le petit fourmillement grenu de l'extrê- » mité de l'artere: souvent ce pouls est lent; » l'extrêmité digitale de l'artere n'y est pas » sensiblement applatie comme dans le na- » zal; elle paroît, au contraire, conserver » sa forme cylindrique; mais aussi est-elle » rétrécie, & un peu profonde, & ses pul- » sations un peu inégales, comme dans un » léger intestinal. De plus, les petits corps » ronds ne sont, pour l'ordinaire dans ce » pouls, ni si secs, ni si formés que dans » le nazal. « On remarque quelques autres variétés dans ce pouls, pour lesquelles il faut avoir recours à l'ouvrage même: celui qui précede ou accompagne les fleurs blanches, ne differe du précédent que » par un » peu plus de mollesse & de lenteur, un » léger rebondissement, une certaine ron- » deur dans les pulsations, & un peu moins » d'expression dans la forme des petits corps » ronds, ou du fourmillement. « Le pouls des lochies présente encore quelques légeres

différences : » les petits corps ronds & leurs » fragmens y paroissent plus petits & moins » formés ; cependant les pulsations sont quelquefois assez vives, assez seches, quoiqu'élevées, jusqu'à ressembler un peu à » celles des pouls compliqués, décrits dans » les *recherches :* quelquefois encore on y » sent beaucoup d'inégalité entre-mêlée d'in- » termittence. « Enfin, celui de la grossesse approche plus que les deux derniers de l'utérin-vrai ; il en est cependant distingué » par un léger resserrement, une vivacité & » une petite fréquence dans les pulsations, » sur-tout vers le premier terme de la grossesse ; les pulsations sont plus fortes & un » peu plus élevées, vers le dernier tems. «

Le pouls propre au flux hémorrhoïdal, a pour caractere spécifique *le petit fourmillement grenu à l'extrêmité digitale de l'artere*, ou *l'apparition des petits corps ronds à cette extrêmité*, comme dans les autres pouls d'hémorragie ; mais ce qui le distingue des précédens, c'est que » ces corps ronds paroissent beaucoup plus petits, &, en même » tems, très-secs ; que le fourmillement semble plus resserré, ou s'exercer dans un » plus petit espace, & les fragmens des petits corps ronds sont très-marqués ; en » sorte que c'est plutôt un léger frémissement, qu'un fourmillement grenu qui » se

» se fait sentir sous l'index, & par-delà.

Le pouls des dyssenteries se confond aisément avec l'hémorrhoïdal : toute la différence consiste en ce que celui des dyssenteries est » moins élevé ou plus déprimé, » moins plein, plus fréquent & plus inégal, » quelquefois même intermittent ; qu'on y » sent, par intervalles, l'aiguille ou dard de » l'intestinal vrai ; que les petits corps ronds » & leurs fragmens sont peu sensibles, & que » bien souvent ces fragmens paroissent assez » nombreux & assez fins, pour donner au » bout digital de l'artere, à côté de l'index, » & au-delà, la figure d'une espece de petite » brosse de peintre, ou de petite aigrette, » comme s'il s'éparpilloit, en divergeant. «

Tels sont les caracteres des pouls organiques simples : nous les avons extraits fidélement de l'ouvrage de M. Fouquet, en empruntant même ses expressions, afin de mettre ceux de nos lecteurs qui ne seroient pas à portée de se procurer son livre, en état de vérifier ses observations. Celles qu'il apporte en faveur de sa doctrine sont nombreuses, & nous ont paru concluantes ; elles sont accompagnées de réflexions qui tendent à éclaircir de plus en plus cette matiere importante. Ces observations, qui occupent près d'un tiers du volume, sont suivies de quelques regles de pratique que l'Au-

teur a cru pouvoir déduire des signes tirés du pouls & de la doctrine de Solano, tant sur l'emploi des saignées, que sur celui des purgatifs; matiere importante & traitée d'une maniere qui nous a paru mériter toute l'attention des Praticiens qui ont quelque zele pour les progrès de leur art. Nous ne saurions trop les exhorter à s'exercer dans un genre d'observations qui promet de si grands avantages. Au reste, il paroît par les observations qui ont été communiquées à l'Auteur, & qu'il a insérées à la fin de son ouvrage, qu'on s'occupe avec succès de cet objet dans l'école de Montpellier. Il seroit à souhaiter que les Observateurs qui voudront s'adonner à ce genre de recherches ne s'en tinssent pas seulement aux faits qui tendent à confirmer de plus en plus cette doctrine, & qu'ils voulussent tenir quelque compte de ceux qui peuvent former des exceptions aux regles générales qu'on est en droit d'en déduire : c'est le moyen de rendre leurs travaux aussi utiles qu'ils peuvent l'être, & de mériter la reconnoissance des vrais Médecins, de ceux qui ne cherchent que le bien de l'humanité.



EXTRAIT

De la Séance publique de l'Académie des Sciences, Arts & Belles-Lettres de Dijon, tenue le 16 Août 1767.

M. Marel, Docteur en Médecine, Secrétaire perpétuel, a ouvert la séance par la proclamation du prix de médecine que l'Académie avoit proposé.

MESSIEURS, a-t-il dit, les sciences physiques ont langui tant que les hommes, livrés aux écarts de leur imagination, se sont plus attachés à deviner la nature, qu'à l'étudier. Si les systêmes qu'enfantoient alors les Philosophes, portoient quelquefois l'empreinte du génie, leur existence n'étoit le plus souvent qu'éphémere, & l'expérience les renversoit presqu'aussi-tôt qu'ils étoient formés : delà cette multitude de systêmes qui se sont succédés les uns aux autres ; delà le discrédit où ils sont tombés, & l'espece d'enthousiasme avec lequel on a préconisé les avantages de l'observation & de l'expérience.

Mais la crainte de s'égarer, en prenant son imagination pour guide, & la confiance que l'observation mérite, ont inspiré trop de défiance pour les systêmes : il en est qu'il seroit dangereux de proscrire. Ce n'est pas

assez de voir & d'observer ; il faut réfléchir sur ce que nos sens nous ont fait appercevoir ; il faut interpréter le langage que la nature parle à nos yeux, ainsi qu'à nos oreilles.

Il s'élance, il est vrai, de chaque observation des rayons de lumiere capables de répandre un grand jour sur les objets de nos recherches ; mais, pour produire un effet avantageux, ces rayons épars doivent être réunis en un seul foyer. Rapprocher les observations les unes des autres, les comparer & en déduire des conséquences qui forment un corps de doctrine, un systême d'après lequel on puisse se conduire, voilà ce que doit faire tout homme qui aime la vérité ; & c'est principalement en médecine que la nécessité de donner ainsi de la vie aux observations, qu'il me soit permis de me servir de cette expression, que cette nécessité, dis-je, est la plus pressante.

Le raisonnement, sans l'observation, feroit des *théoriciens* dangereux ; l'observation, sans le raisonnement, produiroit des empyriques non moins redoutables. L'observateur attentif saisiroit en vain les traits qui caractérisent les maladies ; il en feroit en vain des tableaux de la plus grande vérité, il chargeroit inutilement ses Recueils d'une infinité d'expériences, où le hazard auroit fait connoître l'effet des remedes. La mul-

titude, la diverſité des circonſtances, en multipliant les phénomenes des maladies, &, conſéquemment leurs eſpeces, en variant les effets des mêmes remedes, borneroient l'utilité de ſes tableaux & de ſes recueils ; & la réflexion peut ſeule prévenir les erreurs auxquelles l'empyriſme le livreroit infailliblement.

C'eſt par elle que le Médecin parvient à démêler ce que les maladies ont de commun entr'elles, à ſaiſir les nuances qui les différencient ; c'eſt elle qui le conduit à la connoiſſance des cauſes des maladies par l'examen de leurs ſymptômes ; c'eſt elle encore qui, lui rendant raiſon de la maniere d'agir des remedes, le guide dans leur uſage ; c'eſt elle enfin qui, l'éclairant ſur le parti qu'il doit prendre, lui trace la route qu'il doit ſuivre.

La véritable médecine, celle d'Hippocrate, de Fernel, de Baillou, de Duret, de Sydenham, de Boerhaave & de Baglivi, celle que pratiquent encore avec ſuccès les Senac, les Van Swieten, les Huxham & tant d'autres Praticiens célebres, a toujours été fondée ſur des conſéquences déduites de l'obſervation ; & ſi la ſcience la plus difficile, comme elle eſt la plus importante, ſi la médecine eſt encore un peu éloignée de la perfection dont elle eſt ſuſceptible, c'eſt qu'il eſt encore des occaſions où les Médecins

font livrés à l'empyrifme ; c'eft que la réflexion ne les a pas encore affez heureufement fervis pour leur révéler tous les fecrets qu'il leur eft intéreffant de découvrir ; c'eft qu'il eft des maladies dont l'hiftoire n'eft encore éclairée que de la lumiere de l'obfervation.

De ce nombre étoient, il y a quelques années, les maladies occafionnées par le fpafme. Un prix propofé par cette Académie, au Savant qui détermineroit la maniere d'agir des anti-fpafmodiques, a répandu fur cet objet le jour le plus favorable, & cette compagnie, toujours attentive à répondre aux intentions de fon illuftre fondateur, en travaillant à la perfection de la médecine, s'applaudit encore aujourd'hui du choix qu'elle a fait des anti-feptiques pour le fujet du prix qu'elle va avoir la fatisfaction d'adjuger.

Il eft peu de maladies plus communes que celles où la putridité regne ; mais il en eft peu dont les efpeces foient plus multipliées ; mais il en eft peu, dont le traitement ait été jufqu'à préfent plus incertain.

Les fuccès les moins équivoques ont fouvent démontré que ces maladies n'étoient pas au-deffus des reffources de la médecine ; mais la diverfité des efpeces a fouvent rendu inutiles les remedes les plus éprouvés, parce que la plupart de ceux dont l'expérience

autorise l'usage, agissent d'une maniere qui échappe à la sagacité des Praticiens les plus éclairés, & qu'en employant les anti-septiques on n'étoit guidé que par l'observation, & conséquemment par un empyrisme dangereux, il étoit donc bien important de secouer cette espece de joug, & de rendre méthodique l'usage de cette classe de remedes; c'est pour y réussir que l'Académie avoit proposé pour le sujet du prix de cette année :

De déterminer ce qu'étoient les Anti-septiques considérés dans le sens le plus étendu . . . . . d'expliquer leur maniere d'agir ;

De distinguer leurs différentes especes ;

De marquer leur usage dans les maladies.

Lorsque l'Académie proposa ce problême, les expériences de MM. Pringle & Gaber étoient les seules qui eussent répandu quelques lumieres sur l'essence des anti-septiques. Un Auteur aussi éclairé que modeste, le Traducteur des *Essais de Shaw*, a depuis ce tems-là multiplié les sources où les Auteurs pouvoient puiser, en mettant au jour une grande quantité d'expériences ingénieuses; & M. Macbride, Chirurgien Anglois, a porté sur le même objet les lumieres les plus grandes; mais, si nous exceptons ce dernier, auquel nous devons une décou-

verte précieuse, celle de rendre aux subs-tances putrides leur consistance naturelle, aucun de ces Savans ne s'étoit permis des réflexions capables d'aider à former sur cet objet un corps de doctrine suffisant, un systême pratique : toutes leurs expériences, toutes leurs observations étoient à-peu-près semblables à des diamans encore couverts de leur écorce sablonneuse ; il falloit les mettre en œuvre ; & c'est ce que l'Académie attendoit de ceux qui tenteroient de résoudre le problême qu'elle avoit proposé.

Avec quelle joie ne doit-elle donc pas annoncer que des plumes savantes ont secondé ses efforts, & qu'il lui reste seulement le regret de n'avoir pas trois couronnes à décerner ?

En effet, parmi le grand nombre de Mémoires qu'elle a reçus, il en est trois dont les Auteurs ont su présenter les anti-septiques sous un point de vue si avantageux, que l'usage de ces remedes va désormais être soumis à une méthode facile & sûre ; aussi ces trois ouvrages ont-ils balancé les suffrages ; & si le plus grand nombre s'est réuni en faveur du Mémoire qui a pour devise : *Quantò magis homo putrido* ; si le prix a été adjugé à M. de Boissieu, Docteur aggrégé au College des Médecins de Lyon, qui en est l'Auteur, tandis que l'honneur de l'*accessit* se partage entre M. Bordenave, Maître

en chirurgie de Paris, Professeur royal, Conseiller-Commissaire pour les correspondances de l'Académie royale de chirurgie; & M. Godard, Docteur en médecine à Verriers, près Liege, qui remporta, il y a trois ans, le prix des anti-spasmodiques, dont les Dissertations ont pour épigraphe celui du premier, cette expression d'Horace:

Quid verum curo & rogo.

Et celui du second, cette assertion de Galien:

Videtur autem ex materiâ humidâ omnis putredo fieri; ex causâ verò efficiente, extraneo & præter naturam calore simul autem augeri ab immobilitate;

C'est que, dans l'impossibilité de couronner chacun de ces Auteurs, & dans la nécessité de faire un choix, il étoit juste de se décider en faveur de celui qui avoit le mieux rempli les vues de l'Académie.

Prévenir la putridité, en empêcher les progrès, rétablir les substances putrides dans leur état naturel, voilà les effets que doivent produire les remedes connus sous le nom d'*anti-septiques*, & les différens points de vue sous lesquels les Auteurs devoient les présenter dans leur Mémoire: or, quoique l'ouvrage de M. Godard soit réellement celui d'un homme de génie, quoiqu'il soit très-bien fait & très-utile, ce Médecin, en ne

confidérant pas les anti-feptiques comme capables de corriger la putridité, au point de rendre aux fubftances putrides leur confiftance naturelle, a cédé l'avantage de la difpute à fes concurrens. La découverte de cette propriété des anti-feptiques eft, il eft vrai, très-nouvelle : il eft évident que M. Godard n'avoit aucune connoiffance des Effais de Macbride, lorfqu'il a écrit le favant & bon Mémoire qu'il a envoyé au concours ; mais il en réfulte toujours que fon ouvrage a un degré d'utilité de moins que ceux de fes rivaux, qui ont tiré le plus grand parti de la découverte de Macbride : fi même M. Bordenave, qui en a fait un très-heureux ufage, eft feulement affocié à M. Godard pour l'honneur de l'*acceffit ;* s'il ne partage pas le prix avec M. de Boiffieu, c'eft qu'on auroit défiré qu'il eût traité la partie médicinale avec autant de fupériorité que la chirurgicale ; tels font les motifs qui ont décidé l'Académie à donner à M. de Boiffieu feul le prix qu'elle avoit propofé ; mais en regrétant fincérement de n'en avoir pas trois à adjuger.

Une notice de l'ouvrage de M. de Boiffieu va juftifier le parti que l'Académie a dû prendre ; & l'impreffion des trois Mémoires dont je viens de parler fera bientôt connoître au public & aux Auteurs qui n'ont pas eu le bonheur de répondre également aux

désirs de cette Compagnie, que l'équité seule a présidé au jugement qu'elle a porté. Si tous les Mémoires qu'elle a reçus n'ont pas disputé la palme avec autant d'avantage que ceux de MM. Bordenave & Godard, il en est plusieurs parmi eux qui renferment des détails précieux, & qui annoncent dans leurs Auteurs de grandes connoissances & des vues pratiques très-étendues; aussi, pour témoigner, autant qu'il lui est possible, sa satisfaction aux Auteurs de ces Mémoires, l'Académie a-t-elle décidé que l'on en feroit une mention honorable, que l'on diroit du Mémoire, à la tête duquel on lit cette premiere phrase du troisieme Essai de Macbride: *On n'avoit jamais pensé que la vertu des anti-septiques fût si étendue avant que le Docteur Pringle l'eût démontré*; qu'il est celui qui a le plus approché du mérite des Dissertations de MM. de Boissieu, Godard & Bordenave.

Qu'elle a encore trouvé de bonnes choses, bien vues & bien présentées, dans les Dissertations qui ont pour épigraphe, l'une cette sentence de Boerhaave: *Attentio mater est scientiæ*; l'autre cet aphorisme de Celse: *Naturâ repugnante, nihil medicina proficit.*

Il est à regretter que les Auteurs de ces ouvrages n'aient pas assez bien saisi l'esprit du problême, & n'aient pas connu les *Essais*

sur la Putréfaction, par le Traducteur de *Shaw*, & par Macbride.

NOTICE du Mémoire couronné.

Pour résoudre le problême proposé, il falloit nécessairement remonter à la cause prochaine de la putréfaction, prise dans le sens le plus étendu; il falloit se rendre raison de la maniere dont les remedes pourroient la corriger ou la prévenir; il falloit saisir les rapports sous lesquels les médicamens pouvoient produire ses effets; il falloit enfin désigner les circonstances dans lesquelles les uns ou les autres de ces remedes pouvoient être employés avec confiance.

M. de Boissieu, quoiqu'éclairé par les expériences des savans Pringle & Gaber, de l'ingénieux & modeste anonyme Traducteur de *Shaw*, de l'illustre Halles & du lumineux Macbride, ne voulut » marcher » dans la carriere qu'il se proposoit de par- » courir, que précédé du flambeau de l'ob- » servation & de l'expérience; « il sentit que l'amour de la vérité ne permet pas de s'en rapporter aveuglément aux assertions des Auteurs les plus respectables; & le premier pas qu'il fit fut d'examiner les phénomenes que présente une substance animale qui se putréfie.

On trouve à la tête de son Mémoire, dans une espece d'introduction, l'histoire

des expériences qu'il a faites à ce ſujet; mais il n'en déduit aucune conſéquence, & les réſerve pour les préſenter dans le corps de l'ouvrage qui eſt diviſé en autant de parties que le problême a de membres.

Dans la premiere, pour déterminer la nature des anti-ſeptiques, il fait d'abord obſerver que ces remedes ſont ceux qui peuvent prévenir la putréfaction ; &, rapprochant les réſultats des expériences qu'il a faites, & de celles des Auteurs qui ont travaillé ſur le même ſujet, il définit la putréfaction *un mouvement inteſtin* qui décompoſe les corps, en détruiſant leurs principes conſtitutifs, & en facilitant l'évaporation de quelques uns d'entr'eux; qui forme des principes fétides de la nature des alkalis volatils, & les diſſipe, & qui détruit le corps qui ſe pourrit, en le réduiſant à ſes élémens.

Il fait voir que l'air fixé étant une eſpece de lien qui réunit les parties conſtituantes des corps, & leur donne la ſolidité, le mouvement inteſtin de la putréfaction, commencé par l'effort de la matiere ignée, ſe ſoutient par le jeu de l'air fixé; que cet air, par ſa force expanſive, écarte les particules de matiere auxquelles il étoit uni, les abandonne & s'échappe, après avoir détruit le tiſſu primordial des corps, d'où il réſulte une nouvelle combinaiſon des parties abſolu-

ment différentes, enfin une diſſipation abſolue de toutes les parties volatiles des mixtes; au point qu'il ne reſte, quand ce mouvement eſt ceſſé, qu'une ſubſtance terreſtre, dépouillée de toutes ſortes de parties huileuſes & ſalines.

Cette définition le conduit à reconnoître dans la fermentation quatre degrés :

La tendance à la putréfaction,
La putréfaction commençante,
La putréfaction avancée,
La putréfaction achevée.

Et voyant par les expériences de Macbride & par les ſiennes propres, qu'on pouvoit hâter la putréfaction, en favoriſant la diſſipation de l'air fixé;

Qu'on la retardoit, en s'oppoſant à cette diſſipation;

Enfin qu'on rétabliſſoit les ſubſtances putrides, en leur rendant cet air fixé.

Il en tire cette conſéquence, que les antiſeptiques ſont des remedes qui empêchent le développement ou l'évaporation de l'air fixé, ou qui le rendent aux parties qui l'ont perdu.

Mais comment produiſent-ils ces effets? C'eſt ce que M. de Boiſſieu démontre dans la ſeconde partie. Il examine d'abord leur action ſur des ſubſtances animales, privées de vie; enſuite ſur les animaux vivans. Il

nomme *anti-ſeptiques ſimples* ceux qu'il emploie ſur des ſubſtances animales mortes, & *médicamenteux*, ceux qui operent ſur des ſubſtances animales, jouiſſantes de vie.

Cet examen le conduit à reconnoître les anti-ſeptiques qu'il nomme *conſervateurs* ou *improprement dits*, parce qu'ils s'oppoſent à la diſſipation de l'air fixé, parce qu'ils rendent aux ſubſtances putrides l'air qu'elles ont perdu.

Entrant enſuite dans des détails très-lumineux ſur les différentes eſpeces de ces deux genres d'anti-ſeptiques, l'Auteur fait remarquer qu'en s'oppoſant à l'action de l'air extérieur, en raffermiſſant les parties conſtituantes des corps, on empêche, on retarde la diſſipation de l'air fixé. Il fait obſerver que toutes les ſubſtances putréfiées ſont très-avides d'air, & qu'elles abſorbent avec la plus grande facilité celui qui leur eſt préſenté dans l'état de gaz ; état dans lequel l'air n'a pas encore repris ſon élaſticité, & eſt combiné avec le phlogiſtique ; état où ſe trouve l'air, dans le moment où il ſe dégage de quelque ſubſtance par la fermentation ou la déflagration.

Auſſi voit-on que tous les anti-ſeptiques reſtaurateurs ou proprement dits, ſont ceux qui contiennent beaucoup d'air fixé, qui fer-

mentent avec les substances animales, ou s'enflamment aisément.

L'Auteur divise encore les anti-septiques médicamenteux en *externes* & en *internes*, relativement à la maniere dont on les emploie; &, dans un tableau très-ingénieux, qui forme la troisieme partie de sa Dissertation, il distribue ces remedes d'après le plan qu'il vient de tracer.

C'est dans le quatrieme que, pour en marquer l'usage dans les maladies, M. de Boissieu établit les différentes especes & les différens degrés de putridité dont nos humeurs & nos solides sont susceptibles.

D'abord il définit la putréfaction des corps vivans; &, non content d'en déterminer la cause prochaine, il remonte aux causes éloignées, fait voir comment elles produisent une putréfaction particuliere ou générale, & montre ensuite que cette pourriture affecte, ou les parties externes, ou les premieres voies, ou la masse humorale.

C'est dans trois articles séparés que M. de Boissieu donne tout ce qui concerne ces trois genres de putridité, & fait connoître les anti-septiques qu'on doit leur opposer.

C'est dans ces mêmes articles que, partant de la division qu'il a faite, dans la premiere

partie, des quatre degrés différens dont la putréfaction est susceptible, l'Auteur a eu l'art de placer des tableaux extrêmement fideles des états qui correspondent à ces degrés ; tableaux où, en rassemblant avec autant de précision que d'exactitude tous les signes qui caractérisent ces différens états, il ne laisse rien à désirer sur les attentions qu'exige le choix des anti-septiques, & du moment où il faut y avoir recours ; détails précieux & très-conformes aux vœux de son Programme. La compagnie y disoit en effet :

L'Académie espere qu'après avoir fait connoître les différens degrés & les différentes especes de putridité dont nos humeurs & nos solides sont susceptibles, qu'après avoir indiqué les anti-septiques que l'on peut leur opposer, les Auteurs s'attacheront à donner avec précision les signes auxquels on pourra reconnoître le moment où il faudra employer ces remedes.



LETTRE

Adressée à M. Roux, par M. Desbrest, Docteur en médecine de l'Université royale de Montpellier, ancien Médecin des Camps & Armées du Roi, Médecin à Cusset, près les eaux minérales de Vichy, en Bourbonnois.

Utilitaté hominum nihil debet esse antiquius.
Baglivi.

Monsieur,

Je vois avec un vrai plaisir que plusieurs Médecins s'attachent à la doctrine du pouls: votre Journal, dépôt précieux des progrès de l'art le plus utile aux hommes, commence à retentir des nouvelles découvertes que l'on fait en ce genre, & qui nous en font espérer encore de plus grandes. L'art de guérir acquerra, par l'application de cette doctrine, le degré de perfection dont il est susceptible, & par-là deviendra aussi utile qu'il a été funeste, lorsqu'il a été exercé par certaines gens. Ce n'est point un paradoxe que j'avance, c'est un fait constant, dont on peut sentir toute la vérité; &, pour vous en convaincre, jettez un coup d'œil

ſur le nombre infini de gens de tous états, de tout ſexe, de toute condition, de tous métiers, qui ſe mêlent de vendre des remedes, d'en donner gratuitement, ou d'en conſeiller l'uſage : hommes & femmes, Prêtres, Moines & Moineſſes, ſavans & ignorans, lettrés & non lettrés, depuis la condition la plus relevée juſqu'à celle de bourreau, qui eſt la derniere de toutes, vous verrez que par-tout on trouve des Marchands de remedes, ou de recettes infaillibles pour la guériſon de tous les maux.

Si, dans le nombre des perſonnes qui s'appliquent uniquement à l'étude & à la pratique de la médecine, il en eſt peu qui réuſſiſſent toujours, & qui ne commettent ſouvent des fautes dangereuſes ; s'il en eſt peu qui ne s'égarent & ne ſe trompent quelquefois dans les moyens qu'ils emploient pour guérir ; enfin, ſi on trouve ſi peu d'excellens Médecins parmi le grand nombre de ceux qui ſont revêtus de ce titre, que faut-il penſer des gens qui, ſans la moindre connoiſſance des fondemens de l'art le plus difficile & le plus dangereux, ne craignent pas non-ſeulement d'indiquer des remedes, dont ils ne connoiſſent, ni les propriétés, ni la façon d'agir, mais qui s'arrogent encore le droit de juger & de fronder ceux qui ne ſont preſcrits par les maîtres de

l'art, qu'après de longues méditations sur la nature du mal & les moyens d'y remédier ? Mais tel est le malheur attaché à la condition humaine ; nous tournons presque toujours contre nous-mêmes les armes qui ne nous ont été données que pour notre conservation.

Si nous ne pouvons pas nous flatter de voir cesser les abus dont nous nous plaignons, qu'il nous soit permis au moins d'espérer que la doctrine du pouls sera l'époque d'une révolution heureuse dans la médecine. Quoique je sois un des partisans de cette doctrine, je me garderai bien de dire que je distingue toutes les nuances qui caractérisent les différens pouls critiques dont M. de Bordeu parle dans ses Recherches ; mais ce que je puis dire, ce que j'ose même dire hardiment, c'est que, depuis que je connois cet ouvrage & les autres de ce genre, j'ai été plus réservé dans l'application des remedes, sur-tout de ceux qui produisent de grands effets, qui occasionnent des changemens très-sensibles dans les maladies, de ceux enfin qui décident souvent de la vie des hommes.

Les saignées & les purgations, qui s'opposent si puissamment aux efforts critiques de la nature, doivent particuliérement être comptées dans ce nombre : ce sont cepen-

dant des remedes qu'un grand nombre de ceux qui professent la médecine prescrivent à tout propos, & sans trop savoir pourquoi. Dans les fievres, s'il arrive que la chaleur soit considérable, la tête douloureuse, que l'artere batte avec force, on saigne & on resaigne jusqu'à ce qu'on ait obtenu la détente que l'on attend; pour placer des purgatifs qui se succedent souvent avec tant de rapidité, qu'à peine met-on quelquefois un jour ou deux d'intervalle entre chaque purgation: cependant le mal fait de nouveaux progrès, la fievre augmente, les forces s'épuisent, & si le malade ne succombe pas, on lui prépare au moins une longue convalescence; ou bien on le précipite dans une maladie chronique qui le tourmente jusqu'à ce qu'une mort prématurée mette fin à ses souffrances; tels sont, Monsieur, les succès de ces Médecins qui répandent le sang à gros bouillons, ou qui aiment tant à faire *couler la bile;* aussi n'ont-ils que de grandes maladies à traiter, parce que d'un petit mal ils en font un grand, sans le vouloir. *Si in methodo error fiat, multorum symptomatum author erit medicus, non morbus.* Baglivi. *Une fievre simple, que la nature seule, & sans le secours de l'art, eût guérie, se transforme entre leurs mains en une fievre vraiment maligne*: on commence par affoiblir le malade par d'abondantes saignées;

on finit de l'épuiser par de fréquentes purgations ; tout devient tendu & rénitent ; les solides se crispent ; les fluides s'appauvrissent ; la langue devient noire, gercée ; les muscles sont en contraction ; la tête s'embarrasse ; on observe des mouvemens convulsifs dans le genre nerveux ; tout annonce le danger imminent du malade. Il arrive pourtant quelquefois que la nature, après avoir long-tems lutté contre la maladie & les remedes, remporte enfin la victoire. Qu'arrive-t-il delà ? On prône par-tout cette cure, le Médecin croit bonnement lui-même que le malade ne doit la vie qu'à la juste application de ses remedes ; cependant la même maladie, traitée par un autre Médecin, par un Médecin observateur, n'auroit été qu'une maladie légere, une maladie sans danger, une maladie dont on n'eût pas même parlé. C'est par cette raison que les grands Médecins n'ont presque jamais de grandes maladies à traiter, tandis qu'il est peu de petites maladies pour quelques autres.

Permettez-moi, Monsieur, de citer un exemple des abus de la saignée & des purgations (*a*) ; c'est Gui-Patin, qui jouissoit

(*a*) Voyez le trente-quatrieme chapitre de l'Auteur des Recherches ;.... ce que j'ai dit sur une fievre hémitritée dans le Journal de Médecine du mois d'Octobre 1761 ; mes Observations sur les

d'une grande réputation, & qui devoit être un Médecin malheureux, qui va me le fournir. » Notre M. Courtois (*a*), dit-il dans » une de ses Lettres du 7 Mai 1761, est » encore bien malade, quoiqu'il ait été saigné douze fois : je ne vois pas encore sa » guérison assurée.... M. Courtois, ce Dimanche 8 Mai, a une grande sueur critique, de laquelle il n'a été soulagé que » très-peu : je commence à le purger, *in » spem levationis & melioris ævi ; sola catharsis potest tantùm morbum percurare ; » utinam citò convalescat !* Notre M. Courtois, le 17 Mai, est encore malade & le » sera : *Degenerat enim morbus acutus in » diuturnum ; reliquiæ magnæ nos exercent :* » il a été saigné seize fois & purgé huit ; *& tamen aliquid superest....* M. Courtois, le » 24 Mai, est autrement mieux d'aujour-

maladies épidémiques de Cusset, dans les Journaux des mois d'Août & de Septembre 1765 ; & ce qui vaut encore mieux, voyez les malades, examinez leur état avant & après l'application des remedes ; ne décidez pas qu'un purgatif convenoit, parce qu'il a procuré une abondante évacuation de bile ; ne jugez pas de l'effet de la saignée par le calme momentané qu'elle procure, attendez la suite de la maladie, sa terminaison ; & vous verrez peut-être, *si vous avez de bons yeux*, que ces remedes font presque toujours plus de mal que de bien.

(*a*) Ce M. Courtois étoit un Médecin.

» d'hui, il commencera demain à se lever » & à mettre le pied hors du lit ; il l'a » échappé belle, moyennant dix-huit pur- » gations : *Gallum debet Esculapio*,.... En- » fin, M. Courtois le 3 Juin est guéri ; » je lui ai dit tout-à-fait adieu, & ne l'irai » plus voir qu'en passant. Il a été en tout » saigné vingt-deux fois & purgé environ » quarante fois, *ex medullâ, ex foliis orien- » talibus & interdùm ex syrupo diarrho- » don.* « De tels Médecins, Monsieur, je ne puis m'empêcher de le dire, sont nés pour le malheur des humains. Gui-Patin ne doutoit pas que son confrere Courtois ne dût la vie à ses remedes ; il ne lui dût sûrement que la longueur de sa maladie & tous les dangers qu'il courut. Mais tel étoit le malheur de ces temps : c'étoit le regne de la saignée ; elle seule avec la purgation pouvoit tout faire. On déclamoit contre l'émétique ; & Gui-Patin traitoit d'*empoisonneurs publics* ceux qui employoient le tartre émétique, qu'il nommoit *tartarum eneticum* (a). Il étoit déchaîné contre tous les remedes que la chymie nous fournit, parce qu'ils ne lui

(*a*) Qui pourroit disconvenir aujourd'hui que ce remede (proscrit jadis par Arrêt du Parlement) manié par une main habile, ne soit un des plus prompts, des plus sûrs & des plus utiles secours que nous puissions employer dans la plupart des maladies.

lui paroissoient pas propres à produire les effets qu'il désiroit. C'étoit dans le sang & dans la bile qu'on voyoit la cause de toutes les maladies : il falloit renouveller l'un, & expulser l'autre. *Multa homines in musæis excogitant, quæ rationi consona ac prorsùs certa existimant; sed quando ad usum descendunt, non solùm absurda, sed penè impossibilia deprehendunt : contrà, quum plurima (præcipuè si de curationibus & remediis loquamur) dum primò proponuntur, inutilia rationique omninò contraria judicantur, vel quia hypothesi nostræ adamussim non quadrant, vel quia probabilem illorum rationem reddere nescimus; si tamen ad praxim & experientiam revocentur, utilia & certa experimur.* BAGL. de Font. theor. & praxeos.

La doctrine du pouls a d'abord eu beaucoup d'ennemis; & vraisemblablement il lui en reste encore plusieurs, parce qu'elle renverse tous les systêmes qui n'ont pas l'expérience & l'observation pour fondemens : elle demande d'ailleurs une nouvelle étude & une application constante à un nouveau genre d'observations difficiles à saisir, & qui rebutent par la difficulté qu'elles présentent.

Je ne sais s'il est possible de reconnoître les différens pouls critiques aux signes par lesquels M. de Bordeu les distingue; je crois

pourtant qu'avec un peu d'attention, on peut parvenir au moins à connoître les pouls critiques simples : quant aux pouls composés, la chose est plus difficile ; & la difficulté augmente, lorsqu'ils sont compliqués : cependant, en supposant qu'on ne puisse parvenir à ce degré de connoissance qui caractérise les observations de l'Auteur des Recherches, il n'est pas moins vrai que cette étude doit être d'un grand secours dans la pratique de la médecine, parce qu'il ne faut ni de grands talens, ni beaucoup d'application, pour reconnoître, en général, les pouls critiques, de quelque genre qu'ils soient (abstraction faite des especes) & pour les distinguer du pouls d'irritation.

Tous les pouls critiques sont plus dilatés, plus souples, plus étendus ; ils ont plus de force & moins de fréquence que le pouls d'irritation. Lorsqu'on les rencontre, & on les observe dans certains tems de presque toutes les maladies, ils nous avertissent au moins que la nature travaille à une ou à plusieurs crises. Tant que nous ne serons pas assez instruits par l'expérience, nous ne saurons pas, il est vrai, par quels émonctoires doivent s'opérer ces crises que la nature prépare ; mais nous devons savoir qu'il est toujours dangereux de déranger ses opérations ; nous deviendrons donc les spectateurs oisifs de la maladie ; nous verrons

agir la nature ; nous jugerons de ſes reſſources, & nous apprendrons à guérir preſque ſans remedes.

On dira peut-être que les malades n'appellent des Médecins que pour avoir des remedes dont ils attendent la fin de leurs ſouffrances, & que bientôt, s'il falloit m'en croire, les Médecins deviendroient inutiles, & la médecine n'exiſteroit plus que dans les livres. En déſapprouvant la quantité des remedes, je n'en blâme pas l'uſage ; je dis ſeulement qu'il faut être plus circonſpect dans leur application ; que la préſence du Médecin eſt ſur-tout néceſſaire dans les premiers jours de la maladie (*a*), parce que c'eſt dans le commencement des grandes maladies que la nature, preſqu'incertaine, affaiſſée ſous le poids des matieres hétérogenes & infectes qui l'oppriment, ne ſait encore par quelles voies elle pourra ſe débarraſſer ; c'eſt dans ce tems qu'elle raſſemble toutes ſes forces & qu'elle fait les plus grands efforts ; c'eſt alors auſſi que le Médecin doit aider ou réprimer ces mouvemens, ſuivant qu'il les juge, ou trop foibles, ou trop impétueux ; mais regarder comme un mal tous les redoublemens qui

(a) *Principiis obſta, ſerò medicina paratur.....* Je comprends ici l'eſpace de tems que la maladie emploie à parcourir ſes deux premiers périodes, *principium & augmentum.*

arrivent dans les fievres, chercher à les réprimer ou même à les étouffer, soit en diminuant les forces de la nature par la saignée, soit en évacuant la bile & les matieres putrides que nous voyons toujours prêtes à infecter la masse totale des humeurs, c'est une erreur dangereuse, & qui peut avoir les suites les plus funestes. Ces évacuations, au lieu de chasser l'ennemi, augmentent l'irritation & le spasme des solides, qui sont suivis de l'*atonie* & enfin de la mort. Ayons un peu plus de confiance aux ressources de la nature; ne comptons pas tant sur l'efficacité de nos remedes; nous nous en trouverons bien, & nos malades encore mieux.

On m'a reproché plus d'une fois que je n'ordonnois rien; on m'a souvent demandé des remedes: il faut convenir qu'à cet égard les malades ne sont pas toujours raisonnables, & que, s'il est quelquefois permis de tromper, c'est sur-tout dans ces circonstances. Il y a tant de remedes indifférens; il y en a tant qui, dans aucun cas, ne peuvent nuire, qu'on peut hardiment les ordonner, pour satisfaire le malade. La classe des altérans nous en fournit un grand nombre de ce genre: une légere décoction de feuilles de chicorée & de bourroche en forme d'apozeme, une infusion de véronique, de tilleul, de capillaire, & une infinité de remedes de cette espece peuvent aussi-bien,

& peut-être mieux que l'eau ſimple, contribuer à la guériſon des maladies; ces remedes du moins ne peuvent pas leur nuire: tandis qu'on amuſe ces malades avec ces petits ſecours, on gagne un tems précieux que la nature met à profit, & dont toute la gloire revient au Médecin. Voilà, Monſieur, un des grands avantages que l'on peut retirer de la doctrine du pouls; & cet avantage n'eſt pas indifférent aux yeux du ſage.

Permettez-moi, Monſieur, que je vous faſſe faire ici une réflexion. Dans votre Journal du mois d'Octobre 1761, tom. XV, pag. 323, j'ai parlé du pouls rebondiſſant nazal; je crois même avoir ajouté à la deſcription qu'en fait M. de Bordeu, quelques caracteres particuliers qui contribuent encore à le diſtinguer des autres pouls rebondiſſans: au moins je l'ai ſenti & reconnu aux ſignes par leſquels je le déſigne; & j'ai ſouvent annoncé des ſaignemens de nez, qui ont répondu à ma prédiction. Je crois pourtant qu'il eſt poſſible qu'un autre Obſervateur ne trouve pas dans le pouls qui annonce le ſaignement de nez, les marques auxquelles je le reconnois; mais qu'il ſe forme une autre idée de ce pouls, & qu'il le reconnoiſſe aux ſignes qui lui ſervent à le déſigner lui-même.

Les hommes ont ſouvent une façon de

sentir différente les uns des autres (*a*) : cela peut dépendre de l'arrangement différent des fibres sensitives : ce qui est douloureux pour cette personne, ne fait presque point d'impression sur une autre : nous avons mille exemples de cette vérité ; mais qu'importe, au reste, que l'impression que fait sur mon doigt le pouls rebondissant nazal, soit différente de celle qu'il fait sur le doigt de M. de Bordeu, pourvu que nous connoissions l'un & l'autre ce pouls aux signes qui nous servent à le distinguer, & à l'idée que nous nous en formons : c'est vraisemblablement cette façon différente de sentir qui a fait regarder l'ouvrage de M. de Bordeu comme le fruit ou les rêves d'une imagination échauffée.

Quoique tous les Médecins ne puissent pas connoître les divers pouls critiques aux signes donnés par l'Auteur des Recherches, il ne s'ensuit pas pour cela qu'on doive négliger cette étude : chaque Observateur peut en son particulier se former une idée particuliere de chaque pouls, & le connoître à l'idée que ce pouls lui fournit, & à l'im-

(*a*) Comparez la description que M. Gardane, Médecin, fait du pouls des regles dans le Journal de Médecine du mois de Mai dernier, pag. 419 & suivantes, avec celle de l'Auteur des Recherches, & avec ce que je dirai bientôt de ce pouls, & vous sentirez la vérité de ce que j'avance.

pression qu'il fait sur son doigt. Le point essentiel est de distinguer les pouls les uns des autres ; & je pense qu'on peut y parvevenir, ainsi que Solano, Nihell, MM. de Bordeu, Michel, &c.

Le pouls simple des regles me paroît un des plus aisés à connoître, & je m'y trompe rarement : cependant ce pouls ne fait pas exactement sur moi la même impression qu'il fait sur M. de Bordeu : cet Auteur dit qu'il est *plus élevé, plus développé que dans l'état naturel*; & il me paroît *moins développé* que dans cet état : il a bien un petit *redoublement*, un petit *rebondissement* presqu'à chaque pulsation ; mais ces pulsations semblent finir *en pointe :* on diroit que ce pouls va se perdre & s'échapper au doigt qui le touche. Pour le sentir de la façon dont je l'exprime, il faut appuyer légérement le doigt sur l'artere : si on presse davantage, alors il acquiert plus de force ; les vibrations sont plus vives, & ses efforts sont en raison des obstacles qu'on lui présente. Il est vrai qu'il n'a pas absolument ce caractere de petitesse chez toutes les femmes : il en est quelques-unes où il paroît plus élevé ; cependant la pulsation qui me semble finir en pointe, paroît être sa marque distinctive ; c'est sur-tout à ce signe que je le reconnois. Je me figure cette pulsation comme *étant produite par un*

petit cône ou une petite pyramide de sang, qui s'éleve de la paroi inférieure de l'artere, & dont la pointe ou l'extrêmité (du cône) *vient frapper la paroi supérieure de l'artere sur laquelle mon doigt appuie : ce cône de sang n'a pour s'élancer du fond de l'artere jusqu'à la paroi supérieure précisément que le degré de force nécessaire pour atteindre cette même paroi ; il semble ensuite s'affaisser & se perdre.* Je dois ajouter que c'est particuliérement dans le tems que les regles coulent, qu'on sent ce pouls tel que je viens de le décrire. Mais, lorsque les menstrues sont sur le point de paroître, ou qu'elles ont fini de couler, c'est-à-dire quelques jours après ou avant l'écoulement, ce pouls est différent ; il a bien toujours un caractere d'*irrégularité*, de *redoublement* & de *rebondissement* ; mais il est plus vif, plus élevé, plus développé, plus fort ; les pulsations paroissent *arrondies*, au lieu que les autres finissent *en pointe*. Je dis enfin que ce pouls, quelques jours avant & après l'écoulement des regles, ressemble beaucoup au pouls de la grossesse, dont je parlerai bientôt, & que, plus on approche de l'instant où elles vont couler, ou de celui où elles doivent finir, plus il diminue de force, & s'approche de l'état de celui dont j'ai parlé, lorsque les regles coulent. Entre plus de cent observa-

tions que je pourrois citer, & où j'ai annoncé l'écoulement des regles, je me contenterai d'en rapporter deux ou trois.

Madame D... (elle demeure à Riom) qui étoit accouchée depuis quelques mois, & qui craignoit encore d'être enceinte, me pria de lui tâter le pouls, en m'avouant le sujet de son inquiétude. Son pouls étoit *inégal*, *légérement redoublé*, *un peu rebondissant* : la pulsation n'étoit pas tout-à-fait *pointue* ; mais elle approchoit beaucoup de cet état. Je l'assurai en conséquence que ses craintes étoient mal fondées, & que bientôt ses doutes se dissiperoient : *ses regles coulerent le jour suivant.*

Mademoiselle A. H..... (de Saint-Pourçain) que je n'avois jamais vue, étoit ici, il y a peu de tems, dans une assemblée où je me trouvai. Plusieurs des dames qui composoient l'assemblée me donnerent leurs pouls à tâter, comme c'est assez leur usage lorsqu'elles me rencontrent : je fis différens pronostics, dont je ne parle point ici. Après avoir touché le pouls de Mlle A. H....., je lui assurai qu'elle étoit à la veille d'une petite indisposition : elle m'assura qu'elle jouissoit d'une parfaite santé. Cette demoiselle me dit, deux ou trois jours après, lorsqu'elle me rencontra, que j'étois un mauvais prophete, qu'elle continuoit de jouir de la meilleure santé. Je lui tâtai de nouveau le

pouls ; il avoit les caracteres du pouls des regles encore plus marqués & plus sensibles que la premiere fois. Je soutins qu'elle m'en imposoit, qu'elle étoit, dans le moment même que je lui parlois, attaquée de la maladie dont je l'avois menacée. Deux de ses cousines, qui étoient présentes, m'avouerent alors avec elle qu'elle avoit effectivement ses regles, & qu'elles avoient paru le jour qui avoit suivi ma prédiction.

L'une des cousines dont je viens de parler me fit tâter son pouls, qui sembloit participer du pouls des regles & de celui de la grossesse ; il étoit plus élevé, plus fréquent, & moins égal que dans l'état naturel ; les pulsations étoient plus arrondies, moins redoublées qu'elles ne le sont dans le pouls des regles : ce pouls étoit indécis ; on voyoit bien qu'il s'étoit fait quelque changement dans la machine ; mais la marche de ce pouls étoit incertaine. Je dis à cette dame que je ne serois pas surpris si elle se trouvoit enceinte ; que je n'osois cependant pas l'assurer ; que par la suite je porterois un pronostic moins incertain. Ma prédiction lui parut d'autant plus hasardée, qu'elle m'avoua que, si elle étoit grosse, il n'y avoit pas plus de vingt-quatre heures, & qu'il lui paroissoit difficile, dans la supposition que cela fût, qu'on pût déjà le connoître au pouls. Dix ou douze jours après, cette

dame étant ſur le point de partir pour Saint-Pourçain, me donna ſon pouls à tâter, me priant de la tirer de l'eſpece d'incertitude où ma prédiction l'avoit plongée : ce pouls étoit *inégal*, *petit*, *fréquent*, *redoublé ;* les pulſations finiſſoient en *pointe ;* il avoit tous les caracteres du pouls des regles. Je répondis en conſéquence à cette dame qu'elle n'ignoroit pas que ſes doutes étoient levés, puiſqu'elle avoit, dans le moment préſent, des raiſons ſuffiſantes pour la tranquilliſer ſur le ſoupçon de groſſeſſe : elle convint qu'effectivement elle avoit ſes maladies, mais qu'elle me croyoit un peu ſorcier : quinze ou vingt perſonnes étoient préſentes, & ſon époux ne fut pas le moins étonné. Une jeune demoiſelle entre dans le même inſtant : après lui avoir tâté le pouls, comme j'avois déjà fait à toutes les dames de l'aſſemblée, je lui dis qu'elle couroit le même danger que la dame à qui je venois d'annoncer ſon état ; ce qui étoit vrai, comme elle en convint.

Le pouls de la groſſeſſe eſt une eſpece particuliere du pouls dont M. de Bordeu n'a pas aſſez parlé. Ce pouls a des caracteres particuliers qui le diſtinguent du pouls naturel des femmes, & qui pourroient le faire confondre avec celui qui annonce que les regles vont paroître, ou qu'elles ont ceſſé depuis peu de couler. Il eſt plus élevé,

plus fréquent, plus égal que le pouls propre de la matrice ; il a aussi plus d'élévation & de fréquence que dans l'état de santé ; les redoublemens sont moins sensibles que dans le pouls simple de la matrice ; & les battemens de l'artere, au lieu de se terminer en pointe, comme ce dernier, paroissent plus arrondis. Les divers dérangemens qui arrivent aux femmes grosses, peuvent occasionner différentes modifications dans ce pouls : cependant il conserve toujours un caractere qui lui est propre, & qui consiste dans *la fréquence, la légere reduplication, l'élévation, la tension, & sur-tout l'arrondissement de la pulsation.*

Il y a deux ou trois ans que j'étois à Riom en Auvergne ; j'allai voir la premiere dame dont j'ai parlé à l'occasion du pouls des regles : elle approchoit du tems de ses menstrues. Je lui tâtai le pouls, qui avoit tous les caracteres du pouls de grossesse : elle apprit son état avec chagrin, parce qu'elle comptoit beaucoup sur mes connoissances à cet égard. La jeune femme d'un Chirurgien de la même ville, qui étoit mariée depuis peu, & qui avoit eu ses regles à la derniere époque où elle les attendoit, étoit auprès de madame D.... Elle me fit tâter son pouls, qui étoit plus élevé, plus tendu, plus fréquent, & moins égal que le pouls de santé : il avoit d'ailleurs une légere

reduplication & *l'arrondissement* de la pulsation. Je lui annonçai que je la croyois enceinte. Son mari, à qui elle fit part de ma prédiction, protesta qu'il n'étoit pas possible de connoître la grossesse au pouls : je fus informé, dans le tems, que ma prédiction s'étoit trouvée exactement vraie pour ces deux femmes.

Une jeune dame de Cusset, qui avoit eu trois enfans, & qui attendoit ses regles, me donna son pouls à tâter. Je lui annonçai qu'elle étoit grosse, quoiqu'elle n'eût encore aucun des symptômes qui accompagnent le commencement de toutes ses grossesses. Les dégoûts & les maux de cœur suivirent de près ma prédiction : elle a passé le mi-terme.

J'annonçai à madame Chat..... qui étoit dans le premier mois d'une seconde grossesse, qu'elle étoit enceinte ; prédiction que je lui ai souvent réitérée par la suite, malgré sa persévérance à nier le fait : il ne lui est plus possible de dissimuler combien j'avois rencontré juste.

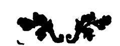
Madame de Rous..... avoit été réglée quelques jours après son mariage : peu de tems après l'écoulement des regles, elle me donna son pouls à tâter ; il avoit tous les caracteres du pouls de la grossesse : je l'assurai très-positivement qu'elle étoit en-

ceinte, qui s'est confirmé; car elle approche le mi-terme.

N'allez pas conclure, Monsieur, de ce que je viens de dire, que je ne me trompe jamais dans la prédiction des crises : il s'en faut de beaucoup que je sois parvenu à ce degré de connoissance particuliere à l'Auteur des *Recherches sur le pouls* : il faut tant d'expérience, d'application, de délicatesse dans le tact, que je ne dois pas espérer de faire jamais de grands progrès dans cette brillante carriere ouverte aux Praticiens pour le salut des malades. Je trouve quelquefois tant de confusion, d'indécision dans les différens pouls critiques qui se présentent dans ma pratique, que mes oracles ressemblent souvent à ceux que rendoit, à Delphes, la Pythonisse sur son trépied. Indépendamment de tout cela, la doctrine du pouls, je le répete, est à mes yeux la plus belle découverte qui ait été faite jusqu'à présent en médecine; j'ose même prédire qu'elle prendra faveur; qu'elle dissipera tous les vains raisonnemens & les systêmes ridicules qui ont été imaginés pour rendre raison des faits que nous ne concevrons jamais, parce que la nature a des secrets impénétrables qu'il n'est pas nécessaire, sans doute, que nous sachions. Le plus grand avantage que nous pouvons retirer de cette doctrine, est

celui d'apprendre à observer, avant de raisonner; c'est, par conséquent, celui d'apprendre à guérir nos malades. *Ex hactenùs dictis, deduci facilè poterit medicos valdè litteratos; lectionique librorum ferè immorientes, rarò felices in curandis hominibus evadere; imò nunquam de rebus practicis judicare rectè posse, nisi praxi omninò se dederint, & in eâdem ferè consenuerint.* BAGLIVI, de Impediment. quæ medicorum in observando diligentiam huc usque retardarunt. Imped. 4..... *Obnixè igitur rogamus medicos, ut in posterùm æquè suscipiant, tum recentiores, tum antiquos, & in utrorumque lectione nil aliud diligentiùs inquirant, quàm præcepta, monita, remedia diù probata, & hujusmodi solida quæ & perpetua sunt, & in communi hoc, in quo fluctuamus mortalitatis pelago, alicujus usus & potestatis; reliqua verò, quæ vel obstructa sunt, vel nemini unquam profutura erunt, omninò prætermittant, & ad populares sermones relegent.....* Idem, Imped. 2.

J'ai l'honneur d'être, &c.



EXTRAIT

D'une lettre de M. HUCK, premier Médecin des Armées d'Angleterre en Amérique, & Membre du College des Médecins de Londres; contenant quelques expériences sur les nouvelles méthodes d'inoculer.

Convaincu de la bonté de la méthode d'inoculer de M. Gatti, j'engageai M. Watson, Médecin des enfans trouvés, d'éprouver si les préparations ou leur omission contribuoient à rendre la petite-vérole plus douce ou plus forte; il choisit donc quinze garçons & autant de filles, qu'on soumit en même tems au même régime, c'est-à-dire qu'on les priva, pendant douze jours, de toute nourriture animale, & de liqueurs fermentées. On fit prendre à cinq garçons & à autant de filles quatre ou cinq grains de calomélas le soir, &, le lendemain matin, une potion purgative, composée d'une infusion de séné & de syrop de roses; ce qu'on répéta une seconde fois avant l'inoculation, & une troisieme, après l'insertion. On donna à cinq autres petits garçons & à cinq autres petites filles, deux fois avant l'inoculation, & une fois après,

la même purgation, sans l'avoir fait précéder par le calomélas. Les dix enfans restans ne prirent absolument aucun remede. Ils eurent tous la petite-vérole de la maniere la plus douce : à peine y en eut-il un seul qui se plaignît du mal de tête. On fit l'opération avec la pointe d'une lancette trempée dans la même matiere, qu'on eut soin de choisir fraîche : on se contenta de l'insérer sous l'épiderme, à l'endroit du bras où l'on a coutume de placer les cauteres. On les fit sortir tous les jours : un de ceux qui n'avoient pris aucun remede eut plus de pustules que tous les autres ; mais il y en eut trois qui n'en eurent point du tout ; leurs bras seulement s'enflammerent comme chez leurs petits camarades, & même un peu plus. On réinocula, sur le champ, ces trois sujets ; mais leurs incisions ne donnerent pas le moindre signe d'inflammation.

Nous répétâmes l'expérience sur vingt-quatre autres sujets : huit prirent trois fois du calomélas, & autant de purgations ; huit autres furent purgés trois fois ; les huit restans, qui avoient l'air les plus foibles & les plus mal sains, ne prirent aucun remede. Ils eurent tous la maladie également légere : un de ceux qui avoient pris du mercure, eut plus de pustules que tous les autres. Les trente premiers furent inoculés avec une

matieres prises d'une personne qui avoit la petite-vérole naturelle, & les vingt-quatre autres, avec une matiere prise d'une même pustule sur une personne qui avoit été inoculée, & qui étoit dans la même chambre avec eux.

Si j'osois décider lesquels de ces enfans ont eu la maladie la plus bénigne, je prononcerois en faveur de ceux qui n'avoient pris aucun remede, quoiqu'on ne puisse pas dire qu'aucun d'eux, à proprement parler, ait été malade. Après ces trois tentatives, nous crûmes devoir inoculer vingt autres enfans, sans leur donner aucun remede préparatoire; nous interdîmes seulement la viande à six d'entr'eux, pendant trois jours. Ils eurent la maladie de la maniere la plus douce: un des six n'eut qu'une simple pustule au visage; un autre n'en eut que trois; & je ne crois pas qu'il y en eût qui en eussent vingt, à la réserve d'un seul; ce qui n'est rien sur ce nombre d'inoculés. Vous voyez que nous avons prouvé suffisamment que les préparations sont inutiles.



OBSERVATIONS

Sur quelques jauniſſes partielles ; par M. STRACK, Médecin de Son. Alteſſe Electorale, & Profeſſeur de médecine à Mayence.

Un jeune homme, qui avoit le teint fort beau, fut pris, ſans cauſe manifeſte, d'une jauniſſe qui n'occupa qu'une partie de ſon viſage, & laiſſa le reſte de la peau blanche & entremêlée d'un bel incarnat : c'étoit une tache jaune, couleur de citron, qui commença aux tempes, traverſa le viſage le long des apophyſes zygomatiques, les paupieres & le nez ; deſcendit juſqu'aux lobes des oreilles, traverſa les joues & le bord de la levre ſupérieure. Ce maſque ictérique, que le malade porta une année entiere, fut preſque toujours d'un jaune de citron : de tems en tems il prenoit une teinte plus pâle, & imitoit la couleur d'orange, ou plutôt celle du ſuc de chélidoine ; du reſte, nul dérangement dans les fonctions.

On employa inutilement, pendant long-tems, différens remedes. Il ſurvint un crachement de ſang, pour lequel je fus appellé. Les ſaignées du pied, les apéritifs, le petit-

lait, dans lequel on diſſolvoit des ſels de même nature, les légers purgatifs, les bains & les eaux minérales, dont je lui fis faire uſage, guérirent cette jauniſſe, en lui procurant un flux d'hémorrhoïdes réglé. Ce jeune homme, depuis ſix mois, a repris ſon premier teint.

Un autre jeune homme, blond, qui a le teint fort blanc, a eu pluſieurs fois au viſage des taches jaunes, couleur de citron, en forme de deux barres, larges d'un pouce, qui ſe réuniſſoient en angle, à la racine du nez, deſcendoient le long des apophyſes nazales des os maxillaires ſupérieurs, juſqu'aux commiſſures des levres. Ces taches ne ſe ſont diſſipées qu'après une priſe de rhubarbe.

Une jeune fille, également blonde, qui a le teint parfaitement beau, a éprouvé pluſieurs fois le même accident, qui s'eſt diſſipé de même, moyennant une doſe de rhubarbe.

Un homme, avancé en âge, ſentoit, deux heures avant chaque accès d'une fievre quarte, dont il a été malade pendant quelque tems, un fourmillement dans les quatre doigts & le métacarpe de la main droite, qui ſe teignoient en jaune, le pouce reſtant blanc. Cette jauniſſe ſe diſſipoit dans le fort de la chaleur, laiſſoit ces doigts blancs pendant l'intermittence, &

ne revenoit qu'avec l'accès suivant. Le quinquina, en guérissant la fievre, termina cette jaunisse.

Les extrêmités des doigts de la main droite, depuis la deuxieme phalange, & même les ongles, sont devenues fort jaunes à la suite d'une goutte remontée dans la région de l'épigastre. Cette jaunisse s'est dissipée après de grandes sueurs procurées par une décoction sudorifique.

D'où vient que, dans ces différens cas, les embarras du foie, auxquels on ne peut s'empêcher d'attribuer ces jaunisses partielles, n'en ont pas produit une universelle?

LETTRE

De M. MONNET, de la Société royale de Turin, & de l'Académie royale des Sciences, Arts & Belles-Lettres de Rouen, à M GOSSE, *Médecin de l'Hôpital militaire aux eaux de Saint-Amand en Flandre, sur les eaux minérales de la même ville.*

J'ai lu, Monsieur, avec un très-grand plaisir vos *Observations sur les eaux minérales de Saint-Amand.* Plusieurs des détails dans lesquels vous entrez, la recherche que vous faites sur la nature de ces eaux, &

ſur-tout de la cauſe de leur qualité ſulfureuſe, préſentent des idées auſſi curieuſes qu'intéreſſantes. Je ne vous diſſimulerai pourtant pas qu'il ne s'y ſoit gliſſé quelques erreurs qui viennent, ſans doute, de la trop grande facilité que vous avez eu d'adopter l'opinion des autres; erreurs qui ne vous appartiennent pas, & que vous vous propoſez de retrancher dans votre ouvrage, à la nouvelle édition que vous vous diſpoſez d'en faire.

Je dois vous rendre cette juſtice, que votre ouvrage m'a paru un des plus ſolides qui aient été faits ſur cette matiere: j'ai vu auſſi la nouvelle Diſſertation que M. Deſmilleville vient de faire imprimer ſur le même ſujet. Cet Auteur a raſſemblé avec ſoin ce qu'on avoit dit de plus eſſentiel ſur ces eaux; mais il m'a ſemblé que beaucoup de points n'étoient pas portés juſqu'à la derniere évidence. Par exemple, l'expérience par laquelle il prétend avoir fixé le principe ſulfureux de ces eaux, en expoſant du ſel de tartre, fermé dans un linge, à la vapeur de ces eaux, & d'en avoir formé une eſpece de foie de ſoufre, ma paru un peu difficile à croire. Suivant l'idée que je me ſuis formée de ces vapeurs ſulfureuſes, je n'ai pu croire cette expérience vraie ni vraiſemblable. Si le principe de ces eaux étoit un véritable ſoufre, & que ce ſoufre eût la pro-

priété de s'exhaler à un si foible degré de chaleur, cela pourroit être; mais ce principe, qui n'est point du soufre, & qui est incoërcible, ne peut ni former du foie de soufre, ni se fixer par l'alkali. Quant au précipité qu'il dit avoir obtenu, en saturant cet alkali avec un acide, cela peut très-bien être: il n'est pas le seul qui se soit fait illusion sur ce précipité, qui, bien considéré, pourroit bien ne se trouver autre chose que de la terre que contiennent en abondance les sels alkalis, sur-tout ceux qu'on vend dans le commerce.

Vous souhaitez que je vous dise, à mon tour, ce que je pense de vos eaux; je vais vous satisfaire. Vous venez de voir que je regarde les vapeurs sulfureuses de vos eaux comme n'étant pas un soufre formel, mais des vapeurs incoërcibles sulfureuses; ce qu'il est important de bien distinguer, pour mettre de la netteté dans les idées. Vous pouvez voir vous-même la différence qu'il y a entre ces vapeurs & celles qui s'élevent du soufre pur: celles de ces eaux ont l'odeur du foie de soufre; aussi sont-elles les mêmes que celles qui s'élevent d'un foie de soufre. Je les regarde comme le principe phlogistique pur qui s'échappe du soufre, & laisse en arriere son acide, qui, devenu libre, s'unit à l'intermede qui formoit, avec le soufre, le composé que nous appellons *foie*

de soufre. Il est aisé de s'appercevoir, quand on veut, que tous les foies de soufre se décomposent peu-à-peu, étant exposés à l'air, mais bien plus promptement, si on les fait bouillir. On ne trouve au bout de quelque tems, dans les vaisseaux dans lesquels ils étoient exposés, que du tartre vitriolé, ou de la sélénite, suivant l'espece d'intermede avec lequel ils étoient faits. Il y a quelque tems que je partis de Paris pour faire un voyage en province; j'emportai avec moi un flacon de foie de soufre que j'avois fait avec de la chaux. Après avoir fait cinquante lieues en voiture ou en poste, je voulus déboucher mon flacon; mais ma surprise fut fort grande, en voyant que mon foie de souffre n'étoit plus capable de précipiter les dissolutions métalliques. Je vis de la sélénite crystallisée aux parois du vaisseau, & par-là j'eus la preuve de sa décomposition; cependant il lui restoit encore une odeur assez marquée de foie de soufre. N'est-il pas vrai que j'ai toutes les raisons du monde pour comparer vos eaux à l'état de mon foie de soufre?

Pour ce qui est de votre expérience, par laquelle vous prétendez imiter ces eaux par des pyrites rougies & jettées sur le champ dans une bouteille d'eau, je l'ai répétée & l'ai trouvée très-juste. Il est bien vrai que cette eau se trouve, au bout de quelque

tems,

tems, avoit un goût de foie de soufre, & qu'elle jaunit l'argent qu'on expose dessus.

Il ne faut pas avoir recours à l'explication qu'en donne M. Desmilleville, qui dit que, quand on calcine une pyrite, il se forme, par une prétendue base alkaline qu'il suppose y être, un foie de soufre : par-tout où le phlogistique s'exhale purement & simplement, on a la même odeur Si vous faites un mêlange de soufre & de limaille de fer la plus pure, & que vous humectiez ce mêlange avec de l'eau, en très-peu de tems vous sentirez ces mêmes vapeurs. J'ai eu, il n'y a pas long-tems, une pareille odeur de foie de soufre, & qui jaunissoit l'argent, en faisant évaporer jusqu'à siccité un suc que j'avois tiré des gousses de vareck : cependant je ne crois pas que la prévention puisse me démontrer, dans ces deux circonstances, un foie de soufre tout formé.

Quoique je ne dusse pas espérer de trouver des choses bien particulieres dans vos eaux, après la dissipation de leur principe sulfureux, je crus néanmoins devoir en soumettre à l'analyse vingt-quatre pintes. Je préférai l'eau de la source qui porte le nom de l'*Evêque d'Arras*, comme m'ayant paru la plus forte ; je les fis évaporer successivement, dans la même terrine, à feu nud ; & j'en retirai, terre absorbante, 26 grains : sélénite bien crystallisée, 72 ; & il me resta,

à la fin, quelques grains d'un sel que je reconnus être de la nature du sel d'Epsom.

Les boues m'ont paru beaucoup plus sulfureuses à proportion que les eaux : ce principe y est aussi plus tenace ; ce qui m'a fait conjecturer qu'elles pourroient bien avoir quelques parcelles des matieres premieres qui seroient mêlangées avec elles. Parmi les expériences que j'ai faites sur ces boues, il n'y en a qu'une seule qui peut vous intéresser ; c'est la même que celle dont parle M. Bouquié dans son *Essai physique*. C'est, en effet, celle qui m'a paru la plus importante, pour découvrir s'il y a du soufre ou non dans ces boues ; la voici : J'ai fait bouillir une partie de cette boue avec de l'alkali fixe ; j'ai filtré, & j'ai eu une liqueur très-colorée, & même fort épaisse : elle précipitoit les dissolutions métalliques, mais beaucoup plus lentement que ne font les foies de souffre ordinaires. Les acides, versés dans cette même liqueur, y occasionnoient un précipité. J'ai été autorisé par-là à regarder cette liqueur comme un foie de soufre, qui n'en différoit peut-être que parce qu'il y avoit une matiere bitumineuse qui étoit aussi dissoute par l'alkali fixe. M. Bouquié non-seulement ne fait pas difficulté de regarder cette liqueur comme un foie de souffre, mais même il regarde ce précipité, obtenu par un acide, comme un véritable

ſoufre ; car, en ayant mis ſur les charbons ardens, il dit avoir apperçu tous les caracteres du ſouffre : il eſt vrai qu'il ajoute auſſi qu'il s'en exhaloit beaucoup de vapeurs bitumineuſes. Après que mon précipité fut ſec, j'eſſayai auſſi la même choſe ; mais je ne vis aucune flamme ſulfureuſe : il s'en exhala ſeulement beaucoup de vapeurs, leſquelles cependant noircirent promptement l'argent que je préſentai deſſus.

D'après cela, il paroît aſſez probable de croire que cette matiere n'eſt que peu ſulfureuſe, & qu'elle n'eſt, pour la plus grande partie, qu'une matiere bitumineuſe, où il pourroit bien y avoir auſſi les débris du foie de ſoufre.

Parmi les eaux minérales ſulfureuſes, les eaux de Saint-Amand peuvent être regardées, ſuivant moi, comme une eſpece de phénomene, d'être placées dans un pays auſſi-uni & auſſi plat. Je vous avoue que l'idée d'eau ſulfureuſe m'indiquoit toujours un pays montagneux, un pays de volcan, & une ancienne terre ; au lieu qu'il faut ici faire diverſion à mes idées, à moins de ſuppoſer que ces eaux viennent de l'ancien monde qui, peut-être, eſt enſeveli ici ſous le nouveau : comme les eaux qui ſortent des nouvelles couches, ne ſont pas chaudes, cette hypotheſe pourroit bien avoir quelque vraiſemblance.

Quelques-uns de ceux qui combinent si bien les choses dans leur tête, ont cru tout de suite avoir trouvé l'origine de ces eaux & de leur qualité dans les mines de charbon qui sont dans ce terrein, comme s'il étoit naturel de voir des mines de charbon produire de telles eaux. Il est vrai qu'en perçant un puits à une petite lieue de ces sources pour parvenir à une mine de charbon, on trouva des eaux sulfureuses, & même plus chaudes que celles-ci, qui furent si abondantes, qu'elles obligerent les ouvriers à abandonner ce puits; mais il s'en falloit bien qu'on fût dans la mine. Les mineurs m'ont dit qu'ils avoient trouvé cette veine d'eau sur la roche appellée *Couarelle*: d'un autre côté, aucune de ces mines de charbon, ouvertes dans ce pays, ne donnent d'autres eaux que des eaux froides. Nous remarquerons de plus, que ces mines ne sont que très-peu pyriteuses. Il y auroit, ce semble, de l'absurdité de regarder ces eaux comme un effet ordinaire des mines de charbon: il n'y auroit qu'une de ces mines, actuellement embrasée, & dans laquelle il faudroit encore supposer des pyrites, ou au moins en supposer d'assez près pour recevoir l'impression de ce feu, qui pourroit nous persuader que ces mines sont la cause de la qualité de ces eaux.

Voilà, Monsieur, ce que j'ai cru devoir vous dire sur cette matiere assez obscure en elle-même, & sur laquelle on ne pourra parler avec certitude, que quand on aura acquis un plus grand nombre de connoissances sur la géographie intérieure.

J'ai l'honneur d'être, &c.

OBSERVATIONS

Sur les Fractures du Col du Fémur & de l'Humerus; par M. MARTIN, principal Chirurgien de l'Hôpital S. André de Bordeaux.

Dans la fracture du col du fémur, le bout inférieur se porte ordinairement sur la face fessiere de os des îles, par la force des muscles qui s'attachent à cette même face (*a*). Ce déplacement, qui ressemble assez bien à celui qui arrive, lorsque la cuisse est luxée en dehors de la cavité cotyloïde, a été pris quelquefois pour cette derniere maladie. Mais, depuis que deux célebres

(*a*) Ces muscles, au nombre de trois, sont les fessiers, dont l'attache inférieure se fait à la partie postérieure, depuis environ trois travers de doigt, au-dessous du grand *trochanter*, jusqu'à la partie supérieure & antérieure de cette même éminence.

Auteurs (a) nous ont donné les signes caractéristiques de l'une & de l'autre, il n'y a plus à s'y tromper ; aussi, en publiant ces observations, mon intention n'est point de rien ajouter au diagnostic de cette maladie, mais seulement de prouver que les fractures voisines des articulations, ne sont point aussi difficiles à guérir, comme l'ont prétendu quelques anciens (b), mais qu'au contraire, elles guérissent beaucoup plus facilement que celles qui attaquent le milieu de l'os, & que leur appareil doit être très-simple.

Françoise Plassan, âgée de 60 ans, de la Paroisse de la Tresne, à une lieue de cette ville, entra à l'hôpital, le 12 Avril 1766, pour se faire traiter d'une chute qu'elle avoit faite sur le grand *trochanter* de la cuisse droite ; elle ne pouvoit marcher ni se tenir debout ; & cette extrêmité étoit plus courte que l'autre de quatre travers de doigt. Le grand *trochanter étoit monté* jusques vers le milieu de la face des os des iles ; la pointe du pied & le genou étoient tournés en de-

(a) Voyez le *Traité des Maladies des Os* de M. Petit, nouvelle édition ; par M. Louis, tom. ij, pag. 175 ; & celui de M. Duverney, tom j, pag. 354.

(b) Ambroise Paré, dans la douzieme édition de ses Œuvres, faite en 1664, pag. 343, & les ouvrages de Celse, sur la médecine, traduits par M. Ninnin, Docteur en médecine, &c. tom. ij, pag. 433.

dans ; mais j'avois la liberté de porter le premier en dehors, sans causer de vives douleurs ; &, par une légere extension, en faisant retenir le corps de la malade, cette extrêmité reprenoit (*a*) sa longueur naturelle. Ces signes me furent plus que suffisans, comme tout le monde le pense, pour me faire juger qu'il y avoit fracture au col du fémur ; aussi me disposai-je à en faire la réduction. La difficulté que j'avois toujours trouvée, en me servant du bandage ordinaire, lorsque la fracture de la cuisse se trouve dans son tiers supérieur, me fit croire qu'il seroit impossible de pouvoir l'appliquer dans ce cas-ci ; &, en conséquence, je crus qu'un simple *spica*, dont les croisées se feroient, le plus près qu'il seroit possible, sur le côté exté-

(*a*) Il y a près de trois ans que j'ai observé qu'en appliquant les forces extensives sur la partie fracturée, on avoit beaucoup plus de peine à rajuster les bouts cassés des os, & à appliquer le bandage, que quand ces mêmes forces étoient appliquées sur le membre voisin, en prenant les précautions de faire appuyer sur l'articulation inférieure de l'os fracturé. Je ne dissimulerai pas ; je crus même alors que j'étois le premier qui avois fait ces observations ; je me réjouissois encore du bonheur d'en instruire le public par la voie de ce Journal ; &, si l'impression du *Dictionnaire de Chirurgie* avoit retardé six mois de plus, j'aurois annoncé comme nouveau une chose que M. Dupouy connoît, sans doute, long-tems avant moi.

rieur de l'articulation, étoit le moyen le plus convenable pour parvenir à une guérison. J'appliquai ainsi ce bandage, après avoir garni auparavant de fortes attelles de linge toute cette partie, & le succès a été si heureux, que ma malade, malgré son âge avancé, a été guérie dans l'espace de deux mois.

II. OBSERV. Jean Capmartin, âgé de quarante ans, du Saint-Esprit, près de Bayonne, entra à l'hôpital, le 23 Février de la même année, avec une fracture du col de l'*humerus* (a), dont le bout inférieur, placé sous l'aisselle, faisoit une compression si forte sur les vaisseaux brachiaux, que le bras étoit couvert de phlictenes. Je me hâtai au plutôt de le dégager de cette place; je rajustai ensuite les pieces fracturées le mieux qu'il me fut possible. Je n'employai d'autre bandage que le *spica* qu'on emploie pour la luxation de cet os avec l'omoplate; & j'ai eu la satisfaction de voir sortir mon malade parfaitement guéri, le 28 Mai suivant.

Les fractures de la partie inférieure des

(*a*) Je sais que cet os ne porte point, dans son extrémité supérieure, un col comme le fémur, & qu'en cela ils different beaucoup l'un de l'autre; mais, par ce nom, j'entends cette partie déprimée, voisine de la tête de cet os; & il falloit que la fracture fut bien près, pour que le bout inférieur fût porté jusques sous le grand pectoral, comme il étoit dans ce cas-ci.

os guériſſent auſſi facilement que les ſupérieures, lorſqu'elles n'intéreſſent point l'intérieur de l'articulation ; ainſi que les premieres. J'en ai traité un grand nombre des unes & des autres, & toutes m'ont parfaitement réuſſi. La ſpongioſité des os, vers leur extrêmité & leur ſurface, ſouvent plus grande que celle du reſte de l'os, eſt la raiſon, à ce qui me paroît, pourquoi ces eſpeces de fractures guériſſent ſi promptement. Si cette raiſon eſt vraie, il ſemble qu'on peut en inférer que le cal n'eſt point produit par un endurciſſement du périoſte, qui forme, autour de la fracture, une virole (*a*) ; mais que plutôt il eſt formé par un ſuc gélatineux qui ſuinte des extrêmités fracturées de l'os, & ſur-tout du ſuc moëlleux (*b*).

REPONSE

A l'Obſervation que M. Pomme a fait inſérer dans le dernier Journal, contre la Brochure intitulée : Réflexions ſur les Vapeurs, &c. *pag.* 94.

M. Pomme, effrayé de la difficulté de répondre aux *Réflexions ſur les Vapeurs*, ou

(*a*) Le premier mémoire de M. Duhamel, ſur la *Réunion des Fractures des Os*; Académie royale des Sciences, année 1741.

(*b*) Deux Mémoires ſur la *Formation des Os*, &c. Par M. de Haller. *Expériences ſur le Cal des Os*:

Examen de son *Traité des Vapeurs des deux Sexes*, se contente de reprocher à l'*Auteur anonyme de cette nouvelle production d'arriver un peu tard*, disant que *les objections, qu'il fournit aux antagonistes de son systême, n'ajoutent rien à celles qui ont déjà paru dans un autre anonyme & dans les Journaux de l'Encyclopédie, des Savans & de Trévoux; auxquelles objections il a*, dit-il; *répondu dans la seconde édition de son* Traité des Vapeurs. (Voyez le Journ. de Méd. du mois dernier.)

Ceux qui ont lu cet autre Ecrit anonyme, & les Journaux dont M. P. nous fait l'énumération, pourront juger s'il est vrai que les *Réflexions sur les Vapeurs* ne contiennent que les objections qui y ont été faites, & si celles qui s'y trouvent, y sont présentées sous le même point de vue: l'Auteur des Réflexions s'en rapporte à leur jugement, ne pouvant en décider lui-même, parce qu'il n'a pas eu occasion de s'en éclaircir dans ces différens Ecrits.

Mais si M. P. peut indiquer, dans sa seconde édition, la solution d'une seule de toutes les objections contenues dans les Réflexions dont il s'agit; s'il fait voir qu'il se soit lavé du reproche de n'avoir pas connu les maladies dont il donne les observations, ni les moyens dont il s'est servi pour les traiter; d'avoir confondu, avec les vapeurs, des mala-

dies de toute espece, qui n'y ont pas le moindre rapport; s'il prouve qu'il ait justifié sa doctrine en fait de matiere médicale, de chymie, de physique, d'hydrostatique, &c.; qu'il ait compris le sens d'un grand nombre de textes des différens Auteurs qu'il a cités; lorsqu'enfin il aura défini ce qu'en bon françois l'on appelle *personalités*, & qu'il aura convaincu l'Auteur des Réflexions d'avoir laissé échapper une seule phrase qui en mérite la qualification, & qui ne porte immédiatement sur son livre: pour lors cet Auteur cessera de garder l'anonyme; & ce sera pour rendre plus authentique telle réparation que M. P. exigera de lui. Jusques-là, il est inutile que l'on produise des observations contraires à celles qu'il a publiées; on lui a promis de lui en fournir beaucoup plus qu'il n'en est besoin pour détromper tout esprit raisonnable & conséquent: lorsqu'il aura fait ses efforts pour justifier les siennes propres, on lui tiendra parole; mais, tant qu'il restera démontré que ses observations ne prouvent rien, ou prouve contre lui, ce seroit peine perdue, que de leur en opposer de contraires.



Observations Météorologiques. Décembre 1767.

Jours du mois.	Thermometre.			Barometre.		
	A 7 h. du matin.	A 2 h. & d. du soir.	A 11 h. du soir.	Le matin. pouc. lig.	A midi. pouc. lig.	Le soir. pouc. lig.
1	$5\frac{1}{2}$	$4\frac{3}{4}$	$1\frac{3}{4}$	28 1	28 1	28 1
2	$1\frac{3}{4}$	$2\frac{1}{2}$	$01\frac{1}{2}$	28 1	28 $2\frac{1}{2}$	28 $4\frac{1}{4}$
3	$02\frac{3}{4}$	$0\frac{1}{4}$	03	28 6	28 6	28 $7\frac{1}{4}$
4	04	$\frac{1}{2}$	$1\frac{1}{4}$	28 6	28 $4\frac{1}{2}$	28 $3\frac{1}{2}$
5	$1\frac{1}{4}$	$5\frac{1}{2}$	$4\frac{1}{4}$	28 1	28	27 $10\frac{1}{4}$
6	$4\frac{1}{4}$	$6\frac{1}{4}$	5	27 10	27 $10\frac{3}{4}$	27 $11\frac{1}{2}$
7	$5\frac{1}{2}$	8	$7\frac{3}{4}$	27 $11\frac{1}{3}$	27 $11\frac{1}{2}$	28
8	$7\frac{1}{2}$	$8\frac{3}{4}$	$8\frac{1}{4}$	28 1	28 1	28 $1\frac{1}{2}$
9	8	$9\frac{1}{2}$	$8\frac{1}{3}$	28 $1\frac{1}{2}$	28 $1\frac{1}{2}$	28 $1\frac{3}{4}$
10	$7\frac{3}{4}$	$8\frac{1}{4}$	$7\frac{3}{4}$	28 1	28 $1\frac{1}{2}$	28 $\frac{3}{4}$
11	4	6	3	28 $1\frac{1}{2}$	28 2	28 $2\frac{2}{3}$
12	0	3	1	28 2	28 $2\frac{1}{2}$	28 3
13	01	2	2	28 $2\frac{3}{4}$	28 $2\frac{1}{2}$	28 $2\frac{1}{2}$
14	3	$5\frac{1}{2}$	3	28 $3\frac{1}{2}$	28 4	28 $3\frac{1}{2}$
15	$2\frac{1}{2}$	$5\frac{1}{2}$	$3\frac{1}{2}$	28 3	28 3	28 3
16	1	$1\frac{1}{2}$	$\frac{1}{4}$	28 2	28 2	28 $1\frac{1}{2}$
17	$0\frac{3}{4}$	$4\frac{1}{2}$	$2\frac{1}{2}$	28 1	28 $\frac{3}{4}$	28
18	$\frac{1}{4}$	$5\frac{1}{2}$	$2\frac{3}{4}$	27 9	27 $8\frac{1}{4}$	27 9
19	$2\frac{3}{4}$	$6\frac{3}{4}$	$2\frac{1}{2}$	27 8	27 $7\frac{1}{2}$	27 8
20	$1\frac{3}{4}$	$5\frac{1}{2}$	$2\frac{1}{4}$	27 7	27 7	27 8
21	$\frac{1}{2}$	$2\frac{1}{2}$	02	27 9	27 $8\frac{1}{2}$	27 10
22	$02\frac{1}{4}$	$\frac{1}{2}$	$02\frac{3}{4}$	27 $10\frac{3}{4}$	27 $11\frac{1}{3}$	28
23	$05\frac{1}{4}$	02	05	28 $\frac{1}{3}$	28 $\frac{1}{3}$	28 1
24	07	03	06	28 $1\frac{1}{4}$	28 $1\frac{1}{2}$	28 $1\frac{1}{4}$
25	$07\frac{3}{4}$	$04\frac{1}{2}$	07	28 $\frac{1}{2}$	28	27 11
26	8	$04\frac{1}{3}$	05	27 $8\frac{1}{2}$	27 $8\frac{1}{4}$	27 $8\frac{1}{4}$
27	07	$03\frac{1}{2}$	04	27 9	27 $8\frac{3}{4}$	27 $8\frac{1}{4}$
28	$04\frac{1}{3}$	01	01	27 $7\frac{3}{4}$	27 $7\frac{1}{4}$	27 $8\frac{1}{2}$
29	$01\frac{1}{3}$	1	01	27 10	27 10	27 $11\frac{3}{4}$
30	03	0	06	28 $\frac{1}{4}$	27 $11\frac{3}{4}$	28
31	07	03	$04\frac{3}{4}$	28	28	28

ETAT DU CIEL.			
Jours du m.	*La Matinée.*	*L'Après-Midi.*	*Le Soir à 11 h.*
1	N. couv. nuag.	N-N O nuag.	Nuages.
2	N. couv. nua.	N-N-E. nua. b.	Serein.
3	N-N-E. b. nua.	N-E. beau.	Serein.
4	N-N-E. n. br.	N-N-E. n. ép. br.	Brouill.
5	N. ép. b. pet. pl.	O. couv. pluie.	Couvert.
6	O. ép. br. cou.	O. couvert.	Nuages.
7	O. couvert.	O. couvert.	Couvert.
8	O. couvert.	O. couvert.	Couvert.
9	O. couvert.	O. couv. pet. pl.	Nuages.
10	S-O. couv.	O. couvert.	Couvert.
11	N. nuages, b.	N. nuages.	Beau.
12	N. épais, br.	N. épais, br.	Couvert.
13	N-N-E. b. nua.	N-E. nuag. pl.	Couvert.
14	S-E, ép. brou.	S-E. brou. br.	Couvert.
15	S-S-O. couv. nuages.	S-O. b. nuag	Couvert.
16	S-S-E. br. cou.	S-S-E. c. nuag.	Beau.
17	S. lég. br. b.	S. beau.	Beau.
18	S. lég. br. b.	S-E. beau, nua.	Beau.
19	S-S-E. nuag.	S-E. nua. beau.	Beau.
20	E-S-E. n. brou.	E. n. pet. pl.	Beau.
21	E. nuages.	E. nuages, b.	Beau.
22	E-N-E. nuag. beau.	N-E. beau.	Beau.
23	N-E. beau.	E-N-E. beau.	Beau.
24	N-E. beau.	N-E. beau.	Beau.
25	N-E. beau, lég. nuages.	E-N-E. lég. nua. beau.	Beau.
26	N-E. nua. cou.	N-N-E. n. neig.	Couvert.
27	S S-O. b. n. cou.	S. couvert.	Couvert.
28	E-S-E. couv.	E. cou. neige.	Couvert.
29	O. nuages.	O. nuages, b.	Ep. brouil
30	O. ép. br. nua.	O. nuag. br.	Beau.
31	S. br. nuag.	S-E. nuag. b.	Nuages.

La plus grande chaleur, marquée par le thermometre pendant ce mois, a été de 9 ½ degrés au-dessus du terme de la congélation de l'eau, & la moindre chaleur de 8 degrés au-dessous du même terme : la différence entre ces deux points est de 17 ½ degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 7¼ lignes ; & son plus grand abaissement de 27 pouces 7 lignes : la différence entre ces deux termes est d'un pouce un quart de ligne.

Le vent a soufflé 5 fois du N.
5 fois du N-N-E.
6 fois du N-E.
3 fois de l'E-N-E.
3 fois de l'E.
2 fois de l'E-S-E.
4 fois du S-E.
2 fois du S-S-E.
3 fois du S.
2 fois du S-S-O.
2 fois du S-O.
8 fois de l'O.
1 fois du N-N-O.

Il a fait 2 jours serein.
19 jours beau.
12 jours du brouillard.
21 jours des nuages.
16 jours couvert.
5 jours de la pluie.
2 jours de la neige.

Maladies qui ont régné à Paris pendant le mois de Décembre 1767.

Les maladies qu'on a observées pendant ce mois, ont toutes eu un caractere catarral; elles étoient plus ou moins accompagnées de maux de tête, de fluxions sur les dents & sur les oreilles, de toux, de lassitudes, de frissons irrégulieres, &c. Plusieurs de ces maladies ont dégénéré en fluxions de poitrine, qui se sont jugées difficilement. En général, les béchiques incisifs, précédés d'une ou deux saignées, lorsqu'elles ont été indiquées, quelques purgatifs sur la fin de la maladie, ont été les remedes qui ont le mieux réussi.



Observations météorologiques faites à Lille, au mois de Novembre 1767, par M. BOUCHER, Médecin.

Il y a eu très-peu de gelée ce mois : la liqueur du thermometre n'a été observée au terme de la congélation que le 21 ; & il n'a approché de ce terme que quatre ou cinq jours vers la fin du mois.

Le vent ayant été toujours *sud* du 1er au 21, le tems a été pluvieux jusqu'à ce dernier jour ; & il en a été de même des derniers jours du mois : le 14 il y a eu de la grêle & du tonnerre.

Le mercure, dans le barometre, a été observé au-dessus du terme de 28 pouces du 1er au 18 ; &, le reste du mois, il a toujours été observé au-dessus de ce terme. Le 14 il a descendu à celui de 27 pouces 3 lignes ; &, le 20, il a monté à 28 pouces 4 $\frac{1}{4}$ lignes.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 12 degrés au-dessus du terme de la congélation ; & la moindre chaleur a été du terme même de la congélation. La différence entre ces deux termes est de 12 degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 4 lignes,

& son plus grand abaissement a été de 27 pouces 3 lignes : la différence entre ces deux termes est de 13 lignes.

Le vent a soufflé 5 fois du N. vers l'Est.
3 fois de l'Est.
7 fois du Sud vers l'Est.
11 fois du Sud.
11 fois du Sud vers l'Ou.
4 fois de l'Ouest.
3 fois du Nord vers l'Ou.

Il y a eu 27 jours de tems couvert ou nuageux.
17 jours de pluie.
1 jour de grêle.
1 jour de tonnerre.
1 jour de tempête.
7 jours de brouillards.

Les hygrometres ont marqué une grande humidité tout le mois.

Maladies qui ont régné à Lille dans le mois de Novembre 1767.

La petite-vérole a été la maladie dominante de ce mois ; mais elle étoit presque bornée aux enfans, & ne régnoit que dans quelques quartiers de la ville.

Il y a eu peu de personnes travaillées de maladies aiguës dans nos hôpitaux, si ce n'est, vers la fin du mois, que plusieurs y sont venus avec la fievre continue-putride, accompagnée d'embarras dans les hypo-

condres, que le délire suivoit aisément, & de soubresaults dans les tendons, &c. La poitrine s'embarrassoit aussi très-souvent dans ces malades ; & ceux-ci ne guérissoient que par le moyen d'une expectoration purulente, jointe à des selles bilieuses. Cette même fievre continuoit à faire du ravage dans quelques villages voisins de notre ville.

J'ai vu, ce mois, quelques personnes travaillées d'inflammation d'entrailles ou des intestins. Le sang, tiré des veines, ne paroissoit guere coënneux qu'à la troisieme ou quatrieme saignée : les émolliens, tant en boisson qu'en lavemens & en fomentations, les potions huileuses, & les eccoprotiques les plus doux ont achevé heureusement la cure. Nous avons eu aussi quelques angines qui ont suppuré.

J'ai vu, dans le cours de ce mois & du précédent, nombre de fievres tierces & quartes, récidives du printems & de l'été, & sur-tout dans le régiment de Lyonnois, faisant partie de notre garnison, qui avoit pris ce genre de fievre dans les travaux ordonnés par la Cour, pour la jonction de la riviere d'Aa avec la Lys. Dans plusieurs, la fievre étoit devenue double-tierce & double-quarte avec de grands maux de tête, embarras dans divers visceres du bas-ventre, & souvent à la poitrine, enflure des jam-

bes, &c. Il étoit difficile de déraciner la maladie.

AVIS

A tous les Candidats en médecine, François, ou Etrangers naturalisés.

La Faculté de Médecine de Paris s'est engagée, par l'acceptation du legs qui lui a été fait par feu M. *de Dieft*, l'un de ses Membres, à recevoir, tous les deux ans, un Bachelier en médecine, & à le conduire jusqu'au grade de *Docteur-Régent* inclusivement, en le faisant passer par toutes les épreuves, auxquelles sont assujettis, pendant le cours de la licence, ceux qui desirent parvenir à ce grade; le tout gratuitement.

M. *de Dieft* a voulu néanmoins que cette faveur regardât particuliérement ceux de sa famille & de celle de M. *Helvetius*, son parent, qui se destineroient à la Medecine, au cas que la Faculté les en jugeât dignes; qu'à leur défaut, on choisît le plus capable & le plus pauvre.

En conséquence, la Faculté fait savoir à tous les Candidats en médecine, François, ou Etrangers naturalisés, qui voudront prétendre au bénéfice du legs de M. *de Dieft*, qu'ils aient à se présenter, le Lundi 8 Fevrier

1768, à dix heures du matin, dans son assemblée générale qui se tiendra, à l'effet d'entendre leur supplique, pour être admis à concourir entr'eux. Ceux qui se présenteront à ce concours seront obligés de rapporter leur extrait-baptistaire, qui fasse connoître qu'ils sont au moins dans la vingt-troisieme année de leur âge ; des certificats de gens notables & dignes de foi, qui assurent que les concurrens sont de bonnes mœurs, & sont profession de la Religion Catholique, Apostolique & Romaine ; des attestations d'étude en médecine ; & des lettres de Maître-ès-Arts de l'Université de Paris, ou de Docteur en Médecine de quelque Université.

Ceux qui auront rempli ces conditions, subiront ensuite un examen qui durera quatre jours. Le premier, ils seront interrogés sur l'anatomie & la physiologie ; le second, sur l'hygiène, la matiere médicale & la chymie médicinale ; le troisieme, sur la pathologie générale & spéciale, & sur les signes des maladies ; le quatrieme, sur la thérapeutique générale, la diete & la chirurgie.

Après que les concurrens auront subi cet examen, la Faculté de Médecine nommera, dans une assemblée générale, celui qu'elle aura jugé digne du prix.

LIVRES NOUVEAUX.

Aretæi *Cappadocis medici, insignis ac vetustissimi libri septem à junio* Paulo Crasso Patavino, *accuratissimè in latinum sermonem versi. Argentorati, apud* Amandum Koënig, 1768, *in*-8°.

Aretée est trop connu de tous les Médecins pour que nous croyions devoir insister sur l'éloge de son ouvrage : on doit savoir d'autant plus de gré au Libraire qui vient de nous en procurer cette nouvelle édition, que celles qui ont paru jusqu'ici, étant épuisées, le petit nombre d'exemplaires qu'on en trouve encore sont devenus d'un prix excessif. La sienne joint au mérite d'être faite avec le plus grand soin, celui d'être d'un format commode, & à beaucoup meilleur marché. C'est au même Libraire que nous devons la nouvelle édition de l'*Hippocrates Contractus* de *Burnet*, qu'il a imprimé en 1765. On ne sauroit trop l'encourager à continuer de nous donner les bons ouvrages de médecine, dont la rareté & le prix prive un grand nombre de Médecins des lumieres qu'ils y auroient puisées, s'il leur eût été plus facile de se les procurer.

Avis aux meres qui veulent nourrir leurs enfans, avec des observations sur les dan-

gers auxquels les meres s'exposent, ainsi que leurs enfans, en ne les nourrissant pas; par Madame *L*** (*le Rebours.*) A Utrecht; & se trouve, à Paris, chez *Lacombe*, 1767, *in*-8°.

On voit, dans cet ouvrage, une mere de famille qui, non contente de remplir les devoirs que la nature lui impose, veut encore engager ses semblables à écouter la voix de cette mere bienfaisante, en leur faisant connoître les avantages qu'on retire, lorsqu'on suit ses loix, & les inconvéniens qui résultent de leur infraction. Nous ne doutons pas que ses Conseils, sur-tout appuyés de l'exemple qu'elle a eu le courage de donner aux meres, ne contribuent à diminuer les préjugés qui les a empêché jusqu'ici de mériter complétement ce nom.

Nouvelle Méthode d'opérer les Hernies; par M. *Leblanc*, Chirurgien Lithotomiste de l'Hôtel-Dieu d'Orléans, Professeur royal d'Anatomie & d'opérations aux écoles de la même ville, Associé des Académies de Rouen & de Dijon, &c., à laquelle on a joint un Essai sur des Hernies rares & peu connues; par M. *Hoin*, Chirurgien à Dijon, &c., avec des figures en taille douce. A Paris, chez *Guyllin*, 1768, *in*-8°; prix relié 5 livres.

New Observations on the Inoculation; by Dr. Gatti, *consulting physician to his*

most Christian Majesty, And Professor of Medicine in the University of Pise; translated from the french. By. Matty, *M. D. Sec. R. Soc.* C'est-à-dire : Nouvelles Observations sur l'Inoculation ; par M. *Gatti*, Médecin-Consultant de S. M. T. C. & Professeur en Médecine à Pise, traduit du françois ; par M. *Matty*, Docteur en Médecine, & Secrétaire de la Société royale. A Londres, chez *Vaillant*, 1768.

C'est la traduction des *Nouvelles Réflexions sur la Pratique de l'Inoculation*, dont nous avons donné l'Extrait dans notre Journal de Juin dernier. M. *Matty* y rend compte, dans un Discours préliminaire, de l'état de l'inoculation en France, & convient que M. *Gatti* avoit déjà proposé sa nouvelle Méthode, avant que M. *Dimsdale* eût fait connoître celle des nouveaux Inoculateurs Anglois, qui en differe peu.

Question chirurgico-légale, relative à l'affaire de demoiselle *Famin*, femme du sieur *Lancret*, accusée de suppression de part, &c. ; par M. *Valentin*, Maître en chirurgie de Paris. A Berlin ; & se trouve, à Paris, chez *Lottin le jeune*, 1768, *in*-12.

TABLE.

JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

Dédié à S. A. S. Mgr le Comte de CLERMONT, Prince du Sang.

Par M. A. ROUX, Docteur-Régent & Professeur de Pharmacie de la Faculté de Médecine de Paris, Membre de l'Académie royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, & de la Société royale d'Agriculture de la Généralité de Paris.

Medicina non ingenii humani partus, sed temporis filia. *Bagl.*

MARS 1768.

TOME XXVIII.



A PARIS,

Chez DIDOT le jeune, Imprimeur-Libraire, Quai des Augustins.



JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

MARS 1768.

EXTRAIT.

Nouvelle Méthode d'opérer les Hernies ; par M. LEBLANC, Chirurgien-Lithotomiste de l'Hôtel-Dieu d'Orléans, Professeur royal d'anatomie & d'opérations aux écoles de chirurgie de la même ville, Associé des Académies des Sciences, Arts & Belles-Lettres de Rouen, Dijon, &c.; avec un Essai sur les Hernies rares & peu connues, par M. HOIN, *Chirurgien à Dijon. A Paris, chez* Guyllin, 1768, *in-8°; prix relié 5 livres.*

LES hernies, sur-tout lorsque les parties échappées du bas-ventre se trouvent étranglées dans leur passage, ont toujours

été regardées comme une des maladies les plus graves & les plus dangereuses. Les vues qu'on doit se proposer dans leur traitement, sont *de faire rentrer les parties échappées, & d'empêcher qu'elles ne sortent de nouveau*. Dans les hernies habituelles, & qui ne sont pas accompagnées d'étranglement; il arrive assez ordinairement que les parties déplacées rentrent d'elles-mêmes, ou que du moins on parvient à les faire rentrer par des moyens simples & faciles que l'art prescrit : l'application d'un brayer ou bandage convenable suffit souvent pour les contenir & les empêcher de s'échapper de nouveau. Ces secours ont plus d'une fois opéré des cures radicales, sur-tout dans les enfans, dont les parties, acquérant avec l'âge plus de force & de consistance, se sont trouvées en état de s'opposer seules à la sortie des parties qui avoient coutume de s'échapper. Il n'en est pas de même lorsque les parties déplacées se trouvent étranglées; il faut alors avoir recours aux moyens les plus efficaces, pour détruire le resserrement qui les retient : les topiques ou applications extérieures sont rarement suffisantes; on est donc obligé d'avoir recours aux incisions pour découvrir les parties échappées, & celles qui les étranglent. Jusqu'ici on avoit prescrit de couper l'obstacle qui s'opposoit à la rentrée de ces parties; mais M. Leblanc

a observé que les fibres tendineuses & aponévrotiques, telles que celles qui forment l'anneau des muscles grands obliques du bas-ventre & l'arcade crurale, ne se réunissoient jamais lorsqu'elles avoient été coupées; que leurs extrêmités, après s'être écartées, s'attachoient aux parties voisines, avec lesquelles elles se cicatrisoient; d'où il devoit résulter nécessairement une ouverture plus grande que celle qui avoit donné passage à la hernie. En effet, une observation, malheureusement trop constante, nous a appris que les personnes auxquelles on avoit été obligé d'inciser l'anneau, ou l'arcade crurale, pour faire rentrer des hernies, étoient sujetes à des rechutes fréquentes; ce qui les mettoit dans la nécessité de porter un bandage toute leur vie; assujettissement non-seulement très-désagréable, mais encore très-incommode. Ces considérations, jointes aux avantages que M. Lecat, son ami, assure avoir retirés de la dilatation graduée du col de la vessie, pour l'extraction du calcul, l'engagerent à essayer s'il ne seroit pas possible, en dilatant peu-à-peu, & par degrés, l'issue de la hernie, de lui procurer un passage suffisant pour en permettre la rentrée. Il croyoit pouvoir se promettre par-là, non-seulement d'éviter les rechutes, mais encore de se mettre à l'abri des accidens qui n'accompagnent que trop souvent l'incision

de l'anneau; tels que l'ouverture de l'intestin, celle de l'artere épigastrique, &c. L'expérience ne tarda pas à confirmer des vues aussi bien fondées. C'est en 1750 qu'il osa tenter, pour la premiere fois, cette dilatation, en faisant l'opération à un homme âgé de vingt-sept ans, qui avoit une hernie inguinale. L'étranglement subsistoit depuis six jours; les accidens étoient au dernier degré d'intensité. Après l'ouverture du sac l'intestin se présenta; il étoit seul, très-tendu, & ne formoit qu'une petite anse : il tira un peu cette anse avec la main gauche, & par ce moyen il amena hors de l'anneau la portion étranglée de l'intestin; ensuite il porta le doigt index de la main droite dans l'anneau, pour voir s'il pourroit l'y introduire, sans blesser ni meurtrir l'intestin; il continua de le pousser doucement, & par degrés; il sentit que l'anneau prêtoit aux petits efforts qu'il faisoit pour le dilater : pendant qu'il introduisoit ce doigt, il tenoit toujours l'intestin de la main gauche, afin de l'empêcher de suivre ce mouvement du doigt, avant que celui-ci eût opéré une dilatation suffisante. Le doigt dilatateur étoit posé de maniere que sa face interne touchoit l'intestin, & l'ongle l'anse de l'anneau. Dans cette position il dilata par degrés, en introduisant successivement tout le doigt; au moyen de cette dilatation il eut la facilité

de faire rentrer l'inteſtin ; il panſa le malade à l'ordinaire : une prompte guériſon ſuivit de près cette premiere tentative.

En 1751 il opéra, par la même méthode, & avec le même ſuccès, une dame âgée de vingt-ſept ans, attaquée d'une hernie crurale, formée par l'inteſtin & l'épiploon : ce dernier étoit altéré ; ce qui l'obligea d'en emporter une partie : la plaie fut cicatriſée en très-peu de tems. L'année ſuivante il eut encore une occaſion de répéter la même opération par la même méthode ; elle lui réuſſit également : la plaie fut cicatriſée en quinze jours. Depuis cette époque les ſuccès ſe ſont multipliés : ſes confreres, qui en avoient été les témoins, ne tarderent pas à adopter ſa maniere d'opérer ; ils furent imités par pluſieurs Chirurgiens de la plus grande réputation. Il ſuffira de nommer MM. Lecat, de Rouen, Hoin & Marret de Dijon, qui tous ont employé avec le plus grand ſuccès la méthode de la dilatation, de préférence à celle du débridement qu'ils avoient pratiquée juſqu'alors ; c'eſt ce que prouvent leurs obſervations conſignées dans l'ouvrage de M. Leblanc ; obſervations auxquelles nous croyons devoir renvoyer nos lecteurs ; ils y trouveront des détails curieux & très-intéreſſans pour la pratique, ſur tout des remarques très-judicieuſes ſur la cicatriſation de pluſieurs anus

artificiels, procurée, soit par l'art, soit par la nature.

Persuadé qu'il étoit des circonstances où il n'est pas possible d'introduire le bout du doigt dans l'anneau, ou dans le passage de l'arcade crurale, comme lorsqu'on opere une hernie récente sur une personne d'un tempérament sec & vigoureux, dont les fibres sont roides & solides; que l'intestin est menacé de mortification; qu'il n'est que pincé, ou qu'il ne forme qu'une petite anse; M. Leblanc imagina un dilatoire préférable dans toute sorte de cas. C'est un instrument de fer poli, qui approche beaucoup, par sa forme, du gorgeret dont on se sert pour la taille; mais il est courbé & forme, par sa courbure, une portion de cercle d'onze pouces quelques lignes de diametre, dont la corde a six pouces quatre lignes; ce qui fait la longueur de l'instrument. Il est composé de deux branches jointes par une charniere: un ressort placé entre les deux manches, & arrêté par une vis qui lui permet de glisser, maintient par son élasticité les deux branches serrées l'une contre l'autre; de sorte que leurs extrêmités, qui sont fort affilées, étant appliquées par ce moyen, forment une sonde mousse & plate, propre à être introduite dans l'issue herniaire. Les vives arrêtes des deux branches du côté de la cannelure du gorgeret, ainsi que celles du

côté externe, sont bien arrondies & polies, afin qu'elles ne puissent pas blesser l'intestin.

Lorsqu'on a ouvert le sac herniaire, qu'on a mis à découvert les parties échappées & l'issue de la hernie, & qu'on a détruit les adhérences, s'il s'en trouve d'extérieures, on prend de la main droite l'instrument qu'on a eu soin d'échauffer un peu, & dont on a trempé l'extrêmité dans l'huile; on le tient de maniere que la cannelure se trouve tournée du côté de l'intestin, & la face arrondie du côté de l'anneau; on baisse de la main gauche l'anse de l'intestin, & on introduit l'instrument avec circonspection, en le poussant doucement, & par degrés, dans l'issue de la hernie: l'instrument introduit de douze à quinze lignes, on détend le ressort, & on le renverse en-dessus de l'instrument. Cette précaution est absolument nécessaire, parce qu'en empoignant le manche pour écarter les branches, & opérer la dilatation, si le ressort restoit dans sa premiere position, le rapprochement des branches, qu'il produiroit, pourroit fort bien pincer l'intestin.

M. Leblanc a observé que, dans la plupart des petites hernies, l'intestin rentre de lui-même pendant qu'on fait la dilatation, & que, s'il ne rentre pas, il suffisoit, après avoir dilaté l'issue, de tenir l'instrument en place de la main gauche, & de pousser avec l'index de la main droite l'intestin par la

gouttiere du gorgeret ; mais lorſque le volume des parties déplacées eſt fort conſidérable, on eſt obligé, quand la dilatation eſt jugée ſuffiſante, de faire tenir l'inſtrument par un aide, tandis que l'Opérateur, avec les doigts de l'une & de l'autre main, fait rentrer ſucceſſivement ces parties par la gouttiere de l'inſtrument, qui lui offre un paſſage ſuffiſamment libre.

Il eſt ſi eſſentiel de ſavoir bien diſtinguer les cas où l'on peut différer l'opération, ceux où il ſeroit dangereux de la retarder, que M. Leblanc a cru devoir entrer dans quelques détails à ce ſujet. Dans une ancienne hernie, qui ſort & rentre facilement, quoiqu'il ſurvienne un étranglement, l'opération peut être différée, parce que l'adminiſtration raiſonnée des ſecours de l'art peut en procurer la rentrée. Il n'en eſt pas de même d'une hernie récente, où l'inteſtin eſt ſorti ſubitement par un effort violent ; l'étranglement inflammatoire, qui y ſurvient, demande un prompt ſecours : dans ce cas, ſi l'on differe l'opération, elle eſt le plus ſouvent infructueuſe. La rougeur & la ſenſibilité de la tumeur, la tenſion & la douleur du ventre, la fievre, la petiteſſe & la concentration du pouls, les hoquets, les vomiſſemens qui accompagnent le plus ordinairement l'étranglement, menacent d'une gangrene prochaine, ſi l'on differe l'opéra-

tion. Dans les hernies anciennes & habituelles, la marche des symptômes est beaucoup plus lente; l'étranglement est souvent produit par l'accumulation des vents, ou des matieres, dans la portion d'intestin qui la forme; accumulation qui est quelquefois l'effet d'une simple paresse ou inaction de cet organe. Dans ces sortes de cas, notre Praticien conseille d'appliquer des topiques qui aient la vertu de resserrer ces parties trop relâchées, & de leur donner du ton, afin qu'en se contractant elles pressent & compriment les vents ou les matieres contenues dans la portion de l'intestin qui forme la hernie, pour les faire passer dans la continuité du canal. » C'est ici le cas, dit-il, » d'appliquer sur la tumeur des répercussifs » froids qui seroient nuisibles dans l'étrangle» ment d'une hernie récente. On peut ce» pendant, ajoute-t-il, en tenter l'applica» tion dans les premiers instans de l'étran» glement d'une hernie qui paroît subite» ment; mais s'ils ne produisent pas l'effet » désiré, la continuation de leur application » deviendroit dangereuse. «

La marche lente des symptômes & des accidens qui arrivent à une hernie ancienne, en a souvent imposé aux Praticiens. M. Leblanc en rapporte trois exemples, dans lesquels les malades furent les victimes du retardement de l'opération. Quelquefois la

rougeur, la tension & la sensibilité manquent dans les hernies crurales : il n'est pas étonnant qu'alors un Praticien, peu attentif, méconnoisse la maladie. Notre Auteur communiqua, en 1742, à l'Académie royale de chirurgie, une observation sur une hernie de cette espece, qu'on avoit prise pour un *volvulus;* mais l'opération découvrit quelle étoit sa véritable nature.

La plaie que l'on est obligé de faire, pour découvrir les parties qui forment la hernie, & introduire dans son issue l'extrêmité du dilatatoire, se ferme & se cicatrise très-promptement, toutes les fois que les parties rentrées sont parfaitement saines, si l'on se contente d'en rapprocher les levres. M. Leblanc conseille de mettre simplement sur la ligne formée par ces deux levres affrontées l'une à l'autre, une petite languette de linge fin, puis d'appliquer un peu de charpie brute pardessus, quelques compresses & le *spica.* Il ne faut lever cet appareil que le 3e ou 4e jour. Alors si la languette de linge tient encore, on la laisse jusqu'à ce qu'elle se détache d'elle-même. Pour en faciliter le décollement, on verse dessus un peu d'un liniment fait de baume d'*Arcæus* & d'huile d'*hypericum.* La languette détachée au second ou troisieme pansement, on met sur cette plaie, pour ainsi dire réunie, un peu de charpie rapée, & un emplâtre de dia-

palme par-dessus. Par ces procédés la plaie se réunit, comme une plaie simple, sans presque pas de suppuration. Mais, dans le cas où les parties rentrées ne sont pas saines, comme il se fait une suppuration ou un suintement purulent & sanieux de leur surface, il est nécessaire, pour favoriser l'écoulement de cette matiere, d'introduire par l'issue, à chaque pansement, une petite bandelette de linge fin, qu'on portera jusques dans la capacité du bas-ventre; on la supprimera, lorsque le tems de la suppuration sera passé. Il est aisé de sentir que, dans ce cas, la cicatrisation de la plaie ne peut être parfaite, que cette suppuration n'ait cessé. Notre Auteur reconnoît que M. Mertrud avoit proposé, long-temps avant lui, les pansemens simples dans les plaies des hernies opérées; & il se félicite de s'être rencontré avec cet habile Chirurgien, dont la Lettre insérée dans le Mercure de France ne lui étoit pas connue lorsqu'il commença à adopter cette pratique.

On sent bien que notre Auteur doit proscrire les pelottes & les tentes solides qu'on est encore dans l'usage d'introduire dans l'issue de la hernie, après l'opération faite par la méthode ordinaire. Cette pratique est aussi inutile dans sa maniere d'opérer, qu'elle est contraire aux vues qu'on doit se proposer de fermer, par une cicatrice prompte & solide, la voie par laquelle les parties se

font échappées de la capacité du bas-ventre. Il rejette également une autre pratique non moins nuisible : c'est celle où l'on est, lorsqu'on veut réduire une hernie, de faire coucher le malade à plat, & même la poitrine & la tête plus basses que le siege. Pour peu que l'on fasse attention à la direction des fibres musculaires & aponévrotiques du muscle grand-oblique, & aux endroits où elles s'attachent, on verra qu'en couchant le malade à plat, l'anneau est resserré ; que ce resserrement rétrécit le passage de la hernie, & s'oppose, conséquemment, à la rentrée des parties. Il fait donc fléchir la tête & la poitrine sur le bassin, & le bassin, vers la poitrine : par ce moyen, il rapproche les côtes du pubis, c'est-à-dire les attaches du muscles grand-oblique, qui se trouve par-là dans un état de relâchement très-propre à rendre l'anneau plus lâche & plus évasé, &, par conséquent, plus disposé à permettre la rentrée libre des parties qui forment la hernie. Il assure être parvenu, par ce moyen simple, à faire rentrer un grand nombre de hernies qui avoient résisté à toutes les tentatives, parce qu'on avoit fait coucher le malade à plat. Pour les hernies crurales, il met le malade à-peu-près dans la même situation, en observant de fléchir la cuisse du côté de la hernie, sur le bassin : si la hernie est du côté droit, il fait pencher le ma-

lade sur le côté gauche, & *vice versâ*.

Non content d'avoir démontré les avantages de sa méthode par un nombre suffisant d'observations qui en constatent le succès, M. Leblanc a cru devoir prouver qu'elle étoit conforme aux regles de la bonne pratique, & fondée sur une saine théorie. Il remarque donc, 1° que les Auteurs qui ont écrit sur les plaies des parties aponévrotiques, conviennent tous que la division de ces parties sont presque toujours suivies d'accidens funestes; aussi recommandent-ils de ne point couper les aponévroses sans une extrême nécessité. Il est cependant des cas où notre Auteur convient que ces débridemens sont d'une nécessité indispensable; il veut bien qu'alors on y ait recours; mais il exige qu'il soit bien constaté, ou que la distension graduée est impossible, ou qu'elle est insuffisante pour remplir les vues qu'on se propose. Les cas où le débridement est indispensable dans les hernies, sont lorsque l'intestin a contracté des adhérences à la circonférence de l'anneau, & qu'il n'est pas possible de les disséquer sans le débrider; & lorsque ces adhérences sont, comme il arrive quelquefois, au-dessus de l'anneau, dans la capacité même du ventre. 2° Que, lorsqu'il est nécessaire d'élargir ou d'agrandir un orifice trop étroit, par exemple, celui de la matrice, ou de la vessie, pour

en extraire un corps étranger, tous les Praticiens doivent convenir qu'il est plus avantageux d'y faire de lentes & douces dilatations, que de le fendre, ou de le couper. 3° Pour prouver encore mieux la préférence qu'on doit donner à la dilatation sur le débridement dans les hernies inguinales, il a cru devoir donner une description anatomique de l'anneau des muscles du bas-ventre, de laquelle il résulte que ce passage peut prêter facilement à la dilatation, & reprendre ensuite son diametre naturel. 4° La nécessité où sont tous ceux qui ont été opérés de la hernie par la méthode ordinaire, de porter un bandage, pour prévenir les rechutes, démontre suffisamment qu'à cet égard cette méthode le cede à la sienne, puisqu'aucun de ceux qui l'ont subie n'a éprouvé de rechute, & n'a été astreint à porter de bandage. Notre Auteur explique très-bien la raison de cette différence; elle vient de ce que les fibres aponévrotiques ou tendineuses, une fois coupées, ne se réunissent jamais, comme nous l'avons déjà dit, mais se soudent aux parties voisines, vers lesquelles elles se sont retirées; ce qui doit nécessairement laisser une ouverture plus grande que celle qui avoit déjà donné issue aux parties; au lieu que, lorsque ces fibres n'ont été que distendues, elles reprennent peu-à-peu leur res-

fort, après que les parties qui les distendoient sont rentrées : d'ailleurs la cicatrice de la plaie externe forme un nouveau point d'appui qui concourt avec le ressort rétabli de l'anneau, pour résister à l'impulsion des parties intérieures, & prévenir leur sortie. 5° Parmi les accidens qui accompagnent le débridement, M. Leblanc compte la douleur vive que cause l'incision de l'anneau ; douleur que n'éprouvent point ceux chez lesquels on se contente de le dilater. 6° La structure du ligament de Poupart, par-dessous lequel passent les parties qui forment la hernie crurale, n'est pas moins favorable à la dilatation que celle de l'anneau : ce sont encore des fibres tendineuses & aponévrotiques qui peuvent se prêter à une distension graduée, mais qui ne sauroient se rapprocher ni se réunir, lorsqu'une fois elles ont été incisées. 7° On ne doit pas plus craindre de blesser l'intestin, quoiqu'atteint de pourriture, en introduisant le doigt, & encore moins en introduisant le dilatatoire, qu'on ne le craint en y portant la sonde, pour opérer le débridement : d'ailleurs il est prudent, toutes les fois que cela est possible, d'amener & mettre dehors de l'anneau l'endroit de l'intestin étranglé. La dilatation pourra se faire avec le doigt, si l'anneau n'a pas une trop grande force : malgré cela, notre Auteur conseille de préférer le dilata-

toire. 8° La description que donne Ambroise Paré, d'après Pierre Franco, de l'opération de la hernie, fait voir que cet habile Chirurgien ne faisoit le débridement, ou l'incision à l'anneau, que dans le cas de nécessité, & qu'il lui arrivoit souvent, après avoir fendu, sur la sonde crenelée, le sac herniaire, & découvert l'intestin, de le faire rentrer, sans inciser l'anneau : son texte, que M. Leblanc rapporte, ne peut laisser aucun doute là-dessus.

Notre Auteur termine son ouvrage par des réflexions sur l'application qu'on pourroit faire de sa méthode dans les exomphales & dans les hernies ventrales, même dans celles qui sont produites par des plaies pénétrantes dans la capacité du bas-ventre. Il rapporte, à ce sujet, une observation par laquelle il démontre que la dilatation graduée a eu un entier succès dans une hernie de cette espece, dans laquelle une portion de l'épiploon & une anse de l'intestin étoient étranglées dans une plaie pénétrante, faite par un coup de baïonnette, à peu de distance de l'ombilic. La plaie fut cicatrisée, sans que depuis il ait paru de hernie. Enfin il propose d'opérer, par sa méthode, les hernies habituelles, lors même qu'elles ne sont pas accompagnées d'étranglement, pour en procurer la cure radicale, mettre les malades à l'abri des accidens auxquels ils sont continuellement

exposés, & les délivrer de la nécessité de porter habituellement un bandage ; opération qu'il a exécutée sur un Anglois assez courageux pour s'y soumettre, & qui n'a pas eu lieu de s'en repentir, puisqu'il s'est vu délivré par-là d'une indisposition très-incommode, & quelquefois très-dangereuse.

Nos Lecteurs ne seront point surpris, quand nous leur annoncerons qu'une méthode fondée sur les principes de la plus saine pratique, sur la théorie la plus lumineuse & la plus solide, & dont les succès ont d'ailleurs été constatés par un grand nombre d'observations fournies par différens Chirurgiens, également éclairés, qui ont abandonné l'ancienne méthode pour l'adopter ; ils ne seront pas, dis-je, surpris qu'une telle méthode ait mérité l'approbation de la Faculté de médecine de Paris, & des Académies de Dijon & de Rouen. Cela n'a pas empêché qu'on ne lui ait opposé, dans le 4e volume des Mémoires de l'Académie de chirurgie, qui vient de paroître, des réflexions auxquelles il a cru devoir répondre par un petit Ecrit qu'on distribue avec son ouvrage, & auquel nous croyons devoir renvoyer nos Lecteurs. Nous sommes très-fâchés aussi que les bornes que nous sommes forcés de nous prescrire ne nous permettent pas de donner une analyse suivie de l'Essai de M. Hoin, qu'on trouve à la suite de celui de M. Leblanc.

OBSERVATION

Sur une Manie survenue à une Femme, le huitieme jour de ses couches; par M. PLANCHON, Médecin à Tournai en Flandre.

Mulieribus quibus sanguis in mammas convertitur, maniam significat.

HIPPOCRAT. Aphorism. 40, lib. v.

Cet Aphorisme expose un fait de pratique en médecine, qui, jusqu'à ce jour, n'est pas unanimement reconnu. Les Médecins observateurs n'en font aucune mention, si j'en excepte l'illustre *Van Swieten*, qui passe légérement sur ce pronostic (*a*); & ceux qui ont pris à tâche d'expliquer les sentences aphoristiques du pere de la médecine, soit qu'ils n'aient jamais vu une manie survenir à l'engorgement sanguin des mamelles, soit qu'ils ne l'aient lu que dans les Aphorismes d'*Hippocrate*, n'ont donné que des raisons vagues, pour expliquer la possibilité du fait. Le célebre *de Gorter* ne doute aucunement qu'*Hippocrate* n'ait réellement observé que la manie étoit quelquefois la suite d'un engorgement sanguin des vaisseaux mammaires : il avoue pourtant qu'il n'a pas

(*a*) Van Swieten, *tom. iij, pag. 532.* Idem, *tom. iv, pag. 636.*

vu ce fait dans toute sa pratique (*a*) : cependant, sans recourir tout-à-fait aux loix de la sympathie & de la métastase morbifique, qu'il n'a point observées en pareille circonstance, il explique ce dérangement du cerveau, ce bouleversement de la raison, en supposant qu'une humeur âcre, devenue telle dans les mamelles, repasse dans le sang, va se fixer au cerveau, & y cause la manie; ou que des personnes, trop sensibles & trop irritables par tempérament, agitées par la vivacité des douleurs des mamelles, deviennent maniaques à ce seul égard; mais de la rareté de ce phénomene on ne doit point, dit-il, former un pronostic : il pense même que, si *Hippocrate* à observé la manie après l'engorgement des seins, elle dépendoit d'une autre cause que d'un transport du sang vers les organes de la sécrétion du lait.

Ces raisons ne donnent point l'hæthiologie de ce phénomene morbifique, & ne concluent rien sur cette matiere. Le Commentateur du grand *Boerhaave*, que j'ai déjà cité, sans nous dire s'il fut témoin d'un tel désordre de l'esprit, se contente d'avancer, en parlant de la manie & de la distension, & du gonflement subit des mamelles, que les humeurs se portent quelquefois si promp-

(*a*) De Gorter, *Med. Hippocrat. pag.* 607, *lib. v, Aph.* 40.

tement & si abondamment vers les parties supérieures, que non-seulement les seins se gonflent & s'engorgent, mais que les vaisseaux du cerveau participent de ce transport & de cet engorgement. Voyez Van Swieten, *locis citatis*. (a)

Si de Gorter n'a jamais observé ce fait, d'autres l'ont vu quelquefois. Peut-être ne paroîtroit-il pas si rare, si chaque Médecin, dans sa pratique, faisoit connoître à la république des Médecins ce qu'il a observé de particulier chez ses malades. J'ai été témoin d'une manie survenue à une femme en couche, à la suite d'un engorgement sanguin des seins. Mais, avant que je donne le détail de cette observation, je vais rapporter ce que j'ai entendu dire à M. *Van Rossum*, Docteur en médecine, & Professeur primaire en l'Université de Louvain, à propos de cet Aphorisme de l'Observateur de *Cos*. L'anecdote qu'il rapporta, pour nous mettre plus clairement sous les yeux la sentence Hippocratique, me parut si frappante, que j'en tins une Note dans mes Manuscrits. La voici : » M. *Pieters*, dit-il, » jadis Docteur en médecine dans la même

(a) *Quandoque humores subitò sursùm rapi, & non tantùm mammas distendere, sed & vasa encephali videtur Hippocrates indicare, dùm scribit Aphorismum 40, lib. 5.* Van Swieten, *tom. iv, pag. 636.*

» Université, étant à la suite d'un Médecin
» Italien, vit qu'une nouvelle accouchée
» donnoit du sang par les seins, au lieu de
» lait : le quatrieme jour elle devint ma-
» niaque, & elle périt le septieme. Alors,
» chaque fois qu'il observa, dans sa pratique,
» qu'une femme en couche laissoit couler
» du sang par les mamelles, il n'hésitoit
» point de pronostiquer qu'elle deviendroit
» maniaque le quatrieme jour, & qu'elle
» périroit le septieme. Il nous assure que ce
» Docteur a observé ce fait trois ou quatre
» fois pendant sa vie. «

Mon observation n'est pas conforme à celle de M. *Pieters ;* elle correspond cependant à l'Assertion d'*Hippocrate :* voici le fait.

Dans le mois de Juin 1766, une femme de *Bon-Secours*, hameau près de *Péruwelz*, *en Hainaut*, où j'exerçois la médecine alors, après un accouchement laborieux, où elle perdit beaucoup de sang, se rétablissoit assez bien des travaux pénibles qu'elle avoit essuyés : ses vuidanges n'avoient point cessé de couler ; ses forces reparoissoient ; le lait commençoit à venir, quand on s'apperçut qu'il couloit avec peine, que les seins s'engorgeoient & grossissoient sensiblement. Elle faisoit sucer inutilement son lait, il n'en venoit guere : il vint enfin du sang, quoiqu'on ne la fatiguât point à cet égard. La tension & le gonflement augmenterent telle-

ment, que, le huitieme jour de ses couches (le 4e à-peu-près où les seins laisserent couler quelque peu de sang) ces organes étoient si gros, & si tuméfiés, qu'ils surpassoient d'un tiers leur volume ordinaire. La femme en étoit oppressée comme d'un poids qui pesoit sur la poitrine : le pouls en étoit agité, & cette malade se plaignoit un peu de la tête : on observoit qu'elle parloit beaucoup plus que de coutume. Cette situation pressante me détermina à la faire saigner du pied : cette saignée n'empêcha point que la tête ne se prît de plus en plus ; &, le même jour, le délire maniaque se manifesta. A cette époque on ne m'y rappella plus, parce qu'elle refusoit tout. Ce délire augmenta, & dura plus d'un mois, sans qu'on cherchât à y porter d'autres secours que des pélerinages. Enfin il arriva qu'une des cuisses s'engorgea, se tuméfia considérablement, avec chaleur & tension : bientôt la gangrene succéda à cette tumeur inflammatoire, sans que la manie diminuât de beaucoup. La gangrene fit des progrès ; & les secours chirurgicaux, soit qu'ils eussent été trop retardés, ou peu méthodiquement dirigés, ne purent les arrêter : cette malade y succomba. N'étoit-ce point ici un dépôt laiteux sur la cuisse ? Il est vraisemblable que cette gangrene dépendoit de cette cause.

Cette observation, celle de M. *Pieters* manifestent

manifestent un engorgement sanguin des vaisseaux mammaires, par un transport subit du sang vers ces organes. Ce transport cause-t-il toujours la manie? Non, puisqu'on a vu des femmes réglées (*a*) par les mamelles, sans en devenir maniaques, & qu'il se fait des inflammations, des suppurations, des gangrenes par engorgement sanguin aux mamelles, sans qu'on puisse remarquer aucuns vestiges de délire maniaque: c'est aussi ce que fait observer de Gorter; mais on doit faire attention que M. Picters ne parle que des nouvelles accouchées; telle étoit la femme qui fait le sujet de mon observation: or, dans ce cas, on peut, selon moi, conjecturer qu'il est une cause qui peut avoir lieu alors, & produire effectivement une manie, parce que les seins sont engorgés de sang; j'entends l'humeur laiteuse, qui ne pouvant enfiler sa route ordinaire, établie par la nature, trouvant un obstacle dans ses couloirs, se porte, par une disposition primordiale, vers le cerveau, & y constitue une vraie manie (*b*),

(*a*) Journ. de Méd. tom. x, pag. 23.

(b) *Quand le lait, dans une nouvelle accouchée, n'enfile point les routes naturelles qu'il a coutume de prendre pour sortir du corps, il peut être déterminé à se porter au cerveau, si, trouvant de la résistance par-tout ailleurs, il n'y a que cet organe qui cede aux efforts que le lait fait pour se fixer quelque part. L'effet le plus ordinaire du dépôt*

ainſi que, chez d'autres, elle cauſe une apoplexie, comme le rapporte M. *Levret* (a). On lit, dans M. *Puzos* (voyez la Note) que *le dépôt de lait ſur le cerveau, heureuſement moins commun que les autres, produit la démence ou la folie.* Il eſt vrai qu'il n'y parle point de l'engorgement ſanguin des ſeins, & qu'on peut croire que ce Chirurgien Obſervateur & M. *Levret* n'ont point remarqué cet engorgement, dans le tems même que cette manie ſe déclaroit: ce dernier, au contraire, *craint* (b) *une folie, dès que les lochies ſont ſuſpendues ou entiérement ſupprimées, ſi les mamelles ſe flétriſſent, ou ſi elles ne ſe rempliſſent pas;* l'une & l'autre circonſtance prouve toujours l'impoſſibilité de la ſécrétion ou excrétion du lait, & conſéqemment le danger qu'il y a qu'il ne ſe dépoſe ſur quelques viſceres: s'il ſe porte au cerveau, & ſi la manie n'en eſt point la ſuite, quelqu'autre accident plus frapant arrive quelquefois. *Il y a d'autres femmes*, dit M. *Levret*, ibid. §. 877, *dont les premiers ſymptômes ſont ſeulement, en pareille occurrence* (dans le cas d'un dépôt au cerveau) *quelques légeres diſparates, accom-*

de lait ſur le cerveau eſt de produire la démence ou la folie. Puzos, *Traité des Accouchemens, troiſiéme Mémoire ſur les Dépôts laiteux, pag. 387.*

(*a*) Levret, *Art des Accouchemens, pag. 159.*

(*b*) Id. *ibid.* §. *884. pag. 161.*

pagnées d'un ton de voix haut, dur & précipité, qui, en peu d'heures, les conduisent à un délire mortel; mais il ajoute encore *que le lait n'a pas monté aux seins* dans ce cas, qui arrive ordinairement du quatrieme au cinquieme jour de la couche.

M. Puzos, qui confirme par des expériences répétées, que le lait déposé sur le cerveau a produit la démence chez les femmes en couche, donne intelligiblement l'æthiologie de ce dérangement de l'organe délicat des sens. *Malgré le voile*, dit-il, *qui dérobe à nos yeux le jeu mécanique du cerveau, pour exciter les divers mouvemens de l'ame, on conçoit que le lait venant à se déposer sur cet organe, peut, par les engorgemens qu'il y cause, comprimer fortement quelques-unes de ses parties, ou mettre ses fibres dans un degré de tension excessif: la compression qui fait obstacle à l'action mécanique du cerveau, produira la démence & la tension excessive des fibres, rendant cette même action trop vive, causera la folie* (a).

Il faut observer que ces dépôts arrivent vers le dixieme ou douzieme jour de la couche; qu'on est malheureusement peu frappé des accidens qu'ils causent alors: on s'apperçoit bien qu'une femme a l'air hébêté,

(a) Puzos, *ibid. pag. 387 & 388.*

ou qu'elle déraisonne ; mais, parce que la fievre n'est pas forte, que les lochies coulent, qu'il n'y a ni tension ni douleur au ventre, on se flatte que les lochies & quelques purgatifs dissiperont ce désordre ; mais la suite fait voir le contraire. L'infiltration du lait dans un viscere qui a aussi peu de ressort que le cerveau, est une cause trop pressante contre le peu d'efficacité des moyens employés pour rétablir le dérangement de la raison : *Le lait*, dit-il, *à force d'y arriver & d'y séjourner, rend aisément variqueux les vaisseaux qu'il engorge ; & la mollesse du cerveau ne le met point en état de comprimer assez ces vaisseaux, pour leur rendre leur ressort, & pour faire avancer les liqueurs arrêtées.* Il remarque enfin que les vaisseaux capillaires du cerveau étant plus fins qu'ailleurs, cette finesse est un obstacle très-grand à la résolution de ces dépôts : l'humeur laiteuse les ayant pénétrés, il est très-difficile de l'en déplacer.

Ces autorités respectables peuvent servir de garans à la conjecture que j'établis, pour expliquer la nature de la manie, qui survient après l'engorgement sanguin des mamelles, que j'ai observée d'après les remarques d'Hippocrate. Je n'ai pu pourtant suivre le traitement de cette maladie ; &, après la seule saignée du pied, qui étoit indiquée & eût dû être répétée & suivie d'évacua-

tions follicitées par les différens moyens que conseille M. *Puzos*, on l'abandonna à son malheureux sort, parce qu'on croyoit sa maladie incurable, & qu'elle étoit trop pauvre pour exécuter les avis d'un Médecin. C'étoit le cas, ce me semble, de *relâcher* & de *vuider*, comme dit *Puzos*, pag. 392 de son troisieme Mémoire. Il le répete : *Il faut relâcher & vuider puissamment les malades, & les aterrer, pour ainsi dire, & exciter* par-là *de puissantes révulsions, & changer ainsi la disposition contre nature du cerveau, rendant à ses vaisseaux de leur ressort, en les délivrant de l'humeur laiteuse qui les surchargeoit.* M. *Van Swieten*, sans reconnoître l'humeur laiteuse pour cause de cette manie, indique le plan curatif, en parlant de cet Aphorisme, *tom. iij, pag.* 532 : *Præcipuus*, dit-il, *curationis scopus in tali maniâ* (à raptu humorum ad encephalum) *est ut vasa nimis repleta vacuentur per sanguinis missiones, & avertatur impetus ac copia humorum à capite quo spectant purgationes satis validæ*, &c.

M. Puzos suivoit cette méthode, persistoit constamment dans les efforts qu'il faisoit pour obtenir ces effets ; & il observe qu'avec du courage & de la patience il venoit à bout de vaincre une maladie qui paroissoit opiniâtre dans le commencement,

& même vouloir refuser d'obéir à l'efficacité de ses remedes. Il saignoit plusieurs fois, sans craindre d'affoiblir la malade ; il répétoit les purgations, qu'il déguisoit sous toutes les formes, mêlant, tantôt dans ses boissons, tantôt même dans ses alimens, des sels purgatifs, jusqu'à y mettre le tartre stibié à petite dose, pour entretenir une diarrhée continuelle : trois, quatre mois de traitement ainsi prudemment modifié, suffisoient pour rendre à ses malades la plus belle qualité de leur être, je veux dire leur raison.

Si la femme que j'ai vue avoit pu être soumise à ce traitement méthodique, ne seroit-elle pas revenue de l'état maniaque que j'ai dépeint ? Ne semble-t-il pas, par l'histoire que j'en ai donnée, que la nature a cherché à déposer sur une partie moins essentielle à la vie, une humeur étrangere, qu'on peut regarder comme la matiere laiteuse ? Mais cette femme, ayant manqué de vrais secours dans cette longue & fâcheuse maladie, n'a pu être à l'abri des progrès d'une gangrene rapide : n'est-ce point ici un dépôt qui a quelque rapport avec ce que dit M. *Levret*, en traitant de l'apoplexie laiteuse. *Il survenoit presqu'à toutes*, dit-il, *des dépôts critiques dans quelques parties*. Levret, *ibid. pag.* 160, §. 881.

Je finirai ce Mémoire par une courte

observation qui correspond assez à l'Aphorisme d'Hippocrate. Dans le mois de Mai 1764, je vis, à Péruwelz, une femme en couche, qui, par une suspension du cours des lochies les premiers jours des couches, eut une légere inflammation de la matrice : il y avoit tension, douleur, chaleur dans toute la région de ce viscere, accompagnées d'une fievre relative à ces symptômes. Deux saignées du bras, des fomentations émollientes résolutives, des boissons délayantes, mucilagineuses & relâchantes dissiperent l'orage; & le lait vint abondamment. La malade fut mieux à tous égards; mais l'abondance du lait fut telle, que les mamelles se gonflerent considérablement, sans pourtant supprimer l'excrétion du lait. Ce gonflement n'étoit point sans un transport du sang vers ces organes, qui en engorgeoit les vaisseaux. On s'apperçut alors qu'elle ne finissoit point de parler; que le ton de voix étoit plus élevé, plus imposant : elle devenoit fâcheuse & fatigante : ajoutez à cela une insomnie à charge à elle-même & à sa famille; il y avoit des disparates fréquentes : ce fut bientôt un *délire mélancolico-maniaque*, qui disparut, après huit à dix jours, à mesure que, par l'écoulement continuel & abondant de son lait, ses seins se désemplissoient, & que la circulation du sang devenoit plus égale. Elle

devint alors raiſonnable ; ſes ſens agités ſe calmerent, & elle ne tarda pas à ſe rétablir. Je penſe que ce délire fût devenu maniaque, ſi la ſécrétion & l'excrétion du lait eût été ſupprimée, & ſi l'engorgement & le gonflement des ſeins ſe fût accru.

TABLEAU D'ONANISME,

Par M. LE NICOLAIS DU SAUVSAY, Adminiſtrateur & Médecin de l'Hôpital général à Fougeres.

De toutes les maladies qui attaquent le genre humain, il y en a peu qui ſoient plus dangereuſes, qui fourniſſent des ſymptômes plus variés, qui affectent un ſi grand nombre de parties, ou en même-tems, ou ſucceſſivement, que celles qui tirent leur origine de la perte immodérée de la liqueur ſéminale. La différence de l'âge, du tempérament, du climat, de la ſaiſon, des attitudes, de la profeſſion, des exercices, de la nourriture, leur donne, à choſes égales, un différent degré d'intenſité : l'eſpece n'en eſt pas diſtinguée par tous les Médecins appellés pour y remédier ; les commencemens en ſont inſidieux, & ſe maſquent le plus ſouvent ſous les apparences trompeuſes de pluſieurs autres maladies : d'ailleurs,

loin qu'un malade fasse l'aveu des causes qui l'ont conduit à son état, sur-tout lorsqu'il est la suite d'une honteuse masturbation, j'en ai, au contraire, trouvé plusieurs qui m'ont nié d'abord que cette manœuvre y eût part, & m'ont ensuite confessé que mes conjectures n'étoient que trop bien fondées. Que de motifs intéressans pour engager à multiplier les observations sur ce sujet! L'art de guérir pourroit, à différens égards, en retirer quelques avantages; & leur publicité, plus étendue que dans les seuls Fastes de la médecine, tendroit à préserver une précieuse jeunesse de trop séduisans écarts, & d'une dépravation de mœurs qui souille l'ame, affoiblit l'esprit & détruit le corps: c'est dans ces vues qu'entre plusieurs maladies de ce genre, qui se sont présentées dans ma pratique de médecine, je me bornerai à donner ici une simple description des différens états par où vient de passer un de ces malades, triste victime de ses égaremens.

Un jeune homme, d'une taille élégante, & qui promettoit la plus heureuse constitution, commença, vers l'âge de dix-sept ans, à se livrer chaque jour, une ou deux fois, à la masturbation; il continua cette manœuvre un peu plus d'un an, & y substitua alors un commerce régulier avec une fille: l'ardeur que lui inspiroit une premiere passion, & la facilité d'une jouissance sans ré-

ſerve, ſoutenue d'un bon tempérament, par la vivacité de l'âge, lui permirent d'en abuſer très-ſouvent, & de tomber dans des excès qu'il ſupporta pendant dix mois, ſans autre changement dans ſa conſtitution, qu'une augmentation d'amaigriſſement, à proportion qu'il avançoit dans ſa carriere, mais qui ne l'empêchoit pas de remplir journellement ſa tâche ordinaire d'ouvrage dans ſa profeſſion, qui, par elle-même, eſt fatigante. *Premier degré.*

Bientôt après, il commença à reſſentir des peſanteurs à l'eſtomac, ſur-tout une ou deux heures après les repas : il s'y joignit un dégoût & un éloignement pour prendre des nourritures, des rapports de mauvaiſe odeur, des gonflemens en différentes parties de l'*abdomen*, beaucoup de flatuoſités, qui ſouvent & tout-à-coup faiſoient une eſpece d'exploſion par la bouche, une alternative de diarrhée, où les alimens ſortoient ſans être entiérement dénaturés, & d'une conſtipation opiniâtre, & qui n'étoit pas moins gênante : le dos & les lombes étoient attaqués de douleurs violentes, & qui s'étendoient ſouvent juſques dans les feſſes; chaque jour il éprouvoit pluſieurs étonnemens de tête; par moment, le viſage devenoit rouge & enflammé; à l'ordinaire, il étoit pâle & amaigri; les yeux enfoncés dans l'orbite, & languiſſans; les extrêmités inférieures

étoient, d'un moment à l'autre, attaquées d'engourdissemens ou de goutte-crampe ; à jeun comme après avoir bien mangé, il éprouvoit un sentiment de foiblesse & d'épuisement, toujours augmenté alors, pour peu qu'il eût travaillé à son métier ; la peau le plus souvent étoit seche & brûlante ; le sommeil court, inquiet & agité. *Second degré.*

Cet état se soutint environ pendant quinze jours, pendant lesquels le malade se força à prendre de meilleures nourritures qu'à l'ordinaire, & à se promener, autant que ses forces le permettoient, dans l'espoir de recouvrer sa premiere vigueur, bien sensiblement diminuée : cependant, un matin qu'il fit les premiers mouvemens pour sortir de son lit, il tomba en syncope ; il n'en fut pas plutôt revenu, qu'il commença à se plaindre d'une pressante difficulté de respirer, d'une douleur fixe sous le sein droit, d'une toux seche & fréquente ; la tête étoit étonnée, le visage enflammé, le dos & les reins fort douloureux ; il avoit tant de peine à mettre les muscles en action, que les parties supérieures & inférieures étoient comme paralysées ; chaque fois que le malade, par des efforts redoublés, parvenoit à changer de situation, ou seulement à lever la tête sur son oreiller, on s'apperçut qu'il tomboit en de nouvelles syncopes, avec la peau roide, le visage cadavéreux, le pouls

presqu'anéanti ; ce qui l'obligea de rester constamment couché sur le dos, sans faire d'autre mouvement que d'ouvrir la bouche, pour recevoir les nourritures & boissons : la troisieme syncope qu'il essuya dans ce jour, fut de plus suivie de crachats très-sanguinolens : le pouls alors étoit petit, serré & fréquent ; trois ou quatre fois chaque jour suivant il y avoit exacerbation de fievre bien marquée, avec une légere douleur de tête ; la peau seche & brûlante, mais, au tems de rémittence, toujours grasse & moite ; la langue humide & blanche ; l'insomnie constante, le ventre resserré, les urines enflammées. *Troisieme degré.*

Dans l'espace de cinq à six jours, les accidens qui avoient menacé la poitrine diminuerent insensiblement ; mais à cet avantage succéda tout-à-coup une hémorragie par le nez ; plusieurs fois l'évacuation pouvoit être évaluée à deux & trois onces de sang : on en reçut dans un vase ; il étoit dissous, séreux, & teignoit légérement en rouge un linge blanc : dès ce moment les syncopes furent moins fréquentes ; les muscles commençoient aussi à obéir à la volonté ; le pouls étoit toujours fréquent, & très-petit ; sur les six heures du soir commençoit un léger redoublement de fievre, qui n'occasionna jamais de délire, seulement des bourdonnemens aux oreilles, & de

l'assoupissement ; il se terminoit vers minuit : pendant la remise, les sueurs étoient abondantes ; un repos naturel & tranquille se renouvelloit pendant une ou deux heures, dans l'espace de sept à huit jours, le redoublement de fievre diminua journellement ; les syncopes continuerent à s'éloigner, & enfin cesserent entiérement. Déjà les assistans crioient victoire, quand je me fis apporter une lumiere, pour mieux examiner le malade, il ressembloit à une squélette un peu animé : je m'apperçus que la lumiere, fort proche de son visage, & tout-à-coup présentée devant ses yeux fixes & grands-ouverts, ne lui avoit fait aucune impression, & que la pupille étoit très-dilatée : sur ma demande s'il ne s'appercevoit pas d'affoiblissement dans la vision, & après qu'il eut fait différentes épreuves sur plusieurs objets grands & petits, il me répondit que, pour la premiere fois, il étoit certain d'une diminution bien sensible dans la vue, & que déjà il ne distinguoit que confusément les petits objets. J'annonçai que, si cet accident faisoit par la suie des progrès, le malade seroit, en peu de tems, aveugle : dans six jours, l'événement justifia ma prédiction. Malgré plusieurs remedes que ce malheur fit pratiquer avec précipitation, & qui devoient éloigner la convalescence du malade, son tempérament s'est rétabli plus

promptement qu'on n'avoit lieu de l'espérer.

Quatrième degré.

Les Médecins à bons principes reconnoissent, au premier coup d'œil, qu'une maladie de cette espece n'a ni le caractere ni la marche des maladies ordinaires, & ne manquent point de la placer dans sa véritable classe; ainsi leur sagacité les conduisant à la connoissance de ses causes, soit qu'on les cache, soit qu'on les avoue, leur fait annoncer le danger imminent où est le malade, la délicatesse du traitement & l'incertitude de l'événement; tel est le jugement qu'en ont unanimement porté MM. Senac, Boerhaave, Van Swieten, Hoffman, Gaubius, Lewis, &c.; & l'observation le confirme journellement. En effet, les dérangemens de l'économie animale y sont de nature à ne retirer presqu'aucune ressource d'une constitution si proche de sa destruction, & à n'admettre que bien peu de remedes. Parcourons, en peu de mots, l'ordre de ceux qui ont été employés dans la circonstance présente.

Appellé à visiter le malade au commencement du troisieme degré, malgré la considération des causes qui avoient tant affoibli les forces vitales, les accidens qui menaçoient la poitrine d'engorgement, étoient si pressans que je me déterminai à essayer comment le malade supporteroit la saignée

du bras : après avoir tiré environ deux à trois onces de sang dissous & séreux, il cessa de lui-même de couler ; le pouls s'affoiblit, une sueur froide couvrit la peau : quoi qu'il en soit, le malade ne perdit pas tout-à-fait connoissance. Le lendemain matin, on rouvrit la veine, & on tira au moins six onces de sang : cette évacuation fut suivie d'une syncope ; cependant les crachats rapportant alors beaucoup de sang, & les autres accidens se soutenant, on continua de tirer le soir suivant autant de sang qu'on avoit fait le matin, & il y succéda également une syncope. La boisson fut une tisane de racine de guimauve, de fleurs de tussilage & de réglisse, sur chaque pot de laquelle on faisoit fondre une once de miel de Narbonne ; on y substituoit alternativement un apozeme composé avec les feuilles de scolopendre, de cerfeuil & de chicorée, les fleurs de bouillon-blanc, coquelicot & tussilage ; sur chaque pinte on ajoutoit demi-gros de nitre & deux onces de syrop de lierre terrestre : dans les heures intermédiaires on donnoit quelques cuillerées d'huile de lin : cependant le ventre ne se relâchant pas, on fut obligé de donner quelques lavemens émolliens, dont l'effet étoit réguliérement suivi de syncope : après cet instant d'alarme si souvent renouvellé, on relevoit les forces au moyen de quelques cuillerées de gelée faite avec

le riz & la rapure de corne-de-cerf dans une eau de veau ou de poulet; quelquefois on y ajoutoit un peu d'eau de canelle orgée : en tout autre tems, la nourriture consistoit en bouillons ordinaires, dans lesquels on mêloit une cuillerée de vin rouge pendant la rémittence de la fievre. Ce premier danger fut heureusement terminé par un minoratif qui dégagea les premieres voies d'une grande quantité de saburre, & dont l'opération fut accompagnée de trois syncopes.

Au commencement du quatrieme degré, l'état du malade demanda qu'on portât la principale attention du côté des accidens qui menaçoient la tête : un hémorragie par le nez, souvent renouvellée & accompagnée de bourdonnemens aux oreilles, & d'assoupissement, sur-tout pendant le redoublement de fievre, montroit clairement l'embarras de la circulation dans les vaisseaux intérieurs du cerveau; ce qui obligeoit le sang à faire irruption sur les vaisseaux de la membrane pituitaire : en toute autre circonstance, je n'aurois pas hésité à faire pratiquer une saignée au pied; mais il y avoit si peu de ressource dans le pouls, constamment très-petit, & le sang étoit si appauvri, que je n'osai jamais m'y déterminer; je cherchai à rapprocher les principes du sang, à lui donner du corps par l'usage d'une boisson acide, à diminuer le redoublemens de fie-

vre par les lavemens, quoique leur opération fût encore suivie de quelques syncopes: quand l'hémorragie fut cessée, le malade fut purgé avec un gros de rhubarbe, une once de tamarins, deux onces de manne & un gros de crystal minéral: ce remede procura des évacuations abondantes, que le malade supporta mieux qu'on ne l'avoit espéré. Il passa aussi-tôt à l'usage d'une décoction de quinquina & de fleurs de romarin, sur chaque verre de laquelle on ajoutoit plein une cuiller à café de syrop de pivoine mâle pendant le redoublement, on y substituoit la boisson acide: la fievre commença à diminuer journellement; les syncopes cesserent entiérement; les forces se rétablissoient sensiblement: il ne restoit que de légers bourdonnemens aux oreilles; tout promettoit un heureux succès, quand on eut lieu de craindre la paralysie des nerfs optiques, ou la goutte-sereine: on tâcha de la prévenir & d'y remédier, quand elle fut confirmée, par la saignée du pied, l'application des sang-sues à la gorge, les vésicatoires aux jambes, & ensuite à la nuque du col, dont l'égout fut entretenu au moyen de l'emplâtre perpétuel, par les purgatifs réitérés, par les apéritifs, par les céphaliques, par les eaux de Vichy: tous ces remedes ont été inutiles, le malade est resté aveugle.

La physiologie n'est jamais plus satisfaisante que lorsqu'elle est étayée sur la pratique : l'une & l'autre se prêtent mutuellement un flambeau, pour éclairer nos pas chancelans vers la connoissance du mécanisme des fonctions qui s'exécutent dans l'économie animale : c'est ainsi que, par la considération réfléchie des dérangemens qui succedent à la perte immodérée de la liqueur séminale, nous sommes à portée d'apprécier au juste les avantages que retirent de cette liqueur toutes les parties du corps humain, quand on ne la sollicite pas à sortir de ses réservoirs, à mesure qu'elle y est déposée. L'observation constate que ceux qui se livrent avec excès aux plaisirs de l'amour, ou qui y suppléent par la masturbation, tombent insensiblement dans un amaigrissement général, & particuliérement dans la consomption dorsale : bientôt il y succede des lassitudes dans les membres, des débilités qui les rendent incapables d'exercices ou de travaux qu'ils auroient supportés aisément en toute autre circonstance, des douleurs de rhumatisme & de goutte, des hémorragies par différentes voies. Chaque viscere principal qui est affecté, fournit des symptômes particuliers : l'estomac est-il affoibli ? Les digestions sont constamment viciées ; les rapports de mauvaise odeur fréquens ; les flatuosités abondantes, les diarrhées ou consti-

pations fatigantes ; les obstructions au foie, à la rate, au mésentere, opiniâtres ; les hydropisies le plus souvent mortelles. Le poumon est susceptible d'embarras, accompagnés ou suivis d'oppression, de toux, d'affections asthmatiques, de phthisies pulmonaires. Le cœur fournit des palpitations, des syncopes, & quelquefois la mort subite. Le cerveau est souvent attaqué de céphalalgie, d'affections soporeuses, de tremblemens, de vertiges, de surdité, d'affoiblissement de vue, de goutte-sereine. Les opérations de l'esprit ne sont pas à l'abri de certains dérangemens : nous voyons de ces malheureux attaqués d'une mélancolie qui devient l'opprobre de la médecine, & le fléau des Médecins, de la perte de la mémoire, de l'imbécillité. Les parties de la génération sont affoiblies jusqu'à cesser de donner le signe extérieur du désir, à laisser couler involontairement la liqueur spermatique, à en éprouver une prompte émission sans éjaculation ; toutes circonstances qui rendent inhabile à la propagation de l'espece. Dans les jeunes gens, l'accroissement est retardé & diminué ; leur tempérament affoibli & presque détruit avant d'être formé ; quelquefois l'organisation dérangée & difforme ; la vieillesse prématurée. Les personnes avancées en âge sont précipitées vers la caducité & le tombeau.

A bien considérer le caractere de ces différentes maladies ainsi occasionnées, elles portent l'empreinte de la privation d'une quantité suffisante de suc nerveux pour l'entretien & la perfection des fonctions vitales, naturelles & animales ; il y succede un relâchement ou défaut de ressort dans le tissu fibreux ; & , par une suite nécessaire, l'assimilation des sucs nourriciers est diminuée & altérée; la chylification est viciée; la sanguification est imparfaite ; la circulation du sang devient languissante & irréguliere: il se forme des stases & des embarras dans les vaisseaux capillaires ; les sécrétions sont dans le trouble & la confusion.

Cet appauvrissement du suc nerveux vient-il seulement de la quantité qui est employée pour l'action des muscles qui font parvenir à l'émission séminale ? Un voyageur qui fait une longue route à pied, un tireur qui chasse du matin au soir dans une saison fort chaude, un homme qui fend ou scie du bois d'un bout de l'année à l'autre, fait une consommation d'esprits animaux bien plus considérable : cependant elle n'est point suivie des mêmes dérangemens : des alimens grossiers, & de peu de suc, le repos de la nuit sur la paille, ou dans un mauvais lit, suffisent pour réparer ses pertes, & le mettre en état de continuer ses pénibles travaux. On est donc conduit à croire que la

liqueur séminale, renfermée dans ses réservoirs, loin d'être superflue, y est, au contraire, un précieux dépôt, dont la sage nature se réserve le droit de dispenser les avantages suivant le besoin : pour cet effet, elle a formé dans les vésicules séminales, comme en beaucoup d'autres parties du corps humain, des vaisseaux inhalans par lesquels la portion de la semence la plus affinée, la plus volatile, la plus spiritueuse, est reportée dans le torrent de la circulation; de nouveau confondue avec le sang, & après avoir acquis sa derniere perfection dans ses vaisseaux sécrétoires, elle en ranime le mouvement intestin, en atténue les globules, en développe les différentes parties qui doivent être employées pour les sécrétions : les arteres, dont les contractions sont augmentées, comme par une espece d'aiguillon, distribuent cet esprit vivifiant jusques dans les filieres les plus déliées ; son analogie avec le suc nerveux en augmente la sécrétion; leur abord, plus abondant sur les fibres musculaires, les fortifie & augmente leur ressort ; la digestion en proportion s'en trouve rectifiée, la nutrition favorisée, la sanguification perfectionnée, les sécrétions entretenues dans leur régularité naturelle.

Avons-nous à craindre, au contraire, à la suite d'une continence religieusement observée, & par un continuel & trop abon-

dant refoulement d'esprit séminal, la rigidité ou l'excès de ressort du tissu fibreux, & en conséquence quelques dérangemens opposés aux précédens ? La même prévoyante nature, toujours admirable dans ses ressources, veille également sur la conservation du physique & sur la sûreté du moral. La liqueur spermatique, abordant dans ses vésicules en une quantité plus grande que celle qui est reportée dans le sang par les vaisseaux inhalans, distend les membranes, & occasionne un doux trémoussement sur ses fibres; elles en sont d'autant plus susceptibles, qu'elles sont alors fort élastiques : la même impression se communique de proche en proche aux fibres des parties voisines, & parvient à celles des muscles érecteurs, qui, par leur contraction, operent la fonction pour laquelle ils sont destinés : alors la correspondance intime & réciproque des parties de la génération & du *sensorium commune*, fait que l'imagination, pendant le sommeil, s'ébranle & prend insensiblement de l'activité; elle se forme & s'occupe d'illusions favorables aux vues de la nature, & qui conduisent bientôt à l'émission séminale, sans le consentement de la volonté.

Le second degré, par lequel notre malade a passé, est trop intéressant pour n'en pas dire quelque chose : il est précisément l'état où les malades commencent à implorer nos

secours. Le sentiment des plus grands Praticiens n'est point partagé sur le genre de remedes qui y conviennent ; les plus vantés sont les frictions, les bains froids, le quinquina, le safran de Mars apéritif, le lait, l'exercice en voiture, à cheval & à pied, sur-tout une nourriture proportionnée aux forces digestives, & jointe à une grande circonspection dans l'usage des autres choses non naturelles. Les vertus de ces différens remedes sont très-propres pour remédier à l'appauvrissement du suc nerveux, ou, ce qui revient au même, au relâchement des nerfs, qui sont la cause principale des maladies de cette espece. Quand ces malades sont dociles à nos conseils, nous réussissons souvent à les garantir du degré ultérieur ; mais, fondés sur quelques soulagemens, s'ils s'en éloignent & tombent dans des écarts, la peine suit de près. Un homme de vingt-six ans, d'un tempérament délicat, après s'être livré aux plaisirs des femmes & du vin, se marie ; il vit avec son épouse, pendant quatre mois, dans une incontinence réguliere ; il tombe dans les acidens qui sont la suite nécessaire de cette espece d'épuisement : de plus le poumon est affecté de douleurs, d'oppression, de toux ; les crachats deviennent suspects ; il s'y joint une fievre lente, l'insomnie, les sueurs nocturnes : la continence, le régime, les différens

béchiques, le lait d'âneſſe rétabliſſent ſa ſanté; il croit pouvoir reprendre impunément ſes anciennes habitudes, & habite huit à dix jours avec ſon épouſe: peu de tems après, les premiers ſymptômes de la maladie de poitrine reparoiſſent; les crachats deviennent purulens; le malade parcourt en quatre mois les différens degrés d'une phthiſie pulmonaire, & y ſuccombe.
Un écolier, âgé de quinze ans, penſionnaire dans un College renfermé, d'un bon tempérament, s'étoit adonné à la maſturbation: ſon épuiſement n'avoit pas été pouſſé juſqu'à l'empêcher de continuer ſa manœuvre; mais il fut augmenté, à la fin de l'année ſcholaſtique, par la danſe à un ballet, dont il étoit un des principaux acteurs, & exécuté au mois d'Août; par la fatigue de deux jours de route, en courant la poſte à cheval. Il comptoit paſſer la nuit ſuivante à danſer à un bal; il en fut empêché par les accidens d'un accès de fievre qui augmenta les jours ſuivans: cependant il ſe rendit chez lui; la fievre dégénéra en continue avec des redoublemens, & fut diſſipée, ſous quinze jours, par quelques légeres ſaignées, les rafraîchiſſans, les acides, les purgatifs réitérés: il y ſuccéda une très-grande foibleſſe; le malade reſta dans un aſſoupiſſement tranquille, comme le repos le plus naturel; le jugement toujours ſain; le pouls petit, mou
&

& lent ; le visage pâle , les yeux languissans , la peau moite ; la langue humide : cet état persévéra au moins quarante jours : les remedes furent bornés à une décoction de quinquina marié avec les céphaliques , & soutenue d'un régime proportionné aux forces digestives. La convalescence ne fut terminée qu'avec l'hiver suivant.

OBSERVATIONS

Sur les Effets singuliers de la Jusquiame appliquée extérieurement dans les Inflammations, les Rhumatismes & la Goutte ; par M. RENARD, Médecin à la Fere.

. . . . . Tardè quæ credita lædunt,
Credimus . . . . . .

Je redouterai toujours le mauvais effet des plantes vireuses ou stupéfiantes : que de catastrophes malheureuses n'a pas causé, dans tous les tems, leur usage interne ! Tous les livres de matiere médicale & de botanique en fourmillent d'exemples. N'ai-je pas vu moi-même une malade attaquée de cancer, expirer par le funeste effet d'une teinture préparée avec la *bella-dona* (a)? M. Storck,

(*a*) Voyez l'Observation sur un Cancer, &c. Journal de Médecine, Novembre 1765 ; Mercure de France, Mars, 1766.

ce Médecin si célebre & si zélé pour la conservation de l'espece humaine, n'a pas craint d'exposer ses jours, en essayant sur lui même les effets de ces différens poisons. Il a éprouvé qu'un grain d'extrait de jusquiame, pris, tous les matins, à jeun, rendoit le ventre plus libre, & augmentoit l'appétit; en conséquence, il conseille ce remede, à petite dose à la vérité, aux personnes, sur-tout, qui ont des tremblemens convulsifs, des soubresaults involontaires, des frissons & des syncopes; des terreurs subites, &c. L'autorité de ce Docteur suffiroit, sans doute, pour nous faire adopter ce remede, si un grand nombre d'autres Médecins distingués, & d'habiles Observateurs, ne nous prévenoient contre. M. Geoffroy, aussi grand Chymiste que bon Praticien, rapporte, dans sa *Matiere médicale*, tom. vij, pag. 57, un grand nombre d'empoisonnemens causés par cette plante. M. Navier, habile Médecin de Châlons-sur-Marne, a donné, dans le tom. jv du Journal de Médecine, pag. 113, une excellente observation sur les fâcheux accidens occasionnés par cette même herbe mangée en salade. Tout le monde sait l'histoire des RR. PP. Bénédictins du couvent de Rhinow, racontée par Wepfer. Que de dangers ces Religieux n'ont-ils pas courus pour avoir mangé en salade, par l'ignorance du Jardinier, de la jusquiame,

que l'on croyoit être de la chicorée blanche. M. Storck lui-même, si favorable à ce simple, cite l'exemple d'un chien auquel il avoit administré son extrait de jusquiame en assez forte dose, qui commença à boire & à manger avec avidité; qui devint ensuite craintif, languissant, dont les yeux étoient menaçans, & la démarche si chancelante, qu'il heurtoit tout ce qu'il rencontroit comme s'il ne voyoit pas: à ce phénomene succéda le sommeil, & ensuite un vomissement, un tremblement, une défaillance, une déjection d'excrémens liquides: enfin il parut immobile; mais, au bout d'un second sommeil, tous ces symptômes fâcheux disparurent, & le chien continua depuis à se bien porter. Quoi qu'il en soit, cette plante n'opere pas de même chez tous les animaux; on sait que ce qui nuit à une espece, est un aliment convenable ou un remede salutaire pour une autre. La jusquiame, par exemple, qui tueroit infailliblement, à une forte dose, les hommes & les chiens, comme nous venons de le voir, est un mets recherché par les moutons: au moins j'en ai remarqué un certain nombre qui en mangerent, pendant plusieurs jours, une grande quantité, sans qu'il en résultât le moindre accident. C'est encore un usage connu parmi les maquignons qui veulent refaire & engraisser des chevaux, de leur faire prendre

pendant quelque tems, une certaine dose de graine de jusquiame mêlée avec l'avoine : ces animaux, par ce moyen-là, mangent, dit-on, avec plus d'appétit, sont plus tranquilles, plus endormis, dissipent moins, & engraissent très-vîte ; d'où je conclus que les expériences les plus heureuses, faites sur ces animaux, peuvent avoir les suites les plus funestes, quand il s'agit de les répéter sur l'espece humaine. Probablement il en seroit arrivé ainsi, si M. Storck avoit choisi d'abord un mouton ou un cheval plutôt qu'un chien, pour essayer son extrait de jusquiame.

Je crois qu'il ne sera pas déplacé de faire connoître les différentes especes de jusquiame, avant de rapporter les cures opérées par leur application. Tournefort en décrit neuf especes ; mais on n'en emploie que deux en médecine : les voici.

Hyosciamus vulgaris vel niger, jusquiame, ou hannebane noire : on l'appelle encore *potelée* ou *poteleuse* dans certains pays, la *careillade* & l'*herbe-aux engelures*, parce qu'on lui attribue la propriété de guérir cette maladie. Elle croît par-tout, dans les champs, le long des chemins, aux environs des villages, &c. Elle pousse des tiges hautes de plus d'un pied, rameuses & velues : les feuilles sont nombreuses, amples, lanugineuses, d'un vert gai, découpées

profondément, à-peu-près comme celles d'acanthe, mais plus petites. Les fleurs, de la forme d'un entonnoir, sont découpées irréguliérement en cinq parties, soutenues par un calice velu, formé en gobelet, & rangées sur des tiges en longs épis ; leur couleur est jaunâtre, veinée de pourpre sur les bords, mais d'un pourpre noirâtre au milieu. Le pistil se change en un fruit qui est caché dans le calice même de la fleur, & qui ressemble tout-à-fait à une marmite renversée, garnie de son couvercle : ce fruit, partagé en deux loges, contient des semences menues, cendrées, arrondies & ridées. Toute la plante a une odeur forte, désagréable, qui appésantit la tête, &c. Cette premiere espece est la plus dangereuse ; c'est celle que j'administre extérieurement, & que j'ai vue manger par les moutons.

Hyoscyamus albus major, vel tertius Dioscoridis & quartus Plinii, la jusquiame blanche. Elle differe de la précédente en ce qu'elle est plus petite, moins rameuse ; les feuilles sont plus molles, mais plus cotonées ; ses fleurs & ses graines sont blanches, & plus petites ; elle croît principalement aux pays chauds, vers Orange, & le long du Rhône : on la seme dans les jardins : c'est celle employée intérieurement par M. Storck.

Le suc des feuilles de ces deux especes de jusquiame rougit le papier bleu ; leurs racines, brunes en dehors, blanches en dedans, sont douceâtres, & de la saveur des artichauts. Ces plantes, appliquées extérieurement, sont émollientes & résolutives ; elles adoucissent les humeurs, & exhalent une vapeur soporeuse & stupéfiante qui fait dormir comme le pavot : quelquefois aussi, sur-tout dans les tempéramens bilieux, elle trouble l'esprit, & dispose aux querelles & aux altercations : delà le nom d'*altercum* que quelques-uns lui donnent. Il est dangereux de les employer à l'intérieur, sous quelque forme que ce soit, même les graines qu'on croit moins venimeuses que les autres parties : par exemple, si on les expose sur le feu, la vapeur qui en résulte suffit pour jetter dans une perplexité affreuse. Je dois avertir qu'il y a des charlatans & des femmelettes qui entreprennent de guérir les maux de dents, soit en y portant de la poudre de cette graine, soit en leur faisant recevoir la vapeur de cette même graine jettée sur les charbons ardens. Combien de personnes, à la vérité, ont été soulagées ! Mais aussi combien d'entr'elles ont été depuis sujetes aux vertiges & à la stupidité ! C'est procurer, dit M. Valmont de Bomare, dans son excellent *Dictionnaire d'Histoire Naturelle*, un mal réel & fixe, en échange d'une

douleur passagere. Quelle cruelle alternative, ajoute-t-il encore ! le salut au milieu des poisons ! Heureusement celui-ci a ses antidotes, comme tous les autres narcotiques ; ainsi, dès qu'on s'apperçoit des effets nuisibles de cette plante prise intérieurement, il faut, sur le champ, prescrire un vomitif, ensuite recourir aux acides, au vinaigre, par exemple, que tous les Médecins conviennent être très propre pour réprimer les mauvaises qualités de la jusquiame & des autres narcotiques, & enfin fortifier l'estomac & le cerveau par quelques médicamens appropriés, tels que la confection d'hyacinthe, la vieille thériaque, &c.

Je dois relever ici, dans le Dictionnaire que je viens de citer plus haut, une faute d'impression, qui pourroit induire en erreur & avoir les suites les plus funestes (*a*). L'Auteur conseille, pour remédier aux qualités nuisibles de la jusquiame, d'avoir recours aux vomitifs & *aux narcotiques* : il falloit dire aux vomitifs & *aux antitodes des narcotiques*. Que de fautes pareilles ne pourroit-on pas reprendre dans les Manuels, les Dictionnaires & autres livres de médecine, qui sont entre les mains de tout le monde ! Ces sortes d'ouvrages ne sont utiles, à pro-

(*a*) Voyez le *Dictionnaire d'Histoire naturelle*, article JUSQUIAME, tom. iij, pag. 178.

prement parler, qu'aux gens de l'art ; c'est donc avec grande raison qu'un Chirurgien campagnard, dans sa Critique imprimée dans les Mercures de Février & d'Avril 1766, contre mon Projet de médecine gratuite des pauvres (*a*), se plaint de ce qu'un grand nombre de gens veulent » s'immiscer » d'employer les remedes, sans en connoître » la nature ni les effets ; car ces remedes » sont entre les mains des personnes qui igno- » rent les choses, comme des épées *nues* » dans celles des enfans, & dont les coups, » portés au hazard, sont capables de pro- » duire les plus grands maux. « Voilà peut-être le seul endroit judicieux d'une si longue critique ; aussi je saisis avec empressement l'occasion d'en faire honneur à son Auteur. Je ne peux pas me refuser au plaisir de transcrire ici un morceau de la belle Introduction de M. Tissot, dans son *Avis au Peuple sur sa Santé*. Cet Auteur, si estimable, si sensé, si humain, s'exprime ainsi, en parlant de ses propres directions médicales : » Je suis » bien éloigné de croire qu'elles puissent en » tenir lieu (de Médecins) même dans les » maladies que j'ai traitées le plus au long ; » &, au moment où il arrive (le Méde- » cin) elles doivent être mises de côté. « Ne pourroit-on pas comparer cette foule

(*a*) Voyez le Mercure de France, Août 1765.

d'ignorans de l'un & de l'autre sexe, qui s'imaginent, avec les secours de quelques recettes de médecine, être en droit de décider affirmativement dans les cas même les plus épineux ; à des aveugles qui, un flambeau à la main, voudroient en tirer d'autres de quelque précipice ? Un préjugé si étrange, une vanité si ridicule auroient, sans doute, de quoi surprendre, si l'on ne savoit pas que l'art de guérir est absolument le seul que personne ne lit, & le seul dont tout le monde veut juger ; j'ajoute encore, & le seul que tout le monde veut professer.

Fingit se medicum quivis, idiota, sacerdos,
Judæus ; vates, histrio, rasor, anus.

Mais parlons maintenant de la jusquiame appliquée à l'extérieur, & faisons connoître ses vertus émollientes, rafraîchissantes, résolutives & calmantes dans l'inflammation & les douleurs de rhumatisme & de goutte. Parmi un grand nombre des cures opérées par l'application de cette plante, je n'en rapporterai que les trois plus remarquables.

I. La femme d'un Huissier au Bailliage de Tourouvre en Perche, eut, quelque tems après ses couches, une inflammation considérable aux seins ; ils étoient très-élevés, rénitens & douloureux. La malade avoit déjà employé différens remedes en cataplasme & en liniment, mais sans le moindre succès. Elle s'attendoit donc à une suppu-

ration prochaine, & alloit même travailler à l'accélérer, lorsque je fus prié de lui donner mes soins. J'avois lu dans Geoffroi, que les feuilles de la jusquiame, amollies sous les cendres chaudes, & appliquées sur les mamelles, en dissolvoient le lait grumelé: j'y eus recours aussi-tôt; & nous ne tardâmes pas à voir la tumeur se ramollir & diminuer insensiblement. Quelques jours suffirent pour terminer la cure, & rétablir les choses dans l'état naturel; cependant la malade fut purgée à la suite, pour détourner l'humeur laiteuse par les selles, & prévenir par-là d'autres accidens.

II. Voyez le Journal de Médecine, Octobre 1767, pag. 349.

III. Mademoiselle Beauvisage, de la ville de Laon, ressentoit depuis quelques jours, dans les deux-mains, les douleurs les plus aiguës & les plus insupportables, causées par un rhumatisme qui avoit son siege dans les gaînes des tendons. M. Labrusse, mon confrere & habile Praticien, voyoit la malade: il avoit déjà fait administrer tous les remedes d'usage dans pareilles circonstances; les plus efficaces même avoient été inutiles. J'essayai, aussi-tôt mon arrivée, de calmer les douleurs par quelque liniment avec l'huile de succin, le *laudanum* liquide, &c. On fit aussi des frictions seches à plusieurs reprises; mais, malgré ces différens

secours, les douleurs sembloient encore acquérir un nouveau degré d'intensité. La malade, qui naturellement a beaucoup de courage, de force d'esprit, & de philosophie chrétienne, en manqua dans ce moment-ci; elle vouloit absolument voir cesser ses douleurs; elle appelloit la mort à son secours : heureusement pour elle, celle-ci fut sourde. Peut-être une heure après, les douleurs furent appaisées, en exposant les parties malades à la vapeur de la jusquiame. Cette demoiselle, qui n'avoit pas fermé l'œil depuis plus de deux jours, ressentant continuellement les douleurs les plus atroces, s'endormit peu après, & s'est toujours bien portée depuis; mais elle doit sûrement cette continuation de bonne santé aux soins & aux lumieres de M. Labrusse, son Médecin ordinaire.

Je crois que le célebre M. Geoffroy s'est trompé, quand il a dit dans sa *matiere médicale*, tom. vij, pag. 76, que les préparations de cette plante étoient bien capables d'assoupir la douleur, mais qu'elles n'en pouvoient détruire la cause, ni la chasser hors du corps: les cures rapportées ci-dessus, & particuliérement la derniere, semblent bien prouver le contraire. En effet, l'humeur rhumatismale, ayant été divisée & résolue par les molécules les plus actives & les plus pénétrantes de la jusquiame, sera

rentrée dans les vaiſſeaux, ou, mieux encore, aura tranſudé à travers les pores de la peau : delà l'abſence des douleurs depuis ce tems-là. J'ai beaucoup d'autres exemples d'une tranſpiration abondante, ou plutôt d'un écoulement conſidérable, procuré par l'application chaude des feuilles de juſquiame, un peu contuſes. Souvent l'humeur, qui découle de la partie malade, pénetre tous les linges & les matelas même, ſi on eſt couché.

Je dois, avant de finir ces obſervations, dire quelque choſe ſur la maniere de ſe ſervir de cette plante, & ſur quelques précautions néceſſaires dans ſon adminiſtration. Il n'y a guere que trois façons d'employer ce ſimple à l'extérieur: ou on applique les feuilles entieres, chauffées & ramollies, comme je l'ai pratiqué pour la femme de l'Huiſſier de Tourouvre; ou on les pile dans un mortier, & on les chauffe dans une poële, pour s'en ſervir en forme de cataplaſme, comme je l'ai conſeillé pour la femme de Clotin; ou enfin on les fait bouillir, & on expoſe les parties malades à la vapeur de cette décoction, auſſi chaude qu'il eſt poſſible de l'endurer : c'eſt ainſi que mademoiſelle Beauviſage a été ſecourue dans ſes cruelles douleurs de rhumatiſme. Parlons maintenant des précautions les plus indiſpenſables.

On ne ſera nullement expoſé, ſi on a

toujours soin de garantir la tête des vapeurs ou exhalaisons de cette plante. Il suffira, pour cela, de ne conserver aucune partie de cette herbe dans l'appartement qu'on occupe; de faire les préparations, dans une autre piece, sous la cheminée; quand elles sont appliquées sur la peau, de les recouvrir avec un linge chaud, plié en plusieurs doubles, pour entretenir la chaleur, & empêcher l'évaporation; enfin, quand on est couché, tenir toujours la tête hors des draps; &, quand on est levé, s'habiller de façon que les particules qui pourroient se détacher soient arrêtées, & ne puissent pas parvenir jusqu'aux organes de la respiration. Ces précautions suffisent ordinairement pour les malades; mais ce n'est pas tout. Les personnes qui préparent le remede doivent être aussi en garde contre les qualités nuisibles de cette plante, & faire ensorte de ne s'exposer que le moins possible à sa vapeur. On va faire voir par l'histoire qui suit (*a*), les dangereux effets auxquels on s'expose, quand on néglige ces précautions. » Une » dame âgée de soixante-dix-huit ans, étoit » attaquée..... de douleurs de bas-ventre & de jambes très-opiniâtres. Pour appaiser ces douleurs, on conseilla de remplir trois petits sacs de deux poignées de

(*a*) Elle est imprimée dans les *Ephémérides de l'histoire des Curieux de la nature*.

» jusquiame, de fleurs de camomille, de fu» reau & de bouillon-blanc, de racine de » guimauve, & de baies de génievre, & de » les appliquer sur le ventre & sur les jam» bes. On les appliquoit fort chauds par » l'ordre de la malade (qui, sans doute, » s'en trouvoit soulagée) &, dès que la » chaleur étoit un peu diminuée, on les trem» poit dans une décoction bouillante, pour » les appliquer de nouveau. La malade dé» liroit un peu, de tems en tems, en dor» mant; mais les deux servantes, âgées de » quinze à dix-huit ans, qui étoient char» gées de chauffer les sacs, & de les appli» quer, furent bien plus incommodées; elles » étoient ivres; elles vomissoient souvent; » elles se querelloient, s'arrachoient les che» veux, se déchiroient le visage avec les » ongles; de sorte que les domestiques eu» rent bien de la peine à les séparer. La paix » qu'on les obligeoit de garder par menaces, » ne duroit pas long-tems; car, toutes les » fois qu'elles renouvelloient les fomenta» tions avec les sacs, le combat recom» mençoit à-peu-près comme les coqs qui » se battent. Elles s'attaquoient mutuelle» ment par des menaces & des paroles ridi» cules, & couroient ensuite l'une sur l'au» tre. « Cet exemple seul prouve le danger de ce remede appliqué extérieurement sans précaution. On a vu plus haut, par l'histoire

des Bénédictins (*a*), l'obſervation de M. Navier & celle de M. Storck lui-même, qu'il cauſoit encore, pris intérieurement, des accidens beaucoup plus graves.

Je vais finir toutes ces obſervations par un récit abrégé des mauvais effets de cette plante adminiſtrée en lavement (*b*). Etmuller & d'autres Médecins conſeillerent à un Prêtre, âgé de ſoixante-un ans, tourmenté habituellement de grandes douleurs ſcorbutiques, ſoit de néphrétique, ſoit du bas-ventre, un lavement avec de la térébenthine, des poudres carminatives, & une demi-poignée de feuilles de juſquiame; le tout bouilli dans du lait. Peu de tems après il met ſon ſurplis ſur ſa chemiſe, &, ayant une bible à la main, il va à l'Egliſe, pour y faire un ſermon. Les aſſiſtans le retiennent: il ſe met en fureur contr'eux; &, quoique d'un caractere naturellement tranquille, peu s'en fallut qu'il ne bleſsât, avec des armes dont il s'étoit ſaiſi, l'un de ceux qui vouloient le retenir. Enfin on le remet dans ſon lit, où ſa fureur ſe paſſa très-vîte; mais ſon délire dura plus long-tems: on fut obligé de lui donner un ſecond lavement plus âcre, pour

(*a*) Voyez *matiere médicale* de Geoffroy, tom. vij, pag. 63, Journal de méd. tom. xjx. pag. 41.

(*b*) Voyez les mêmes Ephémérides citées ci-deſſus.

faire rendre le premier, qui fut accompagné de matieres dures, qu'il retenoit depuis trois jours: son délire cessa à l'instant même, & il rendit, dans l'espace de deux heures, deux calculs qui venoient des reins.

Felix qui potuit plantæ cognoscere vires !

LETTRE

De M. SCHERER, *Maître en chirurgie à Sain-Germain-en-Laie*, *à* M. GOULARD, *Professeur de chirurgie*, *&c.; au sujet de sa liqueur végéto-minérale.*

MONSIEUR,

Les bons effets que j'ai retirés de la liqueur végéto-minérale dans le traitement des maladies dartreuses m'engagent à vous témoigner ma reconnoissance particuliere.

L'on ne peut qu'applaudir à vos généreux procédés d'avoir rendu publiques, & sans rien dissimuler, les modifications & les formes sous lesquelles on peut employer un remede aussi essentiel à la chirurgie : c'est l'expérience qui m'a convaincu de ses avantages, & qui me détermine à vous faire part, par ce Journal, de plusieurs observations qui en prouvent de plus en plus l'efficacité.

Mais avant d'entrer en matiere, je crois devoir faire observer à certaines personnes,

que ce feroit à tort qu'ils prétendroient guérir par le ſeul ſecours de ce remede, les maladies de la peau, qui ſont cauſées ou entretenues par quelque vice particulier de la maſſe générale des liqueurs, ou l'altération de quelque viſcere ; ce ne ſera donc qu'après avoir adminiſtré aux malades les ſecours convenables à ces différens états que l'on pourra employer avec ſuccès cet excellent remede.

Parmi le nombre des dartreux que j'ai guéris, j'oſe aſſurer que la moitié étoient attaqués d'obſtructions ou d'embarras au foie ; ce qui étoit très-aiſé à diſtinguer par la couleur jaunâtre & blafarde de leur teint, &c. Je crois que l'on ne ſauroit trop inſiſter ſur les affections de ce viſcere dans la curation des dartres : on ſait que la bile, ſe ſéparant difficilement dans le foie, paſſe preſque toujours dans le cours de la circulation, & ſe porte ordinairement à la peau : delà ſon mêlange avec le corps muqueux, auquel elle donne une acrimonie plus ou moins grande, ſuffiſante pour y produire ſouvent des dartres, ou vives, ou croûteuſes, ou humides ; il conviendra donc, dans ces circonſtances, de mettre le malade à l'uſage des apéritifs, comme le tartre martial ſoluble, à la doſe de vingt-cinq grains, incorporé avec ſ. q. de ſyrop d'*œnula-campana*,

ou dissous dans des bouillons, dans des apozemes faits avec les racines des plantes apéritives, ou dans le petit-lait, le safran de Mars apéritif à la dose de vingt grains, l'æthiops minéral, préparé par le feu, à la même dose, en bol ou en opiat, en y ajoutant, suivant le besoin, des sels & des purgatifs à la dose convenable; & enfin, lorsque l'on croira avoir suffisamment remédié à cette cause, attaquer le vice local avec la liqueur végéto-minérale, ou l'extrait de Saturne; c'est de cette maniere que je me suis conduit dans les observations suivantes.

I[re] OBSERVATION. Je fus mandé dans le courant du mois d'Avril 1766, au port de Marly, près Saint-Germain-en-Laie, pour y voir la femme d'un Marchand de bois, âgée d'environ trente-six ans, d'un tempérament bilieux & mélancolique; cette dame avoit depuis trois mois une dartre vive & croûteuse qui lui couvroit presque toute la jambe gauche: les vives douleurs qu'elle y ressentoit la contraignoient de rester chez elle, la jambe étendue sur un tabouret. Je lui conseillai d'abord la saignée, & je fis appliquer sur la jambe un cataplasme fait avec la mie de pain & la liqueur végéto-minérale, que l'on continua pendant quatre jours: ce cataplasme produisit tout l'effet que j'en pou-

vois attendre ; le relâchement qui ſurvint à cette partie détruiſit entiérement la douleur ; enſuite je mis cette dame à l'uſage du petit-lait, dans lequel je faiſois ajouter un gros & demi de tartre martial ſoluble par pinte ; & j'avois ſoin de purger, tous les huit ou dix jours, avec un purgatif ordinaire ; par ces moyens qui furent continués pendant un mois entier, je vis diſparoître tous les ſymptômes qui accompagnent ordinairement le défaut de ſécrétion de la bile, tels que la perte d'appétit, les douleurs du ventre & la teinte jaune de la peau. Je me déterminai enfin à attaquer cette dartre avec l'extrait de Saturne, qui la fit tomber par écailles : la jambe redevint en peu de tems dans ſon premier état, & la malade obtint ſa parfaite guériſon.

II. Obs. Un garçon Vitrier des bâtimens du Roi, avoit, depuis deux ans, des dartres croûteuſes & humides aux deux jambes, depuis les malléoles juſqu'au-deſſus de la rotule : ſes jambes devinrent extraordinairement groſſes, & rendirent chaque jour une très-grande quantité d'humeur viſqueuſe & purulente. Cet Ouvrier faiſoit, pour ſa guériſon, ce que chaque particulier lui conſeilloit ; laſſé de ſa triſte ſituation, il me pria de me charger de ſa ſanté : je l'examinai ſcrupuleuſement, & je reconnus

par la couleur jaunâtre de son teint, qu'il avoit le foie malade. Je le mis à l'usage des apozemes apéritifs : il prit l'æthiops minéral, auquel je faisois ajouter, suivant le besoin, quelques purgatifs; je lui fis faire sur ses jambes des fomentations avec les feuilles d'hyeble & de fleurs de sureau, auxquelles je faisois ajouter sur chaque livre une cuillerée à café de liqueur *végéto-minérale* : ces fomentations étoient répétées deux fois le jour, & en moins de six semaines ce malade fut guéri.

III. Obs. Un ancien Garde du Roi étoit désolé, depuis un an, par une dartre vive & croûteuse aux deux levres, pour laquelle il fit usage, à différentes reprises, de bouillons faits avec le veau, le cerfeuil & le cresson de fontaine, le petit-lait coupé de fumeterre : ces moyens ordinaires sembloient assez bien lui faire ; mais cette dartre revenoit toujours. Je crus devoir diriger mes vues vers l'état du foie, attendu que ce malade avoit fort souvent les yeux, ainsi que la peau, fort jaunes; je lui fis faire usage intérieurement de quelques préparations de mars; & comme il aimoit la limonade, je lui permis d'en faire usage : ces moyens détruisirent les embarras du foie. Je le priai de se frotter les levres avec le *cérat de Saturne* : l'usage de ce remede fit sortir l'humeur dartreuse, par exsudation, à travers les pertuis

de la peau, sous la forme de petits globules ; ce qui me confirma que ce remede n'eſt point répercuſſif, comme beaucoup de perſonnes le prétendent : ce M. ſe trouva parfaitement guéri.

IV. Obs. La femme d'un Grenadier Suiſſe, de la compagnie de M. Vigier d'Eſtembourg, vint me trouver avec ſon mari pour me faire voir une dartre croûteuſe qui lui couvroit tout le ſein gauche : comme cette femme me paroiſſoit très-bien portante, je lui donnai de la liqueur végéto-minérale, avec laquelle elle baſſina ſon ſein : ſa guériſon fut parfaite en quinze jours.

Enfin je ſouhaiterois de tout mon cœur voir les dartres héréditaires aſſujetties à une méthode curative raiſonnée ; ce ſeroit peut-être un écueil de moins pour la chirurgie : il faut eſpérer qu'à l'avenir on verra l'art de guérir ſurmonter toutes les difficultés que nous préſente cette maladie.

Je ſuis, Monſieur, avec toute la conſidération poſſible, &c.

EXAMEN

De la lettre de M. Rochard, Licencié en médecine, ancien Chirurgien-Major du Régiment Royal-Allemand, Cavalerie, Chirurgien-Major de l'hôpital militaire de Belle-Isle sur mer, & Correspondant de l'Académie royale de Chirurgie ; par M. de Roziere de la Chassagne, *Médecin.*

Je suis fort éloigné d'improuver les réflexions de M. *Rochard*, bien moins encore les motifs qui l'ont engagé à les publier. S'il est un art dans lequel les erreurs soient dangereuses, c'est principalement dans l'art de guérir. L'on ne peut que savoir gré à ceux qui s'en occupent, de les combattre courageusement par-tout où ils en rencontrent : le zele de M. *Rochard* mérite des éloges ; ses réflexions exigent un examen.

Il a paru à M. *Rochard* que je resserrois trop les limites de l'art qu'il exerce : ma proposition pouvoit en imposer aux jeunes Chirurgiens ; il falloit leur en faire appercevoir le faux : c'est aussi par-là qu'il a commencé. La partie de la chirurgie, nous dit-il, qui traite des plaies de la tête, touche presque à sa perfection ; il suffit de lire les bons Auteurs,

& sur-tout les *Mémoires de l'Académie royale de chirurgie*, pour en être convaincu : je ne le pense pas.

Les plaies de tête ont de tout tems été regardées comme un des points les plus épineux de la pratique chirurgicale : il se présente souvent des cas qui embarrassent les Praticiens les plus exercés. Dans une même circonstance, les uns se décident pour le trépan ; les autres le rejettent : l'événement seul peut apprendre de quel côté est la raison. Quelle est la cause de cette diversité d'opinions ? C'est, sans doute, l'incertitude des signes qui annoncent les épanchemens. Nous n'en avons pas encore de pathognomoniques, & sur lesquels on puisse infailliblement compter : les fractures & les enfoncemens du crâne, quoique les plus sûrs, sont néanmoins équivoques. L'expérience a appris, depuis long-tems, qu'ils peuvent exister sans extravasation de liqueur. La perte de connoissance, l'assoupissement, le délire, les vomissemens bilieux, les convulsions, la paralysie, &c. ne sont pas moins infideles. Personne n'ignore que ces accidens dépendent fréquemment d'une simple commotion du cerveau. Cependant l'art est parvenu à fixer des regles auxquelles il faut se conformer ; & s'il est des cas où l'on puisse s'en écarter, ces cas-là sont rares, & de-

mandent de la part du Chirurgien beaucoup de circonſpection & de ſagacité : il vaut mieux haſarder un trépan, qui ne ſauroit être nuiſible, que d'expoſer un malade à une mort certaine, en ne l'appliquant pas. M. *Queſnai*, dans ſon *Mémoire ſur le Trépan, dans les cas douteux*, en établit très-ſolidement les indications. Sans ſe laiſſer éblouir par le ſuccès des méthodes oppoſées, cet illuſtre Auteur a ſu faire ſortir de la contradiction même des obſervateurs une doctrine que la prudence autoriſe, & que des découvertes ultérieures peuvent ſeules faire abandonner.

Les contre-coups ſont une matiere bien peu éclaircie juſqu'à ce jour : je ne crois pas que M. Rochard ſoit d'un avis contraire : on n'eſt plus partagé ſur leur exiſtence ; tout le monde en convient : il ne s'agit maintenant que de pouvoir les reconnoître. Malgré les ſoins aſſidus que l'Académie de chirurgie ſe donne depuis long-tems, pour nous procurer un corps de doctrine ſur cet objet, il eſt bien à craindre qu'il ne reſte encore des difficultés inſurmontables : en effet, ſuppoſé même que les convulſions & la paralyſie nous indiquent, d'une maniere certaine, de quel côté du cerveau eſt le déſordre, il n'eſt perſonne qui ne voie qu'il ſeroit eſſentiel que l'on connût exactement le point du crâne, auquel

auquel l'épanchement répond, & où, par conséquent, la couronne de trépan doit être appliquée ; c'est ce à quoi l'on ne parviendra peut-être jamais.

L'extrême sensibilité que M. *Petit de Namur* a eu occasion d'observer dans un sujet dont le cervelet étoit affecté, avoit fait conjecturer que ce pourroit bien être-là le signe caractéristique des lésions de ce viscere : quel dommage que l'expérience ait renversé cette idée ingénieuse ! M. *Lieutaud*, dans son *Histoire Anatomico-médicinale*, parle d'un abscès au cervelet, accompagné d'un assoupissement qui conduisit le malade au tombeau. Passons à l'observation.

Je n'ai jamais voulu donner le traitement du blessé dont j'ai fait l'histoire, comme un modele à suivre dans la pratique ; je conviens, au contraire, avec M. Rochard, qu'il n'est point conforme aux principes de la bonne chirurgie ; & si je ne l'ai point fait remarquer dans le tems, c'est que cette remarque m'avoit paru inutile : je pensois qu'il suffisoit de la simple exposition pour en faire appercevoir l'irrégularité. La fracture & l'enfoncement du crâne exigeoient le trépan : une légere douleur de tête, m'objectera-t-on peut-être, étoit la seule incommodité dont le malade se plaignoit ; cela est vrai : on pouvoit espérer de le guérir sans

cette opération : je le veux encore ; mais du moins falloit-il y recourir le onzieme jour, lorsque les accidens se multiplierent.

M. *Rochard* ne me paroît pas fondé à regarder ces symptômes consécutifs comme dépendans de la formation de l'abscès ; il est bien plus probable qu'ils étoient la suite d'une extravasation qui s'étoit faite successivement : quoi qu'il en soit, il y avoit toujours indication au trépan, & je ne vois pas pourquoi M. Rochard avance qu'*il n'est guere plus de saison quand l'abscès est formé.* Il y a une foule d'observations dans les Auteurs, qui attestent les succès heureux de cette opération, dans le cas de suppuration au cerveau ; & M. Quesnai en rapporte un grand nombre, & de très-frappantes. Il est clair que, dans le fait dont il s'agit, le trépan n'eut pas eu un événement favorable, puisque, comme je l'ai dit ailleurs, l'abscès ne se trouvoit pas à la surface du cerveau, mais dans sa substance. Que falloit-il faire pour lors, demandois-je ? Il eût fallu, répond judicieusement Mr Rochard, prévenir le mal par des saignées réitérées, des lavemens, une diete sévere, &c. Sans doute, il l'eût fallu : qui est-ce qui a prétendu le contraire ? Les saignées sont les meilleurs secours que l'art connoisse pour prévenir ou résoudre les épanchemens ; mais ont-

elles toujours un effet assuré ? M. Rochard n'ignore pas qu'elles le manquent le plus souvent ; il doit donc voir qu'il n'a pas satisfait à ma demande.

Disons un mot sur l'usage des purgatifs que M. Rochard redoute si fort dans les plaies de tête. Il semble que les Auteurs, en prescrivant ce remede, ont moins consulté l'expérience, que les craintes qu'une fausse théorie avoit fait naître : je ne les crois pas, à beaucoup près, aussi dangereux, lorsqu'ils sont maniés par une main habile. Il n'est pas rare, à la suite des plaies de tête, d'observer des suppurations au foie. Ces suppurations sont causées par l'engorgement de ce viscere : les purgatifs le préviennent efficacement par leur action presque immédiate sur cet organe ; toutefois ils ne doivent être employés qu'après avoir suffisamment désempli les vaisseaux : pour lors, en débarrassant les premieres voies, & faisant couler la bile, ils rendent aux vaisseaux du foie tout leur diametre, & favorisent par-là la circulation, qu'on sait être fort lente dans cette partie. Cette théorie ne doit point être mise au rang de celles qu'enfante une imagination échauffée ; elle est le fruit de plusieurs observations exactes. On peut consulter, à ce sujet, celles de M. *Andouillé*, qui sont consignées dans le troisieme volume

des *Mémoires de l'Académie royale de Chirurgie.*

M Rochard eût pu se dispenser de la réflexion par laquelle il termine sa Lettre : quiconque se sera donné la peine de lire mon observation aura vu que le malade n'a point été confié à mes soins, & que je n'ai assisté qu'à l'ouverture du cadavre.

OBSERVATION

Sur un Ulcere à la Mamelle, guéri par M. GRIVET, Maître en chirurgie à Saint-Germain-en-Laie.

Je fus appellé, le 18 Août 1764, pour voir une fille d'environ vingt-un ans, ouvriere à journée pour le repassage du linge, laquelle fille étoit attaquée, depuis près d'un an, d'un cancer ulcéré à la mamelle droite, provenant de la suite d'un violent coup de poing qu'elle avoit reçu à cette partie. L'on m'avoit engagé à la voir, pour procéder à l'opération, à laquelle la malade s'étoit déterminée.

L'ulcere, au premier examen que j'en fis, me parut profond d'un demi-pouce, & de quatre grands pouces de diametre, il régnoit tout autour du mamelon, qui paroissoit avoir été presqu'entiérement détruit.

Les bords de l'ulcere étoient calleux, entourés de plusieurs crevasses qui prenoient leurs racines d'une espece de croûte dartreuse & humide, dont l'ulcere étoit environné dans toute sa circonférence. La couleur de l'ulcere étoit livide, & il en sortoit une humeur roussâtre d'une assez mauvaise odeur. L'engorgement de la glande étoit fort considérable, mais heureusement sans aucune adhérence.

Après cet examen, j'exhortai la malade à prendre patience, & à différer l'opération; &, sans l'assurer d'une guérison parfaite, vu l'état affreux où elle étoit réduite, je lui proposai d'essayer quelques remedes topiques, avant que d'en venir à l'amputation. Sur les réponses que la malade me fit aux questions relatives à l'état de son sang, je me déterminai de joindre des fondans mercuriels aux médicamens topiques, & j'entrepris la curation. Comme le pouls me parut assez plein, dur & élevé, je commençai par la saigner au bras deux fois dans la même journée, & dans la suite, trois ou quatre fois pendant le courant du traitement de sa maladie.

Pour les premiers jours, je me contentai d'employer à l'extérieur une décoction faite avec les plantes narcotiques & émollientes, telles que le *solanum*, le *geranium*, la racine d'*althæa*, la feuille de pavot, &c. On trempoit dans cette décoction des linges

que l'on appliquoit tiedes sur la partie malade, & que l'on avoit soin de renouveller, dès qu'ils commençoient à se sécher un peu, & cela le plus souvent qu'il étoit possible. J'ordonnai un régime rafraîchissant, délayant & humectant, & la cessation totale de son travail.

Au bout de quatre ou cinq jours de l'usage de ces remedes, la malade se trouva déjà un peu soulagée; les douleurs étoient moindres, les bords de l'ulcere moins élevés, & il commença à paroître un peu moins effrayant: la glande étoit moins dure, le sommeil commença à revenir, & les élancemens très-vifs & continuels, que la malade avoit ressentis auparavant dans l'aisselle, & jusqu'au milieu du bras, sur-tout par la chaleur du lit, se convertirent en une espece d'engourdissement sourd dans le corps de la mamelle même, & sous l'aisselle seulement. Ce premier succès m'encouragea beaucoup. Je fis continuer les mêmes topiques pendant quelque tems; & lorsque les plantes fraîches vinrent à me manquer, je suppléai à leur décoction par l'application des emplâtres composés avec les mêmes plantes, auxquels je joignis l'oignon de lys, la jusquiame, &c., dont j'animai l'effet par des résolutifs camphrés.

Après quelques semaines de traitement, j'eus la douce satisfaction de voir cesser en-

tiérement les douleurs : il ne restoit plus qu'un très-léger engourdissement sourd dans la mamelle ulcérée. Je commençai pour lors à donner des purgatifs très-doux, & à faire prendre des bols fondans & apéritifs, dans lesquels je fis entrer l'æthiops, la gomme ammoniac, le savon, l'aloës, &c.

La malade fit usage de ces bols, deux fois par jour, matin & soir, pendant trois semaines; elle en prit ensuite un seulement, chaque jour, le matin à jeun, durant un mois, & enfin un tous les deux jours jusqu'au terme de trois mois consécutifs. J'eus soin, pendant tout ce tems-là, de purger la malade d'abord deux fois par semaine, & trois ou quatre fois par mois, vers la fin du traitement, en ajoutant la confection hamech aux dernieres purgations.

Dès la fin des six dernieres semaines, l'ulcere prit un très-bon caractere : il n'y avoit plus de callosités ni crevasses. L'incarnation se fit ensuite au bout de trois mois ; & elle devint si favorable, que, de jour à autre, je vis, pour ainsi dire, peu-à-peu renaître le mamelon que j'avois cru, dans le commencement de la maladie, tout-à-fait détruit. La cicatrice fut complete au bout de dix-huit à vingt jours après cette époque. Je crus alors être parvenu à une guérison radicale ; & je me contentai de recommander à la malade les plus grands ménagemens pour

sa convalescence, & sur-tout de ne pas trop se presser de reprendre les travaux de sa profession, dans la crainte que le mouvement de son bras droit n'endommageât & ne rouvrît la cicatrice, nullement formée.

Malgré toutes mes précautions; la malade, qui, sans doute, n'avoit pas exécuté parfaitement les ordres que je lui avois prescris, revint me voir au bout de dix à douze jours de cette prétendue guérison; elle se plaignit de douleurs qui commencerent à se réveiller à la suite d'une démangeaison qui avoit précédé trois ou quatre jours auparavant. J'examinai le mal, où je trouvai qu'effectivement la cicatrice s'étoit rouverte: le bout du mamellon me parut redevenir fongueux & recouvert, en partie, d'une croûte roussâtre, tirant sur le jaune: il en sortoit une sérosité de même nature que cidevant: les crevasses commencerent aussi à reparoître dans les excoriations de la cicatrice.

Après avoir de nouveau recommandé le régime & le repos à la malade, je recommençai l'administration des mêmes médicamens qui lui avoient déjà été si favorables. Les symptômes se calmerent en très-peu de tems; mais j'observai que la cicatrice se faisoit beaucoup plus lentement que la premiere fois; ce qui me donna lieu de croire qu'il restoit encore quelque mauvais levain à

combattre : pour cette raison, je me déterminai à faire des frictions sur la partie affectée, avec l'onguent Napolitain, avant chaque pansement. Leur effet fut aussi prompt qu'heureux ; car je parvins à l'entiere guérison de la maladie, au bout de six mois & demi que dura tout le traitement. La malade ne s'en est nullement ressentie depuis lors : il y a environ deux ans & demi qu'elle est mariée ; elle a eu deux enfans en deux différentes grossesses, elle les a nourris de l'une & de l'autre mamelle, & elle jouit d'une très-bonne santé.

LETTRE

De M. POWER, Docteur en médecine, sur les Progrès de la nouvelle Méthode d'inoculer du sieur SUTTON.

MONSIEUR,

Comme l'inoculation de la petite-vérole est un sujet des plus intéressans, vous ne serez peut-être pas fâché d'informer le public des progrès qu'elle a faits en Angleterre, depuis très-peu d'années, par l'introduction d'une méthode qu'on appelle communément *la nouvelle*, & qui est entre les mains d'une certaine famille du nom de *Sutton*. Le pere, homme de sens, fort ap-

pliqué, a découvert le premier ce secret. Il avoit été élevé, dans sa jeunesse, pour la chirurgie, & avoit exercé cette profession plusieurs années en province, lorsqu'il commença, en 1752, à inoculer selon l'ancienne méthode, la seule qui fût alors connue. Pendant deux ans, ses succès n'ont été que médiocres. Ayant vu périr quelques-uns de ses inoculés, & en ayant vu d'autres affectés de différens maux, suites trop fréquentes de la méthode ordinaire, ces accidens fâcheux l'engagerent à chercher s'il n'étoit pas possible de découvrir une méthode plus sûre pour dompter cette cruelle maladie. Ses efforts ne furent pas vains; car, en deux ans, il parvint au point de ne pas perdre un seul malade sur plusieurs milliers d'inoculés. Ce Chirurgien a six fils, tous hommes faits, auxquels il a enseigné sa méthode, la regardant comme la plus grand fortune qu'il pût leur donner; & en effet, ils l'ont pratiquée dans les différentes provinces d'Angleterre & d'Irlande. Un de ces fils commença à inoculer, à dix lieues de Londres, au mois de Janvier 1764; &, au bout de deux ans, il n'y eut presque personne de ceux qui n'avoient pas déjà eu la petite-vérole, excepté les enfans nouveaux nés, qui n'eût passé par ses mains. Sa réputation s'étendit bientôt jusqu'à Londres, où on le manda souvent; ce qui l'en-

gagea, en 1766, à s'établir à une demi-lieue de cette capitale, où il inocule avec le plus grand succès. Le nombre de ceux qu'il a innoculés depuis quatre ans surpasse 20000, sans qu'il en ait perdu un seul, ou qu'aucun ait éprouvé la moindre suite désagréable ; en un mot, sa réputation pour cette maladie est tellement établie, que la plupart des Médecins, pour ne pas dire tous, le recommandent à ceux qui veulent subir cette opération. Je crois devoir vous citer, entr'autres, M. le Chevalier Pringle, premier Médecin de la Reine d'Angleterre, qui a parlé de cette méthode, dans son dernier voyage à Paris, il y a quelques mois, avec les plus grands éloges, à plusieurs Médecins, tant de la Cour, que de la Faculté. Feu M. le Comte de Guerchy s'en est informé très-particuliérement, pendant son séjour en Angleterre, & en a fait un rapport des plus favorables. Plusieurs personnes, versées dans l'art de guérir, ont appris du sieur Sutton cette nouvelle méthode, qu'ils suivent, avec un égal succès, dans différentes provinces d'Angleterre. Deux de ce nombre se sont rendus à Berlin au mois de Novembre dernier, en conséquence d'une invitation du Roi de Prusse, & deux autres à la Haye, le mois suivant, où ils ont reçu un accueil très-flateur, & ont déjà inoculé plusieurs personnes de distinction.

Après avoir pratiqué la médecine plusieurs années à Londres, je me suis fait instruire parfaitement par le sieur Sutton de sa méthode, & j'ai inoculé sous ses yeux un très-grand nombre de personnes avec le succès le plus décidé, & sans le moindre accident. J'ai eu l'honneur de voir, depuis mon arrivée à Paris, plusieurs Docteurs de la Faculté, qui m'ont parfaitement bien accueilli, & m'ont paru souhaiter que je trouve des occasions de faire usage de cette méthode; persuadés que c'est le meilleur moyen de convaincre le public & ceux de leurs confreres qui sont encore indécis, de la bonté & de la sûreté de l'inoculation, quand elle est pratiquée sous la direction de personnes expérimentées & suffisamment instruites. Si quelqu'un désiroit quelques éclaircissemens ultérieurs sur tout ce que je viens de vous avancer, Monsieur, je me ferai un devoir de les satisfaire.



Jours du mois.	Thermometre. A 7 h. du matin.	A 2 h. &c. du soir.	A 11 h. du soir.	Barometre. Le matin. pouc. lig.	A midi. pouc. lig.	Le soir. pouc. lig.
1	04	02¾	04	27 9	27 5	27 2
2	04½	06½	08½	27 4	27 7	27 11
3	010¼	06½	09½	28 ½	28	28 ½
4	010	08½	011⅓	28 ¾	28 1	28 1½
5	013	08¾	011	28 2	28 1½	28 1
6	011⅓	07½	06¾	28	27 11½	27 10⅓
7	05⅓	01⅓	01½	27 9¼	27 9¾	27 9½
8	01¼	1½	½	27 9	27 9	27 7¾
9	½	4½	2¾	27 5½	27 5½	27 5½
10	2	3¾	3¼	27 6½	27 6½	27 8
11	2⅓	3½	3	27 9½	27 10½	27 9¼
12	2⅓	3	2⅓	27 11¾	28 ⅔	28 ⅔
13	2¾	4¾	2½	28 ⅓	27 11¾	27 10⅔
14	2¾	7½	4⅓	27 10	27 9¾	27 8¾
15	3½	8¾	6	27 8	27 8½	27 9½
16	5½	6	4½	27 11⅓	27 11	28 ¾
17	4½	6½	4¾	28 1	28 1¼	28 ⅔
18	4⅔	7	6	27 11¾	27 10¼	27 10
19	2½	5	3½	27 10¼	27 10½	27 10½
20	2	5¾	3	27 7¼	27 5½	27 9
21	2½	3½	1¾	27 11¼	27 11½	27 11¼
22	½	3¾	2	27 10	27 9	27 7¾
23	2	3½	1	27 7	27 7½	27 7¾
24	1½	4½	4	27 8¼	27 8¼	27 7¾
25	4	8	7½	27 10	27 10½	27 10¾
26	7	7¾	4¼	27 11	28	28 2¼
27	2¼	8¼	5¼	28 2	28 1	28
28	8½	9½	6	28 11½	28 11	28
29	4	9½	6	28 ½	28 ¾	28 1
30	4	8½	4¾	28 1¼	28 1	28 1
31	2	6½	4	28	27 11½	27 11¾

Jours du m.	La Matinée.	L'Après-Midi.	Le Soir à 11 h.
	ETAT DU CIEL.		
1	S-S-E neige.	E. neige. v.	Couvert.
2	N. nuages.	N. b. nuages.	Beau.
3	N. beau.	N-N-O. nuag.	Beau.
4	N. nuages.	N-N-E. nuag. lég. brouill.	Beau.
5	N-E. lég. b. n.	E-N-E. b.	Beau.
6	E-N-E. nuag.	E-N-E. n. b.	Couvert.
7	E. brouillard.	E. couvert. br.	Couvert.
8	E. ép. brouill.	E. couvert.	Couvert.
9	E-S-E. couv.	E-S-E. cou. n.	Couvert.
10	S. couvert. pl.	S. couvert.	Couvert.
11	O-S-O. couv.	O-S-O. c. p. pl.	Petite pluie.
12	S. couvert.	S. couvert.	Couvert.
13	S. épais brouil.	S. ép. brouil. b.	Beau.
14	S. nuages.	S-O. nuages.	Beau.
15	S-E. nuages.	S-S-E. nuages.	Beau.
16	O. pl. couv.	O-S-O. pet. pl.	Couvert.
17	N-N-O. br. ép. couvert.	N-N-O. c. p. pluie.	Couvert.
18	N. brouillard.	N-N-E. c. pl.	Couvert.
19	N-E. nuages.	O-S-O. c. nua.	Couvert.
20	S-S-O. pl. n.	O-S-O. pl. v.	Pluie.
21	N. couv. vent.	N. couv. nuag.	Beau.
22	N. nuages.	S. nuages pl.	Couv. vent.
23	O. nuages.	O. nuages.	Beau.
24	O-S-O. nuag.	S. nuages pl.	Couvert.
25	S-O. b. lég. n.	S-O. couv. pl.	Nuages.
26	S-O. nuages.	O-S-O. nuag.	Beau.
27	S-S-E. nuages.	S. b. nuages.	Beau.
28	S-E. nuages.	S-E. nuag. br.	Nuages.
29	S-E. nuages.	S-S-E. nuages.	Nuages.
30	S-E. br. nuag.	S-S-E. nua. b.	brouillard.
31	S-E. épais. brouillard.	S-E. brouill.	Beau.

La plus grande chaleur marquée par le thermometre pendant ce mois a été de 9 ½ degrés au-dessus du terme de la congélation de l'eau, & la moindre chaleur de 13 degrés au-dessous du même terme : la différence entre ces deux points est de 22 ½ degrés. *Nota.* M. Messier a observé que le plus grand froid avoit fait descendre son thermometre à 14 ½ degrés à l'observatoire de la marine.

La plus grande hauteur du mercure dans le barometre a été de 28 pouces 2 lignes, & son plus grand abaissement de 27 pouces 2 lignes : la différence entre ces deux termes est de 12 lignes.

Le vent a soufflé 6 fois du N.
2 fois de N-N-E.
2 fois du N-E.
2 fois de l'E-N-E.
3 fois de l'Est.
1 fois de l'E-S-E.
5 fois du S-E.
5 fois du S-S-E.
7 fois du S.
1 fois du S-S-O.
3 fois du S-O.
6 fois de l'O-S-O.
2 fois de l'O.
2 fois du N-N-O.

Il a fait 14 jours beau.
10 jours du brouillard.
20 jours des nuages.
16 jours couvert.
9 jours de la pluie.
1 jour de la neige.
4 jours du vent.

MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois de Janvier 1768.

Le froid excessif qu'il a fait au commencement de ce mois, & sur-tout le dégel qui lui a succédé, n'ont pas peu contribué à multiplier les affections catarrale qu'on observe depuis quelques mois ; elles ont principalement porté sur la gorge & sur la poitrine, & ont même produit des péripneumonies très-difficiles, & qui ont causé la mort à un très-grand nombre de personnes, & sur-tout à des vieillards. On a aussi observé un grand nombre d'apoplexies.



Observations Météorologiques faites à Lille au mois de Décembre 1767; par M. BOUCHER, Médecin.

La gelée a commencé dès le 2 de ce mois. Le 3, le thermometre a été observé à 3 ½ degrés au-dessous du terme de la congélation; mais, du 5 au 21, il a très-peu gelé. Depuis le 21 jusqu'au 31, la liqueur du thermometre a été observée, chaque jour, à plusieurs degrés au-dessous du terme de la congélation: le 24 & le 26 elle a descendu à 7 ½ degrés, & le 27 à 8 degrés.

Il a très-peu plu ce mois: ce n'est que le 5, le 9 & le 10 que la pluie a été considérable. Il avoit tombé un peu de neige le 26 & le 29; le 30 il en est tombé de quoi couvrir la terre de deux à trois pouces.

Le mercure a été constamment observé, tout le mois, au-dessus du terme de 27 pouces 6 lignes: le 3 il s'est élevé à 28 pouces 6 lignes; le 9 il est descendu à 27 pouces 7 lignes.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 9 ½ degrés au-dessus du terme de la congélation; & la moindre chaleur a été de 8 degrés au-dessous de ce terme: la différence entre ces deux termes est de 17 ½ degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 6 lignes, & son plus grand abaissement a été de 27 pouces 7 lignes : la différence entre ces deux termes est de 11 lignes.

Le vent a soufflé 6 fois du N. vers l'Est.
2 fois de l'Est.
7 fois du Sud vers l'Est.
4 fois du Sud.
6 fois du Sud vers l'Ou.
2 fois de l'Ouest.
5 fois du Nord vers l'Ou.

Il y a eu 18 jours de tems couvert ou nuageux.
7 jours de pluie.
1 jour de grêle.
3 jours de neige.
7 jours de brouillards.

Les hygrometres ont marqué une grande humidité tout le mois, mais moindre à la fin qu'au commencement.

Maladies qui ont régné à Lille dans le mois de Décembre 1767.

La petite-vérole a été, dans le centre de la ville, la maladie dominante de ce mois. Elle étoit presque bornée aux enfans, avec complication, dans la plupart, de fievre continue-putride & même de vers; de sorte que, si l'on ne prenoit point le parti d'évacuer les premieres voies, dans le pre-

mier période de la maladie, par le moyen des émético-cathartiques, les deux autres étoient remplis de trouble; la suppuration se faisoit mal, ou ne s'achevoit point de la maniere souhaitée, les pustules se séchant, avant d'avoir pris leur parfait accroissement, & l'enflure des mains & des pieds ne se faisant point, ou ne se soutenant point autant qu'il étoit nécessaire : delà les refoulemens de la matiere varioleuse, & des dépôts dans la tête, la fievre putride gangréneuse, &c. auxquelles suites il n'étoit guere possible de remédier.

Les vents de nord & d'est, qui ont été les plus fréquens ce mois, ont produit des fievres catarreuses, des fluxions de poitrine, des fluxions au visage & aux yeux, des érysipeles & de gros rhumes portant à la tête & à la poitrine : ces maladies ont sur-tout été dominantes dans le bas peuple, peu à portée de se garantir de la rigueur de la saison, & au développement desquelles la disete régnante a beaucoup contribué. Les fievres catarreuses ont sur-tout porté à la poitrine; & une toux violente & rebelle en étoit le principal symptôme : souvent elles participoient de la fievre double-tierce continue.

Il y a eu encore, ce mois, nombre d'atteintes d'apoplexie, mais la plupart légeres.

LIVRES NOUVEAUX.

Dissertation physique & botanique sur la Maladie néphrétique, & sur son véritable Spécifique, le raisin d'ours (*uva ursi* ;) par Dom *Joseph Quer*, Chirurgien du Roi & de ses armées, Membre de l'Institut de Bologne, & de l'Académie royale de médecine de Madrid, & premier Professeur de Botanique au Jardin royal des Plantes de la même ville, traduit de l'espagnol. A Strasbourg, chez *Bauer* ; & à Paris, chez *Durand*, 1768, *in*-8°.

Mémoire de l'Académie royale de chirurgie, Tom. IV. A Paris, chez *le Prieur*, 1767, *in*-4°.

Nous rendrons incessamment compte de ce nouveau volume des Mémoires de l'Académie de chirurgie.

Chirurgie d'Armée, ou Traité des Plaies d'armes à feu & d'armes blanches, avec des observations sur ces maladies ; les Formules des remedes qui ont le mieux réussi, des Méthodes nouvelles pour leur traitement, des Instrumens pour tirer les corps étrangers, un Moyen assuré pour la réduction des fractures & des luxations, & une infinité d'autres détails neufs & intéressans. Par M. *Ravaton*, Chirurgien-Major de l'hôpital militaire de Landau, Inspecteur des

hôpitaux de Bretagne, Correspondant de l'Académie royale de chirurgie de Paris, Chevalier de Saint-Roch & Pensionnaire du Roi. A Paris, chez *Didot le jeune*, 1768, *in*-8°.

Précis de la Méthode d'administrer les Pilules toniques dans les Hydropisies, par M. *Bacher*, Docteur en médecine. A Paris, chez la veuve *Thiboust*, 1767, *in*-12.

M. *Bacher* a enrichi cette nouvelle édition de sa méthode de plusieurs morceaux intéressans, entr'autres d'une Lettre à MM. *F.* & du *F.* avec quelques observations sur des Ascites & des Anasarques. Ceux qui voudront voir une idée de cet ouvrage pourront consulter le Journal de Médecine du mois de Mars 1766.

Observations chirurgicales sur les Maladies de l'Uretre, traitées suivant une nouvelle méthode, par M. *Daran*, Ecuyer, Conseiller-Chirurgien ordinaire du Roi, servant par quartier, & Maître en chirurgie à Paris; cinquieme édition, augmentée de nouvelles observations & de remarques particulieres. A Paris, chez *Vincent*, 1768, *in*-12.

Trattato del Parto naturale, è dei Parti divenuti difficili per la cattiva situatione del feto. C'est-à-dire, Traité de l'Accouchement naturel, & des Accouchemens laborieux, occasionnés par la mauvaise situation

du fœtus, par M. *Valli*, Docteur en médecine & en chirurgie, Membre de l'Académie des Apathistes de Florence. A Paris, chez *Molini*, 1767, *in*-8°.

Mémoire raisonné des Remedes & du Régime à pratiquer dans la maladie qui afflige la ville de Mamers & les paroisses circonvoisines, par M. *Vétillart*, Docteur en médecine, Membre de la Compagnie des Médecins du Mans; envoyé, au mois d'Octobre 1767, par M. *du Cluzel*, Intendant de la Généralité de Tours, pour combattre ladite maladie. Ce Mémoire a été imprimé par ordre de M. l'Intendant. Au Mans, chez *Monnoyer*, 1768, *in*-8°.

Dans le Journal de Février dernier on a annoncé *Aretæi Cappadocis Medici libri septem*, &c. sans indiquer de Libraire; *Vincent* en a reçu depuis de Strasbourg, où il est imprimé, chez *Kœnig*, en un volume petit *in*-8°, 1768.



COURS DE PHYSIQUE EXPÉRIMENTALE.

M. *Brisson*, de l'Académie royale des Sciences, commencera, dans les premiers jours de Mars, son Cours particulier de Physique expérimentale, dans son cabinet de machines, quai d'Orléans, isle Saint-Louis. Les personnes qui voudront y assister, se feront inscrire chez lui, au College de Navarre, rue & montagne Sainte-Géne-vieve, où on le trouvera, tous les matins, jusqu'à dix heures & demie.

Il y a déjà plusieurs personnes d'inscrites: on commencera aussi-tôt que le nombre sera complet, & tous les Souscripteurs seront avertis, par une lettre circulaire, du jour où l'on commencera.



TABLE.

JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

Dédié à S. A. S. Mgr le Comte de CLERMONT, Prince du Sang.

Par M. A. ROUX, Docteur-Régent & Professeur de Pharmacie de la Faculté de Médecine de Paris, Membre de l'Académie royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, & de la Société royale d'Agriculture de la Généralité de Paris.

Medicina non ingenii humani partus, sed temporis filia. *Bagl.*

AVRIL 1768.

TOME XXVIII.



A PARIS,

Chez DIDOT le jeune, Imprimeur-Libraire, Quai des Augustins.

Avec Approbation & Privilege du Roi.



JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

AVRIL 1768.

EXTRAIT.

Mémoires de l'Académie royale de chirurgie, Tome IV. A Paris, chez Leprieur, 1768, *in*-4°.

M. Louis, auquel on est redevable de la rédaction de ce nouveau volume, a mis à la tête une *Histoire de l'Académie royale de chirurgie, depuis son établissement jusqu'en* 1743. Cette Histoire, est à proprement parler, celle du Corps des Chirurgiens de Paris, dont il reporte l'établissement au regne de S. Louis : *les Chirurgiens de Paris*, dit-il, *réunis en société sous son regne, formerent dès-lors* UN CORPS ACADEMIQUE :

c'eſt, ſans doute, d'après cette idée qu'il s'eſt cru autoriſé à faire remonter juſqu'à cette époque l'origne de l'Académie de chirurgie.

Le diſcours de M. Louis nous a paru écrit avec ſoin : on y lit avec plaiſir l'hiſtoire d'Ambroiſe Paré, cet homme célebre qui a rendu tant de ſervices à ſon art & à l'humanité : auſſi notre Auteur regarde-t-il l'époque où il vécut comme le ſiecle d'or de la chirurgie : en revanche il conſidere le beau regne de Louis XIV comme un ſiecle de fer pour cet art ; il déplore ſur-tout l'union qui ſe fit, en 1655, du corps des Chirurgiens de Saint-Côme avec la Communauté des Barbiers-Chirurgiens. Il ne craint pas d'attribuer à l'aviliſſement dans lequel il prétend que cette union jetta un art ſi noble & ſi utile, l'état de langueur où il a été pendant plus d'un demi-ſiecle. Mais peut-être que s'il n'eût pas feint d'ignorer que les Chirurgiens les plus célebres du ſeizieme ſiecle, les Thierry de Heri, les Ambroiſe Paré, les Habicot, les Demarques, avoient été membres de la Communauté des Barbiers-Chirurgiens avant d'avoir été admis dans le corps des Chirurgiens de Saint-Côme, il en auroit cherché une autre cauſe ; & il l'auroit trouvée plus sûrement dans le défaut d'émulation entre deux Compagnies rivales, qui ſavoient que le meilleur moyen de s'attacher

les faveurs du Public, étoit de se rendre capables de le servir utilement, ou plutôt dans les excursions que les uns & les autres firent dans le champ de la médecine; excursions familieres aux Chirurgiens de Saint-Côme, & dont les Barbiers-Chirurgiens s'étoient abstenus jusqu'alors, par le besoin où ils étoient de se ménager les faveurs de la Faculté de médecine, qui leur avoit donné l'existence, & qui seule pouvoit les protéger contre leurs antagonistes. Ce n'est pas que nous regrettions l'alliage des fonctions avilissantes de la barberie avec l'exercice d'un art qui a la conservation des hommes pour objet : il n'est point d'esprit raisonnable qui n'applaudisse à la sagesse du Législateur, qui a séparé pour jamais, du moins dans la capitale, des fonctions aussi peu compatibles; mais nous avons cru devoir relever une erreur de fait, qui, en faisant perdre de vue aux Chirurgiens de nos jours les égaremens de leurs prédécesseurs, les exposeroit peut-être à la même décadence.

Quelqu'avili qu'ait paru à M. Louis le corps des Chirurgiens, sous le regne de Louis le Grand, ce Prince ne laissa pas que de le favoriser dans toutes les occasions. En 1671 il admit des Chirurgiens à faire des démonstrations d'anatomie & de chirurgie dans l'école du Jardin royal, sous le Médecin qui étoit chargé de professer l'une &

l'autre de ces parties de la médecine. La maniere dont notre Auteur rapporte cet établissement sembleroit donner à entendre que les Chirurgiens étoient chargés seuls de l'enseignement de la chirurgie. » Il y » avoit, dit-il, dans cet établissement un » vice radical, qui ne pouvoit pas échapper » long-tems aux yeux des personnes éclairées » sur les vrais intérêts du Public. Louis XIV, » par une Déclaration du mois de Décembre » 1671, en réformant l'Ecole royale de » chirurgie du Jardin des plantes, voulut » *que, conformément au droit naturel, l'en-* » *seignement fût confié à un Chirurgien.* Par » la nouvelle forme donnée à l'administra- » tion du Jardin royal, l'intention du Roi » étoit qu'il fût *pourvu de personnes de capa-* » *cité & suffisance connues, tant en méde-* » *cine, chirurgie que pharmacie, pour* » *faire les exercices & leçons publiques sur* » *toutes les parties de la médecine & opéra-* » *tions d'icelle.* Dionis fut nommé pour » l'anatomie & les opérations. « M. Louis auroit-il oublié que les Chirurgiens n'ont jamais été chargés, dans cette école, que de faire les démonstrations des parties, & d'exécuter les opérations de chirurgie sur le cadavre, sous la direction d'un Professeur, toujours choisi parmi les Médecins, qui décrit les parties, explique leurs fonctions & leurs usages, qui donne l'histoire des mala-

dies, décrit les opérations qu'elles exigent, les cas où l'on doit les éviter, les méthodes qu'on doit suivre dans leur traitement, &c.? Dionis s'est fait, il est vrai, beaucoup de réputation par ses démonstrations d'anatomie & de chirurgie, sous M. Cressé, Docteur en médecine; mais lorsque M. Duverney, également Doct. en méd. eut succédé, en 1679, à ce Professeur, » il faisoit » (dit M. de Fontenelles dans son éloge) » & les démonstrations des parties qu'il avoit » préparées, & les discours qui expliquoient » les usages, les maladies, les cures, & » résolvoit les difficultés. Mais sa foiblesse » de poitrine, qui se faisoit toujours sentir, » ne lui permit pas de conserver les deux » fonctions à la fois. Un habile Chirurgien » *choisi par lui*, faisoit *sous lui* les démons- » trations, & il ne lui restoit plus que les » discours dans lesquels il avoit de la peine » à se renfermer. C'est lui qui a le premier » enseigné, en ce lieu là, l'ostéologie & » les maladies des os. « A M. Duverney, mort en 1730, ont succédé MM. Hunault, Winslow & Ferrein, tous trois Docteurs-Régens de la Faculté de médecine de Paris.

Par le contrat d'union des Chirurgiens de Saint-Côme aux Barbiers-Chirurgiens, la nouvelle Compagnie se trouva soumise au premier Barbier du Roi, qui avoit une jurisdiction très-étendue sur tous les Barbiers-

Chirurgiens du royaume. Louis XIV trouva cette jurisdiction extraordinaire & peu convenable; il l'en dépouilla pour en revêtir son premier Chirurgien, qui, depuis ce tems-là, a joui de toute l'autorité & de la jurisdiction qui auparavant appartenoit au premier Barbier. C'est au crédit que les premiers Chirurgiens ont su acquérir, que la nouvelle Académie de chirurgie doit sa naissance : établie en 1731, sous le nom de *Société académique de chirurgie*, par les soins réunis de MM. Mareschal & de la Peyronie, elle fut érigée en titre d'*Académie royale de chirurgie* par des Lettres-Patentes du mois de Juillet 1748.

Cette Compagnie publia en mil sept cent quarante-trois un premier volume de ses Mémoires, rédigé par M. Quesnay, qui en étoit pour lors Secrétaire. Ce savant rédacteur avoit cru devoir se contenter de mettre à la tête une Préface, & de donner tout de suite les Mémoires des Académiciens, parmi lesquels les siens ne tiennent pas le moindre rang. M. Morand, qui lui succéda dans sa place de Secrétaire, en publia deux nouveaux volumes en 1753 & 1757 : il crut devoir s'écarter du plan du premier. Il divisa donc chacun de ces Recueils en deux parties, dont l'une porte le titre d'*Histoire*, & l'autre celui de *Mémoires*. L'Histoire contient quatre articles, 1° des

observations courtes & isolées que l'on est obligé de consigner dans les regiftres. 2° Les titres, & quelquefois les extraits des livres publiés par les Académiciens. 3° Les éloges de quelques Membres de la compagnie. 4° Les instruments & machines qui, ayant été présentés à l'Académie, en ont mérité l'approbation. Il paroît que ce plan n'a pas été du goût de M. Louis ; il n'approuve pas qu'on ait pris l'Académie des Sciences pour modele. » Ce sont les Membres, dit-il, de cette » compagnie qui fournissent les Mémoires » dont les volumes sont composés ; les ob- » servations qui leur viennent d'ailleurs, » sont placés dans l'histoire de l'année qu'on » les a présentées. Ce plan seroit fort défec- » tueux pour l'Acamédie de chirurgie. Tou- » tes les observations qui nous sont commu- » niquées par différents particuliers, doi- » vent entrer dans le corps même de nos » Mémoires, si elles peuvent servir à étendre » ou à réformer les préceptes de l'art ; si » elles confirment ou développent quelque » vérité utile ; enfin si, par leur moyen, » on peut détruire ou concilier les notions » différentes, & souvent opposées, qui se » présentent sur un même point de théorie » ou de pratique..... Quand les Mémoires, » ajoute-t-il un peu plus bas, fournis par » quelques Membres de notre Académie, » paroîtront susceptibles d'être enrichis, ou

» par des faits qu'ils n'auront point eu à leur » disposition, ou par le résultat des entre» tiens académiques, dignes d'être recueillis, » toutes ces choses seront mieux placées à la » suite des Mémoires mêmes auxquels elles » auront rapport, que dans la partie de » l'histoire; c'est ainsi que nous en avons usé » dans ce volume, en donnant un Supplé» ment à quelques-unes de nos dissertations.« Il annonce enfin qu'il prendra quelquefois le parti de donner par extrait les pieces qu'on ne voudra ni donner en entier, ni perdre totalement. Il promet aussi de réunir, autant qu'il sera possible, les faits épars; de les lier entr'eux, & de tâcher de les présenter sous la forme la plus instructive. Il donne pour exemple la question de l'écartement des os du bassin, dans laquelle il a rassemblé tout ce qui a été écrit jusqu'à lui, pour faire voir comment les opinions & les faits doivent être rapprochés pour l'intérêt de la vérité & les progrès de l'art.

Deux Observations communiquées à l'Académie, ont donné lieu à cette dissertation. La premiere, envoyée par M. Philippe, Chirurgien à Chartres, a pour objet l'écartement de la symphise sacro-iliaque, produite par la chute d'un sac de bled du poids de 350 liv., qu'un jeune paysan de vingt-un ans reçut sur l'os *sacrum*, un peu du côté droit, étant courbé, les mains appuyées

fur le derriere d'une charrette où il venoit de poser ce sac : cet accident ne l'empêcha pas de continuer de porter encore trois sacs pareils à cette charrette. Les douleurs ne furent bien vives que le cinquieme jour, qu'il fut obligé d'appeller un Chirurgien. On le saigna deux fois ce jour, & deux autres fois le lendemain. La douleur s'étendit les jours suivans ; le ventre se gonfla, & le malade perdit peu-à-peu le mouvement des extrêmités inférieures, & la faculté de retenir ses excrémens & ses urines : il mourut le vingtieme jour. La premiere chose qui frappa la vue à l'inspection du cadavre, fut une saillie de plus de trois pouces à côté de l'os *sacrum*, & parallelement à son axe ; c'étoit l'os des îles. Toute la surface interne du bassin étoit considérablement enflammée, sur-tout du côté droit : il y avoit un épanchement de matiere purulente dans le bas-ventre. Les intestins étoient distendus & enflammés. L'expansion membraneuse, qui recouvre la symphise, étoit plus épaisse que dans l'état naturel ; elle étoit décollée d'environ trois ou quatre lignes sur l'os *sacrum*, & d'un pouce & demi sur l'os des îles. En poussant ces os un peu fortement, on leur faisoit perdre aisément le niveau de presque toute leur épaisseur ; & au plan de leur jonction, ils étoient plus épais que dans l'état naturel : il y avoit manifestement

inflammation & engorgement dans le tissu osseux.

M. de la Malle, Membre de l'Académie, montra, à la séance du 9 Janvier 1766, le bassin d'une femme morte depuis quelques jours, six semaines après son premier accouchement, à l'âge de 36 ans. L'enfant présentoit le derriere : l'Accoucheur, qui s'en apperçut à tems, porta la main dans la matrice, saisit les pieds de l'enfant, & termina l'accouchement suivant les regles de l'art. Les suites n'eurent rien de fâcheux jusqu'au huitieme jour, que les urines devinrent louches & d'une odeur fétide, de même que les selles. Le 14, la malade se plaignit d'une douleur dans l'aîne gauche, & de l'impossibilité de mouvoir la cuisse du même côté : on ne pouvoit essayer des mouvemens, sans exciter les plus vives douleurs. Deux saignées du bras calmerent cet accident. Le 19, après un frisson d'une heure, la fievre s'alluma ; la douleur & l'impuissance de mouvoir la cuisse se renouvellerent : on eut encore recours à la saignée, qui fut suivie du même succès. Les frissons irréguliers, & les accès d'une fievre qui devint continue avec sécheresse à la langue, concentration de pouls, & engourdissement de la cuisse, firent mal augurer de l'événement. La malade mourut le quarante-deuxieme jour de sa couche. A l'ouverture

du corps, on trouva l'os des îles gauche séparé de l'os *sacrum* par un écartement de trois lignes : le périoste étoit décollé à la circonférence ; les muscles psoas & iliaque étoient abreuvés d'une humeur sanieuse d'un blanc grisâtre, dont le foyer se trouva à l'endroit de l'écartement des os.

A ces deux faits nouveaux M. Louis a joint tous ceux qu'il a trouvés épars dans les différens Auteurs. De leur réunion il résulte la démonstration la plus complete, non-seulemens de l'écartement des os du bassin dans l'accouchement, mais encore de leur luxation par des accidens même très-légers, tel que celui que rapporte Bassius dans ses *Observ. anatom. chirurg. médic. déc. 1, obs. 3*, d'un étudiant en Droit, âgé de vingt ans, d'une constitution molle. Ce jeune homme, tirant des armes, fut serré de près par son adversaire ; ce qui lui fit faire des mouvemens assez vifs de la partie inférieure du tronc sur les os des cuisses ; & dans ces mouvemens il se fit une divulsion d'un des os innominés avec l'os *sacrum*. L'écartement des os du bassin dans l'accouchement est dû à l'augmentation de volume des cartilages inter-articulaires ; augmentation produite, selon Severin Pineau, dont M. Louis adopte la doctrine, par une humeur qui s'y amasse pendant le tems de la grossesse, les humecte & les ramollit. Les fibres, ainsi

arrosées, s'allongent, & les cartilages, en augmentant d'épaisseur, font entre les os l'office de coins, qui donnent un plus grand diametre à la capacité du bassin.

» Ces connoissances, dit M. Louis, peu- » vent être de la plus grande utilité dans la » pratique ; on les a trop négligées. Severin » Pineau avoit déduit la possibilité d'aider la » nature dans cette diduction, par l'usage » des fumigations émollientes, & des em- » brocations relâchantes. Elles seront indi- » quées, lorsque les os mal conformés pa- » roîtront ne pas permettre un passage assez » libre : il y a des cas où ces secours pour- » ront favoriser un accouchement qui, sans » cette précaution, auroit été impossible, » autrement que par l'opération Césarienne. » Les fumigations disposeront à un accou- » chement moins difficile les personnes d'une » constitution seche, & sur-tout celles qui » sont devenues grosses, pour la premiere » fois, dans un âge un peu avancé. S'il est » utile, dans certains cas, de donner de la » souplesse aux cartilages avant l'accouche- » ment, il ne le sera pas moins de chercher » les moyens de remédier aux effets d'une » diruption violente des os, & d'en raffer- » mir l'union, lorsqu'ils ne recouvrent pas » naturellement la connexion solide qui fait » l'appui & le soutien de tout le corps. « Il propose, pour remédier à ces derniers acci-

dens, les nervins balſamiques, les bains froids, & ſur-tout un bandage capable de fortifier la connexion des os.

Après avoir rapporté la deſcription d'un tire-tête à double croix, préſenté à l'Académie par M. Baquié, Maître en chirurgie & Accoucheur à Toulouſe, M. Louis fait obſerver que cet inſtrument peut être utile, lorſqu'une tête qui ne s'eſt ſéparée du corps & n'eſt reſtée dans la matrice qu'à la ſuite d'efforts violents & indiſcrets, par l'impéritie de celui ou de celle qui, tirant l'enfant par les pieds, n'a pas ſu combiner les mouvemens qui auroient pu favoriſer l'extraction entiere de l'enfant. Mais ſi la tête eſt reſtée dans la matrice, parce que ſon volume trop conſidérable n'étoit pas en proportion avec les voies naturelles, ou parce que l'étroiteſſe contre-nature de ces voies n'a pas permis le paſſage de la tête, quoique d'un volume ordinaire, il eſt évident que le tire-tête ne peut être d'aucun ſecours.

Les pieces, dont on vient de lire l'analyſe, compoſent la partie hiſtorique du volume que nous annonçons; celle qui porte le titre de *Mémoires*, contient vingt-ſix morceaux, dont ſix ſont de M. Louis. Dans l'impoſſibilité de les analyſer tous, nous croyons du moins devoir en donner ici les titres; enſuite nous tâcherons d'en faire connoître plus particuliérement quelques-uns,

afin de mettre nos lecteurs à portée de juger du mérite de cette collection.

Le premier est intitulé : *Mémoire sur le Traitement des Plaies d'Armes à feu* ; par M. de la Martiniere.

Le second : *Mémoire sur quelques Particularités concernant les Plaies faites par armes à feu* ; par M. le Vacher.

Le troisieme : *Nouvelles observations sur la Rétraction des Muscles après l'amputation de la cuisse, & sur les Moyens de la prévenir* ; par M. Louis.

Le quatrieme : *Remarques sur le Traitement des Plaies avec perte de substance* ; par M. Pibrac.

Le cinquieme : *Mémoire où l'on prouve qu'il ne se fait point de régénération de chairs dans les plaies & les ulceres avec perte de substance* ; par M. Fabre.

Le sixieme : *Mémoire sur la Consolidation des Plaies avec perte de substance* ; par M. Louis.

Le septieme : *Observation sur une Paralysie de cause vénérienne* ; par M. Houstet.

Le huitieme : *Mémoire sur l'Usage du Sublimé corrosif* ; par M. Pibrac.

Le neuvieme : *Mémoire sur la Réunion de l'Intestin qui a souffert déperdition de substance dans une hernie avec gangrene* ; par M. Pipelet l'aîné.

Le dixieme : *Mémoire sur un Effet peu*

connu de l'étranglement dans la Hernie intestinale ; par M. Rytsch.

Le onzieme : *Nouvelles Observations sur les Hernies de la vessie & de l'estomac* ; par M. Pipelet le jeune.

Le douzieme : *Recherches historiques sur la Gastrotomie, ou l'Ouverture du bas-ventre dans le cas du* volvulus, *ou de l'intus-susception d'un intestin* ; par M. Hévin.

Le treizieme : *Remarques sur les différentes causes de l'étranglement dans les Hernies* ; par M. Goursault.

Le quatorzieme : *Réflexions sur l'Opération de la Hernie* ; par M. Louis.

Le quinzieme : *Observations sur la Suppuration de la Membrane propre du Testicule* ; par feu M. Petit.

Le seizieme : *Précis d'Observations sur les Maladies du Sinus maxillaire ; par* M. Bordenave.

Le dix-septieme : *Mémoire sur l'Opération du Bec de-Lievre, où l'on établit le premier principe de l'art de réunir les plaies* ; par M. Louis.

Le dix-huitieme : *Mémoire sur l'Esquinancie inflammatoire* ; par M. Recolin.

Le dix-neuvieme : *Mémoire sur la Bronchotomie* ; par M. Louis.

Le vingtieme : *Second Mémoire sur la Bronchotomie, où l'on traite des corps étran-*

gers de la trachée-artere ; par M. Louis.

Le vingt-unieme : *Mémoire sur l'Opération du Trépan au Sternum* ; par M. de la Martiniere.

Le vingt-deuxieme : *Mémoire sur la Luxation des Côtes* ; par M. Buttet.

Le vingt-troisieme : *Nouveau Moyen de prévenir & de guérir la Courbure de l'Epine* ; par M. le Vacher.

Le vingt-quatrieme : *Mémoire sur la Fracture du col de l'*Humerus ; par M. Moscati.

Le vingt-cinquieme : *Précis d'Observations sur la Fracture du col de l'*Humerus.

Le vingt-sixieme : *Mémoire sur la Fracture du col du Fémur* ; par M. Sabatier.

M. de la Martiniere s'est proposé, dans son *Mémoire sur le Traitement des Plaies d'armes à feu*, de justifier la chirurgie, & sur-tout la chirurgie françoise, du reproche que lui a fait M. Bilguer, & encore plus M. Tissot, son traducteur, de recourir souvent, sans nécessité, à l'amputation des membres dans ces sortes de plaies. Il assure que *la chirurgie ne prescrit l'amputation des membres que dans les cas extrêmes, où ce sacrifice est indispensable pour la conservation de la vie .... que ces cas ne sont pas aussi rares que M. Bilguer le prétend .... ;* que, par conséquent, c'est sans fondement que M. Tissot insinue, par le titre de sa tra-

duction, que l'amputation est toujours inutile. *L'expérience & la raison démontrent de concert*, dit M. de la Martiniere, *que, par cette opération, un grand nombre de sujets ont été conservés à la vie, qu'ils auroient perdue infailliblement, & que l'omission de ce secours a peut-être coûté la vie à un plus grand nombre :* c'est ce qu'il entreprend de prouver. Pour cet effet, il a cru devoir établir d'abord la nécessité de l'amputation; en exposant les cas où elle est indispensablement indiquée, il examine ensuite la méthode qu'on propose comme nouvelle, & comme la voie la plus propre à sauver les membres sans amputation.

Le premier cas qu'il croit indiquer indispensablement l'amputation, est celui où le membre même a été emporté entiérement par un boulet de canon. » La dilacération » des muscles, des tendons, des nerfs, des » vaisseaux de tous genres, forme une plaie » très-étendue, irréguliere, faite de lambeaux de parties déchirées, contuses, » meurtries, susceptibles de tomber prochainement en gangrene, & qui ne pourroit fournir qu'une suppuration putride » plus dangereuse même que la gangrene. » L'os qui soutient les chairs est inégalement éclaté; il offre des pointes aiguës, » des angles tranchans, capables d'exciter

» des accidens fâcheux, même sur des chairs » qui seroient moins maltraitées. « Quel parti doit-on prendre dans de semblables circonstances ? M. Bilguer assure avoir guéri des malades, dans ces cas fâcheux, sans recourir à une nouvelle opération, si recommandée par les Maîtres de l'art. M. de la Martiniere prétend, d'un autre côté, que le concours de l'art n'auroit pu qu'augmenter le nombre de ceux qu'on a sauvés. Il fait le tableau des efforts que la nature est obligée de faire lorsqu'elle est livrée à elle-même, pour amener à cicatrice de pareilles plaies ; il lui oppose les changemens favorables que l'amputation doit faire, en changeant l'aspect d'une plaie affreuse en une plaie plus simple, plus égale, d'une moindre étendue, & qui doit rendre l'ouvrage nécessaire de la nature pour la guérison beaucoup moins pénible, & en assurer d'autant mieux le succès. Si l'amputation ne sauve pas tous les blessés, M. de la Martiniere prétend que c'est moins la faute de cette opération, que des accidens inséparables de la guerre & des circonstances étrangeres, qu'elle ne sauroit changer, mais qu'elle ne peut aggraver.

Quand le membre n'est pas entiérement emporté, le désordre des parties est quelquefois si considérable, que la conservation n'en pourroit être tentée sans danger ; c'est

le second cas que notre Auteur oppose, pour prouver la nécessité indispensable de l'opération. Quelques exemples de réussite, en des cas rares, ne lui paroissent pas suffisans pour détruire le principe favorable à l'amputation ; c'est ce que démontrent les suites qui accompagnent le plus ordinairement le traitement de ces sortes de plaies, lorsqu'on n'a pu déterminer le malade à se laisser faire l'opération.

Afin de donner les principes généraux du traitement des plaies d'armes à feu, M. de la Martiniere les considere d'abord dans l'état le plus simple, traversant une partie charnue, sans complication de corps étrangers, & de fracture, ou de lésion des principaux vaisseaux. » La premiere indication » du Chirurgien méthodique, dit-il, est de » changer la nature de cette plaie, & de la » convertir, autant qu'il est possible, en » plaie saignante. Elle doit suppurer dans » toute son étendue ; mais il est utile de pro- » curer d'abord le dégorgement des sucs » que l'extrêmité des vaisseaux refoulés re- » tiendroit. On ne peut y réussir que par » des incisions & des débridemens convena- » bles ; par ces secours on sera le maître » du succès : on préviendra des accidens » fâcheux, tels que le gonflement, les dé- » pôts, les fusées de suppuration, qui dila-

» cerent les parties, & qui obligent à mul-
» tiplier les contre-ouvertures : il eſt eſſen-
» tiel que les premieres inciſions ſoient bien
» dirigées. «

Sans ſuivre M. de la Martiniere dans tous les détails où il entre ſur le manuel des inciſions, nous nous contenterons de remarquer que, quand ces ſortes de plaies seront bien débridées à leur entrée & à leur ſortie, de maniere que les doigts, introduits par les deux orifices, paſſent librement, & ſe rencontrent ſans trouver aucune gêne, elles deviennent, pour ainſi dire, des plaies ſimples, qui guériſſent facilement par les ſoins ordinaires; mais malheureuſement cela ne peut pas toujours s'exécuter; c'eſt au Chirurgien intelligent à y ſupléer. Notre Auteur recommande, dans tous les cas, de faire uſage d'un ſéton, dont il aſſûre s'être toujours bien trouvé, & avoir, par ſon moyen, obtenu ſans peine la ſortie de portion de parties de vêtemens que la balle avoit pouſſées dans la plaie, & qui, par un plus long ſéjour, auroient attiré des accidens plus ou moins fâcheux. Les inciſions faites, il conſeille de remplir fort mollement l'intérieur de la plaie de charpie ſeche, de mettre le malade à un régime convenable, & de lui faire deux ou trois ſaignées, ſuivant ſes forces.

Les inciſions ne ſont pas utiles ſeulement

parce qu'elles changent la nature de la plaie ; elles sont encore très-propres à favoriser la recherche des corps étrangers. Si la balle a rencontré un grand os dans son passage, & qu'il soit fracturé avec éclat, il faut étendre, comme le conseille M. Bilguer, les incisions, haut & bas, au-delà des bornes de la fracture, pour juger sainement de la quantité & de la position des esquilles, de celles qui doivent être emportées, & de celles dont on peut espérer d'obtenir le recollement ; il doit, en outre, considérer si la disposition des orifices de la plaie est telle qu'elle puisse permettre un libre écoulement aux matieres que la suppuration fournira par la suite. » L'expérience a appris, dit » M. de la Martiniere, qu'on pouvoit pré» voir, dès la premiere inspection, le besoin » d'une contre-ouverture, pour suppléer, » dans l'intention susdite, aux ouvertures de » la plaie moins avantageusement situées. « La négligence de ces précautions a souvent eu les suites les plus fâcheuses. » Souvent » appellé, dit-il ailleurs, dans ces cas dé» sespérés, j'ai eu le bonheur de réussir quel» quefois par un procédé curatif, semblable » à celui que l'on tient, en médecine, dans » le traitement de fievres putrides de cause » interne. L'application des vésicatoires à la » jambe opposée à la blessure, quelquefois

» entre les épaules ; l'usage des tisanes aiguisées de tartre stibié, pour procurer des évacuations constantes par les selles ; des cordiaux donnés à propos, pour soutenir les forces vitales, les absorbans dans le cas où la foiblesse & l'atonie n'étoient pas extrêmes : par tous ces secours, & avec l'aide de la nature, j'ai vu des malades revenir de la mort à la vie. On pourroit même, ajoute-t-il, établir une cure prophylactique, & avoir recours à ces moyens, avant que le danger fût aussi marqué.

» Enfin, conclut-il en résumant, lorsque le mal local a reçu tous les secours possibles, que les plaies sont bien débridées, qu'il n'y a aucun corps étranger, dont la présence soit une cause d'irritation ; qu'on a saigné suffisamment le malade, qu'on soutient ses forces par un peu de vin, qu'on l'a évacué à propos, qu'on ne lui fait pas observer, sans raison, une diete trop austere ; qu'on s'oppose à la putridité par l'usage du quinquina & des acides, & que l'on calme, suivant l'indication, le systême nerveux irrité ; on peut tout espérer, si le tempérament du malade n'est pas trop foible. « A l'égard des topiques, il n'en connoît point de plus propre, sur-tout dans le commencement, que l'eau marinée ; elle résout

résolut le sang coagulé, dissipe les échymoses, & prévient les accidens des grandes contusions, qui se terminent quelquefois en gangrene. Si les solides sont tendues & éréthisés, il veut qu'on y substitue les fomentations émollientes & résolutives, & les cataplasmes de même vertu; souvent on a recours aux cataplasmes aromatiques & antiputrides; on anime les décoctions avec du sel ammoniac & de l'eau-de-vie camphrée, selon le besoin. Les médicamens qu'on introduit dans la plaie, doivent être employés avec connoissance de cause; les médicamens gras & pourrissans ne sont pas toujours sans inconvénient; telle est en substance la doctrine que M. de la Martiniere oppose à MM. Bilguier & Tissot; c'est aux Praticiens à prononcer. Nous nous proposons de faire connoître quelques autres morceaux de ce Recueil dans un second Extrait que nous réservons pour le Journal suivant.

MÉMOIRE

Sur l'Usage des Bains dans la petite-vérole ; par M. MARTEAU, ancien Médecin-Pensionnaire de la ville d'Aumale, & actuellement aggrégé au College des Médecins d'Amiens, & de l'Académie des Sciences de la même ville.

Les bains peuvent-ils convenir à la petite-vérole ? Cette question ne seroit plus un problême, si la plupart de ceux qui se mêlent de traiter cette maladie, écoutoient moins les préjugés, consultoient la nature, & méditoient les secours qu'elle attend de l'art. Mais vils esclaves du vulgaire ignorant, & uniquement jaloux de sa faveur, oseroient-ils s'écarter de la routine qu'il a consacrée ? Ils n'interrogent que cet oracle ; & ses décisions irréfragables sont la seule regle de leur conduite. Saigner, purger, clystériser, & ensuite échauffer ; c'est-à-peu-près là que se réduisent toutes leurs ressources. Il arrive quelquefois que cette pratique réussit ; mais souvent aussi cette méthode incendiaire précipite au tombeau les malheureuses victimes qu'elle s'immole (*a*). Il

(*a*) La derniere épidémie que nous avons essuyée, au printems de l'année 1765, étoit des

eſt vrai qu'il reſte à ces faux Médecins la triſte ſatisfaction d'être plaints du public qui les abſout, & qui, dans les cataſtrophes cauſées par leur ignorance, ne voit que des malheurs excuſables, & les crimes de la nature. Mais ce témoignage du peuple, qui pardonne à celui qui aſſaſſine ſelon ſes regles, ſuffit-il pour étouffer les remords? Combien d'infortunés que les cordiaux empoiſonnent, & que les bains arracheroient aux bras de la mort! Quels reproches n'ont pas à ſe faire ceux qui, par reſpect humain, n'oſent fronder les préjugés accrédités, & même ſe font un jeu de calomnier ceux qui tentent de guérir par une méthode plus rationelle & plus sûre?

Le danger peut accompagner tous les tems de la petite-vérole: un pouls petit, rapide & ſerré le premier jour, & qui ne ſe développe point au ſecond, annonce une éruption difficile. Eſt-elle faite au gré du Médecin? Souvent elle ne s'éleve pas; elle eſt encore plate au troiſieme, quatrieme ou

plus bénignes. Le College des Médecins a traité au-delà de ſix cent malades, & n'en a perdu que neuf; mais, dans le peuple, la petite-vérole a fait les ravages les plus affreux. Les femmes & les médicaſtres de toute eſpece prodiguoient le vin chaud, les aromates, &c. Les regiſtres mortuaires offriroient une liſte de plus de deux cens enfans que les cordiaux ont fait deſcendre ſous la tombe.

cinquieme jour ; ou, ce qui est pis encore, souvent elle s'affaisse & disparoît entiérement, ou ne laisse que des siliques vuides. La tête, la gorge, les poumons, le canal intestinal deviennent les victimes d'expiation. Le délire, la phrénésie, la léthargie, l'impossibilité de la déglutition, les oppressions, les anxiétés précordiales, les toux, les péripneumonies, les dyssenteries, les vomissemens, les météorismes du bas-ventre, la gangrene des intestins, les pourritures des visceres sont les suites effrayantes du reflux du levain varioleux. Dans tous ces cas, quel secours plus efficace que celui du bain chaud? Le pouls est petit, rapide & serré : la chaleur humide & bienfaisante le développe par la douce raréfaction des liqueurs ; l'ardeur de la peau se tempere par l'humectation ; l'aridité de ses fibres se relâche & se ramollit ; ses pores physiques & organiques se dilatent ; les fluides, mollement raréfiés, sont poussés avec plus de force, & arrivent avec moins de résistance. L'éruption se fait plus tranquillement, & sans tumulte. La peau s'ouvre à des sueurs douces & bénignes, dont le bain lui fournit en partie la matiere ; sueurs bien différentes de celles qu'extorquent les liqueurs chaudes, & tous ces brûlots si vantés & si familiers au peuple. Quels biens ne procurera donc pas le bain chaud dans la premiere

invasion de la fievre varioleuse ? Compterons-nous pour rien le précieux avantage de déterminer le courant des humeurs vers le tronc & les extrêmités? Sauver sa figure est un agrément pour bien des hommes à qui elle tient lieu d'un fond de mérite, & est l'objet de toute l'ambition des femmes.

C'en seroit assez pour rendre cette pratique recommandable ; mais une considération plus décisive, c'est que le danger se mesure sur le nombre des pustules qui se portent vers la face : plus elles y sont rares, moins il reste d'accidens à redouter. Cette vérité-pratique a pour garans Sydenham, Huxham, Boerhaave, & tout ce que la médecine a produit de grands hommes dans ces derniers tems. C'est sur la foi de ces autorités respectables que j'ai fait l'essai d'une méthode qui ne mérite pas les reproches qu'on lui fait de *nouveauté à la mode*, de *singularité dangereuse & téméraire*. Je ne me suis jamais repenti d'avoir mis en usage le bain des jambes & des cuisses, ou le demi-bain chaud, pour faciliter l'éruption des pustules ; mais les occasions en ont été plus rares que je ne l'aurois désiré. Dans une épidémie, où je viens de traiter cent trente malades, à peine ai-je trouvé six personnes exemptes de préjugés à l'égard des bains : combien, au contraire, n'ai-je pas trouvé de détracteurs ? *Sed hæc sors semper*

eorum qui, servilis adulationis pertæsi, audent præconceptas opiniones deserere, & candido animo atque generoso instituto studere magis saluti humani generis, quàm ineptissimis artibus captandæ gratiæ, & lucri indè aucupiis......... Virtus sola sibi pretium est, NEC CURANDUM QUID IGNARI, SED QUID DICTET SAPIENTIA. Boerhaave, Consult. pag. 304.

Le bain chaud sera-t-il moins utile & moins nécessaire dans l'éruption tardive, languissante, plate, siliqueuse des pustules? Quel remede pourra le remplacer dans le cas de la rentrée & de l'affaissement des boutons? Ceux qui ont pratiqué, n'ignorent pas que ce n'est guere au défaut de l'impulsion qu'il faut s'en prendre. Ils ont observé constamment que le pouls devient alors précipité, dur & convulsif. C'est l'érétisme & la densité de la peau qu'il faut accuser. Quel moyen plus sûr de diminuer & d'enlever la résistance qu'elle oppose, que le bain chaud? Il pénetre les pores & le tissu même de la fibre; il ramollit le *gluten* qui les lie, diminue leur cohérence, distend les mailles de la peau, & laisse un accès plus facile aux humeurs qui doivent s'y porter. Elles reviennent sur leurs pas, & enfilent la route que la nature destinoit à leur dépuration. Les visceres, délivrés de la présence d'un ennemi redoutable, repren-

nent leurs fonctions, & la maladie se terminent heureusement.

Clifton, célebre Médecin de Londres, étend l'usage du bain même au troisieme état de la petite-vérole; & les raisons qu'il en apporte, sont trop palpables pour ne point faire impression sur l'esprit de ceux qui ne cherchent que la vérité, & n'aiment que les progrès de l'art. » Lorsque, dit-il, la » petite-vérole est à son point, rien n'est » plus capable de prévenir efficacement, ou » du moins d'adoucir la fievre secondaire .... » qui, souvent devient si funeste, malgré l'ha- » bileté du Médecin; car, selon le senti- » ment de tous, cette fievre est occasionnée » par une partie de la matiere purulente des » pustules, absorbée & retournée dans le » sang, tandis que le reste se décharge au- » dehors, & se dissipe dans les draps du lit, » ou dans l'air de la chambre......... Si la » résorbtion de la matiere occasionne la fie- » vre, que n'essayons-nous de la prévenir? » Si le bain chaud ne fait pas sortir une » grande partie de la matiere, & si ce » moyen ne prévient pas entiérement la » fievre, au moins, il la diminue; &, ce » qui n'est pas moins de considération....... » les insupportables insomnies, qui ont cou- » tume d'accompagner cette maladie, arri- » vent très-rarement par la méthode dont il » s'agit........ Je conviens qu'une purgation

» douce peut aussi être très-salutaire, dans » la vue de pousser au-dehors la matiere des » pustules internes ; mais je crois qu'alors » le bain doit y être joint comme le remede » le plus naturel, le plus doux & le plus » sûr (a). «

L'excellence des raisons les plus solides se réunit donc au concours des autorités respectables des plus habiles Praticiens, pour préconiser les avantages des bains chauds dans les différens périodes de la petite-vérole : quelques observations confirmeront leur utilité.

Ire Observation. Madame la Marquise du T....... attaquée d'une colique bilieuse atroce, dans les premiers mois de sa grossesse, fut mise dans les bains pendant quinze jours : une fausse-couche les fit interrompre. Quelques jours après elle fut prise de la petite-vérole. Tout se porta sur le corps, & aux fesses : à peine en eut-elle une demi-douzaine de grains à la face. Quinze jours après le desséchement des pustules, on n'auroit pu deviner qu'elle eût essuyé une maladie que les agrémens de la plus jolie figure devoient lui faire redouter. Je tiens ces détails des lettres de la malade même, & de ceux qui l'ont vue pendant sa maladie.

II. Obs. Mon fils, âgé d'onze ans, d'une

(a) Clifton, *de la Médecine ancienne.*

complexion foible & délicate, fut pris de la fievre, avec maux de tête & de reins, le Lundi 29 Septembre 1765. Averti par l'épidémie régnante, je me tins en garde contre la petite-vérole. Je lui fis tirer six onces de sang. Il eut des nausées : la nature me donnoit le signal. Je le fis vomir, le lendemain, avec le kermès minéral, dont l'effet répondit à mes vœux. La fievre cessa la nuit du 1er au 2 Octobre : il dormit douze heures sans s'éveiller. Le lendemain, il crioit la faim : il prit des nourritures, dormit encore onze heures de suite, & n'eut pas moins d'appétit, le 3 Octobre, que la veille. Je me félicitois & j'imaginois n'avoir pris que de fausses alarmes. Plein de cette confiance, je partis pour la campagne, sur le soir. A peine étois-je à une lieue de la ville, que la fievre se réveilla ; les vomissemens furent continuels. La nuit fut très-agitée. M. Gauchin, Doyen de notre College, qui m'honore de sa bienveillance & de son amitié, donna ses soins à mon fils. Il tenta de lui faire passer deux onces de manne ; elles furent revomies : rien ne pouvoit passer. Un exprès me fit hâter mon retour. Le délire, un pouls serratile & convulsif m'annonçoient l'orage le plus furieux. J'ouvris la saphene. Le pouls se développa un peu. La nuit fut très-inquiete. Une prodigieuse multitude de pustules commencerent à se montrer ; elles pro-

fiterent peu les jours suivans ; & les symptômes subsisterent. Au cinquieme jour de l'éruption, nous n'étions guere plus avancés que le premier : des pustules plates & enfoncées sous la peau, une tête accablée, des yeux étincelans, un délire sourd, une toux séche, une oppression étrange de la poitrine, une entiere extinction de la voix, une expectoration muqueuse & sanguinolente, l'impossibilité d'avaler, des urines enflammées, & de legers soubresaults des tendons annonçoient déjà les ravages que l'humeur commençoit à exercer sur les viscères & les organes essentiels à la vie ; encore quelques heures, & la gangrene interne amenoit les dangers les plus irrémédiables : un pouls rapide & serré menaçoit déjà de ses approches. Aurois-je été, par des cordiaux meurtriers, rehausser les forces, augmenter la chaleur, la fievre, le tumulte & la confusion des liqueurs ? Ces ressources homicides remplissoient notre ville de funérailles. Je consultai la raison ; elle me dit que les efforts de la nature n'étoient que trop redoublés. Il n'étoit question que de diminuer la résistance à la peau, & d'y déterminer le courant d'une humeur, dont la présence infestoit les organes les plus précieux. J'interrogeai l'expérience, Boerhaave, Clifton, Huxham, Monro, Tissot, Lieutaud, l'illustre Senac, &, avant eux tous, Rhazis, le premier qui

-huit écrit en maître sur la petite-vérole, avoient consacré la pratique des bains par les succès les plus heureux. L'avouerai-je cependant? Il en coûte pour secouer le joug de l'opinion. Je ne savois que trop combien la routine souffre impatiemment les écarts de celui qui s'élance dans des sentiers qu'elle n'a pas tracés. Soit défaut de lumieres, soit paresse & défaut de patience & d'examen, soit peut-être un motif plus vil & plus méprisable encore, elle proscrit & condamne tout ce qui s'éloigne de ses principes. J'avois déjà plus d'une fois essuyé les iniquités de sa censure; devois-je m'attendre qu'elle m'épargnât, si j'osois, au fort même de l'éruption varioleuse, avoir recours au bain? Mais j'étois pere, & j'étois Médecin; j'étois appuyé du suffrage du Doyen de mes collegues. Je plongeai mon fils dans un bain (chaud à 33 degrés au thermometre de Reaumur) de lait & d'eau. Il dormit, reposa trois heures au lit, & se trouva si bien, qu'il sollicita lui-même, avec l'empressement le plus importun, la préparation d'un second bain. J'en éprouvois trop les avantages dans un cas aussi désespéré, pour résister à ses désirs. Il y fut remis le soir; il y dormit une heure & demie, & prit au lit cinq heures de repos continu. Le pouls se ralentit & s'épanouit; les douces moiteurs s'établirent; les urines

plus libres, redevinrent naturelles; les pustules se remplirent d'une lymphe crystalline, au point que plusieurs égaloient le volume d'une aveline, & quelques-unes, la grosseur d'une coquille de noix. Dès cet instant, tout fut plus calme; peu-à-peu la gorge se dégagea; la déglutition devint moins impossible (*a*); la respiration plus libre; la toux moins fréquente. La petite-vérole parcourut ses périodes, sécha & s'écailla: cependant il resta une fievre maligne, dont la crise se fit, vers le 40ᵉ jour, par trois grands dépôts au genou, à la cuisse & à l'épaule droite. Je les fis ouvrir. Je ne saurois donner trop d'éloges à la dextérité avec laquelle M. Anselin a scié environ un pouce du bout de la clavicule, que le pus avoit carié & détaché de l'omoplate (*b*). Je ne lui ai pas de moindres obligations d'avoir, par la fermeté de ses bandages, contenu l'omoplate, & prévenu le déplacement de l'épaule. L'électricité a, sous les yeux de deux de mes confreres, dissipé, sous quinze jours, le faux ankylose qui restoit au genou; &, dès le quatrieme jour,

(*a*) Je fus cependant encore obligé, pendant trois jours, d'injecter les bouillons & l'*hydrogala* avec une canulle courbe que je portois au fond de la gorge.

(*b*) Il s'est servi d'une petite scie flexible, préparée avec un morceau de ressort de pendule.

il a quitté sa canne, & pu monter un escalier qu'il ne grimpoit qu'en rempant.

Quel espoir de salut, si ces deux levains si différens avoient continué d'exercer leurs fureurs combinées & réunies ! Quelles ressources, si le bain de lait chaud n'avoit aidé la nature à se délivrer de l'un de ces deux redoutables ennemis !

III. Obs. La veuve d'un Apothicaire se croyoit en état de traiter sa fille attaquée de la petite-vérole. Elle la gorgea de vin sucré, & de potions cordiales. M. Boullenger, Médecin à Royes, & qui m'a communiqué cette observation, fut enfin appellé. La fievre étoit forte, avec des alternatives d'assoupissemens passagers, & de délire, au point de méconnoître sa mere & vouloir se sauver du lit. Les pustules étoient nombreuses, fort petites & imperceptibles : ce n'étoit qu'une rugosité superficielle à la peau ; l'éruption n'étoit pas plus avancée que le premier jour. M. Boullenger ne balança pas à la mettre dans le bain tiede. Elle n'y fut pas un quart-d'heure, qu'elle reconnut sa mere ; ce qu'elle ne faisoit pas depuis long-temps : elle devint tranquille ; ses fureurs se dissiperent, & il ne restoit plus que quelques disparates. Les premiers succès encouragerent à répéter quatre ou cinq heures après. La malade dormit ; la peau se ramollit & se couvrit d'une moiteur ; le dé-

lire s'évanouir entiérement. La nuit suivante, la fievre fut médiocre; le lendemain, les pustules étoient considérablement grossies. La nature & le régime humectant & tempérant acheverent la guérison sans aucune mauvaise suite. Extrait d'une lettre du 31 Mars 1767.

IV. Obs. Le 28 Août 1766, M. Gaussen-Damas, Officier au régiment de Navarre, demeura malade à Noyon, au retour du camp de Compiegne. M. Dufour, Médecin, le vit aussi-tôt son arrivée. Les fatigues de la route avoient animé la fievre la plus aiguë: la face, les mains & la poitrine couvertes de taches d'un rouge foncé, annonçoient une petite-vérole du plus mauvais caractere. Le repos cependant, & l'oxymel simple, étendus dans l'eau, paroissoient avoir calmé l'intensité de la fievre, quand une bévue le mit à deux doigts de sa perte. Un Soldat, qui le servoit, lui donna par erreur un verre d'eau-de-vie de lavande spiritueuse. La phlogose de l'estomac & des intestins suivit de près, & l'abondance des boissons ne pouvoit l'éteindre. Les douleurs vives de la région épigastrique arrachoient les cris les plus aigus : une hémorragie par la bouche, le nez & les oreilles, mit le comble au danger. L'excessive raréfaction du sang étoit la cause principale de ces affreux symptômes : il falloit la rabattre, les

momens étoient précieux. M. Dufour n'hésita pas sur le choix des moyens ; il plongea son malade dans le bain à la température de l'atmosphere. (Le mois d'Août est la saison des plus fortes chaleurs dans nos climats.) Le malade y fut à peine sept minutes, que l'eau étoit aussi chaude que si on l'eût chauffée à la température du corps humain. Après une demi-heure d'immersion, on lui ouvrit la saphene dans le bain même : on l'y laissa jusqu'à ce qu'il survînt une foiblesse. Remis au lit, il revint à lui, tout différent de lui-même. La fievre baissa ; le délire cessa presqu'entiérement ; le malade sortit comme d'une léthargie ; les pustules s'éleverent ; & la maladie parcourut assez tranquillement tous ses périodes. Cette observation m'a été communiquée par M. Dufour, Médecin à Noyon. Je crois devoir en rappeller ici une autre insérée dans l'*Histoire de l'Académie des Sciences*, année 1711, page 30.

V. Obs. M. Lémeri voyoit une malade qui avoit tous les symptômes de la petite-vérole ; elle ne pouvoit sortir. Il sentit qu'il falloit remédier à la sécheresse & à la dureté de la peau, il fit plonger son malade dans un bain chaud : l'éruption se fit.

J'ai, comme M. Lémeri, employé le bain chaud. Nous avions l'un & l'autre à stimuler, mais doucement, la langueur & l'inertie de la nature dont les efforts étoient

impuissans pour surmonter les obstacles qu'ils rencontroient à la peau : au contraire, MM. Dufour & Boullenger avoient à calmer la fougue & la rarescence d'un sang bouillant & impétueux ; ils n'avoient d'autre ressource que le bain tiede, qui, loin de raréfier, condensant, au contraire, les fluides, & ralentissant la précipitation de leur cours, n'en humectoit & n'en relâchoit pas moins le tissu de la peau. Les Praticiens ne manqueront pas de faire la plus sérieuse attention à ces différences. Au reste, je crois qu'un bain à trente degrés convient merveilleusement à tous les cas. Il est assez au-dessous de la chaleur animale pour diminuer la raréfaction des liqueurs ; il en est assez près pour faire une sensation agréable sur la faculté sensitive, & amener le relâchement du systême vasculeux & nerveux. A ce degré, il est un puissant émollient & délayant par l'intus-susception des molécules aqueuses.

OUVERTURE

De cadavre, par le même.

M. de ***, homme d'une constitution athlétique, portant sur le teint l'empreinte du tempérament bilieux ; étoit parvenu à l'âge de soixante-douze ans, sans avoir

à se plaindre des moindres infirmités de la vieillesse. La tempérance & la sobriété sont les premieres vertus du sage : il se piquoit de l'être. L'austérité de ses mœurs l'éloignoit de tout ce qui pouvoit sentir la mollesse. Il avoit toujours regardé l'exercice comme une des principales sources de la force & de la santé ; & même, dans un âge avancé, il n'en perdoit pas encore l'habitude. Une conduite si réglée sembloit lui promettre les années de Nestor. Il s'embarrassa dans ses éperons, fit une chute sur les genoux, &, quelques jours après, il se plaignit d'une douleur à l'hypochondre droit. Il ne s'en affecta que médiocrement ; & son peu de confiance à l'art de guérir lui fit négliger les secours : il tenta de se suffire à lui-même. Le dépérissement fut visible de jour en jour : il avoit la jaunisse, des dégoûts, & tous les symptômes qui accompagnent cette maladie. Il céda cependant aux instances de sa famille, & consentit à voir un de mes confreres ; mais le mal étoit déjà sans remede. Un empyrique de Paris, consulté sur les Mémoires du malade même, lui prescrivit les hydragogues & les drastiques les plus violens. L'hydropisie, déjà commencée, n'en fit que des progrès plus rapides. Il languit six à sept mois ; il vit approcher la mort d'un

œil tranquille : une douleur aiguë au crotaphite gauche lui annonçoit sa fin. Il notifia, pour derniere volonté, qu'il exigeoit qu'on fît l'ouverture de son cadavre. J'y fus appellé avec M. Gauchain, Doyen de notre College. M. Bourgeois, Chirurgien très-versé dans l'anatomie, s'en acquitta avec la plus grande dextérité. Je me fais un devoir de rendre compte des remarques que nous a fournies cette dissection. Les occasions de lire, au sein de la mort, la cause ou les effets des maladies, sont trop rares pour ne les pas mettre à profit.

1° Toute l'habitude de la peau étoit jaune.

2° Il y avoit engorgement & infiltration au crotaphite gauche.

3° Les tégumens qui le recouvroient, étoient violets & échymosés.

4° La ponction, faite au côté gauche, donna quatorze pintes ou vingt-huit livres d'une sérosité fétide, jaune, transparente & savonneuse.

5° A l'ouverture de l'*abdomen*, tout le canal intestinal nous parut d'un violet tirant sur le noir, & gangréneux. Cette phlogose & sa terminaison pourroient être l'ouvrage des drastiques & des aloëtiques dont avoit abusé l'empyrique V***.

6° Le péritoine étoit adhérent au *ca-*

cum, de maniere à ne permettre pas de découvrir le *processus* vermiforme.

7° Le grand épiploon, très-engorgé, portoit des signes de pourriture en plusieurs endroits.

8° Le parenchyme du foie étoit dur au tact : sous le tranchant du scalpel, il a paru raccorni, d'une substance pâle & blanchâtre, mais sans obstruction, & ne contenant point de bile.

9° L'ouverture de la vésicule nous offrit une bonne demi-cuillerée de pierres ou concrétions biliaires de couleur noire : quelques-unes étoient de la grosseur d'une petite noisette ; toutes étoient friables, âpres & anguleuses. Elles étoient enveloppées d'une matiere amurqueuse : tout cela étoit engagé au col de la vésicule, & vers le bec de l'oiseau.

10° La vésicule, énormément dilatée, contenoit cinq à six onces d'une matiere lymphatique presque sans couleur, & un peu gluante.

11° Les parois internes de ce kyste étoient aussi pâles & aussi décolorées que sa face externe.

12° Nous avons remarqué un squirrhe de dureté cartilagineuse au pylore.

13° Le pancréas squirrheux, sur-tout à la partie de laquelle naît son canal déférent.

14° Il y avoit épanchement dans les deux cavités du thorax.

Du reste, les poumons, le cœur, la rate, l'estomac & les reins étoient dans l'état naturel.

Les Physiologistes ont été long-tems incertains si la bile cystique se filtroit dans la vésicule ou dans le foie: cette observation me semble ne point laisser matiere au doute. La sécrétion de la bile se fait dans le foie; elle est charriée, par le canal cystique, vers la vésicule, où elle demeure en entrepôt. C'est sans doute parce que les concrétions biliaires interceptoient cette communication, que les parois de la vésicule ont perdu la teinte jaune que leur imprime la présence de la bile.

On a également long-tems douté s'il se faisoit une véritable sécrétion dans la vésicule: l'énorme dilatation de celle-ci ne laisse pas d'équivoque à cet égard. Comment auroit-il pu se faire qu'elle se fût remplie d'une matiere lymphatique, si ce n'est par une sécrétion intérieure que fournissent les glandules que quelques Anatomistes y ont découvertes, ou par les lacunes, que d'autres prétendent n'être que des orifices vasculeux? Conçoit-on que cette lymphe ait pu être charriée par le canal cystique si parfaitement obstruée par les pierres biliaires?

On me demandera peut-être pourquoi

ces concrétions se sont engagées vers le col de la vessie du fiel ? Je suis porté à croire qu'elles étoient formées de long-tems. Le malade ne vivoit, le soir, que de soupe à l'oseille. Personne n'ignore que les acides épaississent, coagulent & verdissent la bile. Si ces matieres étoient formées, par l'effet de leur pesanteur, elles occupoient le fond de la vésicule, & n'étoient pas encore capables d'incommoder; mais la chute n'aura-t-elle pas suffi pour les engager vers le bec de l'oiseau ? La violente contraction des muscles du bas-ventre, d'un côté, de l'autre, celle du diaphragme, en pressant tous les visceres, les refoulent vers la partie concave du foie. Faut-il plus que ces deux puissances pour avoir donné aux pierres biliaires l'impulsion qui devoit les porter à la partie supérieure ? Le fluide dans lequel elles nageoient, n'a-t-il pas dû favoriser ce déplacement.

Je sens qu'il auroit été très-avantageux de pouvoir fournir une histoire détaillée de cette maladie; mais je n'ai pu recueillir que ce qui nous a été exposé par le Médecin ordinaire, dans une consultation clandestine, dont le malade n'avoit point connoissance.

PROCES-VERBAL

D'ouverture du cadavre d'un enfant d'un mois; par M. GERARD, Docteur en médecine, de la Société royale d'Agriculture d'Alençon (a).

Nous avons trouvé, à l'ouverture du corps du fils de M. Turpin, Conseiller du Roi, Officier au grenier à ſel de Carrouge,

1° Au bas-ventre, l'eſtomac rempli de matieres noires, & la membrame interne de ce viſcere, altérée dans ſa couleur; tous les inteſtins, ainſi que les reins, la rate & le foie, dans l'état naturel;

2° Dans la poitrine, les lobes du poumon du côté gauche, tachetés de noir; le reſte en bon état; le cœur & ſes appartenances bien conditionnés; le diaphragme flétri dans les endroits attenans l'eſtomac.

La tête n'a point été ouverte. D'après ce qu'on avoit obſervé, ſon ouverture devenoit ſuperflue, & n'auroit été que de pure curioſité.

Cet enfant étoit âgé d'un mois & dix jours, étant né le premier jour de Novembre 1767, & décédé le 10 de Décembre,

(a) Elle fut faite par M. Fourbé Chirurgien, le 11 Décembre 1767.

même année : à sa naissance, il étoit gras & potelé ; à sa mort, il étoit dans l'état de marasme : son dépérissement avoit commencé peu de jours après sa naissance. Les huit derniers jours de sa vie, il faisoit de vains efforts pour emboucher le tettin de sa nourrice, & ne pouvoit en pomper le lait : on fut obligé, dans ces derniers tems, de le sustenter de bouillies claires & legeres ; & de lait qu'on lui mettoit dans la bouche.

Cet enfant étoit le sixieme que l'aimable & tendre épouse de M. Turpin a mis au monde, sans qu'il soit arrivé le moindre accident dans aucune de ses couches ; & tous sont morts, quoiqu'ils parussent nés bien vivans, avec les mêmes signes de dépérissement (la maigreur & la difficulté de tetter) & à-peu-près dans le même âge, sans qu'aucun ait eu une vie plus prolongée, malgré toutes les précautions qu'on a prises, pour donner à ces enfans les meilleures nourrices qu'on pouvoit choisir.

Après une suite d'événemens aussi fâcheux, madame Turpin s'est décidée de nourrir de son propre lait le premier enfant qu'elle aura, malgré la répugnance qu'elle en a conçue, & qui n'est uniquement fondée que sur la délicatesse de son tempérament, toute pénétrée qu'elle est que tout autre lait que le sien n'est point analogue aux principes constitutifs de ses enfans ; &

même cette dame, non moins vertueuse qu'aimable, & qui réunit aux charmes de la figure cette sensibilité d'ame qui va au cœur, n'auroit point de reproches à se faire, pour avoir différé à prendre ce parti, si elle avoit pu vaincre plutôt sur cela la résistance de son mari.

OBSERVATION

RAISONNÉE

Sur la coqueluche; par M. DE LA VALLÉE, Docteur en médecine à Craon en Anjou.

La coqueluche est une toux extrêmement vive & fréquente, déterminée par un *stimulus*, dont le foyer est dans les tuyaux bronchiques, qui met dans un état convulsif les muscles de la respiration, & quelquefois ceux du pharynx, de l'estomac & du bas-ventre, jusqu'au point de gêner, même d'arrêter la respiration, de faire soulever l'estomac par bonds, & de le forcer au vomissement.

Cette maladie n'a presque lieu que dans les enfans, parce que leurs organes, encore délicats, & d'une sensibilité exquise, sont irrités par une foible cause, telle qu'une légere disposition phlogistique dans les bronches, la présence d'une humeur âcre qu'ils ne

ne peuvent encore expectorer, ou quelque mauvais levain dans l'estomac.

Quoique la cause en soit quelquefois légere & de peu de conséquence, néanmoins il arrive souvent que les effets en sont très-graves.

Cette affection spasmodique est effrayante; elle vient par quintes souvent répétées. Il semble que la foible machine de ces tendres sujets aille se détraquer: ces efforts, trop répétés, les épuisent, &, par leur violence, peuvent troubler, même intercepter la circulation, engorger les vaisseaux & les briser, soit dans la poitrine, le cerveau, &c. & les faire périr sur le champ.

Je laisse la cure que tout Médecin méthodique peut conduire, soit en adoucissant, humectant la poitrine, calmant l'irritation qu'occasionne le *stimulus*, soit en nétoyant les premieres voies par un émétique ou un catartique efficace, selon les indications.

Mais il est essentiel, & c'est rendre un grand service à cette pepiniere des hommes si précieuse, que de trouver un moyen efficace qui calme l'orage, & qui rabatte tout-à-coup la fougue de l'accès: avec lui on mettra un obstacle aux suites funestes de ces efforts multipliés, & on aura le loisir de combattre la cause.

De même que dans une dispute de quel-

ques gens du peuple, qui en viennent aux mains, un ſage arrive de ſang froid, conſeille de jetter ſur eux quelques ſeaux d'eau ; à l'inſtant la fureur s'appaiſe ; chacun ſe retire ſtupéfait ; le calme ſuccede, & tout rentre dans l'ordre.

Pendant l'orgaſme où toutes les fibres nerveuſes ſont en ſpaſme, les muſcles violemment agités, les fonctions de chaque organe troublées & même interrompues, ſervez-vous d'eau froide ; faites-en un bain, une fomentation ou une aſperſion, ſuivant le beſoin : tout-à-coup, par ce ſalutaire répercuſſif, les eſprits ſe calment, l'ébranlement des nerfs ceſſe, les fonctions ſe rétabliſſent, & la ſage nature reprend ſes droits.

Ce remede agit par le froid, qui arrête l'efferveſcence des eſprits animaux.

L'obſervation ſuivante va conſtater l'efficacité de ce palliatif, pour diminuer la longueur des accès de la coqueluche.

Une jeune demoiſelle de ſept à huit ans, d'une complexion foible & délicate, ayant un teint baſané jaunâtre, & une apparence de diſpoſition au *rachitis*, ſuivit M. ſon pere au grand air, un matin qu'il faiſoit un brouillard épais & froid, dans le mois de Novembre. A ſon retour, on s'apperçut qu'elle avoit une petite toux, ſeche, fré-

quente, qui devint de plus en plus importune.

Malgré les secours de quelques syrops, la toux fit des progrès : alors je fus appellé. Je lui trouvai de l'abattement sans fievre, le teint un peu plus jaune qu'à l'ordinaire, & le ventre constipé.

On me raconta que, pendant le jour, elle toussoit fort peu, mais qu'au premier réveil d'un sommeil fort court, elle ne cessoit de tousser, par quintes redoublées, pendant toute la nuit, avec un vomissement violent ; qu'elle étoit prête de suffoquer à chaque accès de toux, qui duroit sept à huit minutes, & qui revenoit trois ou quatre fois par heure.

Je m'apperçus que la position horizontale de la malade, dans son lit, favorisoit le *stimulus* de la toux. En effet, il sembloit lui couler de la membrane pituitaire quelques sérosités, qui, descendant sur le larynx & les bronches, excitoient tout-à-coup les quintes.

Je jugeai aussi, vu la couleur jaune & la constipation, que les premieres voies étoient embarrassées : ainsi mes indications furent, comme j'ai marqué ci-dessus, d'adoucir, d'humecter la poitrine, & d'évacuer les matieres contenues dans l'estomac & les intestins.

Je prescrivis une infusion théïforme de fleurs de bouillon blanc, avec le miel de Narbonne ; je conseillai des lavemens avec la décoction des herbes émollientes, le miel & des fomentations sur le ventre, avec la même décoction, dont on imbiboit une flanelle pour l'appliquer dessus ; je fis garder le lit, les parties supérieures élevées dans un degré de chaleur convenable, & observer un régime exact.

La premiere nuit l'enfant dormit bien jusqu'à onze heures que la coqueluche revint avec la même violence : j'eus lieu d'observer le mécanisme de ce désordre.

Je la vis vomir, à différentes reprises, par bonds, & avec des efforts énormes, des matieres écumeuses, glaireuses, exhalant une odeur d'aigre, la plus exaltée. Elle avoit les yeux presque sortis de leurs orbites, & étoit prête à succomber, lorsque je me rappellai l'efficacité des bains froids dans la phrénésie.

Dans l'instant je me fais donner une compresse de linge ; je la plonge dans l'eau froide, l'applique sur la partie inférieure du *sternum*. La quinte, les spasmes ne tarderent pas à s'appaiser ; le sommeil succéda ; l'enfant, excédé de fatigues, reposa sans éveiller jusqu'au matin.

Ce fut dans ce tems que je saisis le mo-

ment précieux de placer une diſſolution de manne, aiguiſée de deux grains de tartre émétique pour deux doſes, afin d'évacuer le levain aigre qui s'étoit manifeſté la nuit précédente, de vuider, balayer les premieres voies, & donner cours à la bile.

Elle vomit à trois ou quatre repriſes, & le ventre ſe lâcha deux à trois fois.

Je preſcrivis, pour le ſoir, une émulſion avec les amandes mondées dans une infuſion de fleurs de guimauve, avec le miel blanc, un peu de ſyrop de karabé, & quelques grains d'yeux d'écreviſſes.

La petite fille dormit bien; le lendemain elle ne ſentit plus d'aigre, & n'en a depuis apperçu aucun indice. Elle eut un grand appétit auquel on lui permit de ſe livrer, par une complaiſance aveugle : faute d'un régime convenable & des autres moyens propres à guérir, inſenſiblement la toux augmenta, revint par quintes; le ſommeil s'interrompit, le ventre ſe referma, & l'orage reparut de nouveau, avec un ſaignement de nez.

De tous les ſecours qui avoient déjà ſi bien réuſſi, on ne put faire uſage que de la compreſſe mouillée d'eau froide, qui eut toujours un ſuccès marqué.

Par l'invincible réſiſtance de cette chere fille, qui ſeroit tombée dans des convulſions horribles, ſi on eût voulu la contraindre,

on ne put adminiſtrer aucun remede : elle reſta dix jours ſans aller à la ſelle, ni même lâcher des vents.

Enfin elle rendit, par un travail comme pour l'accouchement, des matieres dures, deſſéchées, blanches & mêlées de brun, trois fois plus groſſes que celles qu'elle rendoit ordinairement.

Cet effort fut terminé par les matieres accumulées, qui exciterent de violentes coliques dans les derniers inteſtins. Les fomentations & flanelles imbibées de décoctions émollientes, huileuſes, appliquées chaudement ſur la région hypogaſtrique, & les ſecouſſes que la toux donnoit au bas-ventre, ne contribuerent pas peu à cette évacuation.

L'enfant ſe trouva dégagé & rendit, pendant cinq à ſix jours, des matieres à-peu-près de même nature que celles rapportées ci-deſſus, avec cette différence qu'elles avoient moins de volume, & qu'elles étoient moins deſſéchées. Pour favoriſer cette criſe, je preſcrivis une cuillerée de ſyrop de fleurs de pêcher, aiguiſée de quelques grains de poudre cornachine, délayée dans un peu d'eau. Ce remede produiſit l'effet que j'en attendois. A meſure que le ventre ſe vuida, l'appétit revint, la toux diminua inſenſiblement, & la ſanté ſe rétablit.

Voilà l'hiſtoire d'une maladie, qui auroit

été plutôt terminée, si la volonté de l'enfant n'eût pas été plus invincible que le mal.

Il y a lieu de penser qu'elle eût eu peine à guérir sans l'application de l'eau froide, employée au moins dix à douze fois, toujours avec le succès le plus prompt.

OBSERVATION

Sur un Bronchocele, guéri par la poudre de coquilles d'œufs calcinés, prise intérieurement; par M. DAPEYRON DE CHEYSSIOL, Médecin à Pléaux en Auvergne.

La nommée *Jeanne*, âgée de quarante-deux ans, gouvernante de M. l'Abbé Rongier le jeune, Docteur en Théologie, vint me consulter, il y a quelque tems, sur une tumeur du cou, grosse comme le poing, qui s'étoit accrue journellement depuis plus de trois ans. Dès que j'eus examiné cette tumeur, je reconnus aisément qu'on pouvoit la ranger dans la classe des goîtres, ou plutôt que c'étoit un véritable bronchocele. Cherchant à remonter à la cause du mal, je fis plusieurs questions à cette fille sur l'état de ses regles, sa maniere de vivre & sur sa famille. Elle me répondit que, quoique née dans le Rouergue, elle habitoit cepen-

dant notre pays de Montagne depuis nombre d'années ; qu'elle n'avoit jamais remarqué dans ses parens aucune incommodité pareille à la sienne, & que ses menstrues alloient très-bien ; qu'à la vérité elle avoit toujours aimé à boire très-frais ; qu'elle avaloit même des glaçons en hiver, & que cela pourroit bien être la cause de son indisposition. Ensuite ma malade me montra plusieurs petits paquets contenans une poudre assez alkoolisée, d'un brun noirâtre, qu'on lui avoit fait acheter fort cher, dans l'intention, disoit-elle, de la guérir radicalement. Au premier coup d'œil je pris cette poudre pour un secret de Charlatan ; mais l'ayant examinée d'un peu plus près, je la jugeai être une préparation martiale déguisée. Ma conjecture ne s'est pas trouvée fausse : j'ai su depuis que la Sœur de l'Hôpital de Salers distribue indifféremment des poudres semblables, tant pour l'ictere & les pâles couleurs, que pour les écrouelles ou le goître ; poudres qui ne produisent aucun effet pour les dernieres de ces maladies ; & je laisse à penser la juste application qu'on en fait aux autres. Ayant toutefois réfléchi, je conseillai à ma malade d'essayer sa poudre discussive, moins dans la crainte de passer pour critique, si j'en interdisois l'usage, que pour ne pas lui laisser regretter son argent : d'ailleurs j'étois

presqu'assuré, vu le tempérament de la malade, que cette poudre ne pouvoit lui nuire; que la tumeur n'avoit nulle tendance à l'inflammation, puisque son indolence & sa mobilité annonçoient une humeur lymphatique, froide & épaissie. Pour toutes ces raisons, je congédiai notre malade, avec ordre de revenir me trouver dans un mois, tems auquel elle auroit fini de prendre sa prétendue poudre fondante. Au bout de cet intervalle, elle ne manqua point de se rendre chez moi : j'examinai de nouveau son bronchocele, & j'apperçus le même volume, la même grosseur qu'avant l'usage de la poudre : pour lors je m'informai en détail de ce qu'elle avoit éprouvé, en usant de son remede. Elle m'assura ne s'être apperçue dans son corps, (ce sont ses termes,) d'aucun effet sensible de ce médicament, & me supplia, les larmes aux yeux, de lui ordonner quelque chose qui réussît mieux. Moins surpris alors de l'inefficacité du remede empyrique, que touché de l'état de la malade, je lui promis de tenter sa guérison, mais qu'il falloit attendre un bon mois, pour s'assurer de plus en plus du peu de succès de sa poudre, parce que, si j'attaquois tout de suite cette maladie, & avec fruit, elle-même ne manqueroit pas d'attribuer sa délivrance au bon succès de son remede. Cette fille goûta mes raisons, acquiesça, quoiqu'à regret, à ma

lenteur, se retira en silence, & promit d'attendre mon délai. J'avois perdu de vue ma malade; je n'y pensois plus, lorsqu'un matin (le tems prescrit s'étant écoulé) je la vois revenir, me priant plus instamment que jamais de lui donner mes soins. Je lui fis la consultation suivante.

La malade sera disposée à la purgation par l'usage d'une décoction de chicorée sauvage pendant trois jours (c'étoit dans la belle saison, par un temps chaud, & je me ressouvins de l'Aphorisme d'Hippocrate, section 2 : *Corpora ubi quis purgare voluerit, facilè fluentia reddere oportet* ;) le quatrieme jour, elle sera purgée avec une médecine ordinaire; on laissera passer un jour d'intervalle; & le sixieme, la malade commencera l'usage de la poudre de coquilles d'œufs calcinée un peu moins qu'à blancheur, à peu près comme le café brûlé à moitié : la dose de cette poudre bien alkoolisée, sera d'un gros le matin à jeun, délayée dans quatre cuillerées de bon vin rouge, ayant soin de ne déjeûner que deux heures après l'avoir avalée.

La dose du soir sera aussi d'une drachme, avec autant de vin que le matin; mais elle ne sera prise qu'environ deux heures après le souper de la malade : l'on continuera de la sorte l'espace d'un grand mois. Je lui recommandai de venir me voir tous les huit

jours. Sans autres secours, le goître de cette fille, aussi gros que le poing, commença à diminuer de volume dès le septieme jour : après trois semaines d'usage de cette poudre, il se dissipa de plus de deux tiers, & enfin, du trentieme au trente-cinquieme jour, il disparut entiérement. Les changemens que j'observai dans l'économie animale furent un crachotement, des urines abondantes, bourbeuses, & comme plâtreuses, fort troubles, avec quelques petites sueurs aux extrêmités supérieures, mais sur-tout à la partie antérieure du cou, sur la tumeur & au visage; d'où il semble qu'on peut conclure que la poudre de coquilles d'œufs a fait la fonction d'un sel alkali, puisque c'est le propre de ce dernier d'être diurétique, & que les excrétions de notre malade par les urines l'ont emporté de beaucoup sur la salivation, sur la diaphorese, ou véritable sueur.

Du reste, j'avois d'abord prescrit ma poudre comme absorbante, pour remédier à quelques aigreurs d'estomac, dont la malade se plaignoit trois ou quatre jours après sa purgation; & je fus porté ensuite à en continuer l'usage, par un cas de pratique tout récent, tiré d'une fievre maligne, où la parotide gauche, fort gonflée & dure, se termina très-heureusement par résolution. Il y avoit aussi des acides dans l'estomac,

que je combattois avec mon abſorbant; & la dépuration ſe fit par les urines, au grand ſoulagement de la malade.

RÉFLEXIONS.

Adreſſées à M. PORTAL, *Docteur en Médecine, ſur ſes deux Mémoires concernant les Luxations, inſérés dans les Journaux de Médecine des mois de Juin 1767, & Janvier 1768; par M.* DUPOUY, *Maître en chirurgie de Paris.*

Le courage avec lequel vous avez renoncé, Monſieur, aux recherches que vous aviez entrepriſes, pour perfectionner les machines propres à faciliter la réduction des os fracturés ou luxés, mérite ſûrement des éloges. Il eſt ſi rare de voir les Auteurs ſe départir d'une opinion qu'ils ont adoptée, qu'on ne ſauroit trop applaudir à la bonne foi de ceux qui reconnoiſſent leur erreur. Vos deux Mémoires, inſérés dans les Journaux de Médecine, ne peuvent que vous faire honneur à cet égard; j'y ai cependant trouvé des aſſertions qui m'ont paru mériter quelques animadverſions; j'oſe eſpérer que vous voudrez bien me permettre de vous adreſſer les réflexions qu'elles m'ont donné lieu de faire.

Vous avancez, Monſieur, qu'il faut plus

de force de la part des machines, que de la part des mains, pour produire le même effet, & cela, ajoutez-vous, à cause de leur mauvaise application; mais, s'il n'est pas possible de les appliquer mieux, ne deviez-vous pas en conclure que leur peu de succès vient entiérement du peu de conformité qu'elles ont avec les parties sur lesquelles on les applique. Vous dites ensuite » qu'il faut un plus grand degré de force pour » étendre une corde longue, qu'une courte; « & cela d'après les longueurs des corps que vous avez soumis aux épreuves. Vous ajoutez: » Un demi-pied de la peau d'un cada- » vre, à l'extrêmité de laquelle on a atta- » ché un poids de dix livres, ne s'est allon- » gé que de deux pouces; au lieu qu'une ban- » de de peau d'un pied, ayant la même lar- » geur que la précédente, tiraillée par le » même poids, s'est allongée de quatre » pouces. « Il n'est pas aisé d'appercevoir l'application de ces expériences au corps humain vivant, & je ne crois pas qu'on en puisse rien conclure. Quant à l'élongation différente de vos deux lanieres de peau, il me paroît que la seconde vous a donné celle que vous étiez en droit de conclure de votre premiere expérience; il en résulte seulement que les extènsions suivent la raison des longueurs; ce qu'il a été aisé de prévoir avant l'expérience, & ne

prouve point du tout qu'il faille un plus grand degré de force pour tendre une corde longue, qu'une courte. Il y a des cordes longues qu'on ne tend jamais parfaitement, & qui n'en produisent pas moins leurs effets. Jettez, je vous prie, les yeux sur les cordes qui servent à remonter les bateaux entre les ponts de la Seine, & vous en serez convaincu. » Enfin, cet exemple posé, je passe » aux luxations de la cuisse ; elles me don» nent lieu aux mêmes objections : je con» cilie pour lors la pratique de M. Dupouy » à ma théorie. « J'aurois bien désiré que vous fussiez entré dans quelque détail, pour établir cette conciliation, qui ne me paroît pas aussi facile qu'elle vous l'a semblé.

Je ne vous cacherai pas, Monsieur, que j'ai été un peu surpris du parallele que vous faites des succès des charlatans ou rhabilleurs avec ceux que les Chirurgiens ont coutume d'avoir dans le traitement des luxations & des fractures. Encore si vous vous étiez borné à les comparer à ces barbiers de village, sans principes comme sans expérience, j'aurois gémi, avec vous, sur les malheurs de l'art que ces artistes déshonorent ; mais vous ne craignez pas d'avancer que *ces charlatans font moins de mal dans la pratique des maladies des os, que les Chirurgiens les plus experts* : je veux penser que cela est échappé à votre plume, &

que, si vous y eussiez réfléchi, vous n'auriez pas hazardé une inculpation si peu méritée, contre des hommes auxquels vous devez quelques égards; mais ce que je ne puis concevoir, c'est le narré que vous faites de la méthode du Frere Laurens. Vous dites qu'après avoir placé ses aides, le Moine rhabilleur saisissoit avec ses deux mains le milieu du bras; & comme s'il eût voulu *broyer une liqueur* contenue dans un vaisseau, il l'agitoit en tout sens, jusqu'à ce que l'os fût rentré dans sa cavité. L'âge où vous avez fait cette observation, ne vous a pas permis de bien distinguer les objets, ou peut-être que le laps de tems a fait échapper de votre mémoire les principales circonstances de sa manœuvre; car vous êtes trop instruit de l'anatomie pour ignorer que les mouvemens de circonduction, dont vous parlez, ne sont pas praticables, lorsqu'il y a une véritable luxation; ainsi, ou il n'y avoit point de luxation, ou elle étoit réduite, lorsqu'il a fait la manœuvre que vous décrivez; vous vous êtes donc trompé, Monsieur, lorsque vous avez avancé un peu plus bas, qu'*en agitant le bras en tout sens, on peut rencontrer la cavité, & y remettre la tête de l'os*; vous avez été également dans l'erreur lorsque vous avez ajouté que nous suivons à-peu-près les mêmes regles que le Frere Laurens. Non, Monsieur, je

ne secoue point les membres, en les réduisant; j'attends tranquillement, du moins pour l'ordinaire, que l'action & le ressort des muscles remettent la tête de l'os dans sa cavité. Jusqu'à présent je ne me suis point servi de lacs, ni pour l'extension, ni pour la contre-extension, dans les réductions de la cuisse, que j'ai opérées, sans cependant les rejetter dans le besoin. Avant de finir ces réflexions, je joindrai à ce que je viens de vous dire sur ma méthode, celle que je suis pour la réduction du bras, afin de vous mettre à portée d'étendre davantage les corrections que vous vous proposez d'y faire.

Je n'ai pas vu, sans surprise, dans le Journal de Janvier, qu'après avoir dit » que les » meilleurs Auteurs en chirurgie, convaincus » de la nécessité des machines pour la réduc- » tion des os, ne s'étoient occupés qu'à les » perfectionner; que cependant quelques » personnes en avoient entrevu l'inutilité! » que M. Louis, dans son Discours préli- » minaire sur le *Traité des Maladies des Os* » *de M. Petit*, fait, sur le danger des ma- » chines, des réflexions très-judicieuses. « Vous ajoutiez : » Ce premier rayon de » lumiere a frappé quelques Chirurgiens; » MM. Fabre & Dupouy se sont adonnés » au traitement des maladies des os, & ont » réduit un grand nombre de luxations sans » machines «. M. Louis a, sans doute, fait

sentir le danger des machines; mais il n'a jamais prononcé qu'elles fussent inutiles. Ce Chirurgien a des connoissances sans doute; mais je ne crois pas qu'il prétende à l'universalité. Convenez, Monsieur, que c'est un peu légerement que, sans connoître mon Mémoire, qui n'a jamais été rendu public, vous avez avancé que je l'avois puisé dans le Discours de M. Louis; leur comparaison vous auroit bientôt prouvé le contraire. Non, Monsieur, je n'ai rien pris dans le Discours de M. Louis, & je n'ai pu rien y prendre, comme j'espere vous le démontrer bientôt. Je ne crois pas que M. Louis ait prétendu faire de ce Discours un ouvrage dogmatique; j'ignore ce qu'il pense de l'offrande que vous lui présentez si gratuitement; mais la vérité & la délicatesse de ses sentimens ne lui permettront jamais de s'arroger ce qu'il sait m'appartenir de la maniere la plus incontestable.

Mon Mémoire auroit dû précéder le Discours de M. Louis, si des raisons de santé ne m'eussent empêché de le lire à l'Académie; aussi se sont-ils suivis de fort près. Comme je m'en étois entretenu quelquefois avec M. Ferret, Docteur en médecine de la Faculté de Paris & Chanoine de Cambrai, notre ami commun, je le lui communiquai le lendemain que le Discours de M. Louis eut paru. Je me suis conduit,

dans cette occasion, comme si j'avois pressenti que vous viendriez un jour me disputer le droit que j'ai à cette découverte. Je crois que cela suffit pour prouver que je n'ai rien pris dans le discours de M. Louis ; je vais maintenant faire voir que je n'ai pu rien y prendre.

Ce Discours n'est que l'histoire d'une querelle que feu M. Petit s'attira assez mal-à-propos : les deux partis eurent des torts ; mais les adversaires de M. Petit eurent le plus souvent raison ; l'entêtement qu'il montra, pour soutenir la bonté de la plus mauvaise des machines, lui fit tort : il succomba à la fin, quoiqu'il eût pu, avec un peu plus de logique & de connoissance des mécaniques, mieux défendre sa cause.

D'ailleurs, il n'y a rien dans ce Discours qui ait pu me conduire à changer, comme je l'ai fait, la méthode qui avoit été jusqu'ici en usage pour la réduction des luxations & des fractures. M. Louis s'est contenté d'apprécier & de juger ce qui avoit donné lieu à la controverse ; il n'établit nulle part, ni les principes ni la méthode d'après laquelle on devoit se conduire dans le traitement des luxations & des fractures ; on ne trouve, dans son Discours, que ce que tous les Auteurs qui ont traité de cette matiere ont dit avant lui. Vous pouvez juger maintenant si ce Discours a pu être pour moi une source

de lumiere, comme vous l'avancez assez gratuitement.

La rupture du tendon d'Achille ne tient pas un petit coin dans le Discours de M. Louis. M. Petit avoit dit que Cochoix s'étoit cassé le tendon, en tombant à terre, droit sur la pointe de ses pieds étendus; de maniere que ces tendons furent, pour ainsi dire, surpris dans leur plus forte tension. M. Louis, se joignant aux adversaires de M. Petit, est d'une opinion contraire, en disant que *le tendon d'Achille n'est dans une forte tension, que lorsque le pied est très-fléchi*. Le tendon est peu extensible; & , dans ce cas, c'est la partie charnue du muscle qui s'étend: la preuve en est qu'on n'a qu'à fléchir fortement le pied, pour sentir dans le gras de la jambe une espece de fatigue douloureuse. Les muscles trop tendus s'irritent, se roidissent & font des efforts continuels qui équivalent, pour ainsi dire, à la contraction; ce qui est très-remarquable dans la luxation de la mâchoire, par l'éloignement des muscles du centre de leur mouvement. » On peut croire, contre l'opinion » de M. Petit (c'est M. Louis qui parle) » que Cochoix s'est cassé le tendon avant sa » chute, au moment même qu'il avoit le » bout de ses pieds appuyés sur le bord de » la table. Il avoit manqué son élan; la » ligne de gravité étoit sans appui; la crainte

» de se tuer, en tombant à la renverse, fit » faire à Cochoix un puissant effort des » muscles extenseurs des pieds, pour se re- » dresser; mais la résistance de la table n'a » pas permis aux pieds, fléchis sur son bord, » d'obéir à cette contraction : c'est dans cet » instant que le tendon a éprouvé le tiraille- » ment violent auquel il n'a pu résister. « Tout ceci ne me paroît pas trop clair; je ne saurois arranger dans mon esprit, comment la résistance de la table a pu nuire dans cette circonstance : si elle n'eut pas résisté, Cochoix m'auroit paru bien plus en danger; cette résistance étoit très-utile pour servir de point d'appui au levier. Cochoix ne fit pas une chute; il sauta de haut en bas, & de devant en arriere, ce qu'il n'auroit jamais pu faire sans l'action des tendons d'Achille. M. Louis n'a pas fait attention qu'en quittant la table, comme Cochoix le fit, il fut obligé de s'élever sur ses pieds, & ensuite au-dessus de la table, pour sauter en arriere, & tomber sur la pointe de ses pieds : c'est alors que ces tendons n'ont pu supporter la pesanteur du corps, encore augmentée par la chute; & ils se sont rompus. C'est-là à-peu-près l'explication que M. Petit donne de cet accident; & je la crois juste. Les muscles étant en contraction, les tendons devoient s'allonger; & M. Petit auroit bien placé le mot de *tension*,

s'il ne l'avoit pas rapportée à la contraction, comme on le voit dans d'autres endroits de son ouvrage.

Rien de mieux connu pour cette rupture, que le bandage de M. Petit; reste à savoir s'il est nécessaire : tous ces bandages ne paroissent avoir été imaginés que dans le préjugé où l'on est que, malgré la section de leurs tendons, les muscles conservent la faculté de se contracter ; ce qui est une erreur. Les précautions que M. Monro prit pour lui-même, & qui sont rapportées dans les *Mémoires de la Société d'Edimbourg*, manifestent assez qu'il est dans le même préjugé. Pour moi, je crois qu'on parviendroit facilement, par une situation convenable de la partie, à guérir la maladie, sans fatiguer le malade par de pareils bandages (*a*).

M. Louis fait encore valoir le mérite de ce bandage, dans le cas où ces tendons seroient divisés par l'instrument tranchant, sans spécifier les attentions qu'il faudroit apporter dans ces sortes de cas. Je crois qu'en général ce bandage seroit très-pernicieux, par l'extrême extension qu'il procureroit,

(*a*) Depuis que j'ai écrit ceci, j'ai eu occasion d'en parler à M. Pibrac, qui non-seulement a été de mon avis, mais encore m'a cité plusieurs exemples de personnes qu'il avoit guéries par le repos & les attentions les plus simples.

en faisant chevaucher les bouts des tendons l'un sur l'autre, & les faisant échapper de leur gaîne, & en occasionnant leur réunion avec la plaie des parties voisines.

M. Louis termine la premiere controverse, en résumant les raisons des adversaires de M. Petit, qui concluent qu'avec les conditions requises, on réussira à réduire les luxations par la seule opération de la main, beaucoup plus sûre, plus parfaite que les machines. Les antagonistes ne sont jamais de bonne foi entr'eux : il y a certainement des luxations très-difficiles à réduire. Les adversaires de M. Petit ne disoient pas que pendant ces disputes mêmes, lorsqu'ils n'avoient pas pu faire la réduction avec les mains, ils faisoient usage de la mouffle. » La préférence, continue M. Louis, qu'on » donne ici à l'opération de la main, sur » celle des machines, peut faire un principe » très-solide dans la chirurgie des luxations. » Je crois qu'il mérite d'être discuté avec la » plus grande attention. « *Que gagneroit-on en le discutant ?* Si l'on s'est ingéré d'avoir recours aux machines, avant d'employer la force des mains, ce n'est pas au défaut de principes qu'il faut s'en prendre, puisqu'ils sont établis de tous les tems ; & si on n'y a pas toujours réussi, c'est qu'on n'a pas su faire un usage raisonné de la force des mains. » La réduction des luxations, dit

» encore M. Louis, dépend de plusieurs » mouvemens combinés. Chaque espece de » déplacement exige que le membre soit » situé différemment, pour que les muscles, » qui sont accidentellement dans une tension » contre nature, ne soient pas exposés à de » nouvelles violences, par l'effet des exten- » sions nécessaires. « Comment arranger tout cela avec les méthodes en usage ? ... » Per- » sonne n'ignore qu'après les extensions con- » venables, il faut conduire la tête de l'os » dans sa cavité, par le même chemin qu'on » estime qu'elle a fait en en sortant, quand » même ce ne seroit pas le plus court. « Il est bien étonnant qu'on nous répete encore ces vieux préceptes, aussi inutiles qu'impossibles dans leur exécution. Qui peut se flater de deviner la marche que la tête de l'os a tenue, soit en se déplaçant, soit après ? Songe-t-on à toutes ces choses quand on fait une réduction ?

Puisque nous en sommes venus à la luxation de la mâchoire, crainte qu'on ne me prévienne, je vais exposer ma méthode. Il y a quelques années que, faisant une de ces réductions, mes pouces furent pris entre les dents, par la détente subite de la mâchoire. Mes réflexions me firent découvrir un moyen de n'en être plus la dupe. Pour cet effet, chaque fois que ces luxations se sont présentées, j'applique mes mains à l'or-

dinaire, & je porte les pouces, dans l'intérieur de la joue, sur les muscles *masseter* & crotaphyte ; j'étens ces muscles ; je les gêne & les écarte le plus que je puis contre la joue, & la luxation se réduit dans l'instant.

La boëte de M. Petit, pour les fractures compliquées de la jambe, est gênante & embarrassante dans les pansemens ; celles de M. de la Faye lui sont mille fois supérieures & les seules convenables dans tous les cas. On trouve encore, dans ce Discours, un appareil pour les fractures du col de l'*humerus ;* il consiste dans une étoupade proposée autrefois par M. Moscati. Cette fracture ne peut être contenue par aucun appareil ni bandage. Les pieces ne peuvent pas se déranger ; il n'y a qu'à tenir le bras en écharpe, collé contre les côtes : l'étoupade n'y est pas plus utile ; elle se desseche, s'écarte de la peau, & y fait un très-mauvais effet ; si M. Louis en avoit fait usage, il ne l'auroit pas proposée tout de nouveau dans le quatrieme volume des *Mémoires de l'Académie de Chirurgie.* M. Louis termine son Discours par les luxations consécutives de la cuisse, après les chutes sur le grand *trochanter*, & par les fractures en long des grands os.

Vous voyez, Monsieur, qu'en parcourant le Discours de M. Louis, je vous ai exposé

exposé les passages les plus remarquables ; & je ne crois pas que vous y ayiez apperçu le rayon de lumiere dont vous avez voulu lui faire honneur. Je finirai ces réflexions, en rapportant ce que j'ai ajouté aux méthodes connues de réduire la luxation du bras. Vous aurez beau vous récrier, fondé sur les expériences que vous avez faites, qu'on coupe, qu'on déchire, qu'on étrangle les muscles & les tendons, je vous avoue que je ne puis en être effrayé. C'est une tentative infructueuse que je vous présente : ce ne sont pas toujours les opérations où le succès est le plus complet, qui nous instruisent davantage.

Il y a un an que je fus mandé pour une luxation du bras, qui étoit faite depuis un mois : en arrivant, j'y trouvai plusieurs de mes confreres & quelques autres Chirurgiens. On fit aussi-tôt lever le malade ; on le plaça sur une chaise, & on me présenta le bras luxé. La tête de l'os étoit en devant, & fort haut sous le grand pectoral. Je me défendis d'être le premier à mettre la main à l'œuvre. M. Didier 1er me dit qu'il étoit inutile que j'insistasse ; qu'il y avoit quatre ou cinq jours qu'ils avoient fait toutes les tentatives imaginables, sans avoir pu parvenir à faire quitter à la tête de l'os la place qu'elle occupoit : pour lors je fis coucher le malade en travers au pied de son lit ; je pris une

grande serviete douce ; j'en rassemblai les bouts dans chacune de mes mains, pour en former une espece de lien ; j'en appliquai le milieu sous l'aisselle ; les deux bouts étant portés sur l'épaule, je les fis croiser, en les passant d'une main dans l'autre, & en serrant fortement & étroitement les muscles & les autres parties avec l'omoplate. Les chefs furent conduits ensuite par-devant & par derriere le col, & tirés de toute la force de l'aide qui les tenoit. Un autre aide embrassa d'une main les doigts de la partie malade, & de l'autre main le carpe. Ordinairement cela suffit pour faire l'extension & la contre-extension ; mais ici il fallut successivement employer d'autres extenseurs, qui furent placés à la partie inférieure de l'avant-bras, & au-dessus des condyles de l'*humerus*. Malgré la force de toutes les extensions, la tête marcha difficilement & lentement ; parvenue au bord de sa cavité, nous fîmes tout ce qu'il fut possible pour l'y faire entrer, ou tout au moins pour la jetter sous l'aisselle, mais ce fut inutilement. Nous jugeâmes que cet empêchement ne pouvoit venir que de la capsule articulaire, qui, après avoir été percée par la tête de l'os, s'y étoit consolidée de façon à ne pas pouvoir en être détachée facilement. Cependant nous convînmes de nous rassembler encore une fois ; ce qui se fit six jours après. Nous

obtînmes bien plutôt que la premiere fois les mêmes succès dans les extensions & les contre-extensions ; mais nous éprouvâmes la même impossibilité dans la réduction, & nous prîmes le parti d'y renoncer. L'ouverture de la capsule s'étoit faite vraisemblablement dans la même direction que celle qu'avoit prise la tête de l'os. Il y a des Auteurs, entr'autres M. Duverney & quelques Praticiens, qui assurent qu'elle se fait toujours dans sa partie inférieure ; ils étayent cette assertion sur les raisons les plus futiles & les moins réfléchies.

Que penserez-vous, Monsieur, du lac qui a servi à faire la contre-extention ? Vous imaginez, sans doute, qu'il a dû produire quelque désordre, ou tout au moins quelque meurtrissure à la peau : je puis vous assurer qu'il n'a pas laissé le moindre vestige ? & le malade auroit été en état, dès le lendemain, de soutenir les mêmes manœuvres. Une attention qu'on doit avoir dans ces sotes de luxations, s'est de repousser le côté du lac vers la poitrine, afin qu'il ne retarde pas la marche de la tête de l'os.

OBSERVATIONS

Concernant une Grotte située sur la croupe de la montagne d'où jaillissent les eaux thermales de Bagneres de Luchon ; par M. CAMPMARTIN, Apothicaire-Major bréveté du Roi pour l'hôpital & eaux minérales audit Bagneres de Luchon.

Un particulier de Bagneres fit, en 1759, creuser une grotte entre les bains de cette ville & les sources d'où découlent les eaux thermales. Cette entreprise pouvoit devenir préjudiciable au bien public ; M. d'Etigny en arrêta heureusement le progrès. Ce particulier fut obligé de discontinuer l'ouvrage qu'il avoit commencé ; il laissa, en conséquence, dans le même état la grotte qu'il avoit déjà faite.

Je me transportai à Bagneres de Luchon au mois d'Octobre 1761. J'examinai toutes les eaux minérales ; je visitai ensuite cette grotte : elle est au bas de la montagne ; sa situation est horizontale. Elle a environ douze pieds de longueur, trois pieds & demi de largeur, & quatre pieds de hauteur. Elle est dans un champ formé d'une terre éboulée, résultante de la décomposition du schiste ; elle est argileuse.

Les parois latérales de cette grotte étoient

couvertes d'incruſtations ſalines ; il n'y en avoit que peu à la voûte : je poſai la langue ſur le ſol, je n'y ſentis aucune aſtriction.

Cette grotte étoit traverſée par un filet d'eau thermale, qui ſortoit du fond de la grotte, & ſe perdoit à l'autre extrêmité. L'eau couloit avec lenteur ; elle étoit limpide comme toutes nos eaux thermales ; elle avoit, comme elles, le goût & l'odeur d'*hepar ſulphuris*. Il me fut impoſſible d'y plonger mon thermometre ; mais je jugeai, au tact, qu'elle avoit environ 30 degrés de chaleur à la graduation de Réaumur.

Après ces obſervations, j'examinai les incruſtations ſalines : c'étoient des cryſtaux ſoyeux, qui, à l'inſpection & au goût, me parurent être de l'alun de plume. Je levai cette incruſtation avec un couteau ; elle étoit épaiſſe d'environ cinq ou ſix lignes. Je creuſai enſuite la terre dans l'endroit d'où j'avois tiré ce ſel ; elle ne donna aucun indice de ſubſtance ſaline : j'apperçus ſeulement dans cette terre des indices de fer, par quelques nuances de rouille ou d'ochre à la ſurface des petits feuillets de ſchiſte qui ſe trouvent dans cette terre en décompoſition imparfaite.

Les incruſtations ſalines que j'avois enlevées, jettées ſur une pelle rougie au feu, ſe bourſoufflerent & me donnerent les mêmes phénomenes que l'alun.

J'en fis diffoudre une certaine quantité dans l'eau de riviere diftillée : cette diffolution, filtrée & évaporée, me refufa d'abord la cryftallifation ; mais, par les manipulations ordinaires & un peu plus d'attention, j'en obtins des cryftaux qui caractérifoient l'alun : leur goût, leur calcination, leur qualité rongeante fur les chairs baveufes, rendirent la conviction complete.

Le propriétaire du champ dans lequel fe trouve cette grotte, en ayant fermé, au mois de Mai 1765, l'entrée avec des planches fur lefquelles il fit jetter de la terre, je fus obligé de difconftinuer mes obfervations jufqu'au mois d'Août 1766, que MM. Richard, Médecin du Roi, & Bayen, Apothicaire-Major de armées du Roi, fe rendirent dans ce pays, pour faire l'analyfe de nos eaux minérales.

Je leur fis l'hiftoire de cette grotte ; ils la firent ouvrir : j'y defcendis avec M. Bayen. Elle contenoit beaucoup de vapeurs chaudes à odeur d'*hepar*, qui fe diffiperent infenfiblement par le contact de l'air extérieur. Nous n'y trouvâmes aucun veftige d'alun ; nous apperçûmes feulement fur les parois latérales quelques petits cryftaux allongés en aiguilles ; ils réfiftoient fous la dent ; ils fe diffolvoient très-difficilement fur la langue, ils avoient enfin les propriétés qui caractérifent le fel féléniteux. Le filet d'eau

qui traverse cette grotte étoit couvert d'une pellicule blanchâtre extrêmement mince; cette croûte, soumise aux expériences, m'a présenté les mêmes phénomenes que le soufre commun.

Depuis que la grotte a été ouverte, je m'y suis rendu exactement, pour observer si l'alun s'y reproduisoit. Le sixieme jour, j'ai senti de légeres astrictions, en posant ma langue sur la base des parois latérales. Le quinzieme jour, j'ai apperçu des crystaux soyeux qui s'étendoient assez haut. Au bout d'un mois, ces crystaux ont formé des croûtes épaisses, grouppées en houppes. Le progrès de cette production alumineuse a toujours continué jusqu'à ce qu'il y en ait eu la même quantité qu'il y en avoit avant que la grotte fût fermée.

Cette incrustation d'alun est aujourd'hui épaisse d'environ cinq ou six lignes; elle ne s'étend que sur les parois latérales : l'on voit seulement, sur la voûte, quelque crystaux solitaires. Cette croûte alumineuse est tachée en jaune, de distance en distance, à la surface; l'intérieur est blanc.

J'ai raclé avec le couteau cette matiere jaunâtre; je l'ai jettée dans la teinture de noix de gale qu'elle a noircie. Cette dissolution filtrée n'a conservé qu'une teinte légere en brun.

J'ai jetté dans la teinture de noix de gale

de la matiere blanche qui se trouve même sous les taches jaunes : cette teinture n'a point été noircie.

Les eaux thermales, qui traversent le sol de la grotte, sont aujourd'hui limpides comme elles l'étoient avant que la grotte fût fermée. Elles ne sont plus chargées de cette croûte de soufre dont elles étoient couvertes, lorsque j'y descendis avec M. Bayen; en sorte que, par le contact de l'air extérieur, le soufre semble n'avoir cessé de se produire sur ces eaux, que pour faire place à l'alun qui s'est formé, à son préjudice, sur les parois latérales de la grotte.

La théorie de cette disparition & reparition de l'alun & du soufre, l'un au préjudice de l'autre, selon que la grotte est fermée ou ouverte, me paroît très-difficile à déterminer : seul, abandonné à moi-même dans un pays à demi-barbare, je n'aurois jamais songé à donner des suites à mes observations, si je n'y avois été engagé par des amateurs de la chymie & de l'histoire naturelle, qui sont venus dans nos vallées dans l'été de 1767, & qui ont trouvé ce phénomene assez intéressant pour désirer qu'il soit constaté.

Mais, quelques efforts que j'aie faits, il m'a été impossible de donner quelque chose de certain : si je hasarde mes conjectures, ce n'est que pour mettre quelqu'un plus

éclairé que moi à portée de découvrir la cause de ce phénomene qui paroît inexplicable ; mais avant il est nécessaire de dire quelque chose de nos eaux.

1° Nos eaux sont limpides.

2° Elles ont le goût & l'odeur d'*hepar sulphuris*.

3° Elle déposent une matiere glaireuse, onctueuse, blanchâtre & insipide au goût, pendant qu'elle est encore mouillée.

4° Elles déposent, à l'air libre, cette matiere blanchâtre fort près de leur source, & continuent de faire ce dépôt à la distance de vingt-quatre pieds ou environ : alors elles perdent le mauvais goût & la propriété de noircir l'argent, & produisent des plantes aquatiques, comme l'eau commune.

5° Cette matiere, étant desséchée, a le goût salin du soufre ; mise sur une pelle à demi-rougie au feu, elle s'enflamme comme lui.

6° Cetre matiere pulvérisée, jettée sur l'eau-forte, ne fait aucune effervescence ; elle s'est étendue à la surface, & ne s'est précipitée que long-tems après.

7° La dissolution de mercure dans l'eau-forte, jettée dans nos eaux thermales, fait un précipité noir, lequel, étant desséché, s'enflamme ainsi que le soufre, si on le jette sur une pelle à demi-rougie au feu.

8° Nos eaux noircissent l'argent qu'on y

plonge : les vapeurs qui s'en élevent le noirciſſent auſſi, mais moins que lorſqu'on l'y plonge.

9° Elles verdiſſent les pétales récentes de *pinguicula*, ou les violettes, lorſqu'on les y jette pilées.

1° Les vapeurs qui s'élevent de ces eaux ne décolorent point les fleurs de *pinguicula*, en les y laiſſant expoſées même pendant trois jours.

11° La noix de gale donne à ces eaux thermales une teinture rouſſe, pareille à celle quelle communique à l'eau de riviere diſtillée.

12° Ces eaux n'operent preſque pas de changement ſur la teinture de tourneſol.

13° Elles ne caillent point le lait.

14° Le ſavon ne s'y décompoſe pas.

15° Les ſels de tartre & de ſoude n'y produiſent aucun phénomene apparent.

16° Les acides minéraux les louchent d'un blanc mate.

17° Nos eaux deviennent d'un blanc mate par le refroidiſſement, à l'air libre, dans les cuves à baignoires, & y dépoſent cette matiere blanchâtre dont nous avons parlé.

D'après toutes ces obſervations, j'ai jugé que nos eaux thermales contiennent un *hepar ſulphuris* à baſe alkaline, & point d'acide, du moins libre; que cet *hepar* ſe décompoſe par le contact de l'atmoſphère.

Il eſt d'abord certain que nos eaux contiennent du ſoufre ; les 3e, 5e, 6e & 7e obſervations le démontrent.

Il eſt encore évident qu'elles contiennent une matiere alkaline : je l'infere de la 9e obſervation.

Il eſt, outre cela, clair que cette matiere alkaline eſt combinée en entier, ou en partie, avec le ſoufre ; ce qui doit former un *hepar ſulphuris :* de cette combinaiſon réſultent la limpidité, le goût, l'odeur & la propriété qu'ont nos eaux de noircir l'argent qu'on y plonge : la 7e obſervation vient à l'appui par la double décompoſition.

Il demeure également établi que ces eaux ne contiennent pas d'acide libre ; les 9e, 12e, 13e, 14e & 15e obſervations le prouvent invinciblement.

Il eſt encore manifeſte que l'*hepar ſulphuris* contenu dans ces eaux, ſe décompoſe par le contact de l'atmoſphere : je l'établis par les 4e, 5e, & 17e obſervations. Pour mieux m'en convaincre, j'ai rempli, à la ſource de nos eaux thermales, ſix bouteilles ; je les ai goudronnées, après les avoir exactement bouchées avec du liége : pendant 6 mois que j'ai gardé ces bouteilles en cet état, il il ne s'y eſt fait aucun dépôt ; & l'eau qui y étoit contenue a conſervé ſa limpidité, malgré le refroidiſſement.

Cela poſé, venons à la théorie de la

disparition & reparition de l'alun & du soufre qui se reproduisent tour-à-tour dans la grotte, qui fait l'objet de nos observations, selon qu'elle est ouverte ou fermée.

Cette grotte est, comme nous l'avons déjà dit, dans un champ formé d'une terre argileuse, résultante de la décomposition du schiste; elle est traversée par un filet d'eaux thermales.

Ces eaux contiennent un *hepar sulphuris*. L'adhérence de l'acide & du phlogistique du soufre est extrêmement diminuée par l'union du soufre avec la matiere alkaline: le phlogistique étant infiniment plus volatil que l'acide du soufre, il doit s'évaporer, du moins en partie, par le contact de l'atmosphere: la propriété de noircir l'argent, qu'ont les vapeurs qui s'élevent de ces eaux, prouve qu'il se fait une dissipation du phlogistique; mais il ne peut pas s'évaporer du phlogistique, sans qu'une partie de l'acide du soufre n'acquiere sa liberté (à moins que ces eaux ne contiennent du phlogistique surabondant à la mixtion du soufre) & brise les liens qui le tenoient intimement uni au phlogistique.

Il est démontré, en outre, par la 10e observation, que l'acide sulfureux, qui se dégage dans cette décomposition, ne s'évapore point.

Cela une fois convenu, il est aisé d'expli-

quer la formation de l'alun, pendant que la grotte est ouverture. La partie de cette grotte, baignée par les eaux thermales, étant une terre argileuse, l'acide du soufre, qui jouit de sa liberté, doit s'y combiner & former un sel neutre qui n'est autre chose que l'alun, puisque l'alun est un sel composé d'acide vitriolique, uni à une terre argileuse, comme M. Macquer l'a très-bien prouvé dans un Mémoire sur les Argiles, lu à l'Académie des Sciences en 1762.

Cet alun étant formé sur la partie de la grotte que baignent les eaux thermales, il doit monter jusqu'à la voûte, par le même mécanisque qui fait monter le salpêtre le long des murailles, c'est-à-dire que les parois de la grotte doivent faire à l'alun ce que le siphon fait aux fluides : c'est ainsi que j'ai oui expliquer, par M. Rouelle, l'ascension du salpêtre le long des murailles.

On pourroit m'objecter, concernant la formation de l'alun, que l'acide du soufre ayant plus d'affinité avec la matiere alkaline qu'avec la terre argileuse, il devroit plutôt se combiner avec la premiere qu'avec la derniere.

Mais cette objection tombe, parce que l'alkali étant déjà saturé de phlogistique, l'acide du soufre ne peut avoir aucune action sur lui, pour s'y combiner au préjudice de la terre argileuse, puisque, quelqu'acide

qu'on verse sur de l'alkali saturé de la matiere colorante du bleu de Prusse, il ne peut contracter aucune union avec l'alkali, ainsi que M. Macquer dit l'avoir remarqué dans un Mémoire sur le Bleu de Prusse, lu à l'Académie des Sciences en 1752.

Telles sont mes conjectures concernant la formation de l'alun : quelque peu certaines qu'elles soient, je voudrois que celles que j'ai à donner concernant sa destruction, fussent aussi vraisemblables.

L'alun, avons-nous dit, disparoît lorsque la grotte est fermée : voici les raisons qu'on peut en donner.

1° Il n'y a point de sel qui ne se décompose dans l'eau à un certain degré de chaleur long-tems continué : les vapeurs qui s'élevent du filet d'eau qui traverse la grotte, étant fort chaude, & la grotte restant toujours fermée, elles ont pu évidemment décomposer l'alun.

2° Les mêmes causes, qui font évaporer le phlogistique, lorsque la grotte est ouverte, produisent le même effet, lorsqu'elle est fermée. Le phlogistique étant plus volatil que l'acide du soufre, il doit s'en élever même dans ce dernier cas, mais en moindre quantité que dans le premier cas. Les vapeurs phlogistiques ne pouvant pas se dissiper comme lorsque la grotte est ouverte, leur action sur l'alun doit être infini-

ment plus grande; par conséquent, le phlogistique doit se combiner avec l'acide de l'alun, s'unir avec lui, & détruire le sel alumineux que l'acide vitriolique formoit avec la terre argileuse.

Mais 1°, dans cette hypothese, l'acide du soufre contenu dans les eaux, qui jouit de sa liberté par l'évaporation du phlogistique, devroit, à son tour, se combiner avec la terre argileuse, & former de l'alun.

Mais 2° le phlogistique s'unissant avec l'acide vitriolique dont l'alun est composé, ils devoient former du soufre; l'une & l'autre objection ne sont pas difficiles à résoudre.

Il est vrai que l'acide du soufre, qui se trouve libre par l'évaporation du phlogistique, doit se combiner avec la terre argileuse, & former de l'alun; mais l'action du phlogistique sur l'alun continuant toujours, ce sel doit être détruit aussi-tôt qu'il est formé.

Mais, continuera-t-on, de la combinaison du phlogistique avec l'acide vitriolique dont l'alun est composé, il devroit toujours en résulter du soufre: je l'accorde, s'il est possible à la nature de produire du soufre par la voie humide.

Quelle que soit la substance qui doit résulter de la combinaison du phlogistique qui s'éleve des eaux thermales, avec l'acide vitriolique dont l'alun est composé, il est

certain que je n'en ai trouvé aucune à la place de l'alun, à moins qu'on ne veuille prendre pour cette substance la pellicule blanchâtre qui couvroit les eaux lorsque je descendis dans la grotte, ce qu'on ne sauroit imaginer ; & supposé que, dans mon hypothese, il doive en résulter quelque substance différente de cette pellicule blanchâtre qui n'étoit que du soufre, je n'apperçois point de cause qui ait pu la détruire & la faire disparoître, à moins que cette substance n'ait été dissoute par l'humidité des vapeurs qui s'élevent ; mais je n'en ai trouvé aucun indice.



Observations Météorologiques. Février 1768.

Jours du mois.	*Thermometre.*			*Barometre.*		
	A 7 h. du matin.	*A 2 h. & d. du soir.*	*A 11 h. du soir.*	*Le matin. pouc. lig.*	*A midi. pouc. lig.*	*Le soir. pouc. lig.*
1	2	5½	2½	27 11½	27 11½	27 11¾
2	1	3½	1½	27 11½	27 11½	27 11¾
3	0⅔	2½	0¾	28	28	28 ½
4	01	1½	1	28 1	28 1	28 2¼
5	1	3	0	28 3	28 4	28 5½
6	0½	3½	3	28 5½	28 5¼	28 5
7	2¼	4	3½	28 4¾	28 4¼	28 3¼
8	2¾	3¼	1½	28 1½	28 ½	28 ⅓
9	0	3½	1½	28	27 11¼	27 11½
10	3½	8½	6¾	27 10¾	27 10¼	27 10¾
11	6¾	12½	6½	27 11	27 11¼	27 10
12	7¾	8	11¾	27 10¾	27 10¾	28
13	6¾	9¾	6	28 ½	28 1	28 1
14	4	10	5½	28 1	28 1	28 1
15	4	9½	7	28	27 11	28
16	7½	9	7	28 ¼	28 ¼	28 ⅓
17	5½	7½	3	28 ¼	28 ¼	28 1
18	1½	5¾	6¼	28 ½	28 ½	28 ¼
19	6½	8¼	6½	28 ¼	28 1¼	28 2¾
20	6	9½	7	28 3	28 3⅓	28 2½
21	7	11½	8⅓	28 ¾	28 ½	28 2
22	7¾	10½	8¾	28 1½	28 1	28 ⅓
23	7½	12½	8¾	28	27 11⅔	27 11¾
24	8¾	11	8½	28 ½	28 ½	28 1
25	8	10	7	28 ¾	28 ½	28 ¼
26	4½	9½	6½	28 3	28 3⅔	28 4
27	6¾	10	8¼	28 3¾	28 3½	28 3¾
28	8¾	13	9½	28 4	28 3¾	28 3⅓
29	8½	10¾	8½	28 2½	28 1⅔	28 1½

ETAT DU CIEL.

Jours du m.	La Matinée.	L'Après-Midi.	Le Soir à 11 h.
1	E. nuages.	E-S-E. nua. pl.	Couvert, pl.
2	E. couv. p. pl.	E. couv. pluie.	Nuages.
3	E. beau. nuag.	E N-E. couv. nua. beau.	Beau.
4	N-E. épais br.	N. E. couvert.	Couvert.
5	N. couvert.	N. nuages.	Beau.
6	N-N-E. nua.	N-N-E. couv.	Couvert.
7	N-N-E couv.	N-N-E. couv. pet. pluie.	Couvert.
8	N-N-E. couv.	N-E couv. nua.	Couvert.
9	N-E. br. couv.	S. nuages. b.	Beau.
10	S-O. couv. n.	S-O. nua. v. b.	Beau.
11	S-S-O. couv.	S-S O nuages.	Couvert.
12	S-O. n. couv.	S-O c. nuag.	Beau.
13	S-O. nuages.	S-O nuag. b.	Nuages.
14	S. nuages.	S. couv. nuag.	Beau.
15	S-S-E. nuages.	S-E. pl. nuag.	Beau.
16	S-E. nua. pet. pluie, couv.	E. c. nuag. b.	Couvert.
17	E. couv. nua.	E. nuages.	Couvert.
18	E. couv. nuag.	E. nuages. pl.	Couvert.
19	S-S-O. couv.	O. couvert.	Couvert.
20	O-S-O. couv.	S-O. c. p. pl.	Couvert.
21	S O. pl. cont.	O-S-O c. nua.	Couvert.
22	S-S-O. pluie	S. couvert.	Nuages.
23	S-S-O. couv.	O. nuages.	Nuages.
24	O-S-O. nua.	O pl. nuages.	Nuages.
25	S-O. couvert.	S-O. pluie.	Pluie.
26	O. nuages.	S-O. nuages.	Nuages.
27	S O. couvert.	S-O. c. p. pl.	Couvert.
28	O. nuages.	O-S-O. nuag. couv.	Couvert.
29	S-O. couv.	S O. nuages.	Couvert.

La plus grande chaleur marquée par le thermomètre pendant ce mois a été de 13 degrés au-dessus du terme de la congélation de l'eau, & la moindre chaleur d'un degré au-dessous du même terme : la différence entre ces deux points est de 14 degrés.

La plus grande hauteur du mercure dans le barometre a été de 28 pouces 5 $\frac{1}{2}$ lignes, & son plus grand abaissement de 27 pouces 10 lignes : la différence entre ces deux termes est de 7 $\frac{1}{2}$ lignes

Le vent a soufflé 1 fois du N.
3 fois du N-N-E.
3 fois du N-E.
1 fois de l'E-N-E.
6 fois de l'Est.
1 fois de l'E-S-E.
2 fois du S-E.
1 fois du S-S-E.
3 fois du S.
4 fois du S-S-O.
9 fois du S-O.
4 fois de l'O-S-O.
5 fois de l'O.

Il a fait 9 jours beau.
2 jours du brouillard.
22 jours des nuages.
25 jours couvert.
10 jours de la pluie.
1 jour du vent.

MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois de Février 1768.

Les maladies qui ont régné pendant ce mois ont été les mêmes que celles du mois précédent ; elles ont paru seulement d'un caractere moins difficile. Les petites-véroles, que les grands froids du mois dernier avoient suspendues, ont paru se renouveller avec plus de force : on n'a cependant pas oui-dire qu'elles aient fait de ravage.

Observations Météorologiques faites à Lille au mois de Janvier 1767, par M. BOUCHER, Médecin.

La gelée a été forte du 2 au 6 de ce mois. Un thermometre, exposé au sud est (*a*), a marqué, le 2, 9 ½ degrés au-dessous du terme de la congélation ; & le 4, 10 degrés. Le 5, sa liqueur est descendue à 12 ½

(*a*) Je n'ai pu observer le thermometre exposé au nord, ma fille se trouvant alors dans la suppuration de la petite-vérole, dans la chambre où j'ai un thermometre à cette exposition.

degrés ſous le même terme (a) ; &, le 6, elle a été obſervée un peu au-deſſous de 12 degrés : le 7, elle n'étoit qu'à 6 ½ degrés. Il a très-peu gelé les jours ſuivans : le 16, le thermometre a été obſervé, de bon matin, à 6 ½ degrés au-deſſus du terme de la congélation ; &, le reſte du mois, il n'eſt guere deſcendu au-deſſous du terme précis de la glace.

Il y a eu peu de pluie ce mois ; elle n'a été forte que le 26. La neige, qui eſt tombée, n'a guere augmenté le volume de celle qui étoit reſtée du mois précédent.

Il y a eu des variations dans le barometre ; mais il n'a guere été obſervé au-deſſus du terme de 28 pouces que le 3, le 4 & le 5. Le 2, le mercure avoit deſcendu à 27 pouces 4 ½ lignes.

Le vent n'a été nord que les ſix premiers jours du mois, & trois autres jours vers la fin.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 7 ½ degrés au-deſſus du terme de la congélation, & la moindre chaleur a été de 12 ½ degrés au-deſſous de ce terme : la différence entre ces deux termes eſt de 20 degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans

(a) Un bon thermometre, placé au nord, & dans un endroit bien aëré, chez un de mes amis, a été obſervé, le 5 au matin, à 14 degrés au-deſſous du terme de la congélation.

le barometre, a été de 28 pouces 2 ½ lignes, & son plus grand abaissement a été de 27 pouces 4 ½ lignes. La différence entre ces deux termes est de 10 lignes.

Le vent a soufflé 1 fois du Nord.
6 fois du N. vers l'Est.
5 fois de l'Est.
13 fois du Sud vers l'Est.
3 fois du Sud.
5 fois du Sud vers l'Ou.
2 fois de l'Ouest.
1 fois du Nord vers l'Ou.

Il y a eu 24 jours de tems couvert ou nuageux.
10 jours de pluie.
4 jours de neige.
8 jours de brouillards.

Les hygrometres ont marqué une grande humidité vers le milieu & à la fin du mois.

Maladies qui ont régné à Lille pendant le mois de Janvier 1768.

Le rhume épidémique a persisté ce mois, ainsi que la fievre catarrale, & les fluxions de poitrine.

La disete a ramené, dans le petit peuple, quelques fievres putrides-malignes: tous les malades rendoient des vers; &, dans la plupart, la région de l'estomac étoit douloureuse, ou fort sensible au tact, dès le commencement de la maladie; circonstance

qui contre-indiquoit des émétiques & émético-cathartiques ; on y suppléoit par des eccoprotiques doux, tels que des potions huileuses avec du jus d'oranges, du syrop violat dans du petit-lait clarifié, &c. A cette sensibilité de la région épigastrique se trouvoit souvent jointe une oppression de poitrine & de violens maux de tête ; circonstance qui obligeoient de pousser les évacuations sanguines au-delà du taux qu'indiquent ces fortes de fievres. Dans quelques sujets, il y a eu de l'éruption miliaire-rouge aux bras & sur la poitrine.

Nous avons vu, à la suite de la forte gelée de ce mois, des constipations morbifiques, suivies d'inflammation dans le bas-ventre, & de rétention d'urine dans quelques-uns. Les fluxions rhumatismales, & les érysipeles au visage ont été assez communs ce mois, ainsi que les esquinancies.

Il y a eu, vers la fin du mois, des morts subites parmi les vieillards, les asthmatiques & les cachectiques.

La petite-vérole a persisté dans le centre de la ville, bornée aux enfans & aux adolescens au-dessous de quinze ans : elle étoit souvent confluente & très-dangereuse.

TABLE.

JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

Dédié à S. A. S. Mgr le Comte de CLERMONT, Prince du Sang.

Par M. A. ROUX, Docteur-Régent & Professeur de Pharmacie de la Faculté de Médecine de Paris, Membre de l'Académie royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, & de la Société royale d'Agriculture de la Généralité de Paris.

Medicina non ingenii humani partus, sed temporis filia. *Bagl.*

MAI 1768.

TOME XXVIII.

A PARIS,

Chez DIDOT le jeune, Imprimeur-Libraire, Quai des Augustins.

Avec Approbation & Privilege du Roi.



JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

MAI 1768.

SECOND EXTRAIT.

Mémoire de l'Académie royale de chirurgie, Tome IV. A Paris, chez le Prieur, 1768, *in-4°.*

Dans ses *Remarques sur le traitement des plaies, avec perte de substance*, M. Pibrac démontre que la nature se suffit le plus souvent à elle-même, dans la cure de ces sortes de plaies, & que les pansemens les plus simples sont préférables à l'emploi de cette sorte de médicamens qu'on a cru nécessaires pour remplir les différentes indications que les états successifs par où elles passent, avoient paru présenter. Il fut con-

duit à cette découverte par l'obſervation ſuivante. Il eut occaſion d'amputer le bras d'un jeune homme de quatorze ou quinze ans, pour une carie ſcrophuleuſe à la partie moyenne ſupérieure des os de l'avant-bras, avec un engorgement qui s'étendoit juſqu'à l'articulation du bras. L'appareil ne fut levé complettement que le ſixieme jour, lorſque le pus eut détaché la charpie ſeche qui couvroit la plaie. Elle étoit dans le meilleur état poſſible : ſa circonférence ne lui parut pas plus étendue qu'à l'inſtant même de l'opération. Il poſa ſur les chairs, ſuivant l'uſage, un plumaſſeau couvert d'onguent digeſtif. Ce ſecond appareil fut levé au bout de vingt-quatre heures. La ſuppuration lui parut moins bien conditionnée que la veille, & moins abondante qu'elle n'auroit dû l'être ; les chairs étoient un peu bourſoufflées : il les trouva trop animées ; la plaie avoit plus d'étendue, & le moignon une plus grande circonférence ; ce qui prouve que le tiſſu cellulaire s'étoit engorgé. *Qui pourroit*, dit M. Pibrac, *reconnoître à cet aſpect le mauvais effet de l'application des onguens ?* Il prit ſur le champ la réſolution de panſer la plaie à ſec, & mollement, avec de la charpie fine, diſpoſée en gâteau, afin d'abſorber les ſucs que les chairs fourniroient. Il enveloppa le moignon même aſſez haut de compreſſes trempées dans une décoction

émolliente & résolutive, pour remédier à l'engorgement. Le lendemain il eut la satisfaction de voir dans la plaie le changement heureux que cette conduite avoit procuré ; il continua de panser de la même maniere, & au cinquieme pansement il ne renouvella que les compresses, & laissa la charpie pendant deux fois vingt-quatre heures. Le succès de ce délai fut visible ; il l'engagea à ne lever la charpie, aux pansemens suivans, qu'après trois jours, & ensuite seulement tous les quatre jours. La plaie fut consolidée en moins de cinq semaines, sans accident, sans exfoliation ; ce que M. Pibrac est persuadé qu'il n'auroit point obtenu, s'il avoit usé de médicamens, & fatigué la plaie par des pansemens inutiles. Cette méthode eut le même succès dans trois amputations de doigts, dont deux avoient été écrasés. Dans tous ces cas, notre Auteur a toujours pansé à froid, persuadé que les fomentations chaudes, en raréfiant les liqueurs, ne contribuent pas peu aux gonflemens primitifs qui surviennent aux plaies, malgré toutes les attentions d'usage. L'extirpation de deux cancers à la mamelle lui a fourni d'eux nouvelles occasions de se confirmer dans les idées qu'il avoit conçues des avantages de cette pratique. A chaque pansement, il posoit promptement le plumasseau sur la plaie, sans l'essuyer ; en sorte que le pus,

qui en couvroit la surface, servoit, pour ainsi dire, de médicament. Cette précaution prévient l'objection de ceux qui craindroient l'irritation des chairs vives, par l'application de la charpie seche. Il ne se permettoit d'essuyer le pus à la circonférence, que lorsqu'elle étoit couverte de plumasseau. Par ce moyen il évitoit le contact de l'air, que les Praticiens de tous les tems ont regardé comme très-nuisible aux plaies. Les mêmes succès, observés par M. Louis dans un cas semblable, où il pansa avec la charpie seche, suivant les regles qui viennent d'être proposées, confirment de plus en plus l'utilité de cette méthode. Notre Auteur avertit que ce seroit outrer les conséquences que de prononcer d'après ces faits, la proscription des onguents digestifs dans toutes les plaies avec déperdition de substance. Il n'a entendu parler que de celles qui sont faites en parties saines, ou réputées telles; il convient qu'on doit s'en servir dans le premier tems de l'ouverture d'un abscès, parce que l'évacuation de la matiere, contenue dans son foyer, laisse presque toujours subsister le besoin du dégorgement des parties environnantes, abreuvées de pus, ou des fluides qui doivent se convertir en pus par une coction & une digestion qu'il faut favoriser, tant par des onguens digestifs, appliqués sur les chairs découvertes,

que par la continuation de l'emploi extérieur des maturatifs appropriés à l'état des parties. Cette indication n'a pas lieu, lorsque la simple déperdition de substance est la cause formelle de la maladie : l'action des vaisseaux suffit pour former le pus, qui n'est alors, à proprement parler, que l'exsudation des sucs nourriciers de la partie.

La nouvelle pratique qu'il propose n'est pas applicable non plus aux plaies avec déchirement & meurtrissure, aux morsures des animaux, & autres cas semblables. Dans ces sortes de plaies, s'il y a un gonflement primitif, il survient une inflammation, à laquelle succede nécessairement une suppuration qui procure la chute des petits lambeaux dont les parois de la plaie sont formées. Les premieres matieres qui fournissent ces sortes de plaies sont, selon M. Pibrac, des sucs croupissans, mal élaborés, & à demi-putrides, que la charpie seche pourroit retenir avec quelque inconvénient ; mais, dans ce cas-là même, il convient d'avoir égard à la nature particuliere de la plaie & à l'étendue précise des parties qui ont souffert la meurtrissure & la contusion. Le déchirement doit être soigneusement distingué de la meurtrissure ; car les parties sont susceptibles d'une très-exacte réunion dans toute l'étendue de la plaie où il n'y a eu que déchirement. M. Pibrac en donne un exem-

ple dans lequel il a réuni, par un simple appareil contentif, un lambeau pyramidal qui avoit quatre travers de doigt à sa base, & s'étendoit depuis deux doigts au-dessus de la malléole externe, jusqu'à la partie moyenne de la jambe. Il prévint l'inflammation par des saignées & des fomentations émollientes; il se contenta de panser l'extrêmité inférieure du lambeau qui étoit contuse, avec un jaune d'œuf battu; &, lorsque la plaie fut devenue vive & vermeille, il pansa à sec, & rarement, suivant les principes établis dans son mémoire : le succès répondit à son attente.

Presque tous les Auteurs ont pensé que la guérison des plaies avec perte de substance, s'opéroit par une régénération des chairs, pour réparer en quelque maniere la substance détruite, & fournir la matiere de la cicatrice : c'est une opinion que M. Fabre a cru devoir combattre dans le mémoire qu'il a donné à ce sujet. M. Louis, qui a traité la même matiere, a joint aux argumens de M. Fabre de nouvelles preuves, & a tâché de faire voir l'influence que cette doctrine pouvoit avoir dans la pratique; c'est ce qui nous engage à donner à nos lecteurs un précis de son *mémoire sur la consolidation des plaies avec perte de substance*, qui est le sixieme du recueil que nous analysons.

M. Louis croit trouver dans le dix-hui-

tieme aphorisme de la sixieme section d'Hippocrate, le germe de la vérité qu'il défend. Ce Prince de la médecine y prononce que, *quand un os, un cartilage, un nerf, une petite portion de la joue, où le prépuce a été coupé entiérement, il ne peut croître ni se réunir.* Galien, interprétant cet aphorisme, admet l'impossibilité de la réunion, à raison de la distance qu'il y a entre les levres de la plaie; mais il ne convient pas qu'il ne se fasse aucun accroissement: tout ce qui est ulcéré par érosion l'exige, selon lui; & il dit qu'il n'a jamais vu personne, dans ce cas, à qui la chair ne se soit régénérée. Cependant il paroît, par un passage que M. Louis cite du chap. XII du livre qui a pour titre, *de Const. Art. med.*, qu'il convenoit que certaines parties détruites ne se réparoient pas, & que ce qu'il appelle *régénération*, se borne à la substance vive & vermeille qu'on voit se former au fond des plaies & des ulceres, dont les dimensions diminuent insensiblement, pour parvenir à la consolidation.

Pour faire voir combien cette idée de la régénération est peu fondée, M. Louis observe qu'on l'a admise dans les cas même où il n'y a aucune déperdition de substance, &, par conséquent, où il n'y a rien à réparer. Il expose, à ce sujet, ce qui se passe dans le traitement d'une plaie faite pour

l'ouverture d'un abfcès confidérable, qui cependant ne pénetre pas dans l'interftice des mufcles. L'opération confifte à fendre la peau pour l'évacuation du pus contenu dans une cavité formée par l'écartement des feuillets du tiffu cellulaire. Le troifieme jour, à la levée du fecond appareil, qu'on aura appliqué mollement, la plaie fera fuperficielle, en comparaifon du grand vuide que l'abfcès formoit. » Jufqu'ici, dit M. Louis, » on ne peut point dire qu'il y ait eu repro» duction des chairs : il eft manifefte que ce » n'eft pas le fond de cette plaie qui s'eft » élevé au niveau de la furface ; ce font les » bords qui fe font affaiffés & déprimés, & » qui continueront de le faire, à mefure que » la fuppuration opérera le dégorgement du » fond & des parois de la plaie. Il faut que » les parties défunies par la dilacération, fe » rapprochent & fe recollent : les dimen» fions diminuent à mefure que ce rappro» chement fe fait ; enfin la cicatrice fe forme » dans l'intervalle des levres de la peau di» vifée, lorfque ce rapprochement n'a plus » lieu ; & c'eft l'affaiffement & l'exficcation » des parties folides dans cet intervalle, qui » produit la cicatrice, laquelle tient lieu de » peau. » Il confirme cette théorie par ce qui fe paffe dans les petites plaies qu'on fait à la peau, pour inoculer la petite-vérole.

La nature ne procede pas différemment dans les plaies avec perte de substance, M. Louis suppose à la partie antérieure de la cuisse un grand ulcere, avec déperdition de la substance des muscles, dans lequel l'os soit découvert & altéré. Pour que cette plaie puisse guérir, il faut que l'os se recouvre d'une substance semblable à celle qu'on apperçoit dans le fond des ulcérations en parties molles ; c'est ce qu'on appelle des *grains* ou *bourgeons charnus*, qui ne sont, selon lui, que les vaisseaux d'une partie préexistante. Dans le progrès de la cure, on remarque un affaissement constant des parties molles ; la peau s'enfonce insensiblement dans toute la circonférence, en s'approchant du centre de la division ; la cicatrice commence à se former par un cercle d'exsiccation du tissu cellulaire, au bord de la peau, dont elle devient une continuité ; & elle n'a lieu que dans le temps où les parties subjacentes ont procuré à-peu-près partout l'affaissement dont elles étoient susceptibles, la plus grande extension relative à la peau. Cette peau est formée de l'union des lames du tissu cellulaire ; l'exsiccation du tissu cellulaire, la réunion de ses lames au niveau de la peau dans les plaies & dans les ulceres, produit la cicatrice par une continuité de substance ; l'exsiccation faisant des progrès de la circonférence au centre, dans

le cas donné, la cicatrice parvient enfin à l'os, où elle se colle immédiatement, & avec lequel elle se confond : telle est, selon M. Louis, la marche constante de la nature : rien n'y fait voir la réparation ou la reproduction de la substance détruite ; il reste un creux, un vuide proportionné à la déperdition que la partie a soufferte.

La premiere objection qui s'est présentée à l'esprit de M. Louis, lorsqu'il a voulu adopter la doctrine que nous venons d'exposer d'après lui, c'est la consolidation d'une plaie à la tête, avec perte des tégumens, qui laissent une grande portion du crâne à découvert. On voit, dans un cas de cette nature, ce qu'on appelle *les chairs bourgeonner de toute la circonférence des tégumens, & gagner insensiblement sur une surface convexe, incapable de dépression*. Pour expliquer ce phénomene, notre Auteur ne craint pas d'assurer que les bourgeons attribués à une chair vive & vermeille, ne sont pas une nouvelle substance qui croît sur la surface de l'os ; il prétend que c'est l'exfoliation de la lame extérieure de l'os, si mince qu'on voudra la supposer, qui met à nu la substance vasculeuse par laquelle l'os est organisé & au nombre des parties vivantes. Ce réseau se tuméfie un peu, selon lui, parce qu'il n'est plus contenu par la lame osseuse dont il étoit recouvert avant l'exfo-

liation de cette lame. Cette tuméfaction légere & superficielle n'est qu'accidentelle & passagere ; car la cicatrice qui avance successivement de la circonférence au centre, ne se fait que par l'affaissement & la consolidation successive de ces bourgeons vasculeux tuméfiés : ce qui paroît à M. Louis le prouver sans replique, c'est que la cicatrice bien faite est toujours plus basse que le niveau des bourgeons tuméfiés. Elle recouvre l'os immédiatement, & y a les adhérences les plus intimes, sans aucune partie intermédiaire.

Nous ne le suivrons pas dans la réfutation qu'il fait de l'objection prise des plaies d'armes à feu, qui traversent les parties charnues, & qui, lorsqu'elles ont été bien traitées, ne laissent qu'un léger enfoncement aux cicatrices extérieures, lequel marque le lieu de l'entrée & de la sortie de la balle. Les parties, disoit-on, ne se réuniroient point ainsi, si la consolidation étoit l'effet de l'affaissement; car les vaisseaux, en se rabattant successivement les uns sur les autres à chaque orifice de la plaie, des bords vers le fond, il devroit rester un trou; mais le trajet s'oblitere; cela ne peut donc arriver que par la régénération des chairs qui remplissent ce trajet. M. Louis a raison de dire que cette objection ne méritoit pas d'être réfutée. L'affaissement des bords de la plaie

vers le fond, qu'on imaginoit devoir se faire dans ce cas, arrive, en effet, quelquefois, comme dans la division de la levre abandonnée à elle-même. Les plaies qui pénetrent dans les cavités, qui ouvrent quelque réservoir, ou un conduit excréteur, sont sujetes à pareil inconvénient. Les exemples n'en sont pas rares : ceux qui ont un anus contre-nature, à la suite d'une hernie avec gangrenne, ne guérissent que par une consolidation annulaire; effet de l'affaissement de la circonférence de la plaie extérieure sur le contour de son orifice interne. L'expérience a fait connoître cette voie de guérison dans les plaies de l'estomac. M. Louis en rapporte trois exemples, dans lesquels les malades ont conservé une ouverture pénétrante dans ce viscere; ouverture par laquelle les alimens se seroient échappés, s'ils n'avoient pas eu soin de la tenir bouchée.

La supposition d'une régénération dans les plaies avec perte de substance a fait imaginer différentes hypotheses pour expliquer comment elle se faisoit. Les plus raisonnables ont admis un développement & une extension des vaisseaux. Ce systême a son principe dans la nutrition & l'accroissement des parties, dont on a appliqué le mécanisme aux plaies avec perte de substance. M. Louis croit qu'en admettant ce sys-

ième, il en résulteroit que les plaies des adultes seroient nécessairement incurables, parce que, selon lui, quand le corps a passé le période où les fibres ont pris tout l'accroissement dont elles étoient susceptibles, il n'y a plus de développement à espérer. Il va plus loin ; & il prétend que la régénération des chairs seroit extrêmement contraire au but de la nature & de l'art. Les chairs, en croissant, feroient bailler les levres de la plaie, & augmenteroient ses dimensions. On voit, en effet, tous les jours dans les sujets les mieux constitués, qui, sur la fin de leur guérison, se livrent à leur appétit, que s'ils commencent à prendre de l'embonpoint avant que la cicatrisation soit assez avancée, la formation de la cicatrice en est sensiblement retardée. Le gonflement des vaisseaux ou des cellules du tissu adipeux rompt une cicatrice tendre & mal affermie, parce qu'il détruit l'affaissement ; aussi est-on obligé, pour guérir certaines plaies, de faire observer un régime exact : on tire quelquefois un grand fruit des purgatifs donnés à propos aux personnes d'un tempérament pituiteux, qui ont les chairs molles ; on a recours avec succès, pour obtenir une consolidation des plaies, aux absorbans, aux dessicatifs intérieurs ; & quand ces secours ne suffisent pas, une diete très-rigoureuse offre une ressource presqu'assurée.

Il est des cas, au contraire, où la trop grande maigreur & l'épuisement des malades peuvent être un obstacle à la consolidation des parties. Cela n'arrive, selon M. Louis, que par la destruction du tissu cellulaire qui est entre les muscles voisins, ou lorsque par leur position respective ils cessent d'être contigus à raison de l'affaissement général que cause l'amaigrissement. Si l'on nourrit les malades avec des alimens de facile digestion, si la masse du sang est refournie de sucs nourriciers, & que les parties reprennent leur volume naturel, les vuides se remplissent & donnent des points d'appui pour la consolidation.

La fausse théorie sur la régénération des chairs en a fait imaginer sur la nature du pus : on a supposé qu'il étoit très-utile pour cette reproduction des chairs, on l'a cru propre à les relâcher & en favoriser la végétation : d'un autre côté, on a imaginé qu'il étoit le produit de ces nouvelles chairs, qu'on a regardé comme un organe sécrétoire particulier qui lui donnoit l'être.

M. Louis termine son Mémoire par donner une idée succincte du traitement des plaies suivant les indications qu'elles présentent, afin de faire voir l'accord de la théorie avec la pratique. L'ouverture d'un abscès ne donne d'abord issue qu'au pus ramassé dans le foyer de la tumeur ; les tissus cellu-

laires restent abreuvés & remplis de matiere purulente; delà on a inféré que le premier tems demandoit des remedes qui procurassent le dégorgement des chairs abreuvées. Les Chirurgiens François n'emploient jamais dans l'intérieur d'un abscès ouvert les médicamens simplement gras & huileux; ils y joignent des substances balsamiques & anti-putrides; ils moderent la qualité pourrissante des graisses par le mêlange de la térébenthine, de la gomme élémi dans la composition du baume d'*Arcæus*, qui avec l'onguent de *styrax* & le *basilicum*, compose le digestif dont on fait le plus ordinaiment usage. Ces remedes, comme on le voit, ne sont rien moins que relâchans : malgré cela on doit être fort circonspect sur la continuation de leur usage. Lorsque le dégorgement est avancé, la suppuration commence à diminuer; les matieres deviennent blanches, coulantes, sans mauvaise odeur. Ces signes annoncent qu'il faut donner aux chairs plus d'astriction encore qu'elles n'en peuvent recevoir de l'action des digestifs. L'effet ordinaire de la continuation indiscrete de ces remedes, sur-tout si on les emploie en grande quantité, est de produire des chairs fongueuses : leur boursoufflement s'oppose à la formation de la cicatrice, comme le feroit un corps étranger, & entraîne après soi plusieurs

autres inconvéniens qu'on préviendroit, dit M. Louis, en pansant à sec, suivant la méthode de M. Pibrac. Quand un ulcere est bien mondifié & détergé, il ne reste rien à faire que de le dessécher. Les anciens proposoient, après l'usage des détersifs, celui des sarcotiques ou incarnatifs, qu'ils disoient avoir la vertu de faire croître les chairs; mais en consultant ces Auteurs, en lisant leurs ouvrages avec réflexion, on voit que leur pratique n'a pas été conforme au langage qu'ils ont tenu dans la théorie: par-tout il n'est question que de dessécher, & les médicamens qu'ils conseillent pour faire croître les chairs, sont de puissans dessicatifs.

Tel est le précis de la nouvelle doctrine de MM. Fabre & Louis, sur la consolidation des plaies avec perte de substance; ils prétendent donc qu'il ne se reproduit rien, que la cicatrice est toujours formée par l'affaissement, l'agglutination & la dessication des parties qui forment la surface de la plaie, sur-tout du tissu cellulaire, dont les lames leur paroissent très-propres à prendre cette nouvelle forme. Mais, en effet, n'y a-t-il que cela? Et est-il possible de concevoir la formation de toutes les cicatrices des plaies avec perte de substance, d'après cette théorie? Nous ne le croyons pas; nous conviendrons sans peine avec ces deux Au-

teurs, qu'il ne se fait point de reproduction proprement dite, des parties véritablement organiques: la fibre musculaire, tendineuse, les vaisseaux même & les nerfs ne se régénerent pas ; mais ne se fait-il pas dans ces sortes de plaies un épanchement d'un suc muqueux, qui, suintant des extrémités des vaisseaux ouverts, remplit une partie du vuide qu'ont laissé les parties détruites, & qui, par sa dessication, prend la forme d'un nouveau terme, dans lequel, à la vérité, on ne trouve ni houppes nerveuses, ni tissu réticulaire, mais qui a une consistance & un tissu différent de celui que présenteroient les lames du tissu cellulaire, affaissées les unes sur les autres ? Il n'est pas impossible que, tandis que cette matiere est encore molle, le sang ne s'y trace quelques routes, & que cela ne soit l'origine des vaisseaux qu'on remarque dans certaines cicatrices ; il peut très-bien se faire aussi que les nerfs s'y étendent jusqu'à un certain point, n'étant guere possible, sans cela, d'expliquer la sensibilité qu'on remarque à cette productiou singuliere. Mais ce n'est pas ici le lieu de développer cette idée ; il suffit de l'avoir proposée aux ingénieux Auteurs des mémoires que nous venons d'analyser : personne ne peut mieux qu'eux en voir la liaison avec les phénomenes que la nature présente dans la cicatrisation de toutes les grandes plaies.

De toutes les matieres qui ont été traitées dans ce volume, ce qui concerne les hernies nous a paru avoir été discuté avec le plus de soin. L'Académie avoit déjà publié dans le volume précédent plusieurs morceaux très-intéressans sur cette matiere; mais comme elle n'étoit pas épuisée, elle s'en est encore occupée depuis, & plusieurs de ses Membres ont concouru à fournir les matériaux que quelques-uns d'entr'eux ont mis en usage : nous allons tâcher de donner à nos Lecteurs quelque idée des principaux de ces morceaux. Dans le *Mémoire sur la réunion de l'intestin qui a souffert déperdition de substance dans une hernie avec gangrene*, M. Pipelet l'aîné démontre que, dans une femme qu'il avoit opérée dans ce cas, la nature avoit préparé des adhérences de chaque bout de l'intestin à l'anneau; ce qui confirme l'opinion que M. de la Peyronie s'étoit faite, il y a long-tems, de la maniere dont s'opéroit la cure des hernies dans ces sortes de cas; il avoit conçu, en effet, que, *pour la parfaite réussite des opérations des hernies dont il s'agit, il ne falloit pas que la gangrene eût fait des progrès au-dessus de l'anneau, & qu'il étoit nécessaire que chaque bout de l'intestin contractât, au-delà de sa partie gangrénée, une adhérence à l'anneau, par laquelle ces bouts pussent se réunir ou former une communi-*

cation, pour que les matieres passent de l'un à l'autre & suivent la route ordinaire. M. Pipelet observe en outre que, malgré les dispositions de l'adhérence primitive, il est impossible qu'il n'y ait pas un rétrécissement de l'intestin à l'endroit de la réunion.

M. Rytsch, dans un autre Mémoire, fait connoître un effet peu connu de l'étranglement de l'intestin dans la hernie; c'est l'oblitération de la cavité d'une portion du canal intestinal, produite par l'adhérence que ses parois internes ont contractée en conséquence de l'étranglement qu'il a souffert : il est évident que l'art ne peut rien pour détruire ces adhérences, & rétablir la cavité intestinale. M. Rytsch propose un moyen de venir au secours du malade ; il conseille donc toutes les fois qu'on opere une hernie qui a souffert étranglement, de ne pas faire la réduction de l'intestin, sans en avoir auparavant retiré un peu l'anse en dehors, afin d'examiner la nature de l'impression qui y a été faite à l'endroit qui a souffert l'étranglement : s'il y avoit une bride ou une oblitération qui fît voir l'impossibilité du passage des matieres dans la continuité du canal, il est évident qu'il faudroit éviter d'en faire la réduction ; la mort du malade seroit certaine. Il veut que dans ce cas on emporte l'anse de l'intestin,

comme si elle étoit gangrénée, & qu'on insinue le bout qui répond à l'estomac dans celui qui répond à l'anus, selon la méthode que M. Louis a proposée d'après M. Ramdohr, Chirurgien du Duc de Brunswick. Il ajoute qu'il croit, comme ces bouts sont très-flasques & très-difficiles à insinuer l'un dans l'autre, qu'on en viendroit plus facilement à bout en introduisant dans le bout supérieur de l'intestin une carte roulée, vernie avec de l'huile de térébenthine: quand les deux bouts de l'intestin seroient introduits l'un dans l'autre, on les assujettiroit conjointement avec la carte, par une anse de fil, & par un seul point d'aiguille, &c.

Les Observations de M. Pipelet le jeune, sur *les hernies de la vessie & de l'estomac*, contiennent l'histoire d'une hernie de la vessie au périnée, à la suite d'un écart qu'un homme fit sur le parquet de sa chambre, & d'un effort qu'il fit quelque tems après pour sauter un fossé; M. Pipelet soupçonne que ces efforts ont produit une rupture, ou peut-être un simple écartement de quelques fibres musculaires des releveurs de l'anus & du transverse, lesquels contribuent à former la cloison qui ferme le petit bassin, & que la diminution de la résistance a permis à une portion du bas-fond de la vessie de céder à l'action des muscles du

bas-ventre & du diaphragme, pour produire une tumeur herniaire dans le corps graisseux, sous la peau du périnée. Après avoir décrit le bandage & la méthode qu'il employa pour y remédier, pour lesquels nous renverrons au Mémoire même, il compare ce cas avec quelques autres qui ont paru lui être analogues. Mais c'est sur-tout sur les hernies de l'estomac que notre Auteur a cru devoir s'étendre, *parce que*, dit-il, *les maladies sur lesquelles on a le plus besoin de multiplier les observations, sont celles qui se cachent sous des apparences trompeuses, dont les signes extérieurs sont souvent très-difficiles à distinguer, & qui produisent des accidens communs qu'on peut également attribuer à une affection contre-nature d'un tout autre genre, dans le même organe.* Sept observations, dont une a été fournie par M. Sabbatier, & les six autres sont de l'Auteur du Mémoire, prouvent que les hernies de l'estomac sont dans ce cas : dans la plupart, on avoit confondu d'abord la hernie avec toute autre affection de l'estomac ; & ce ne sont que des bandages convenables qui ont fait cesser les accidens.

Quoique le *volvulus*, & la gastrotomie qu'on a proposée pour remédier aux accidens qu'il a coutume de produire, n'aient qu'un rapport très-indirect aux hernies,

nous nous reprocherions cependant de passer sous silence les *recherches historiques* de M. Hévin sur ce sujet. Ce savant Chirurgien y démontre bien évidemment la témérité de cette opération, par la multiplicité des causes capables de produire les accidens qu'on attribue communément au *volvulus*, ou intus-susception de l'intestin ; par l'incertitude des signes qui caractérisent chacune de ces causes ; par le peu de moyens que l'on a, même dans la supposition d'un *volvulus*, de reconnoître le point & la situation de l'intestin qui est le siege du mal ; ce qui ne permet pas de distinguer le lieu où il conviendroit de faire l'opération ; enfin par l'état de l'intestin, qui peut être tel qu'il ne soit pas possible de dégager les portions rentrées, à raison des adhérences qu'elles peuvent avoir contractées ; ce qu'il appuie sur un très-grand nombre d'observations qui avoient été communiquées à l'Académie par différens de ses Membres ou autres Chirurgiens du royaume. Ces observations, qui sont au nombre de quinze, sont toutes extrêmement intéressantes par le grand jour qu'elles jettent sur la matiere que M. Hévin s'étoit proposé de traiter.

La recherche des causes qui s'opposent à la réduction des parties déplacées dans les hernies, fait l'objet des *remarques de* M. Goursaud, *sur la différence des causes*

de l'Etranglement dans les Hernies. La connoissance de ces causes est d'autant plus importante, que leur découverte doit nécessairement faire varier les procédés curatifs qu'on doit employer pour rétablir les parties dans leur état naturel. M. Goursaud les réduit à deux ; l'étranglement par inflammation, & celui qui est produit par l'engouement des matieres ; il en ajoute ensuite une troisieme espece, lorsque l'engouement des matieres attire une inflammation qui mérite des attentions particulieres. La premiere de ces causes n'a guere lieu que dans les hernies récentes qui paroissent tout-à-coup à la suite de quelqu'effort, & dans celles qui se renouvellent, à l'occasion de quelqu'effort, après avoir été longtems contenues par un bandage. Comme les accidens, qu'entraîne après soi l'inflammation qui survient dans ces sortes de cas, sont très-urgens, il est évident qu'il ny a pas un moment à perdre. Les moyens que notre Auteur propose pour y remédier, sont les saignées copieuses & répétées, les fomentations & les lavemens émolliens & relâchans. Les boissons anti-phlogistiques, si utiles dans toutes les autres inflammations, ne peuvent être employées qu'avec beaucoup de discrétion, par la crainte de surcharger le canal intestinal. Les potions hui-

leuſes, pour la même raiſon, ne peuvent être utiles que dans le premier moment, & ſeulement dans le cas où les inteſtins grêles n'auroient pas été ſurchargés de matieres, lorſque l'accident eſt ſurvenu. Les tentatives de la réduction exigent auſſi beaucoup de prudence, de peur d'augmenter l'inflammation par des preſſions trop indiſcretes.

L'étranglement par engouement n'a lieu que dans les hernies anciennes, dans leſquelles les voies par leſquelles les parties s'échappent, ſont très-dilatées, & peu ſuſceptibles de reſſerrément. Il eſt évident qu'il ne peut y avoir d'étranglement, que lorſque la portion du canal, déplacée, ſe trouvera trop pleine, pour pouvoir repaſſer par la route qu'elle a ſuivie en ſortant. Les accidens ſont moins vifs & moins preſſans. Dans ce cas, M. Gourſaud veut qu'on ait recours à une compreſſion méthodique, *dont le malade*, dit-il, *reçoit preſque toujours du ſoulagement* : *on parvient*, ajoute-t-il, *par ce moyen bien dirigé, à faire rentrer les parties, parce que la dilatation de l'anneau permet la répulſion des matieres qui engouent la portion d'inteſtin, retenue dans la tumeur herniaire.* D'ailleurs, ſi l'étranglement ſubſiſte depuis pluſieurs jours, il faut détremper & ramollir les matieres accumulées & endurcies : les onctions &

cataplasmes, à un degré de chaleur qui favorise le relâchement, sont alors très-convenables; enfin les clysteres âcres sont très-propres, sur-tout dans le commencement, à solliciter la nature, & à faire prendre aux matieres arrêtées la route de l'anus. Plusieurs observations, dont le plus grand nombre sont de l'Auteur même, viennent à l'appui de cette doctrine. Lorsque les causes de l'étranglement se compliquent, & que l'inflammation se joint à l'engouement des matieres, il faut pour lors avoir recours à l'opération, suivant l'indication la plus urgente: plusieurs observations éclaircissent encore ce précepte.

Notre Auteur donne ensuite quelques regles sur la maniere de procéder au taxis, sur l'usage des astringens, des applications froides, des purgatifs, des injections de la fumée de tabac; enfin sur la situation qu'il convient de donner au malade, pour favoriser la rentrée des parties déplacées. Les bornes de nos Extraits ne nous permettant pas de suivre l'Auteur dans tous ces détails, nous ne saurions trop exhorter les Praticiens de recourir à son Mémoire; nous ne pouvons nous dispenser cependant de rapporter un Précis de ses observations sur l'usage des purgatifs. » Ce moyen, dit-il, a pu être » salutaire, & paroît applicable dans les

» anciennes hernies, dont l'anneau eſt fort » dilaté, ſoit parce que les parties, depuis » long-tems, y paſſent journellement, en » s'échappant du bas-ventre & en y ren- » trant; ſoit qu'elles ne rentrent jamais, & » que les matieres y aient habituellement » leur cours. Si, par défaut de reſſort, les » matieres commencent à s'engouer, un pur- » gatif, dans ce premier moment, doit être » plus efficace que le maniement extérieur » de la tumeur, qu'on ne doit cependant » pas négliger. La compreſſion méthodique » de la tumeur peut remédier au défaut du » reſſort perdu, & ſuppléer à la vertu ex- » pultrice; mais le purgatif, outre le mou- » vement qu'il excite à l'inteſtin, a l'avan- » tage de procurer une excrétion de ma- » tieres fluides, capables de détremper, de » délayer & d'entraîner celles qui commen- » ceroient à s'accumuler dans la hernie : » c'eſt dans cette circonſtance, & ſous ce » point de vue, qu'il faut conſidérer l'uti- » lité des purgatifs dans les hernies avec » étranglement. « Pluſieurs obſervations de M. le Grand, Maître en chirurgie à Arles, prouvent les avantages qu'on peut retirer de l'uſage du ſel d'Epſom, qu'il regarde comme un ſpécifique dans ces ſortes de cas.

M. Louis a raſſemblé, dans ſes *Réflexions*

ſur l'Opération de la Hernie, ce qu'il a trouvé de plus conforme aux véritables principes de l'art, tant dans les ouvrages imprimés, anciens & modernes, que dans les obſervations particulieres qui avoient été adreſſées à l'Académie. Il traite d'abord de la ſituation qu'il convient de donner au malade, lorſqu'on veut l'opérer; il veut qu'elle ſoit telle, que les muſcles du bas-ventre ſoient dans le plus grand relâchement, c'eſt-à-dire que le baſſin, la poitrine & la tête ſoient plus élevés que la région lombaire. Il conſeille, en faiſant l'inciſion aux tégumens, de lui donner la direction la plus propre à favoriſer la rentrée des parties, & de la prolonger toujours le plus qu'on peut au-deſſus des anneaux, afin que, ſi le débridement eſt néceſſaire, l'opérateur puiſſe voir les parties qu'il eſt obligé d'inciſer. On preſcrivoit autrefois de procéder avec la plus grande circonſpection à l'ouverture du ſac herniaire, de peur de bleſſer l'inteſtin; ce qui a rendu le plus ſouvent l'opération longue & difficile. Il propoſe de ſuivre, pour l'ouverture de ce ſac, la même méthode qu'on ſuit pour celle des tégumens, c'eſt-à-dire de pincer le tiſſu folliculeux, pour ſoulever ce qu'on appelle *le vrai ſac du péritoine*, & de l'ouvrir avec l'inſtrument tranchant, porté à plat; enſuite

d'y porter une ſonde dirigée vers le bas, pour conduire un biſtouri ou des ciſeaux, au moyen deſquels on pourra mettre, ſans riſque, les parties échappées à découvert. Il rejette abſolument le précepte de ceux qui ont preſcrit de tâcher de faire rentrer le ſac avec la hernie, fondé ſur l'impoſſibilité de cette réduction, par les adhérences que le ſac a toujours contractées avec les parties qui l'avoiſinent, telles que le cordon ſpermatique dans le bubonocele, ou les vaiſſeaux cruraux dans la hernie crurale. Il rejette également la dilatation que M. Leblanc, Maître en chirurgie de la ville d'Orléans, a ſubſtituée à l'inciſion. (Voyez l'Extrait que nous avons donné de ſon ouvrage, Journal de Mars dernier.) Mais il nous a paru que M. Louis n'avoit pas bien ſaiſi la théorie de M. Leblanc, dont la méthode a d'ailleurs eu des ſuccès trop marqués & trop ſouvent répétés pour qu'on puiſſe ſoupçonner le haſard d'y avoir eu aucune part : ce ſont ces réflexions de M. Louis qui ont donné lieu à la réponſe de M. Leblanc, que nous avons annoncée à la fin de l'Extrait de ſon ouvrage. L'uſage des purgatifs lui paroît indiſpenſablement néceſſaire à la ſuite de l'opération, lorſque les accidens ne ceſſent point ; & il rapporte une obſervation dans laquelle leur omiſſion

a été suivie de la mort du malade. L'ouverture de l'*abdomen*, que Pigrai avoit proposée pour retirer les inteftins engagés dans la hernie par le dedans du ventre, ayant été propofée de nos jours, il a cru devoir difcuter ce point de pratique. Les lecteurs inftruits imaginent bien que le réfultat de cette difcuffion eft de rejetter cette opération. Il termine fon Mémoire par la defcription de l'appareil & du bandage qu'il croit le plus propre à la fuite de cette opération; il rejette le *fpica*, & fe contente de retenir l'appareil, par le bandage de corps, dans le bubonocele, & par le triangulaire de l'aîne, joint au même bandange, dans la hernie crurale.

Nous terminerons ici cet Extrait du nouveau volume des *Mémoires de l'Académie royale de Chirurgie*, bien fâchés que les bornes que nous fommes obligés de nous prefcrire, ne nous permettent pas de faire connoître plufieurs autres morceaux non moins intéreffans que ceux que nous venons d'analyfer.



LETTRE

De M. MARTEAU, Médecin à Amiens, à M. DESBREST, Médecin à Cusset en Bourbonnois, en réponse à sa Critique de l'Observation d'une Grossesse de dix-huit mois, insérée dans le Journal de Novembre 1766.

MONSIEUR,

Ce n'est pas d'aujourd'hui que la question des naissances tardives a partagé les Médecins & les Naturalistes; elle vient d'intéresser plus que jamais: chacun a pris parti pour ou contre; & ces discussions savantes ont donné naissance à des ouvrages qui semblent avoir épuisé la matiere. Les Consultations de MM. Bouvart & Petit, les Mémoires de MM. Louis & Lebas ne laissent rien à désirer. Le Procès est instruit; & le public est à portée de juger: j'ai jugé. Le hazard m'a offert une nouvelle preuve en faveur de la cause pour laquelle je m'étois décidé; j'ai cru devoir la publier, & je l'ai fait. Elle trouve en vous un adversaire redoutable. J'estime trop M. Desbrest pour négliger de lui répondre.

Je ne suis point surpris, Monsieur, de vous voir embrasser une opinion contraire

à la mienne. La vôtre a ses partisans : chacun a sa maniere d'envisager son objet ; &, dans la république des lettres, chacun a son droit de suffrage. Il peut se faire que je sois dans l'erreur ; mais c'est de la meilleure foi du monde. Si c'étoit affaire de calcul, je pourrois vous dire, Monsieur, que je partage cette erreur avec le plus grand nombre (*a*) ; mais, en matiere de physique, cent autorités ne valent pas une bonne raison. Ce n'est ni la pluralité des suffrages, ni la prévention si naturelle pour un maître que je chéris, & de la bienveillance duquel je me glorifierai toujours, qui m'ont fait adopter son sentiment ; ce sont des faits pesés dans la balance du plus sage pyrrhonisme ; ce sont des raisons présentées avec force, exposées avec netteté, & développées avec la précision de la logique la plus conséquente, qui m'ont décidé pour la possibilité des naissances tardives. Je ne m'attendois pas à rencontrer sitôt un de ces écarts de la nature : ils sont si rares, que peut-être de ma vie n'aurai-je occasion d'observer une seconde fois le même phénomene. Le merveilleux m'auroit-il fait illusion ? Ce ne seroit point sans m'être mis en garde contre ses

(*a*) Les suffrages favorables aux naissances tardives montent à près de quatre-vingts ; l'opinion contraire ne compte guere qu'une trentaine de partisans.

preſtiges. Ce n'eſt qu'après avoir interrogé, pendant trois heures, Louis Binant & ſa femme; ce n'eſt qu'après avoir pris avec la plus ſcrupuleuſe exactitude la note de leurs *dires & déclarations*; ce n'eſt qu'après leur avoir relu deux fois le narré des phénomenes qu'ils venoient de m'expoſer, & des époques qu'ils leur avoient aſſignées, que je m'en ſuis ſervi pour aſſeoir mon jugement, & publier cette obſervation. Quelles précautions pouvois-je prendre de plus pour éviter l'erreur? *Celles de peſer la valeur des ſignes de la groſſeſſe*, me direz-vous. Je l'ai fait, & je crois être à l'abri du reproche de précipitation à cet égard. Si ces ſignes m'en ont impoſé, c'eſt qu'ils ont abuſé de grands hommes que je n'ai pu juſqu'ici m'empêcher de regarder comme les oracles de la nature, & les Interpretes de ſes myſteres. J'ai fondé la preuve d'une groſſeſſe de dix-huit mois ſur l'aſſemblage des *ſignes rationnels & ſenſibles*, dont le concours leur paroît une démonſtration de la vérité de la groſſeſſe. Ces preuves vous paroiſſent inſuffiſantes. Si j'ai bien fait l'analyſe de vos réflexions, vos objections ſe réduiſent à celles-ci:

1° Il eſt dangereux pour la ſociété d'admettre des faits de cette nature, ſans en avoir les preuves les plus inconteſtables.

2° Les crachotemens & les dégoûts ſont des ſignes équivoques.

3° Il n'eſt pas certain que les mouvemens que la Soyer prétend avoir ſentis vers le milieu du mois de Mars, fuſſent ceux de l'enfant.

4° La montée du lait aux mamelles ne ſignifie qu'une ſuppreſſion.

5° L'enfant n'auroit pu ſe conſerver ſain dans la matrice, pendant un auſſi long eſpace de tems, avec des pertes de l'eſpece de celles de la Soyer.

6° On peut placer l'époque de la conception au tems immédiat qui a ſuivi les fauſſes douleurs de l'accouchement, à la ſeconde huitaine d'Août. On voit alors tous les phénones répondre exactement, & dans l'ordre de la nature.

Les faits que j'ai expoſés ne ſont pas de nature à pouvoir être démentis. Je ne ſuis, en ce point, que l'écho fidele de Louis Binant & de ſa femme ; & ſi l'hiſtorien pouvoit avoir beſoin de témoignage, celui de MM. d'Eſmeri & Anſelin ne tarderoit pas à diſſiper juſqu'à l'ombre du moindre ſoupçon. Conſultés l'un & l'autre, ils ont entendu les mêmes récits. Vous ne conteſtez pas les faits, & ſur cet article nous ſommes d'accord. Nous le ſommes peu ſur les conſéquences que j'en tire. J'aimerai, Monſieur, à vous ſuivre juſques dans les moindres détails. Avant de répondre à vos objections, je dois fixer vos doutes. Je

croyois m'être énoncé d'une maniere intelligible, en disant que les pertes se répéterent jusqu'aux premiers jours d'Août, & que la premiere huitaine fut l'époque de l'invasion des douleurs. C'est que les premiers jours d'Août virent cesser les pertes sans retour; &, quatre à cinq jours après, les douleurs déterminerent à appeller la Sage-femme.

Les esprits étoient encore échauffés de la dispute, quand je fis passer à M. Petit mon observation. Ce n'est pas que j'eusse la vanité de croire qu'elle pût influer sur le jugement d'un procès qui fixoit alors l'attention des Tribunaux; elle n'étoit revêtue d'aucun de ces caracteres d'authenticité que doit avoir un fait sur lequel doit porter une décision légale; mais, aux yeux des Physiciens & des Naturalistes, elle pouvoit être de tout autre poids: c'est pour eux que je l'avois écrite. Elle me paroissoit assez concluante pour concourir avec d'autres observations de même genre, & les aider à fonder un jugement sur la possibilité de la prolongation des grossesses. Me suis-je trompé? Jusqu'ici je n'apperçois aucune raison qui puisse me porter à le croire. Examinons la valeur de celles que vous m'opposez: je vous suis pas à pas.

Réponse à la premiere Objection.

Il paroît que ce qui vous inquiete & vous

prévient le plus contre les naissances tardives, c'est le trouble que l'opinion qui les admet, pourroit porter dans l'état des citoyens. Eh! Monsieur, la crainte d'un inconvénient moral est-elle un titre pour autoriser à fermer les yeux sur une vérité physique? Le prétexte du trouble qu'elle pourroit jetter dans l'ordre de la société, seroit-il une raison suffisante pour la faire rejetter? S'il est effectivement vrai que la nature s'écarte quelquefois de sa route ordinaire, ne seroit-ce pas un bien plus grand inconvénient d'exposer une mere chaste au déshonneur, & la couvrir de l'opprobre du crime? Ne seroit-ce pas un bien plus grand inconvénient d'exposer un malheureux posthume à la perte assurée d'un état auquel il auroit un droit légitime? Ne seroit-ce pas violer ouvertement l'ordre & la justice?

Je pourrois, Monsieur, vous demander encore pourquoi nous porterions nos craintes plus loin que la loi même? Appréhendez-vous que l'espoir du succès ne fasse germer dans le cœur des veuves le désir de supposer à leurs maris des héritiers posthumes, & que l'assurance de l'impunité ne les conduise à l'exécution? Voilà, si je l'ai bien compris, l'espece de trouble que vous redoutez pour l'ordre civil. De quel droit nous défierions-nous de la bonne foi des femmes, quand la loi se repose entiérement

ſur leur vertu? N'en connoiſſez-vous aucune qui ait donné à ſon époux, même vivant, des héritiers furtifs? Ils ſont quelquefois le fruit des intrigues les plus avouées, les plus publiques & les plus ſcandaleuſes. La loi ſévit-elle contre ces adultérins? Admet-elle la preuve de l'infamie de leur naiſſance? Plus ſévere que la loi, regretteriez-vous qu'elle laiſſât au poſthume tardif le ſimple droit d'établir les preuves de la légitimité de la ſienne? Comment fera-t-il entendre ſa voix ſi vous lui fermez la bouche par cette déſicion tranchante? Les naiſſances tardives ſont impoſſibles.

On ne devra donc plus douter, dites-vous, *de la légitimité des enfans nés dix-huit mois après la mort de leur pere.* Pardonnez-moi, Monſieur : il ſera très-permis, il ſera même indiſpenſablement néceſſaire de douter encore. Nous reconnoiſſons des naiſſances tardives ; mais nous ne les reconnoiſſons que comme des exceptions très-rares aux regles ordinaires de la nature. Le Phyſicien, qui avoue la poſſibilité des prolongemens de la groſſeſſe, prononce-t-il que telle femme & tel poſthume ſont dans le cas favorable de l'exception? Ne faudra-t-il pas, au contraire, que cette vérité ſoit miſe dans ſon plus grand jour, pour aſſurer à l'enfant l'état que ſa mere lui réclame? Plus l'exception eſt rare, plus elle demandera de précau-

tions pour la constater juridiquement. Vous rappellerai-je ce vieil axiôme de philosophie: *A posse ad actum non valet consecutio*? Rassurez-vous donc, Monsieur. Une veuve, à la mort de son mari, se déclarera-t-elle enceinte, ou incertaine de son état? Elle alarme aussi-tôt la cupidité des collatéraux: manqueront-ils de se ménager des preuves contre la supposition? Reposez-vous sur l'activité de l'avide héritier, & sur la prudence des Magistrats. Ceux-ci ordonneront le séquestre, la garde à vue, des visites de la personne: ils examineront, & ils apprécieront la valeur des preuves. Ces pieces authentiques éclaireront leur religion, & les mettront à portée de juger l'illégitimité du posthume, si la mere est coupable. Il est des signes infaillibles, à la faveur desquels l'Accoucheur reconnoîtra la grossesse à quatre mois (*a*). Puzos prétend même qu'on peut la découvrir avec la plus grande certitude à deux mois & demi, ou trois mois; & les raisons qu'il en déduit, sont palpables & fondées sur l'expérience (*b*). Ces procès-verbaux constateront l'existence du fœtus dans le sein de sa mere: si, après cela, le posthume tarde à se montrer au

(*a*) On peut consulter là-dessus Mauriceau, liv. 1, chap. vj, pag. 92 & 97; & Lamotte, liv. 1. chap. xj. pag. 62.

(*b*) *Traité des accouchemens*, chap. v, pag. 55.

jour, en aura-t-il moins droit à la filiation? Non, sans doute : ce ne sera point parce que le Naturaliste a décidé qu'elle est possible, mais parce que l'Accoucheur aura décidé qu'elle est constante. Tant que nous nous renfermerons dans les bornes étroites de la physique, sans ambitionner de remplir les fonctions de Jurisconsultes; tant que nous nous contenterons d'étudier la nature, de la suivre dans ses écarts, & de la prendre, pour ainsi dire, sur le fait, la doctrine des naissances tardives ne tirera jamais à conséquence. Il n'en est pas de même, Monsieur, de l'opinion que vous embrassez, elle peut vraiment intéresser l'état des citoyens; elle ne laisseroit pas aux Juges les ressources de découvrir la vérité. On ne s'avise jamais d'examiner la réalité de ce qu'on croit impossible: on décide en conséquence; mais si ce qu'on croit impossible ne l'est pas, on peut commettre une grieve injustice.

Réponse à la seconde Objection.

C'est aux premiers jours de Novembre 1764 que je fixe l'époque de la grossesse. Vous ne disconviendrez pas, Monsieur, qu'à ce moment la Soyer n'eût de l'aptitude à concevoir. La paucité des regles n'exclut pas la fécondité, puisque Lamotte cite des exemples de grossesse qui n'ont jamais été

précédées d'aucun flux menstruel: d'ailleurs, vous avez, sans doute, aussi-bien que moi, rencontré plus d'une nourrice qui s'est retrouvée enceinte sans aucun retour des mois depuis sa couche. Les symptômes qui, au commencement de Janvier, ont fourni les premiers témoignages de la conception; ces symptômes, n'étant que des signes équivoques, ne pouvoient fonder que des soupçons; & je ne les ai donnés pour rien de plus. Quel est le Praticien qui n'a pas vu cent fois les dégoûts & les crachotemens accompagner la simple suppression des régles? Ce n'étoit donc encore qu'une aurore douteuse; mais elle devoit être suivie d'un plus grand jour.

Je vous prierai, Monsieur, de remarquer, 1° que ces symptômes étoient des accidens familiers aux commencemens des cinq précédentes grossesses; 2° que du commencement de Janvier jusqu'à l'époque de la premiere perte, ces accidens se sont bornés à de simples dégoûts & à de fréquens crachotemens. Il n'est survenu ni frisson ni fievre. Cette femme étoit instruite à l'école de l'expérience. Il étoit si naturel de se croire enceinte! Comment ne l'auroit-elle pas imaginé? Hippocrate lui-même s'y seroit trompé (*a*); car la simple suppression

(a) *Si mulieri purgationes non prodeant, neque febre neque horrore superveniente, cibi autem fasti-*

produit des accidens qui, loin de se relâcher, augmentent & s'accroissent de jour en jour (*a*). La Soyer ne les a pas éprouvés: trois mois se sont écoulés sans cette aggravation successive & journaliere; ses soupçons sur son état avoient donc au moins une sorte de vraisemblance; &, sans être en ce point, ni plus *ignorant*, ni plus *charlatan* qu'*Hippocrate*, *le Prince des observateurs*, un Médecin auroit pu les confirmer de son pronostic. Les mouvemens ou signes sensibles, se joignant aux signes rationnels, auroient-ils démenti sa conjecture?

Réponse à la troisieme Objection.

Nous voici, Monsieur, au moment décisif. Je le demande encore: la femme pouvoit elle douter qu'elle ne fût à mi-terme? A l'autorité de Lamotte, dont vous paroissez faire peu de cas; à celle de Van Swieten, que vous paroissez avoir oubliée, parce qu'elle est tranchante, je pourrois

dia ipsi accidant, hanc in utero gerere putato. Sect. v, Aphorism. 61.

Mensibus copiosioribus prodeuntibus morbi contingunt; non prodeuntibus ab utero fiunt morbi. Id. ibid. Aph. 57.

(a) *Sicubi verò menstrua absque fœtu cessant, malum quotidiè augetur; atque tantùm abest ut incommoda indè pendentia, successivè remittant, ut potiùs quotidiè increscant.* RŒDERER, *Elementa Artis Obstetriciæ*, §. 158, *page* 51.

ajouter celle de Rœderer (*a*), & le consentement unanime de toutes les femmes qui ont porté des enfans. Est-il signe plus énergique que les mouvemens?

Quand on le veut, Monsieur, il est aisé d'expliquer, comme vous le faites, l'état de la femme d'Harbonnieres, & de le réduire à la condition d'une simple grossesse de neuf mois. La femme a senti des mouvemens à quatre mois & demi : vous ne pouvez nier un fait qu'elle atteste. Ces mouvemens se sont soutenus treize mois entiers: vous sentez la force de la preuve qui vous presse. Comment l'éluder? Il n'est question que d'assigner à ces mouvemens une autre cause ; est-il si difficile d'en trouver? Alors ils rentrent naturellement dans la classe des signes équivoques. On suppose que la femme s'est trompée, & qu'elle n'est devenue grosse que vers le milieu d'Août, à la cessation des pertes ; telle est votre marche. Mais une explication purement hypothétique anéantira-t-elle la force d'une preuve que fournit un signe réputé pathognomonique par trois des plus graves Auteurs qu'on puisse consulter sur cette matiere? Que m'opposez-vous? D'abord de simples doutes. » Ces mouvemens de l'enfant ont-ils, » demandez-vous, des signes si caractéristi-

(a) *Fœtus ipse motu suo suam & existentiam & vitam optimè docet.* Id. ibid. §. 154.

» ques ? Sont-ils si différens de tous autres, » qu'on ne puisse s'y tromper ? Ne peut-on » pas prendre pour des mouvemens de l'en- » fant des contractions spasmodiques de la » matrice, ou de quelqu'autre viscere du bas- » ventre, des flatuosités roulantes sans bruit? « Vous hésitez ; mais aussi-tôt se présente une nouvelle idée qui, sans doute, à votre avis, fournit mieux à l'explication de tous les phénomenes. Vous la faisissez ; & vous abandonnez les autres dont vous sentez l'insuffisance. Vous demandez » si les mou- » vemens que l'on sentit dans le courant de » Mars, & que l'on prit pour ceux du fœtus, » n'étoient pas des efforts que faisoit la natu- » re pour pousser les pertes ? s'ils n'étoient » pas les avant-coureurs de l'hémorragie, qui » arriva dans les premiers jours d'Avril ? » Est-il étonnant, ajoutez-vous ; n'est-il pas » même ordinaire de voir des suppressions, » lorsqu'elles ne sont pas causées par la gros- » sesse, se terminer par des pertes précé- » dées & accompagnées de douleurs & de » mouvemens considérables dans l'*abdomen* ? » Rien ne nous empêche donc de regarder » les mouvemens que l'on croyoit être ceux » du fœtus, comme un travail de la natu- » re, pour se décharger du fardeau qui » l'accabloit. «

Pardonnez, Monsieur; cette logique n'est pas la mienne. Je conclus, dans mon obser-

vation, du réel au possible; dans vos réflexions, vous concluez du possible au réel. Cette méthode est tout-à-fait neuve; mais êtes-vous heureux dans l'arrangement de vos systêmes?

Si c'est à la retenue des mois qu'il faut attribuer les mouvemens qu'on a pris pour ceux du fœtus; si ces mouvemens, vers le 15 de Mars, n'étoient que les avant-coureurs de l'hémorragie qui devoit suivre aux premiers jours d'Avril; si ces mouvemens n'étoient qu'une crise, un travail de la nature, & des efforts pour se débarrasser du fardeau qui l'accabloit, 1° ils n'ont jamais dû être plus forts qu'au moment où les arrérages des regles, accumulés par une suppression de cinq mois, rendoient ce fardeau plus considérable; car une plus grande résistance exige de plus grands efforts de la part de la puissance. 2° Ces mouvemens auroient dû cesser avec les pertes, & ne renaître qu'avec elles; car l'effet doit cesser avec la cause efficiente qui le produit. 3° Du mois d'Avril aux premiers jours d'Août, ces pertes diminuant de violence, & s'éloignant de plus en plus, ces mouvemens auroient dû être interrompus pendant des intervalles de quinze jours, trois semaines, un mois, & même six semaines. Il seroit aussi absurde de supposer que ce travail devoit être continuel, & croître en proportion

des intervalles, qu'il le feroit de fuppofer que, d'un mois à l'autre, les femmes doivent être continuellement agitées de ces fecouffes intérieures. Il ne viendra jamais dans la penfée à qui que ce foit que la caufe immédiate puiffe ceffer, & l'effet fubfifter, s'entretenir, & même fe fortifier. 4° La pléthore étant abfolument épuifée, & les pertes ne reparoiffant plus, la nature n'avoit plus d'*efforts* à faire *pour les pouffer*, *plus de travail* à entreprendre *pour fe débarraffer d'un fardeau qui* ne l'*accabloit* plus; & les mouvemens auroient dû être fufpendus tout au moins jufqu'au 9 Décembre, où l'intérêt de votre opinion vous permet d'avouer les premiers mouvemens d'un véritable fœtus.

Or, Monfieur, ai-je dit que ces mouvemens aient été plus confidérables vers le 15 de Mars, qu'ils ne l'ont été depuis cette époque jufqu'au 9 Décembre? Ai-je dit que ces mouvemens ceffoient avec les pertes, & ne renaiffoient qu'avec elles? Ai-je dit que, par conféquent, on éprouvoit des fufpenfions de quinze jours, trois femaines, un mois, &c.? Ai-je dit enfin qu'ils avoient ceffé, depuis la derniere perte, aux premiers jours d'Août? N'ai-je pas dit précifément le contraire? N'ai-je pas établi toute la force de mon argument fur *la fucceffion non interrompue des mouvemens, de la date du 15 Mars 1765 à celle du 15 Mai 1766*? Ces

mouvemens ne peuvent donc être attribués à la cause que vous leur assignez.

Ce n'est pas tout, Monsieur; pourquoi confondre cette succession non interrompue des mouvemens avec des douleurs éphémeres que vous ne pouviez mettre sur le compte des pertes, puisqu'elles avoient disparu sans retour ? Il semble que, pour donner le change, & vous dispenser de rendre raison de ce phénomene passager, mais décisif, vous ayez affecté, à la page 537, d'identifier deux choses très-différentes, les douleurs de l'accouchement & les mouvemens du fœtus.

Il ne vous reste donc de ressource que de vous rejetter du côté des contractions spasmodiques de la matrice, ou de la tympanite de ce viscere (*a*). Ce sont deux causes que vous n'avez fait qu'indiquer; ce sont des nuages légers que vous aviez jettés en avant, & qui vont se dissiper, pour ainsi dire, d'eux-mêmes.

Ces mouvemens de l'enfant ont-ils des signes caractéristiques ? Sont-ils si différens de tous autres, qu'on ne puisse s'y

(*a*) On conçoit que des vents puissent rouler dans un canal tortueux, & dont les angles & les calibres variés sont autant d'obstacles à la libre progression de l'air; mais ils répugne autant à la saine physique, que les vents roulent dans la cavité de la matrice, que dans la capacité d'un ballon.

tromper? Oui, Monsieur, comme Médecin, j'ai palpé plus d'une hystérique; & j'ai senti des roulis qui se portent de bas en haut : ce ne sont point des secousses, des sauts. Comme Médecin, j'ai palpé quelques tympanites de la matrice : je n'ai rien senti; & je puis vous assurer, sur mon honneur, que jamais ces femmes ne m'ont déclaré sentir autre chose qu'un mouvement obscur qui précédoit l'explosion sourde ou sonore de quelques vents par la vulve. En effet, conçoit-on que des vents renfermés dans la matrice, puissent y rouler (*a*), & de maniere à ébranler la sensibilité de ce viscere, ainsi que pourroit faire le choc d'un corps solide? Comme Médecin, j'ai palpé des femmes grosses; & pere de sept enfans, j'ai pu tout à l'aise étudier le caractere de leurs mouvemens dans le sein de la mere. Ce sont, tantôt des roulis, & tantôt

(*a*) Les mouvements d'un enfant de cet âge, (cinq à six mois) sont si faciles à distinguer des mouvemens convulsifs de la matrice, ou des parties circonvoisines, qu'il n'y a qu'un défaut d'expérience qui puisse les confondre. Lorsqu'à ces mouvemens l'on joint les accidens qui ont précédé, comme les dégoûts, la suppression, &c. ceux qui persévérent, comme le gonflement des mamelles, la tension & l'élévation en la partie hypogastrique..... on connoît que ces signes different du tout au tout de ceux de la mole, des eaux, ou des vents. *Lamotte*, liv. I, chap. ij.

des

de petits ſauts plus ou moins forts, & quelquefois redoublés au même inſtant. Ces mouvemens, de l'aveu de tous les Accoucheurs, ne ſe font guere ſentir que vers la fin du quatrieme mois. Ils ſont foibles d'abord, parce que le volume du fœtus eſt peu conſidérable, qu'il a peu de force, & qu'il nage dans un grand volume d'eau. Ce n'eſt que vers la fin de la groſſeſſe qu'ils deviennent aſſez forts pour tourmenter & cauſer de la douleur. Ces mouvemens ne ſe font jamais ſentir que dans la matrice. Eſt-il difficile à une jeune femme de les comparer à ceux qu'elle a éprouvés dans le cours de cinq groſſeſſes ? Lui eſt-il difficile d'apprécier l'identité des ſenſations, & d'aſſeoir un jugement certain ſur la cauſe qui les produit, la préſence & l'agitation d'un enfant dans ſon ſein ? Qui pouvoit mieux qu'elle juger de ce qui ſe paſſoit en elle ? Auſſi, malgré la fréquence des pertes, la Soyer n'avoit-elle pu concevoir le moindre doute ſur la réalité de ſa groſſeſſe : ce qui le prouve, c'eſt qu'elle ne balança pas à mander la Sage-femme, & la retenir auprès d'elle l'eſpace de deux jours que durerent ſes douleurs; c'eſt que, pour une femme que cinq expériences récentes avoient inſtruite, ces mouvemens & ces douleurs avoient un caractere déciſif qu'elle ſavoit démêler, & qu'elle ne pouvoit confondre avec tout

autre. Si vous aviez daigné, Monſieur, y faire attention, vous auriez vu que, dès la fin de Septembre, quand on conſultoit les charlatans, c'étoit déjà *un polype ſautillant & roulant.* Les ſpaſmes de la matrice ont-ils bien ce caractere ? Quant à la tympanite de la matrice, il n'a jamais été queſtion que cette femme ait rendu des vents par la vulve ; & comment pourriez-vous ſuppoſer qu'ils fuſſent demeurés nichés dans la cavité de ce viſcere, & qu'ils n'euſſent pas fait exploſion quand une perte fougueuſe leur avoit ouvert une iſſue ? *Quà data porta ruunt.* La ſuppoſition de la tympanite, ou des contractions ſpaſmodiques, ne quadre donc pas avec les phénomenes de la groſſeſſe de la Soyer.

J'en conviens avec vous, Monſieur ; les ſignes de la fauſſe groſſeſſe peuvent en impoſer ; mais à qui ? A une novice qui n'a jamais fait d'enfans, à une vieille folle poſſédée du démon de la poſtérimanie, en un mot, à la marchande de bois quarré dont vous me citez l'exemple. *Elle diſoit ſentir mouvoir ſon enfant ; elle le croyoit, & le croyoit ſi bien, qu'elle envoya querir ſa Sage-femme.* Mais pourquoi le croyoit-elle ? *Parce qu'à cinquante ans elle avoit encore eu quelque peu de menſtrues ;* mais elle n'avoit jamais eu d'enfant : pouvoit-elle en connoître les mouvemens ? Eſt-il difficile

d'ailleurs *d'être persuadé de ce qu'une forte passion nous fait espérer* (a) ? A cinquante-six ans cette femme *avoit les pertes de moins que la Soyer.* Oh vraiment ! je le crois ; mais avoit-elle *un motif de plus pour se croire enceinte* ? Elle n'accoucha cependant que de *quelques vents & des eaux qu'elle vuida par la matrice* ; & la Soyer, avec vingt-huit ans de moins, & ses pertes de plus, mit au monde une fille bien saine, dix-huit mois après le soupçon de grossesse. Pourquoi ne s'est-elle pas trompée comme la marchande de bois ? C'est qu'elle étoit très-experte en fait de grossesse ; c'est qu'elle n'avoit que vingt-huit ans ; c'est qu'une jeune paysane, à qui il reste trois ou quatre enfans, n'a pas, comme votre marchande, *d'étranges passions pour en avoir*, & n'a, par conséquent, aucun motif de se faire illusion. Je laisse au public à juger ce que l'observation de Mauriceau peut faire contre moi.

Vous aviez raison, Monsieur; » *l'erreur* » *& la vérité se trouvent si voisines l'une de* » *l'autre, que la plus petite circonstance sur* » *laquelle on ne pese pas assez, suffit pour* » *les faire confondre. Que de fausses appa-* » *rences ne nous en imposent pas ! Prenons*

(*a*) Je crois devoir rétablir ce qui est supprimé dans la citation de Mauriceau.

» *les choses pour ce qu'elles sont réellement.* «
Ces petites réticences de l'âge, de l'*étrange passion d'avoir des enfans*, de la crédulité, de l'inexpérience, sont sans doute des minuties dont il suffisoit de ponctuer les lacunes. Mais, Monsieur, une autre fois, défiez-vous de la fidélité de celui que vous chargez du soin de faire vos extraits; il ne supprime ici que des bagatelles; pour donner à ses citations une force plus concluante, il pourroit lui prendre fantaisie de supprimer des choses plus essentielles : il est tout au moins coupable de négligence.

Réponse à la quatrieme Objection.

Le lait est-il un signe de grossesse ? Je ne veux, Monsieur, employer contre vous que les armes que vous me fournissez vous-même. Hippocrate & Celse, son ex-scripteur, ne reconnoissent que trois causes de la montée du lait aux mamelles; la grossesse, l'accouchement ou la suppression des regles. La Soyer ne venoit pas d'accoucher quand elle a souffert la montée du lait; elle n'avoit plus de suppression : les pertes y avoient mis bon ordre, & la derniere avoit au plus dix à douze jours de date; donc la montée du lait étoit ici un signe de grossesse; signe d'autant moins équivoque qu'il succédoit aux douleurs de l'accouchement.

Hippocrate en auroit conclu la foibleſſe du *fœtus.* (a)

N'eſt-il pas admirable qu'après cinq mois de ſuppreſſion, la nature ne ſe ſoit point déterminée à porter le lait aux mamelles, & qu'elle l'ait fait après des pertes récentes, apres des mouvemens d'un *polype ſautillant*, après deux jours de douleurs d'enfantement, & cela pour vous fournir une preuve que la Soyer, qui n'eſt pas accouchée, n'étoit pas groſſe ? Dionis penſoit différemment. Les mamelles qui s'empliſſent de lait, ſont à ſes yeux un témoignage aſſuré de la bonne groſſeſſe. (*b*)

Je ne puis, Monſieur, retenir une réflexion qui m'échappe. Quand je vous fournis un enchaînement de preuves d'une groſſeſſe de dix-huit mois, votre raiſon ſe révolte contre un fait qui s'éloigne de l'ordre ordinaire; votre zele s'enflamme, & votre induſtrieuſe ſagacité met en œuvre tous les moyens que la critique peut lui fournir. Quoi ! Monſieur, vous ne vous appercevez pas que, pour combattre mon obſervation, vous admettez une ſuppoſition qui viole beaucoup plus les loix de la nature dans

(a) *Mulieri utero gerenti ſi multum lactis ex mammis fluerit, infirmum fœtum ſignificat.* Aph. 52, ſect. v.

(*b*) Dionis, des *Accouchemens*; liv. 2, chap. j, pag. 107.

l'espece humaine ? Croie qui veut au lait virginal, tout ce que les anciens ont dit est sujet à être bien répété ; & ce qu'ils n'ont pu prouver par de bonnes raisons, nous le pouvons aujourd'hui par leur autorité. Je ne saurois plier sous ce joug : mon entêtement pour eux ne va pas jusqu'à l'enthousiasme. Je les consulte comme des témoins fideles ; mais de quelle force peut être ici leur témoignage ? Pouvoient-ils être garans de l'infécondité des prétendues vierges, ou femmes stériles, chez qui ils trouvoient du lait ? Ne sait-on pas qu'il est quelquefois une longue suite d'années à se dissiper ? J'en ai vu à une femme de cinquante-trois ans, accouchée, pour la derniere fois, huit ans auparavant. Ces femmes, qui, *sans être grosses & sans avoir jamais eu d'enfant*, avoient du lait, ne pouvoient-elles avoir aucun intérêt à dissimuler les accouchemens qui l'avoient produit ? *Aux yeux d'un Médecin, qui a des motifs pour douter*, le lait virginal passera toujours pour être équivoque, & plus contraire aux loix de la nature que les accouchemens retardés.

Je vous ferai remarquer en passant, Monsieur, que, dans la seconde partie de la note, pag. 541, Mauriceau parle de la douleur & de l'enflure des mamelles ; mais dit-il qu'il a vu des filles dont les seins gonflés donnoient du lait, quoiqu'elles

ne fussent pas enceintes ? Cette note est cependant pour appuyer l'assertion formelle que vous en faites.

Réponse à la cinquieme Objection.

Vous prétendez que l'enfant n'auroit pu se conserver sain dans la matrice pendant un aussi long espace de tems, & c'est sur ce fondement que vous niez la grossesse tant que les pertes ont duré. Ai-je dit, Monsieur, que, pendant ce tems là, l'enfant se portât bien & fût sain ? N'ai-je pas formellement énoncé que la fréquence des pertes lui avoit soustrait une partie de ses nourritures, & avoit retardé sa crue ? Que si vous avez voulu prouver que les pertes ont dû nécessairement tuer l'enfant & procurer l'avortement, la these change de face. Alors à l'autorité d'Hippocrate (qui ne dit pourtant pas : *Impossibile est fœtum vivere*) j'oppose celle de Lamotte & de Mauriceau même. Celui-ci vous dira qu'il a vu quelques femmes grosses vuider du sang de la matrice avec assez d'abondance, & même quelquefois en caillots, & néanmoins porter leur enfant jusqu'à terme. (Liv. 1, chap. xxj, pag. 160.) Récuseriez-vous ce témoignage ? Vous pouvez voir aussi l'observation 205e de Lamotte. L'enfant étoit fort & vigoureux, malgré des pertes continuelles depuis le commencement de la

grossesse. Si je l'osois, Monsieur, je pourrois ajouter ici deux autres observations qui prouveroient que tout écoulement sanguin, pendant la grossesse, n'est pas meurtrier pour l'enfant. Une Boulangere de cette ville, au commencement du neuvieme mois, souffrit quatre ou cinq pertes qui se répétoient, de deux jours l'un, périodiquement, & à une heure fixe. L'aphorisme d'Hippocrate vous auroit empêché de la secourir par la saignée. (*a*) M. Cauderon, son Chirurgien, tenta ce secours, mais inutilement : il m'en parla par hasard. J'imaginai que c'étoit une fievre protéiforme; je conseillai le quinquina. La perte cessa, & l'enfant vint à terme. Le second fait regarde une Sage-femme d'Aumale, qui, dans une grossesse, avoit souffert une grande perte, que le repos avoit dissipée, sans porter atteinte à la vie de l'enfant. Cette femme comptoit si peu sur le danger des pertes, que, fondée sur son expérience personnelle, elle fit retarder l'accouchement forcé d'une femme enceinte de huit mois, & qui, dans l'espace de douze heures, perdit seize livres de sang.

Ce n'est pas, Monsieur, que je prétende que les pertes qui surviennent pendant la grossesse, ne soient accompagnées de dan-

(a) *Mulier, sectâ venâ, abortit, & magis, si major fuerit fœtus.* Aphor. 31, sect. V.

gers; mais la regle d'Hippocrate eſt trop générale, & ſouffre des exceptions, ſur-tout quand la perte vient de l'orifice de la matrice òu du vagin, & non du décollement d'une portion de l'arriere-faix (a); auſſi les Accoucheurs chrétiens, dont le devoir eſt de ſauver, par un accouchement forcé, la vie ſpirituelle de l'enfant, quand ils la jugent en péril évident, ne ſe précipitent-ils point à la premiere apparence d'hémorragie; ils ſavent que ce feroit lui arracher la vie temporelle; & plus d'une expérience leur a appris qu'il arrive quelquefois qu'en temporiſant on peut la lui conſerver. Je ſuis perſuadé que vous donnez aux paroles d'Hippocrate un ſens outré, en lui faiſant prononcer que le fœtus ne peut conſerver la vie au milieu des pertes. Il n'a voulu parler que de la langueur & de l'état valétudinaire, dans lequel ces ſouſtractions ne peuvent manquer de le jetter. Il eſt impoſſible qu'appauvri par les pertes d'un ſang qui fait ſa ſubſiſtance, il ſoit ſain & vigoureux. Je reconnois avec lui ces vérités : ce ſont elles qui m'aident à concevoir la prolongation du ſéjour de l'enfant dans la matrice; mais, s'il entend que toute perte eſt ſuivie de la mort inévitable de l'enfant, je lui oppoſe l'expé-

(a) Il y a même des femmes qui ont eu des pertes, d'autres qui ont vu tous les mois, & qui ſont demeurées groſſes. DIONIS, *ibid*, *pag.* 109.

rience constante des derniers siecles. Les Accoucheurs sont mes garans; ils sont ici des témoins irréprochables : il ne s'agit que des faits qu'ils ont vus, & dont ils rendent compte : or ces faits anéantissent l'induction que vous voulez tirer de l'Aphorisme d'Hippocrate. D'ailleurs, Monsieur, jureriez-vous toujours sur la parole du *Prince des Observateurs ?* A-t-il tout vu ? A-t-il tout bien vu ? Croirez-vous avec lui, par exemple, que les mâles sont portés du côté droit, & les femelles du côté gauche de la matrice ? (Aph. 48, sect. v.) Croirez-vous, sur la foi de l'Aphorisme 38, que l'affaissement de la mamelle droite indique l'avortement prochain d'un mâle, celui du sein gauche, l'avortement de la femelle dans le cas de la conception des jumeaux ; comme s'ils ne tenoient pas très-souvent à un seul & même arriere-faix ? Comme si d'ailleurs il étoit possible de conserver l'un des deux, quand l'avulsion d'un placenta fournit une hémorragie par l'ouverture béante des vaisseaux, que la présence du second fœtus empêche de se resserrer ? Croirez-vous enfin, sous la caution de l'Aphorisme 59, que le *suffitus* soit un moyen de découvrir si la femme est stérile ?

Votre sixieme objection ne sera pas beaucoup plus embarrassante que les autres. Suffit-il, Monsieur, de rencontrer des dégoûts

& des crachotemens, au 25 Septembre, au 9 Décembre; des mouvemens du *fœtus*, & l'arrondissement du ventre, & l'accouchement au 15 Mai, pour fixer l'époque de la conception au tems immédiat après la derniere perte, c'est-à-dire à la seconde semaine d'Août ? Ces apparences peuvent en imposer à qui ne relira pas mon observation; mais votre hypothese rend-elle compte de tous les phénomenes ? Cette succession non interrompue de mouvemens pendant treize mois, à quoi l'attribuerez-vous ? Sera-ce encore *une crise, un travail de la nature, un effort pour pousser les pertes* ? Elles sont cessées : la pléthore est épuisée. Vous en prendrez-vous aux *flatuosités roulantes sans bruit dans la cavité de la matrice* ? Concevez-vous que les vents puissent subsister dans ce viscere avec l'embryon ? Accuserez-vous encore des *contractions spasmodiques* ? Quand l'embryon n'a que six semaines, ces spasmes ne peuvent ressembler à des sauts : or, quand au 25 Septembre on commençoit à consulter des médicastres de toute espece, les uns jugeoient que c'étoit une mole, d'autres une excrescence de chair à la matrice; d'autres, une hydropisie; mais avez-vous fait attention que, dès ce tems-là, c'étoit un *polype sautillant & roulant* ? Avez-vous fait attention que, dès ce tems-là, les charlatans apper-

cevoient le volume du ventre, & que chacun, ſuivant ſes idées, en aſſignoit la cauſe morbifique ? Or, Monſieur, avant trois mois, & même plus tard, une groſſeſſe eſt-elle ſenſible à la ſeule application de la main ? » Avant deux mois & demi, la ma-
» trice ne déborde pas le pubis ; &, à trois
» mois & demi, elle s'éleve très-peu au-
» deſſus de cet os dans les femmes graſſes. « Voilà ce que m'apprend Puzos, pag. 58; auſſi ne s'en tient-il pas à la ſeule palpitation extérieure. Il conſeille de balloter la matrice entre l'indicateur de la main droite, & le plat de la main gauche; ſi donc des gens ignares, ſans autre examen que l'attouchement, ont cru appercevoir une tumeur contre nature, n'avez-vous pas dû en inférer que la groſſeſſe étoit plus avancée que vous ne la ſuppoſez, & dès-lors néceſſairement telle que je la préſentois ?

Une autre conſidération vous auroit conduit à la même conſéquence, ſi vous ayiez été moins préoccupé. Un embryon ſe fait-il ſentir au moment qu'il eſt conçu ? Ecoutons Mauriceau : » L'enfant ſe remue manifeſte-
» ment vers le quatrieme mois, & plutôt,
» ou plus tard, ſelon qu'il eſt plus ou moins
» fort. Quelques femmes le ſentent dès le
» ſecond mois, & même encore plutôt ;
» d'autres, vers le troiſieme ſeulement, ou
» plus tard. Au commencement, ces mou-

» vemens sont *forts petits*, & assez sembla-
» bles à ceux d'un moineau qui vient d'é-
» clorre ; après quoi, ils deviennent plus
» grands, à proportion que l'enfant grandit
» & se fortifie ; & ils sont, à la fin, si vio-
» lens, qu'ils obligent la matrice à se dé-
» charger de son fardeau. « Rœderer regarde comme incertains les mouvemens de l'embryon, & ne compte que sur ceux d'un fœtus de quatre mois au moins. Jusques-là, le nouvel être, foible, délicat & mollet, est trop petit, & nage dans une trop grande quantité de liqueur, pour heurter les parois de la matrice, comme il le fait à mi-terme : alors devenant, de jour en jour, plus robuste & plus volumineux, il approche davantage des parois de ce viscere ; l'ébranle par ses mouvemens ; donne des signes de son existence & de sa vie, moleste la mere, & enfin lui devient insupportable par la violence des douleurs. (*a*)

Je pourrois faire valoir ces raisons, Monsieur ; je pourrois vous dire que la Soyer n'étoit dans l'habitude de sentir ses enfans qu'à mi-terme, & qu'elle devoit sentir plus tard encore ce dernier, affoibli par l'usage de tant de remedes violens ; mais je vous accorderai qu'elle a pu, contre son ordinaire, le sentir dès le soixantieme jour de la concep-

(*a*) Rœderer, liv. 1 ; §. 154.

tion. Mais, pendant ces deux premiers mois, quelle a été la cause de cette succession non interrompue de mouvemens ? Daignez me dire pourquoi ces mouvemens & ceux qui les ont suivis jusqu'au 9 Décembre, étoient plus forts que ceux d'un moineau qui vient d'éclorre ! A qui persuaderez-vous qu'à quatre mois & demi les premiers sauts d'un fœtus sont si continuels, qu'on puisse les comparer au choc de l'eau sur la roue d'un moulin, & si violens, que souvent ils arrachent des cris. J'en appelle à l'expérience des femmes. Interrogez, recueillez les voix; toutes conviendront que ce n'est guere que vers le septieme mois que les mouvemens commencent à devenir incommodes. De la violence de ceux du 9 Décembre vous deviez donc conclure que la grossesse étoit plus avancée que ne le veut votre systême.

Je m'arrête, Monsieur; je pourrois pousser plus loin les réflexions que les vôtres me font naître. Votre induction d'une grossesse de dix-huit mois à la possibilité d'une gestation de dix-huit ans, & l'histoire de vos chats ne méritent pas de réponse: ce seroit abuser de votre patience & de celle du public que nous n'avons peut-être déjà que trop ennuyé. En détruisant vos objections, j'ai rétabli la vérité d'un fait que vous vouliez obscurcir. Ma tâche est remplie;

je laisse à M. Petit le soin de défendre une vérité qu'il a si solidement établie. *Apprenez-lui à ne pas décider si hardiment une question dont on peut soutenir le contraire ;* démontrez-lui que *c'est avec plus de certitude, & moins de danger.* Il aime la vérité par-dessus tout. Vous le verrez applaudir à vos découvertes, & ne pas rougir de revenir sur ses pas ; mais, pour le convaincre, il faut quelque chose de plus que la Note de la page 547.

Je suis, &c.

P. S. Voici, Monsieur, un nouveau phénomene : vous le jugerez aussi peu croyable qu'une grossesse de dix-huit mois ; mais il n'en prouvera pas moins que la nature s'écarte quelquefois de ses loix générales. Une genisse, de l'âge d'onze mois & demi, a mis bas, & est morte dans ce travail. Elle avoit donc reçu le mâle dès l'âge de deux mois & demi. Ce fait n'est rien moins que vraisemblable ; mais il a pour garant une Dame que son esprit & ses lumieres mettent au-dessus des éloges : c'est d'elle-même que je le tiens ; & c'est dans sa basse-cour que ceci s'est passé. Je crois que ce trait d'histoire naturelle peut trouver sa place à côté de celle de vos chats. Son rapport à la question peut paroître un peu moins indirect, & démontrer qu'il s'en faut que la nature suive toujours une marche uniforme.

OPERATION

GASTROTOMIQUE,

Faite avec succès, peu après la Rupture de la Matrice, au terme de l'Accouchement; par le sieur THIBAULT DES BOIS, *Maître en chirurgie au Mans.*

L'opération Césarienne, pratiquée sur la femme vivante, a été regardée, dans les siecles précédens, sur-tout jusqu'au quinzieme, comme une opération meurtriere; mais, dans le nôtre, les succès multipliés de différens Accoucheurs sont des motifs qui doivent détruire le préjugé, & rassurer le public sur une opération à la vérité douteuse, mais qui est la seule ressource que l'art fournisse pour sauver la vie de la mere, & quelquefois celle de l'enfant, lorsque la nature ne peut absolument vaincre les obstacles qui viennent, soit de la grosseur disproportionnée du fœtus, de la mauvaise conformation des os du bassin, de la rupture de la matrice, ou lorsque le fœtus prend son accroissement dans les trompes, les ovaires, ou dans l'*abdomen*: dans ces circonstances, cette opération est d'une nécessité indispensable, en supposant néanmoins l'impossibilité de l'extraction du fœtus avec le forceps, ou les crochets.

François Rousset donna, en 1581 (*a*), un excellent ouvrage, dans lequel il prouve, d'une maniere bien convaincante, la nécessité de cette opération dans tous les cas que je viens de décrire. Je ne puis voir, sans étonnement, que les savantes *Recherches de M. Simon, sur l'Opération Césarienne* (b), aient laissé bien des gens, respectables par leur savoir, dans le doute.

Ce n'est pas avec moins de surprise que je lis dans M. Mauriceau, célebre Accoucheur de son siecle, dont les Ecrits seuls peuvent former des Maîtres en cet art; » qu'un Chirurgien ne peut venir à cette » opération sur une femme vivante, que par » un excès de cruauté, d'inhumanité & de » barbarie, &c. (*c*);..... qu'on ne doit » jamais, en quelque occasion que ce soit, » entreprendre cette opération, qu'après le » décès de la mere. « Mauriceau donne ici lieu de croire qu'il regardoit la section Césarienne comme absolument mortelle; car, s'il n'en eût pas été persuadé, ce Savant, au lieu de la proscrire entiérement, l'auroit du moins conseillée dans les cas où elle de-

(*a*) Mém. de Chirurg. année 1743, tom. iij, pag. 210.

(b) *Idem* de l'Académie, année 1753, tom. v, *in*-12, pag. 317.

(*c*) Traité des Accouchemens, tom. j, chapitre xxij, pag. 352.

vient indispensable, comme quand il y a une impossibilité physique que l'accouchement se fasse par les voies naturelles ; lorsque, par exemple, la matrice se rompt, & que l'enfant tombe dans le bas-ventre, comment remédier à ce funeste accident ? Ou il faut recourir à la section gastrotomique, ou attendre de la nature un secours qu'elle ne donnera que lorsque le fœtus sera tombé en pourriture : dans ces extrêmités également fâcheuses, peut-on se refuser de tenter une opération qui a eu des succès réitérés ? J'ose même dire qu'il n'y a rien que d'heureux à présumer, quand le sujet n'est point épuisé, & a assez de force pour soutenir l'opération ; autrement ce seroit préférer une mort assurée à une opération qui donne quelques espérances. Que, dans ces tristes conjonctures, l'Accoucheur, d'après Mauriceau, abandonnant son art, confie la guérison de sa malade à la nature ; qu'il compte sur le tems & les douleurs, cette confiance ne peut être fondée que sur quelques phénomenes rares. Mais combien de personnes que la section Césarienne a tirées du tombeau ? Les Mémoires de l'Académie de chirurgie, l'Embryologie sacrée, les Journaux de Verdun me sont garans qu'il s'est trouvé plusieurs Maîtres, tant anciens que modernes, qui ont eu la satisfaction de sauver la mere, & quelquefois

l'enfant. D'après ces faits, dont M. Mauriceau ne pouvoit ignorer le plus grand nombre, ce grand homme fait bien preuve de la foiblesse humaine, en avançant que, si cette opération a eu quelque succès, ce succès est plutôt dû au hazard qu'à la dextérité de l'opérateur. Quelle conséquence! Si elle étoit vraie, qu'elle seroit déshonorante pour notre art, qui ne paroît jamais mieux que dans les grandes opérations chirurgicales, auxquelles on pourroit faire la même application !

On trouve, à la vérité, quelques exemples de l'expulsion du fœtus par d'autres voies que par les naturelles (*a*), soit que le fœtus fût contenu dans la matrice, soit qu'il fût hors de ce viscere ; mais, pour que cette expulsion se fasse, il faut préalablement que le corps étranger soit tombé en corruption : la putréfaction demande un tems considérable, pendant lequel la mere est en un danger évident quelquefois plusieurs jours ; l'opération, qui la délivreroit & mettroit fin à ses douleurs, se fait en quatre à cinq minutes. Si la femme dont parle Hildan, laquelle, dans l'impossibilité d'accoucher, eut assez de forces pour résister, pendant six jours, aux plus vives

(*a*) Ambroise Paré, livre 24, chapitre xlij, pag. 977.
Ledran, Obs. de chirurg. 9e, tom. ij, pag. 24.

douleurs; si cette autre, qui fait le sujet d'une des observations de Saviard, a vécu deux jours après la descente du fœtus dans l'*abdomen*, par la rupture de la matrice; si ces deux femmes, dis-je, eussent reçu les secours de l'art; qu'on eût fait à l'une l'opération Césarienne, & à l'autre la section gastrotomique, leurs jours n'eussent point été abrégés par ces accidens, auxquels il étoit d'autant plus certain & plus aisé de remédier, que ces deux femmes étoient d'un bon & fort tempérament. Les forces de celle que j'ai opérée, ne sont pas à comparer avec celles des deux femmes que je viens de citer : cette Dame est d'une très-petite taille, d'un tempérament sanguin; ayant été rachitique dans son enfance, il est resté un vice de conformation des os du bassin; l'os *sacrum* surtout, au lieu de se jetter en dehors, rentre en dedans à sa partie moyenne; ce défaut n'empêche pas cependant l'Accoucheur d'introduire la main; c'est ce que j'ai éprouvé dans les deux premiers accouchemens. L'un & l'autre enfant me parurent sans vie : se présentant mal, je les retournai, & fus obligé de les faire venir par les pieds : je ne trouvai dans l'extraction d'autres difficultés que de faire franchir le détroit à des têtes trop grosses. Dans l'incertitude de vie ou de mort, j'eus soin de les ondoyer; je les tirai,

en moins de trois heures de travail, à compter des premieres douleurs : on ne peut imputer leur mort qu'à leur foiblesse naturelle, puisque les accouchemens se sont opérés sans beaucoup de difficultés, sans le secours d'aucun instrument, sans les décoller, sans même que la tête fût défigurée; enfin il n'y a eu rien d'extraordinaire dans ces deux premiers accouchemens. Je passe au troisieme, qui fait l'objet de ce Mémoire.

Le 4 Octobre 1767, la demoiselle Crochard, épouse du sieur Cornilleau, Notaire apostolique, & Greffier en chef de la Maîtrise des Eaux & Forêts du pays & Comté du Maine au Mans, s'apperçut, sans douleur préalable, que les eaux avoient percé : cependant l'orifice de la matrice n'étoit pas dilaté au point d'y introduire un doigt; sur les cinq heures du matin, il survint quelques petites douleurs : alors j'insinuai l'index & le *medius ;* je reconnus au toucher, que la tête se présentoit : elle me parut moins grosse que celles de ses premiers enfans; je me déterminai à attendre : les douleurs étoient peu fréquentes & peu vives; ce qui m'engagea à lui donner un lavement avec le séné non mondé, & le crystal minéral. Quoique ce lavement n'eût augmenté que très-peu les douleurs, la matrice se dilata; la tête de l'enfant parut, & tout s'annonçoit assez bien sur les deux heures après midi; mais,

une demi-heure après, la malade ressentit une douleur violente du côté gauche, vers la partie supérieure de la matrice : cette douleur ne dura qu'un instant ; dès qu'elle fut passée, je voulus voir quel seroit son effet : ma surprise fut extrême de ne plus trouver ni l'enfant ni le *placenta* dans la matrice ; ils étoient tombés, par la rupture de ce viscere, dans le bas-ventre. Alarmé de cet accident, je ne dissimulai point à la malade sa triste situation ; elle m'en parut peu frappée, & pendant que, par mon conseil, elle mettoit ordre à ses affaires spirituelles & temporelles, j'envoyai chercher MM. le Houx pere & fils, Médecins de la malade ; MM. Devilliers & Goutard, mes Confreres. Ces MM. ayant reconnu, comme moi, la rupture de la matrice, nous convînmes de la nécessité de la gastrotomie : je suivis M. Sousmain dans sa maniere d'opérer, décrite dans les *Mémoires de l'Académie de chirurgie*. Je fis l'incision du côté où la douleur s'étoit fait sentir ; les tégumens propres & communs du côté gauche ouverts, un côté de la tête de l'enfant se présenta : il étoit situé transversalement sur les intestins ; les pieds au côté droit de la mere : pendant que j'écartois les levres de la plaie, pour faciliter la sortie de l'enfant, & que j'assujettissois les intestins, pour les empêcher de sortir ; M. Devilliers tira l'enfant

avec son *placenta* : le cordon lui faisoit deux tours au col : il étoit mort. La malade soutint au mieux l'opération, qui fut faite en quatre minutes. Nous fîmes sortir, autant que nous pûmes, le sang qui se trouva en assez grande abondance dans le bas-ventre; je fis ensuite la gastroraphie en cette maniere : Un point de suture à un travers de doigt de l'extrêmité supérieure de la plaie; le second dans le milieu, & le troisieme à pareille distance de l'extrêmité inférieure : ainsi je laissois un libre passage, tant au sang qui pouvoit s'épancher, qu'aux lochies, si elles ne prenoient pas leurs cours par les voies naturelles. Nous pansâmes la plaie avec un simple plumasseau imbibé dans un liniment d'huile rosat & de vin chaud; nous mîmes deux compresses en plusieurs doubles, de chaque côté, de la longueur de la plaie; par-dessus, une autre compresse quarrée, & une piece de molleton imbibée dans une décoction émolliente; le tout étoit soutenu par le bandage de corps : sur les dix heures du soir, nous trouvâmes la malade aussi-bien qu'elle pouvoit être; elle ne dormit point toute la nuit.

Le lendemain de l'opération, l'appareil étant levé, nous le trouvâmes rempli de sang : il se présenta une portion d'intestin, grosse comme un petit œuf de poule, entre le point de suture du milieu & l'inférieur.

Je le fis rentrer ; &, pour le contenir, je fis un quatrieme point. Il fortit auſſi, par l'extrêmité ſupérieure de la plaie, une portion de l'épiploon : au lieu d'en faire l'extraction, j'en fis la ligature. La plaie fut panſée comme le jour de l'opération, ayant chargé le plumaſſeau de baume d'*Arcæus*. La malade, ce jour-là, fut ſans fievre ; mais elle avoit un vomiſſement preſque continuel : le viſage n'étoit pas bon ; le ventre fort gros & douloureux. On lui donna deux lavemens émolliens qu'elle ne rendit pas pour le moment : aucune évacuation ne ſe faiſoit encore par le vagin ; les urines alloient librement. Le ſoir, elle fut panſée comme à l'ordinaire : on voulut eſſayer l'huile d'amandes-doucès ; mais elle ne put paſſer. Elle fit deux ſelles abondantes dans la nuit : cette évacuation de matiere ſtercorale fit ceſſer le vomiſſement.

Le troiſieme jour, l'appareil n'étoit pas moins rempli de ſang qu'il l'étoit la veille. Elle fit deux ſelles de matiere liquide & blanchâtre : le ventre étoit bien amolli, & beaucoup moins douloureux.

Le quatrieme jour, la plaie étoit belle ; la ſuppuration commençoit à s'établir. Nous obſervâmes une groſſeur conſidérable au bas de l'hypocondre droit ; elle étoit douloureuſe : la malade juſqu'alors avoit été ſans fievre. Sur les dix heures du matin, un peu de fievre annonça le lait, qui s'évacue par les

voies

voies naturelles : la nuit suivante elle eut deux selles qui diminuerent considérablement la grosseur dont nous venons de parler. Il survint quelques tranchées utérines, qui se dissiperent par la sortie de petits caillots de sang : la malade étoit en très-bon état, néanmoins elle faisoit des efforts considérables pour jetter des vents ; ces efforts nous inquiétoient beaucoup, par rapport à nos points de suture. Heureusement il n'arriva aucun accident ; mais, dans la nuit, il survint une colique considérable aux environs de la plaie ; elle continua depuis onze heures du soir jusqu'à cinq heures du matin ; elle se termina par une copieuse selle, mêlée de crotins & de matieres laiteuses ; les lochies alloient à souhait, & étoient, tantôt roussâtres, & tantôt laiteuses.

Le cinquieme jour la suppuration étoit louable, il ne parut plus de sang : cette grosseur du côté droit étoit entiérement dissipée ; il n'y avoit plus de douleur, la malade ne faisoit plus d'efforts : le sein commença à se gonfler.

Le sixieme jour la plaie étoit comme le jour précédent ; le ventre étoit libre, les lochies couloient, & le lait s'évacua un peu par en haut : le bouillon, seule nourriture de la malade, passoit bien ; elle commença à prendre du sommeil.

Le septieme jour, les levres de la plaie étoient rapprochées, & la portion de l'épiploon, que j'avois liée, tomba : le ventre étoit toujours mollet ; l'évacuation des lochies & du lait continuoit : le soir, le pouls s'éleva un peu, ce qui fut suivi d'une douce moiteur, qui dura environ dix heures : pendant cette évacuation, les autres ne furent point supprimées : dans cet état, la malade se trouvoit à son aise.

Le huitieme jour, la plaie continuoit à aller de mieux en mieux : sur le soir le pouls s'éleva comme le jour précédent ; mais les moiteurs furent moindres : cette petite fievre s'annonça par une chaleur médiocre ; les évacuations continuoient.

Le neuvieme jour, l'extrêmité inférieure de la plaie commença à se cicatriser ; il y eut moins d'élévation dans le pouls, & moins de moiteur.

Le dixieme jour, la cicatrice augmentoit ; les lochies & le lait continuoient à s'évacuer, la chaleur & la moiteur ne revinrent plus, la malade dormit.

Le onzieme & le douzieme jour, tout étoit en très-bon état ; la cicatrice avançoit ; le lait cessa de couler par en haut.

Le treizieme jour, comme les deux jours précédens, le ventre fut libre.

Le quatorzieme, j'ôtai les points de suture ; la cicatrice fit des progrès de jour en

jour, & fut parfaitement consolidée le trentieme, auquel cette dame fut en état d'aller à l'église rendre graces à Dieu de son entiere guérison : elle jouit actuellement d'une bonne santé, quoiqu'elle n'ait point eu ses regles.

Pour éviter que quelque effort occasionné par la toux ou autres causes, ne fît ouvrir une cicatrice encore récente, & n'occasionnât une hernie ventrale, j'ai assujetti cette dame à porter un bandage de ventre.

OBSERVATION

Sur la Dentition, par M. DUPONT DU MESGNIL, Chirurgien, résidant à Paris.

De tous les enfans qui ne passent point l'âge de trois ans, l'on peut dire, sans exagération, que la moitié périt par les accidens qu'occasionne la dentition.

Pour que les dens puissent sortir, il faut qu'elles percent une petite lame osseuse qui recouvre l'alvéole, ensuite le période & les gencives; mais les efforts qu'elles font pour rompre ces digues, enflamment quelquefois toute la bouche, & causent un tiraillement si douloureux, que nécessairement s'ensuivent la fievre, les convulsions, le délire, &c.

La distension violente du périoste & des gencives n'est pas toujours la seule cause de ces accidens : la compression du rameau de nerf qui se distribue dans chaque alvéole leur donne aussi naissance ; & ils sont plus ou moins graves, suivant que ces deux causes existent ensemble ou séparément.

La foiblesse des enfans ne leur permet guere de résister à tant de maux à la fois ; ils succombent, s'ils ne sont promptement secourus.

Les moyens proposés & mis en pratique jusqu'à présent n'ont pu les soustraire à leur malheureux sort ; parce qu'on ne les a jamais assez étendus. Cette décision n'est point hasardée ; on le jugera par l'observation que je vais rapporter.

Je fus mandé chez un marchand Frippier pour donner mes soins à un enfant de seize mois, malade depuis trois jours.

Le ptyalisme & la bouffissure de son visage me firent connoître que la dentition se faisoit, & je ne doutai point que la fievre qu'il avoit, la premiere fois que je le vis, ne dépendît de la douleur qui accompagnoit cette opération. Les gencives résistant aux efforts que les dents faisoient pour s'ouvrir un passage, étoient distendues, & elles ne pouvoient l'être, qu'elles n'excitassent cette douleur.

Dans cette conjoncture, il ne falloit que

des procédés familiers : c'est pourquoi je m'appliquai seulement à amollir & relâcher les gencives, en les frottant avec du beurre ; & je fis mâcher à l'enfant une racine de guimauve, après l'avoir mise, pendant quelque tems, dans l'eau chaude. J'ordonnai, en même tems, des délayans & des tempérans, pour calmer la fievre ; & je ne négligeai point les lavemens, pour procurer la liberté du ventre.

Ce dernier objet est important, & mérite toute l'attention. En effet, on a constamment observé que les enfans sont exposés à des révolutions bien moins fâcheuses, lorsque les sécrétions se font avec facilité par la voie des selles : elles furent très-abondantes chez mon malade, pendant les quatre premiers jours, quoique la fievre & l'inflammation de la bouche fussent considérablement augmentées.

La tension du périoste & des gencives étoit alors portée à un point à faire naître les convulsions, si le ventre n'eût été libre. Malgré mes soins à entretenir des évacuations si salutaires, elles se supprimerent, & cette suppression fut bientôt suivie d'un spasme général.

Un état aussi dangereux exigeoit de prompts & d'utiles secours ; & la chirurgie ne m'en offroit que d'impuissans. Pour agir conformément aux préceptes, c'étoit le mo-

ment d'incifer les gencives ; mais j'avois vu faire cette opération fi fouvent fans fuccès, que je ne pouvois me promettre un événement heureux, après l'avoir pratiquée moi-même. La mere de l'enfant qui donne occafion à cette obfervation, étoit encore toute éplorée de la perte qu'elle avoit faite de fon premier par la même caufe, & cependant on avoit ouvert les gencives. Quoique l'expérience m'eût rendu certain de l'infuffifance d'un pareil procédé, néanmoins j'obfervai exactement ce que les Chirurgiens, qui ont écrit fur la dentition, prefcrivent dans des cas auffi urgens. Je fis une incifion cruciale fur les gencives, qui manifeftoient, par leur groffeur & par leur rougeur, précifément l'endroit où les dents vouloient percer. Pour opérer plus facilement, je mis, de l'un & de l'autre côté de la bouche, la moitié d'un bouchon de liége, qui la tenoit ouverte. Six heures après cette opération, les fymptômes qui m'avoient déterminé à y avoir recours, étoient auffi violens ; & leur durée avoit tellement affoibli l'enfant, que je n'attendois que l'inftant de le voir expirer. Bien loin d'abandonner cet infortuné à l'horreur de fa trifte deftinée, je mis tout en œuvre pour le fauver. Je coupai les angles formés par l'incifion cruciale, anticipant, de chaque côté, fur l'alvéole ; de forte que les dents furent entiére-

tient découvertes. J'eus lieu de me féliciter de cette entreprise; car, en peu de tems, je vis succéder un calme durable à l'orage, que les moyens ordinaires n'avoient pu dissiper. La cause d'un si prompt soulagement est facile à comprendre.

Un de mes confreres, à qui j'avois fait part de ma conduite dans cette périlleuse circonstance, fut appellé, quelque tems après, pour secourir un enfant chez lequel étoient réunis tous les symptômes de la dentition difficile. Il commença par enlever tout ce qui recouvroit la partie supérieure des dents qui sollicitoient leur sortie; il eut la satisfaction de délivrer promptement cet enfant de tous les maux qui l'assiégeoient.

Depuis que cette observation est faite, il a paru, sur le même sujet, une these soutenue aux Ecoles de chirurgie, qui, après l'incision cruciale, prescrit l'arrachement des dents qui causent le désordre.

Si fasciculus vasorum nimiùm prematur, post celebratam crucialem in gingivas incisionem, alveolique sectionem, tam à parte maxillæ externâ, quàm internâ, dens, aptâ volcellâ, apprehendendus est, & aliquantisper sublevandus, aut etiam planè evellendus, ut subitò desinat compressio calamitosa.

Ce précepte me paroît d'une exécution aussi difficile que douloureuse; mais je ne

crois pas qu'on soit jamais dans le cas de le suivre, lorsqu'on aura parfaitement découvert la partie supérieure des dents. On sera également dispensé de couper l'alvéole, parce que les dents n'exercent point de pression latéralement.

REFLEXIONS

Sur le traitement des tumeurs herniaires, accompagnées d'accidens; par M. MARTIN, principal Chirurgien de l'hôpital S. André de Bordeaux.

Il n'y a point de maladies chirurgicales où les Auteurs soient aussi peu d'accord sur les topiques qu'il convient de leur appliquer, que dans les tumeurs herniaires. Presque de tous le tems on a appliqué sur ces tumeurs, lorsqu'elles étoient accompagnées d'accidens, des remedes émolliens ou pourrissans; & ce n'est que depuis environ trente ans qu'on leur en a substitué d'autres d'une propriété toute opposée. Ces différens sentimens partagent encore aujourd'hui les Praticiens, & l'on voit tous les jours que, quand il s'agit de décider dans pareil cas, on ne sait à quoi s'en tenir. Que les avis des Maîtres de l'art soient partagés, lorsqu'il s'agit de prendre l'indication curatoire dans une maladie com-

pliquée, & que ses différens symptômes empêchent de caractériser, nous ne serons pas surpris de cette diversité de sentimens; & peut-être même que le public se plaindroit alors de leur trop grande conformité. Mais, lorsque les symptômes décelent une maladie à ne pas s'y tromper, & que l'on s'accorde à reconnoître son existence, il est surprenant que des hommes éclairés soient aussi peu d'accord sur le traitement qui lui convient. A portée, depuis plusieurs années, de consulter les faits, je me suis toujours attaché à l'observation, pensant qu'on s'instruisoit mieux des maladies auprès des malades, que dans les meilleurs livres. Les observations, dont je vais rendre compte, ne sont donc que le fruit de mes réflexions sur les succès que j'ai eus, en traitant ces maux qui affligent le tiers-état. Trop heureux si cette légere esquisse de mon travail peut engager les Praticiens dépouillés de tous préjugés, à embrasser une méthode qui évite constamment l'opération, lorsqu'on est appellé au commencement des accidens!

Ire OBSERV. *Martin Fabre*, âgé de quarante ans, d'Aurillac en Auvergne, entra à l'hôpital, le 1re Août 1766, pour se faire traiter d'une hernie inguinale du côté droit. Il vomissoit des matieres dépravées de l'estomac, qui, au rapport du malade,

avoient l'odeur des excrémens. L'*abdomen* étoit douloureux au moindre attouchement, & présentoit, dans la région moyenne, des circonvolutions qui n'étoient autre chose que les intestins météorisés. La peau, qui recouvroit la hernie, étoit extrêmement tendue, & la tumeur fort douloureuse : son estomac refusoit tout ce qu'on lui présentoit ; & à peine pouvoit-il recevoir & retenir les lavemens qu'on lui donnoit. Le pouls étoit petit & serré, & faisoit tout craindre pour une inflammation des plus dangereuses. Après que le malade fut dans son lit, je le fis mettre dans une situation propre à relâcher les anneaux. Celle qui me paroît la mieux convenir pour produire cet effet, est, lorsqu'on est couché, d'avoir les genoux élevés, les cuisses fléchies, & la poitrine portée un peu en devant. Je fis raser exactement la partie, & appliquer sur la tumeur un cataplasme fait avec ce qu'on appelle *les farines résolutives* & l'eau végéto-minérale ; les autres secours, comme les lavemens, les potions acides & calmantes, les embrocations, & même les minoratifs, ne furent point négligés ; mais un secours sur lequel j'insiste beaucoup, & auquel j'attribue tous mes succès dans le traitement de ces maladies, c'est sur les promptes saignées, réitérées aussi souvent que les forces du malade le peuvent permettre. A ce ma-

là de-ci, elles furent réitérées toutes les deux heures ; & , après la quatrieme , l'hernie rentra par le moyen du *taxis*.

II. OBS. *Marie Néron* , âgée de trente-huit ans , entra à l'hôpital , le 8e Mars 1767 , avec une hernie inguinale , & tous les accidens qui pouvoient faire craindre qu'on ne fût forcé d'en venir à l'opération. Après que je l'eus mise dans la situation de notre premier malade , je lui fis appliquer le même cataplasme , & réitérer la seconde saignée trois heures après la premiere ; les deux autres qu'elle eut furent faites chacune à quatre heures d'intervalle : la hernie rentra peu de tems après la derniere saignée.

III. OBS. *Pierre Bouleguet* , âgé de quarante-cinq ans , de cette ville , entra à l'hôpital , par le conseil de M. C...... Maître en chirurgie , le 19 Août 1767 , à huit heures du soir , pour être opéré , à ce qu'il me dit , de sa maladie , attendu que ce Maître l'avoit assuré que l'opération pressoit. Malgré l'estime dont ce Chirurgien jouit parmi plusieurs de ses confreres , je ne crus pas devoir déférer à sa façon de penser. J'agis comme aux précédens malades ; & , le lendemain , lorsqu'il vint , pour donner son avis au sujet de l'opération qu'il croyoit nécessaire , il vit , à son grand étonnement , que la hernie étoit rentrée.

Ces observations ne seroient point les

seules que j'aurois à rapporter, pour prouver la bonté de la méthode que je viens d'expoposer, si je ne craignois, par des répétitions, d'ennuyer ceux qui me font l'honneur de lire ce que j'écris. Je puis assurer avec toute vérité que, depuis cinq années que j'exerce dans cet hôpital, il nous est au moins venu cent malades de l'espece des trois dont j'ai donné l'histoire, & que, dans aucun, nous n'avons fait l'opération du bubonocele. Il n'en a pas été ainsi de ceux qui, dans le commencement de leur maladie, ont été traités par d'autres mains, & sont ensuite venus dans notre maison : il nous a fallu les opérer tous, & il nous en est mort la moitié par la gangrene des intestins, quoique l'opération n'eût pas été retardée douze heures après leur entrée à l'hôpital. En comparant nos succès avec la nécessité d'opérer les autres malades & les mauvaises suites de l'opération, on voit que le traitement doit avoir été bien différent de celui que nous faisons, &, par conséquent, que le nôtre est préférable.



Jours du mois.	Thermometre.			Barometre.					
	A 6 h. & d. du matin.	A 2 h. & d. du soir.	A 11 h. du soir.	Le matin. pouc.	lig.	A midi. pouc.	lig.	Le soir. pouc.	lig.
1	8 3/4	11 1/2	8	28	1 1/4	28	1 1/4	28	5
2	7 1/2	12 1/2	6 1/2	28	3/4	28	2/3	28	1
3	3 1/2	1 1/2	02 2/3	28	2 1/2	28	3 1/2	28	5 1/2
4	04	1 1/2	1	28	5 1/2	28	5 1/4	28	4
5	1/4	3 3/4	2 3/4	28	3 3/4	28	3 1/2	28	2 3/4
6	0	3 1/3	01	28	2 1/3	28	2 1/4	28	2 1/2
7	02	2 1/2	01 1/6	28	2	28	2 1/2	28	2 2/3
8	03	4 1/4	1/2	28	3	28	2 1/2	28	3 1/2
9	1	4 1/2	2	28	4	28	3 3/4	28	3 3/4
10	1 3/4	3 1/2	01 1/4	28	4	28	4	28	5 1/4
11	04	3 3/4	1 3/4	28	5 1/3	28	4 1/4	28	4
12	1 1/2	5	3 1/4	28	3 1/4	28	2 1/4	28	2 1/4
13	3 3/4	8	5	28	2	28	2	28	1 1/2
14	5 1/2	8 1/2	6	28	1 1/4	28	1	28	3/4
15	5 1/4	10	5	28		27	11 3/4	28	1/4
16	6	9 3/4	6 3/4	28	3/4	28	1 1/2	28	3
17	6	12	6 3/4	28	3	28	3 1/4	28	2 1/2
18	5 3/4	10	3 3/4	28	2 1/2	28	3 3/4	28	5 3/4
19	3/4	8 1/2	4	28	6 1/4	28	5	28	4 2/3
20	1 3/4	11	6	28	3 3/4	28	3	28	1 1/3
21	6 1/2	8 3/4	1 3/4	28		28	1/4	28	2
22	0 3/4	2	01 3/4	28	3 3/4	28	4	28	5 1/2
23	03 1/4	5 1/2	14	28	5 1/4	28	4 1/2	28	4
24	01	8 1/2	3 3/4	28	4	28	3 3/4	28	3 1/4
25	1 1/2	10 1/2	5 1/4	28	3	28	2 1/2	28	2 3/4
26	2 1/2	11 1/2	6	28	2 3/4	28	2 1/2	28	3
27	3 1/4	12 1/2	6 1/2	28	3	28	2 3/4	28	2 3/4
28	3 1/2	14 1/2	8 1/2	28	2 3/4	28	2 3/4	28	2 1/4
29	5 1/2	15 1/2	9	28	2 1/2	28	2 1/2	28	2 1/2
30	5	11 1/2	4 3/4	28	2 1/4	28	2 1/2	28	2 3/4
31	4 1/2	7	5 1/2	28	2	28	2	28	1 3/4

ETAT DU CIEL.

Jours du m.	La Matinée.	L'Après-Midi.	Le Soir à 11 h.
1	O. nuages.	S-O. beau.	Beau.
2	O. nuages.	O-N-O. n. c.	Couvert.
3	N. neige. couvert. nuages.	N-E. nuages.	Beau.
4	E-N-E. b. nua	E-N-E. nuag.	Couvert.
5	E. nuages.	E. couvert.	Couvert.
6	E-N-E. nuag.	E-N-E. nua. b.	Beau.
7	N-E. nuages.	N-E. nuages.	Beau.
8	N-N-E. c. neig	O-N-O. couv.	Beau.
9	N. couvert.	N. couv. nua.	Nuages.
10	N-E. nuages.	N-N-E. nuag.	Beau.
11	E-N-E. lég. n.	N-E. nuages.	Couvert.
12	N-N-O. couv.	N-O. pet. pl. n.	Couvert.
13	O. nuages c.	O. pet. pl. n.	Couvert.
14	O. couvert.	O. c. pet. pl.	Couvert.
15	O-S-O. couv.	O. couv. pl. b.	Couvert.
16	O. couvert.	O. couvert.	Beau.
17	O. br. nuages.	S-O. n. beau	Beau.
18	O. n. petite pl.	N. c. pet. pl. n	Beau.
19	N-N-E. beau.	E. beau.	Beau.
20	E-N-E. b. n	O. nuages.	Beau.
21	O. couv. pl. v.	N-O. nuag.	Beau.
22	N-E. nuag. v.	N-E. nuag. v.	Beau.
23	E-N-E. beau.	E. beau.	Beau.
24	N-N-E. beau, vent.	N-E. beau, lég. nuages.	Beau.
25	N-E. beau.	N-E. beau.	Beau.
26	N-E. beau.	N-E. beau.	Beau.
27	N-N-E. beau.	N-N-E. beau.	Beau.
28	N-N-E. beau	N-N-E. beau. lég. nuages.	Beau.
29	N. beau.	N. beau.	Beau.
30	N. c. nuag. b	N. b. nuages.	Nuages.
31	N. couvert.	N. couvert.	Couvert.

La plus grande chaleur, marquée par le thermometre pendant ce mois, a été de 15½ degrés au-dessus du terme de la congélation de l'eau, & la moindre chaleur de 4 degrés au-dessous du même terme : la différence entre ces deux points est de 19 ½ degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 6¾ lignes ; & son plus grand abaissement de 27 pouces 11¼ lignes : la différence entre ces deux termes est de 6 ½ lignes.

Le vent a soufflé 6 fois du N.
1 fois du N-N-O.
2 fois du N-O.
2 fois de l'O-N-O.
10 fois de l'O.
1 fois de l'O-S-O.
2 fois du S O.
3 fois de l'E.
5 fois de l'E-N-E.
8 fois du N-E.
8 fois du N-N-E.

Il a fait 23 jours beau.
1 jour du brouillard.
20 jours des nuages.
16 jours couvert.
6 jours de la pluie.
2 jours de la neige.
3 jours du vent.

Maladies qui ont régné à Paris pendant le mois de Mars 1768.

Les maladies, qui ont régné tout l'hiver, ont encore continué pendant ce mois, sans paroître avoir changé de caractere : on a également observé un grand nombre de petites-véroles pour la plupart assez bénignes.

Sur la fin du mois on a commencé à voir des fievres d'un mauvais caractere, accompagnées, dans leur principe, de découragement & d'abattement, ce qui étoit bientôt suivi d'un délire sourd qui paroissoit se calmer par intervalles, mais qui enfin devenoit continu. Il survenoit des mouvemens convulsifs, ou du moins des soubresaults aux tendons. Les malades qui ont eu des sueurs, ou une diarrhée bilieuse, après le 14e jour, ont presque tous guéri ; ceux qui n'ont pas eu ces évacuations, ou qui n'ont eu que des selles séreuses, ont péri.



Observations météorologiques faites à Lille au mois de Février 1768, par M. BOUCHER, Médecin.

Il a très-peu gelé ce mois. Du 1er au 8 le thermometre a été observé, chaque jour, au-dessous du terme de la congélation, mais sans guere s'en éloigner, si ce n'est, le 2, qu'il a été observé à 2½ degrés: le 18, il est descendu à 1½ degré sous ce terme; mais, le reste du mois, il a été presque toujours observé à plusieurs degrés au-dessus du même terme.

La derniere moitié du mois a été pluvieuse: la pluie a été considérable le 16, le 21 & le 22.

Le mercure, dans le barometre, a été observé, tout le mois, au-dessus du terme de 27 pouces 6 lignes: le 5 il s'est porté à 28 pouces 4 lignes.

Depuis le 7, le vent a presque toujours été *sud*.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 10 degrés au-dessus du terme de la congélation, & la moindre chaleur a été de 2½ degrés au-dessous de ce terme. La différence entre ces deux termes est de 12½ degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 4 lignes,

& son plus grand abaissement a été de 27 pouces 6 lignes. La différence entre ces deux termes est de 8 lignes.

Le vent a soufflé 1 fois du Nord.
4 fois du N. vers l'Est.
1 fois de l'Est.
4 fois du Sud vers l'Est.
13 fois du Sud.
7 fois du Sud vers l'Ou.
4 fois de l'Ouest.
4 fois du N. vers l'Ou.

Il y a eu 25 jours de tems couvert ou nuageux.
14 jours de pluie.
5 jours de brouillards.

Les hygrometres ont marqué de l'humidité tout le mois.

Maladies qui ont régné à Lille dans le mois de Fevrier 1768.

La température de l'air a rendu, ce mois, les fievres catarreuses & les fluxions de poitrine moins communes & moins fâcheuses. Il y a eu cependant des points de côté pleurétiques, avec fievre, toux, oppression de poitrine, crachement de sang, &c. Le sang tiré des veines, dans la plupart des malades, se trouvoit néanmoins plutôt dissous que coëneux : cette circonstance, qui est assez ordinaire aux maladies inflammatoires qui viennent à la suite des fortes

gelées, portoit naturellement à épargner les saignées; on y suppléoit par des moyens propres à amener des sueurs, & sur-tout par des moyens extérieurs, tels que la vapeur de l'eau chaude.

La diarrhée a succédé, dans le peuple, à la constipation, qui avoit été le produit de la gelée: elle étoit le plus souvent séreuse ou pituiteuse, accompagnée de tranchées plus ou moins vives; elle tenoit, dans quelques-uns, du flux dyssentérique. La petite-vérole ne désistoit point; elle gagnoit même d'autres cantons que le centre de la ville; mais elle devenoit moins dangereuse.

Les fievres tierces & quartes de l'automne, qui avoient été assoupies ou suspendues, l'hiver, par l'effet des remedes, se réveilloient, & dans le peuple & dans la garnison. Leur cure radicale consistoit dans l'emploi des remedes altérans ou fondans, entre-mêlés de purgatifs par intervalles: on ne devoit recourir au quinquina que lorsque la longueur ou la violence des accès faisoit craindre pour la vie des malades.

Il y a eu, ce mois, & sur-tout vers la fin, un assez bon nombre d'atteintes d'apoplexie, mais auxquelles peu de personnes ont succombé: nombre d'éthiques, pulmoniques & vieux asthmatiques ont terminé leur sort.

LIVRES NOUVEAUX.

EXTRAIT d'une Lettre de M. Tissot.

» J'ai reçu hier une traduction de mon » *Discours sur la Santé des Gens de Lettres.* » On dit dans la Préface que je l'ai vue & » approuvée : je crois devoir détromper le » public, en l'assurant qu'il n'en est rien. » Une pareille traduction ne pourroit que me » déshonorer : mon ouvrage y est tronqué, » défiguré & corrompu presque par-tout. » J'ai cru devoir remettre cette traduction » informe à un homme éclairé, qui a bien » voulu se charger de la restituer sur l'origi- » nal. Elle sera imprimée, sous peu de » tems, avec des augmentations & correc- » tions considérables, qui étoient prêtes pour » une nouvelle édition latine. « Cette nouvelle traduction se trouvera, sous peu de jours, chez *Didot le jeune.*

Nosologia methodica, sistens morborum classes juxtà Sydenhami *mentem & botanicorum ordinem; auctore* F. Boissier de Sauvages, *regis consiliario ac Medico, in Monspeliensi Universitate medicine, olimque botanices Professore, &c, editio ultima, auctior & emendatior.* C'est-à-dire : Nosologie méthodique, dans laquelle on établit les classes des maladies dans l'idée de *Syden-*

ham, & ſuivant la méthode des Botaniſtes; par M. *F. Boiſſier de Sauvages*, Conſeiller-Médecin du Roi, Profeſſeur de Médecine, & anciennement de Botanique, dans l'Univerſité de Montpellier, avec cette épigraphe:

Si morbi cujuſlibet hiſtoriam diligenter perſpectam haberem, par malo remedium nunquam non ſcirem. SYDENH.

A Amſterdam, aux dépens des freres *de Tournes*, 1768, *in*-4°, deux volumes; on le trouve, à Paris, chez *Didot le jeune*, & *Cavelier*; prix relié 24 livres.

On lit, dans un Avertiſſement des Libraires, que M. *de Sauvages*, dans les trois dernieres années de ſa vie, avoit recueilli un très-grand nombre de nouvelles deſcriptions de maladies, pour en enrichir la nouvelle édition qu'il ſe propoſoit de donner de ſon ouvrage. Ce tréſor auroit été perdu, ſi M. *Jean-Antoine Cramer*, Docteur en Médecine, ne ſe fût chargé de les mettre en œuvre. Les Libraires ont enrichi cette nouvelle édition de l'éloge du ſavant Profeſſeur, prononcé dans une aſſemblée publique de la Société royale des Sciences de Montpellier; par M. *Ratte*, Secrétaire perpétuel.

Hiſtoire naturelle de l'Homme conſidéré dans l'état de maladie, ou la Médecine rappellée à ſa premiere ſimplicité; par M. *Clerc*,

ancien Médecin de l'armée du Roi en Allemagne, & de l'Hettman des Cosaques, Membre de l'Académie impériale des Sciences de Saint-Pétersbourg, &c. avec cette épigraphe:

Utinam præsentibus & posteris !

A Paris, chez *Lacombe*, 1767, *in*-8°, deux volumes.

Ce livre, écrit avec chaleur & élégance, se fait lire avec plaisir : on désireroit seulement que l'Auteur, qui veut rappeller la médecine à sa premiere simplicité, n'eût pas fait si souvent usage des explications presque toujours hazardées de quelques Ecrivains modernes, plus curieux de deviner la nature, que de l'observer.

Dictionnaire de Chymie contenant la théorie & la pratique de cette Science, son application à la physique, à l'Histoire naturelle, à la médecine & à l'économie animale ; avec l'explication détaillée de la vertu & de la maniere d'agir des médicamens chymiques, & les principes fondamentaux des Arts, Manufactures & Métiers dépendans de la chymie. A Paris, chez *Lacombe*, 1766, *in*-8°, deux volumes.



Livres de Médecine & de Botanique nouvellement arrivés de différens pays étrangers, qui se trouve, à Paris, chez P. G. CAVELIER, *avec leur prix en feuilles.*

Matthiæ (Georg.) Tractatus de Philosophia Medici, sive Hippocratis coi Liber de Honestate, itemque Prolegomena de Statu antiquo Philosophiæ Medicinæ græcanicæ, adjuncta est Commentatio περι χρεως αδλακτον; eodem auctore, *in*-4°. Gottingæ, 1740. 4 l.

Nova Acta physico-medica academ. nat. cur. Tomus tertius, *in*-4° cum fig. Norimbergæ, 1767. 21 l.

Rega (Hen. Jos.) accurata medendi Methodus, quantum fieri potest, ab omni hypothesi abstracta, duobus medicinæ fundamentis certæ experientiæ & rationibus indè deductis, superstructa, in tres partes divisa, Pathologiam universalem, particularem & therapeïam, per Aphorismos proposita, *in*-4°. Coloniæ Agrippinæ, 1765. 6 l.

Fuchsius. (Georg. Aug.) De Igne, ejusque Applicatione ad fornaces cubiculares, *in*-4° cum figuris. Jenæ, 1737. 1 l. 4 s.

Obercidii (Jac. Herm.) universalis confortativa medendi Methodus, *in*-8°. Carolsruhæ, 1767. 2 l.

Strack (Carl.) Observationes medicinales de morbo cum petechiis, & quâ ratione medendum sit, *in*-8°. Carolsruhæ, 1766. 3 l.

TABLE.

JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

Dédié à S. A. S. Mgr le Comte de CLERMONT, Prince du Sang.

Par M. A. ROUX, Docteur-Régent & Professeur de Pharmacie de la Faculté de Médecine de Paris, Membre de l'Académie royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, & de la Société royale d'Agriculture de la Généralité de Paris.

Medicina non ingenii humani partus; ſed temporis filia. *Bagl.*

JUIN 1768.

TOME XXVIII.



A PARIS,

Chez DIDOT le jeune, Imprimeur-Libraire, Quai des Auguſtins.

Avec Approbation & Privilege du Roi.



JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

JUIN 1768.

EXTRAIT.

Chirurgie d'Armée, ou Traité des Plaies d'Armes à feu & d'Armes blanches, avec des Observations sur ces Maladies, les Formules des Remedes qui ont le mieux réussi, des Méthodes nouvelles pour leur Traitement, des Instrumens pour tirer des corps étrangers, un Moyen assuré pour la Réduction des Fractures & des Luxations, & une infinité d'autres détails neufs & intéressans. Par M. RAVATON, Chirurgien-major de l'hôpital militaire de Landau, des camps & armées du Roi, Inspecteur des hôpitaux de Bretagne, Correspondant de l'Académie royale de chirurgie de Paris, Chevalier de Saint-Roch, & pensionnaire du Roi. A Paris, chez Didot le jeune, 1768, *in-8°.*

DE toutes les parties de la chirurgie, celle qui s'occupe du traitement des plaies d'armes à feu, est sans doute la

plus importante & la plus difficile ; la plus importante, puisqu'elle a pour objet de conserver à la patrie les hommes qui se dévouent à sa défense ; la plus difficile, parce que ces sortes de plaies sont presque toujours accompagnées d'accidens graves, qui exigent l'expérience la plus consommée pour les prévenir ou les combattre. Qui pouvoit mieux que M. Ravaton tracer les regles de conduite qu'on doit se proposer dans le traitement de ces sortes de plaies ? Lui qui, élevé dans les hôpitaux militaires, a passé sa vie dans ces écoles, où l'on est plus à portée d'étudier la nature que les livres ; aussi un premier Essai, qu'il avoit publié en 1750, fut-il accueilli par les Maîtres de l'art, malgré les choses étrangeres à son objet, qu'il y avoit ajoutées, & peut-être le défaut d'ordre qui régnoit dans son ouvrage. Encouragé par ce succès, il publie aujourd'hui, sur cette matiere, un Traité complet, & beaucoup plus méthodique, auquel il a joint un Traité des Plaies d'armes blanches ; ce qui forme un cours entier de chirurgie pour les armées ; & nous osons dire un Traité complet de la Chirurgie des Plaies, n'y ayant point de maladies de ce genre qui ne puissent être comprises sous l'une ou l'autre de ces deux classes. Cet ouvrage, entiérement fondé sur l'expérience de l'Auteur, mérite d'être distingué de la

plupart de ces productions enfantées dans le cabinet, qui ne sont que des copies trop multipliées les unes des autres, & où l'on ne trouve le plus souvent rien de nouveau, que des erreurs.

Les corps que l'inflammation subite de la poudre à canon chasse avec la plus grande rapidité, produisent sur nos corps des effets différens, suivant la direction selon laquelle ils les rencontrent, & le degré de vîtesse avec laquelle ils les choquent. On dit qu'il y a *plaie*, lorsque ces corps ont rompu la continuité de la peau, & déchiré le tissu des parties qu'elle recouvre : on donne le nom de *contusion*, lorsque la peau étant restée dans son entier, l'épanchement des fluides, & sur-tout du sang dans le tissu cellulaire, ou dans quelque vuide considérable (ce qui constitue l'échymose, ou l'épanchement, proprement dit), donne lieu de conjecturer qu'il y a quelques vaisseaux, & quelquefois des parties plus considérables, brisées & déchirées. M. Ravaton a cru devoir traiter séparément de ces deux effets : son premier chapitre a donc pour objet les contusions en général. Il parcourt, dans les six chapitres suivans, les contusions des différentes parties, qui exigent des attentions particulieres; il commence par celles du crâne ; delà il passe à celles de la poitrine, ensuite à celles du bas-ventre, puis à celles des extrêmités;

& d'abord il traite des contusions des parties molles, de celles des articulations, & enfin de celles des os longs qui composent ces parties.

Il suit le même ordre, en traitant des plaies; il donne d'abord une idée générale de ces plaies, de leur pronostic & de leurs différens accidens; il traite des incisions qu'elles exigent, suivant les différentes parties où elles sont situées; des hémorragies qui les accompagnent; des moyens d'arrêter ces hémorragies; des corps étrangers qui se trouvent engagés dans les différens organes, des moyens de les retirer; de l'escarre, qui accompagne toujours ces sortes de plaies, & du tems de sa chute; de l'exfoliation des os; enfin, il décrit l'art de panser les plaies d'armes à feu. Ces différens objets composent les neuf chapitres qui sont entre le septieme & le dix-septieme. Les suivans, au nombre de treize, traitent des plaies d'armes à feu en particulier. Le dix-septieme a pour objet les plaies de la région du crâne; le dix-huitieme, celles qui en attaquent la base, ou plutôt la face; le dix-neuvieme, celles du col; les vingtieme, vingt-unieme & vingt-deuxieme, celles de la poitrine, dans lesquelles il distingue les fractures de la clavicule, du *sternum* & des côtes; le vingt-troisieme, celles qui attaquent le bas-ventre. Le vingt-quatrieme

traite des plaies du bras; le vingt-cinquieme, de celles de l'avant-bras ; le vingt-sixieme, de celles de la main : enfin les chapitres vingt-septieme, vingt-huitieme & vingt-neuvieme ont pour objet les plaies de la cuisse, celles de la jambe & celle du pied.

Dans chaque chapitre, il traite des signes qui font connoître les lésions que les différens organes peuvent avoir souffertes ; il indique les pronostics qu'on doit porter dans les différentes circonstances : enfin il donne le traitement particulier que chaque lésion exige, en décrivant les opérations qu'on est obligé de faire, indiquant les remedes auxquels on doit donner la préférence, & exposant les pansemens qu'on doit faire, & de quelle maniere on doit les varier.

Il confirme ses regles-pratiques par de nombreuses observations, dans lesquelles, content d'exposer les faits tels qu'ils se sont présentés, il a eu la sagesse d'éviter toutes les idées thériques qui défigurent si fort les ouvrages des Observateurs modernes. Il expose, dans des réflexions courtes & judicieuses, les causes auxquelles il a cru pouvoir attribuer les succès qu'il a obtenus, sans déguiser les malheurs qu'il a essuyés dans le commencement de sa pratique, faute de guides sûrs, & d'une assez longue expérience ; ce sont des écueils qu'il a cru devoir

indiquer aux commençans, afin qu'ils les évitent.

On retrouve à-peu-près la même distribution dans son *Traité des Plaies d'armes blanches*, qu'il a divisé en deux parties ; la premiere, destinée aux coups de tranchant ; & la seconde, aux coups de pointe. Nous allons entrer dans quelques détails, pour faire connoître à nos lecteurs les fruits qu'ils peuvent se promettre de l'étude de cet ouvrage essentiel.

Comme il est extrêmement difficile de connoître, à l'aspect d'une contusion récente sur les tégumens qui couvrent le crâne, si cette contusion est accompagnée de celle de l'os, s'il y a dépression, fente, fêlure ou enfoncement de l'os, commotion ou épanchement dans le cerveau, M. Ravaton conseille de mettre le crâne à découvert, en faisant une incision en V sur l'endroit qui a été frappé, & de relever le lambeau par la pointe, y compris le péricrâne, pour s'assurer de l'état de l'os. La raison qui le détermine à proposer cette méthode, c'est qu'on ne court aucun risque à la pratiquer, dans le cas même où l'os ni le cerveau n'auroient point souffert, & que, lorsque les signes qui indiquent la lésion de l'un ou de l'autre paroissent, il n'est souvent plus tems d'y remédier. Dans le cas où il n'y auroit point

de lésion à l'os, il suffit de rappliquer le lambeau, & de le couvrir d'une compresse trempée d'eau vulnéraire, pour en procurer la réunion. Lorsque l'échymose des tégumens est considérable, il veut qu'on y excite le plus de suppuration qu'il est possible; ce qui dissipe en peu de jours l'échymose, & procure la réunion prompte du lambeau. Si l'os est contusionné, fêlé ou fracturé, il n'y a point de tems à perdre, & il faut appliquer sur le champ le trépan, afin de donner une libre issue au sang épanché, & à la matiere de la suppuration. Les saignées du bras & du pied ne doivent pas être épargnées: il faut tenir le malade à une diete sévere, &c. Cinq observations viennent à l'appui de cette pratique. La premiere prouve que l'incision proposée se guérit promptement & facilement. La seconde & la troisieme font voir le danger auquel on s'expose en la négligeant. Le Soldat & la Vivandiere, qui en font le sujet, furent très-long-tems sans éprouver d'accidens assez graves pour indiquer la lésion que les os avoient soufferte; &, quoiqu'on pratiquât le trépan, lorsqu'ils parurent, ils périrent l'un & l'autre de leurs blessures, qui, dans le principe, avoient paru très-légeres. Enfin la quatrieme fait connoître l'avantage de cette incision faite dans le premier instant: il n'est pas douteux que le Soldat qui en fait le sujet

n'ait dû la vie à cette pratique. La cinquieme est destinée à faire connoître un effet fort singulier de la compression produite par une contusion. Un Soldat reçut un coup de bâton qui lui enfonça les deux pariétaux, d'environ une ligne & demie : ayant été conduit à l'hôpital de Landau, au bout de trois mois, M. Ravaton observa que, lorsqu'il étoit couché ou assis, il n'éprouvoit aucune douleur, avoit l'esprit présent, & le mouvement des extrêmités en assez bon état, quoique foibles ; mais, lorsqu'il vouloit se tenir sur ses pieds, il lui prenoit un tremblement subit, & des vertiges qui le forçoient de se coucher précipitamment par terre. Un autre Soldat qui étoit tombé sur l'occipital, où il survint une grande échymose, & auquel on ne fit que deux saignées, & à qui on appliqua quelques fomentations résolutives, perdit la vue de l'œil droit, qui cependant conserva toute sa forme extérieure : les cheveux de la partie droite de sa tête devinrent blancs & forts rares, ainsi que les poils du sourcil & les cils du même côté.

Les détails dans lesquels M. Ravaton entre sur les contusions des autres parties ne sont pas moins intéressans ; ses regles de pratiques sont également sages, & toujours appuyées sur des observations ; de sorte que l'Eleve trouve par-tout l'exemple à côté du précepte. Comme les contusions des arti-

culations ſont toujours accompagnées d'accidens graves, qui réſiſtent long tems au traitement le mieux entendu, nous croyons devoir préſenter au lecteur un précis de la méthode de cet Auteur. Dans le cas où les contuſions de l'articulation ſont accompagnées de celle des condyles des os, de commotion dans l'article, & de grande échymoſe, ce qui eſt preſque toujours ſuivi de vives douleurs, d'inflammations, de dépôts, de fuſées qui ſe ſuccedent, & ſouvent d'ankyloſe, il propoſe de faire un nombre de ſaignées ſuffiſant pour calmer l'inflammation, de débarraſſer le ventre des matieres qui y croupiſſent, de mettre le malade à une diete ſévere, & à l'uſage des abſorbans & d'une tiſane délayante. Il fait enſuite des embrocations, avec parties égales d'huile de cire, de lys, de petits chiens & de baume tranquille ; il applique, dans l'intervalle des embrocations, les cataplaſmes de plantes émollientes, ou de mie de pain & de lait, de jaune d'œuf & de ſafran, qu'il renouvelle deux ou trois fois par jour, ainſi que les embrocations.

Si le 5 ou le 8 de la maladie les douleurs s'appaiſent, que la peau devienne mollaſſe, & que le gonflement ſubſiſte, il fait ceſſer les embrocations & les cataplaſmes émolliens, & y ſubſtitue des fomentations, avec l'eau vulnéraire ſpiritueuſe, dans laquelle il

fait dissoudre le camphre & le sel ammoniac. Lorsque l'échymose est dissipée, si le gonflement & la difficulté du mouvement subsistent, il fait envelopper la partie avec les emplâtres de *diachilum* gommé, de cumin & de *diasulphuris*, mêlés à parties égales. Il assure que ce remede procure, dans la partie, une transpiration abondante qui la dégage : c'est pourquoi il conseille de l'essuyer soir & matin, & de renouveller l'emplâtre tous les cinq ou six jours. Lorsque la maladie résiste à l'effet de ce remede, il fait recevoir à la partie malade la vapeur d'une forte décoction de plantes vulnéraires ; il l'essuie & applique l'emplâtre par-dessus.

Il arrive quelquefois que, malgré ces secours, il y a des points de la partie contusionnée qui paroissent vouloir tomber en suppuration : il conseille pour lors d'avoir recours aux répercussifs les plus forts, comme l'esprit-de-vin, dans lequel on a fait dissoudre le camphre, le sel ammoniac, &c. Mais, lorsque tous ces moyens sont inutiles pour prévenir la suppuration, il fait employer les onguens & les emplâtres maturatifs, pour accélérer la formation de la matiere, & conseille de lui donner issue le plus promptement qu'il est possible, afin d'éviter qu'elle ne s'épanche dans la cavité de l'article, où elle produiroit les plus grands ravages. Il est essentiel, dans ces incisions, de suivre, avec

attention, la direction des tendons & des ligamens. M. Ravaton conseille même, si on n'avoit pas leur position assez présente, de les examiner de nouveau sur le cadavre, avant d'opérer sur le vivant. Il est nécessaire, en outre, que ces incisions soient toujours situées à la partie la plus déclive, ayant égard à la situation de la partie, le malade étant couché, afin d'empêcher que le pus ne séjourne : on introduit un séton de linge fin entre les levres de la plaie ; on renouvelle les pansemens soir & matin ; on y fait des injections avec la décoction d'orge, d'aigremoine & de plantain, dans laquelle on mêle du miel rosat & de l'eau vulnéraire, pour laver, nétoyer & évacuer la matiere de la suppuration. Il est essentiel d'épuiser les suppurations qui découlent de l'articulation, avant de se déterminer à cicatriser la plaie qui a été faite à la coëffe ligamenteuse ; & c'est ce qu'on obtient par l'usage des purgatifs fondans, qui desséchent les humidités qui s'y portent. Le seul moyen qu'on ait pour conserver le mouvement à la partie, est de la fléchir & de l'étendre à chaque pansement, mais doucement, & sans violence.

Rien de plus sage que la regle que M. Ravaton propose pour les incisions qu'exigent les plaies d'armes à feu : c'est de n'en faire aucune qu'on n'y soit forcé par une né-

cessité indispensable ; & cette nécessité se présente toutes les fois qu'il est question de faciliter l'extraction des corps étrangers, ou de donner issue aux liquides épanchés : il faut voir dans l'ouvrage même l'application de cette regle aux différens cas qui peuvent se présenter dans les plaies de chaque partie. Nous nous contenterons d'observer que notre Auteur proscrit toute espece d'incision aux fractures de la mâchoire inférieure, quelque nombreuses que soient les esquilles ; il veut, au contraire, qu'on les rassemble, & qu'on les tienne en place par le secours des bandages appropriés ; qu'on ouvre tous les dépôts qui peuvent se former, & qu'on ne tire que les esquilles qu'on ne pourra contenir. Il se fonde sur trois raisons pour recommander cette pratique. La premiere, est le besoin indispensable qu'on a de cet agent de la mastication ; la seconde, pour éviter la difformité du visage ; la troisieme, enfin, est que l'expérience lui a appris que non-seulement les pieces divisées de la mâchoire inférieure se réunissent les unes aux autres, mais même que le suc osseux régénere, au moins en partie, celles qui sont perdues.

L'extraction des corps étrangers qui se sont introduits dans les plaies, ou des esquilles détachées qui ne peuvent plus se réunir, a toujours été regardée comme un prélimi-

naire indiſpenſable pour accélérer la cure des plaies. On a imaginé, pour cette manœuvre, différens inſtrumens qui n'ont pas répondu juſqu'ici aux vues de leurs inventeurs; ce qui a engagé M. Ravaton à en propoſer de nouveaux, dans leſquels il nous paroît avoir évité les inconvéniens des anciens. Ces inſtrumens ſont au nombre de trois. Le premier, qui a dix pouces de long, eſt d'acier bien trempé, rond, du volume d'une plume à écrire; à deux pouces de ſon extrêmité il ſe termine par une face plate, un peu courbée, & dentelée comme les élévatoires; il eſt deſtiné à ébranler les balles incruſtées ſur les os, & les autres corps étrangers, enclavés dans les parties; & ſon manche ſert de ſonde dans tous les cas. Le ſecond, qui eſt deſtiné à extraire les balles applaties, d'une figure irréguliere, les portions d'os, ou tout autre corps étranger, après les avoir ſuffiſamment ébranlés, & avoir reconnu par où on peut les ſaiſir, eſt également d'acier bien trempé, d'un pied de longueur. Il eſt compoſé de deux branches arrondies en dehors, & applaties du côté où elles s'appliquent, qui, jointes enſemble, forment un cylindre de même figure & courbure que le premier; leurs ſerres minces, dentelées doivent ſe toucher intimement par leur extrêmité, & ne laiſſer au-deſſus qu'un fort petit jour; ces deux branches ſont réu-

nies, au bout du manche, par une charniere, & ont deux échancrures sur les côtés, afin de pouvoir les écarter à volonté, & charger les corps étrangers : ceux-ci étant saisis par les serres, on fait couler un anneau le long du manche, comme on le pratique aux porte-crayons; ensuite on les tire sans violence. M. Ravaton conseille même, s'ils étoient adhérens aux chairs & aux membranes, &c., de couper ces adhérences avec les ciseaux. Comme les corps ronds, tels que les balles, échappent souvent à ce dernier instrument, sur-tout lorsqu'elles sont flottantes dans la poitrine, le bas-ventre, ou quelque plaie profonde, il en a imaginé un troisieme, qui est composé, ainsi que le précédent, de deux branches d'acier d'un pied de longueur. Ces deux branches sont unies, au bout du manche, par une charniere; mais la vis qui les lie est mobile, afin de pouvoir l'ôter & introduire ces branches l'une après l'autre, quand on le juge à propos : l'autre extrêmité est terminée par une cuiller mince & polie, de figure sphérique, légérement concave, & de la capacité d'un quart de moule de balle. Ces deux branches, rapprochées par un anneau, embrassent si exactement & si solidement les balles, qu'elles ne sauroient échapper. Ces instrumens ne sont pas les seuls que M. Ravaton ait imaginés & décrits dans son livre;

on y trouve encore une eſpece de bottine ou de jambe de fer blanc pour contenir les fractures compliquées des jambes ; une eſpece de petit lit pour les ſuſpendre, afin de pouvoir les panſer ſans les mouvoir ; une bottine pour faire marcher les perſonnes à qui on auroit coupé le pied dans l'article ; enfin une autre machine pour réduire les luxations du bras & de la cuiſſe. Les unes & les autres ſont repréſentées par autant de figures.

En parlant de l'eſcarre qui accompagne toutes les plaies faites par des balles, notre Auteur combat l'opinion de ceux qui ont cru pouvoir l'attribuer à la brûlure produite par ces corps échauffés par la poudre ou le frottement qu'ils ont eſſuyés en traverſant l'air ; il ſuppoſe, avec plus de vraiſemblance, que la couleur noire que prennent ces ſortes de plaies eſt due au ſang contenu dans les fibres déchirées, qui s'y fige & qui eſt retenu par le reſſerrement qu'elles éprouvent à raiſon de leur reſſort naturel. Une obſervation que nous ne devons pas paſſer ſous ſilence, c'eſt celle du tems où cette eſcarre a coutume de ſe ſéparer. M. Ravaton prétend qu'elle ſe détache plutôt ou plus tard, ſuivant les parties léſées ou les accidens qui ſurviennent ; cependant que, chez les blonds & les roux, elle ſe ſépare en général du 5 au 8 ; que ſi les parties d'un tiſſu fort

& ferré, telles que des ligamens, des tendons, &c., ont été intéreffées, elle ne tombe que du 20 au 25. Chez les bruns & les noirs, au contraire, l'efcarre ne fe fépare guere que du 10 au 15 : dans le premier cas & dans le dernier les portions des tendons peuvent refter quarante à cinquante jours avant que leur chute foit parfaite ; la fievre aiguë & le grand âge retardent auffi cette chute.

Ce qu'il dit de l'exfoliation des os n'eft ni moins intéreffant, ni moins utile pour la pratique ; il rejette l'opinion de ceux qui veulent que cette exfoliation foit l'effet du contact de l'air ; il croit plutôt qu'elle ne fe fait que parce que l'os étant dénué de périofte, fa furface, privée de nourriture, fe defféche, fe raccornit & fe retire ; elle eft enfuite expulfée par le fuc offeux épanché qui vient prendre fa place. Plus les hommes font jeunes, vigoureux, & bien conftitués, plus l'exfoliation des os eft prompte & active : au contraire, dans les hommes vieux, foibles ou languiffans, l'exfoliation eft longue & tardive ; les vices vénériens, fcorbutique, fcrophuleux retardent auffi confidérablement cette opération de la nature. Il n'approuve pas l'ufage où l'on eft, pour hâter la féparation des parties des os qui doivent s'exfolier, de les fcier, ou d'employer les teintures de myrrhe & d'aloës,

qui imbibent toujours les chairs, les desséchent, durcissent les bords des plaies, attirent des inflammations, & souvent des reflux funestes. Il préfere, pour hâter cette exfoliation aux os du crâne, de la face, du tibia, &c., d'employer les onguens & les digestifs pourrissans sur la surface de l'os, sans s'embarrasser de la crue des chairs; une longue expérience lui ayant appris que l'exfoliation s'en fait plus vîte, parce que ces remedes augmentent les suppurations, relâchent les chairs, & semblent disposer les parties à se prêter à leur séparation. Lorsque c'est une portion considérable du cylindre entier de l'os qui doit s'exfolier, il n'a trouvé rien de mieux pour en hâter la chute, que d'appliquer sur la partie de l'os qui avoisine les chairs de l'eau mercurielle, ou de l'huile de vitriol.

Rien ne nous a paru mieux entendu que la méthode de M. Ravaton, pour les pansemens des plaies d'armes à feu. Lorsque les incisions convenables ont été faites, il veut qu'on les remplisse de charpie seche, ou de lambeaux de linge fin, roulés, dans la main, en forme de petite pelote. La raison qu'il donne de cette pratique, c'est que, lorsqu'on leve le premier appareil, ce qu'on ne doit faire que le troisieme jour, on trouve toujours quelques-unes de ces pelotes collées aux chairs, qu'il est de la bonne méthode

de laisser jusqu'à ce qu'elles tombent ; au lieu que la charpie brute, qu'on emploie communément, s'enleve tout-à-la-fois, & ne manque jamais d'irriter les endroits où elle étoit collée. Il conseille d'injecter, à ce second pansement, dans le canal qu'a formé la balle, quelques huiles adoucissantes, comme celles d'amandes-douces, d'olive, de lin ou de navete. Ces injections relâchent, adoucissent les parties où elles passent, augmentent les suppurations, procurent la chute de l'escarre en moins de tems, & celles des corps étrangers. Il remplit la plaie d'un digestif, composé de parties égales d'onguent *basilicum*, de baume d'*Arcæus*, de digestif simple, & d'huile d'*hypericum*, lequel, venant à se fondre par la chaleur naturelle, s'insinue dans la cavité de la plaie, & remplit mieux les intentions du Chirurgien, que les bourdonnets : on couvre la plaie d'un plumasseau chargé du même digestif. Le grand objet consiste à exciter, au commencement, des suppurations abondantes pour procurer la chute de l'escarre & la sortie des corps étrangers ; on travaille ensuite à incarner la plaie, en chargeant les plumasseaux de digestif simple, fait de térébenthine de Venise, de jaune d'œuf & d'huile d'*hypericum*. Lorsque les chairs sont de niveau, si le blessé est sans fievre, qu'il n'y ait point de dureté autour de la plaie,

qui fasse craindre quelque dépôt, on emploie le baume d'*Arcæus* seul, &c.

Pour avancer la cicatrice, lorsque la plaie est fort large, qu'il y a eu perte de substance, que la peau de ses bords se durcit & refuse de s'étendre, il faut les couvrir de bandes de linge fin, d'un pouce de large, sur lesquelles on a fait étendre l'emplâtre *diachilum* gommé, l'onguent de la Mere, ou le baume d'*Arcæus*. Ces bandes doivent être dentelées pour pouvoir se plier autour de la plaie, pour humecter ses bords, leur donner de la souplesse, faciliter l'allongement des fibres, empêcher que le plumasseau ne s'y attache, qu'il ne se ramasse de la matiere dessous; ce qui ne manque jamais d'irriter les bords de la plaie, de les gonfler & de retarder la cicatrice.

Lorsque l'entrée de la balle est éloignée de la sortie, que l'escarre & les corps étrangers sont sortis, qu'il n'y a point de dureté dans sont trajet, que les suppurations sont épuisées, il convient d'employer des compresses expulsives au centre du canal pour rapprocher ses faces & faciliter sa réunion; mais il ne faut comprimer que mollement, & par degrés. S'il survient des douleurs, du gonflement, ou une augmentation de suppuration, il faut abandonner cette compression pour un tems, & la reprendre lorsque ces accidens sont dissipés. Il rejette,

avec raison, les sétons que quelques Chirurgiens emploient encore dans les plaies qui ont une entrée & une sortie, dans la vue d'accélérer la chute de l'escarre, la sortie des esquilles, & celle des autres corps étrangers. Il n'approuve pas davantage le tamponnage, auquel d'autres ont recours, lorsque les chairs remplissent la plaie, que la cicatrice avance, avant que l'exfoliation des os ne soit achevée, étant assuré qu'une plaie ne se cicatrise jamais quand il y a des corps étrangers renfermés dedans. Si la plaie se rétrécit trop, que les chairs soient trop élevées, il conseille de les réprimer avec la pierre infernale, de préférence à tout autre caustique.

Quand le blessé est atteint de quelque vice, qu'il a essuyé de la fievre, ou quelqu'autre accident fâcheux pendant le cours des pansemens, l'exfoliation des os se fait long-tems attendre; la plaie devient blafarde, se remplit de chairs sanieuses & baveuses; la suppuration est séreuse & corrosive. Alors, s'il y a quelque vice interne, il faut travailler à le combattre par des remedes appropriés: si, au contraire, on est assuré que la fievre, la diete trop sévere, les copieuses saignées, les douleurs, les insomnies, les abondantes suppurations aient décomposé & apprauvri le sang, il faut tâcher d'y remédier par l'usage des farineux

incrassans, du lait, ou enfin par une bonne nourriture bien administrée.

Il nous faudroit transcrire en entier ce chapitre, si nous voulions rapporter tous les préceptes utiles qu'il contient; mais nous ne pouvons passer sous silence ce qu'il dit sur les cas où il convient de sonder les plaies: on ne doit jamais le faire, selon lui, que pour s'assurer si une plaie pénetre dans quelque cavité, ou pour découvrir les caries ou les corps étrangers, afin de pouvoir les tirer; dans tout autre cas, il ne craint pas de prononcer que l'usage de la sonde est non-seulement inutile, mais même dangereux. Ce chapitre est terminé par la description du manuel des pansemens & de l'ordre que l'Auteur fait observer dans l'hôpital de Landau. Ces détails, qui pourront paroître minutieux à quelques esprits superficiels, sont d'autant plus importans, qu'on ne les trouve nulle part, & que le succès du traitement dépend souvent du plus ou moins d'attention & de dextérité qu'on apporte dans cette manœuvre, que quelques Chirurgiens regardent trop comme au-dessous d'eux.

Le reste du *Traité des Plaies d'Armes à feu* n'est que l'application & le développement de ces regles; celui des *Plaies d'Armes blanches* est, comme nous l'avons dit, disposé dans le même ordre. Les regles de conduite qu'on y trouve décrites, sont

non-ſeulement applicables à ces deux genres de plaies, mais encore à toutes les plaies quelconques. La nature de nos extraits ne nous permettant pas de nous appéſantir ſur les détails, nous terminerons celui-ci, en exhortant tous les Chirurgiens à recourir à l'ouvrage même ; nous oſons leur promettre qu'ils ne le liront pas ſans fruit.

SUITE

Des Obſervations inſérées dans le Journal de Médecine, tome xxiij, pag. 324, ſur les Effets de l'Oxymel colchique dans les Hydropiſies ; par M. PLANCHON, Médecin à Tournai en Flandre.

> *Facilè autem patet tunc tantùm poſſe expectari auxilium ab hoc remedio* (ſcyllæ), *ſi cavum, in quo hæret aqua collecta, adhuc aptum ſit ut reſorbeat ; ſecùs enim exire non poſſet.* VAN SWIETEN, tom. jv, §. 1243, pag. 260.

De tout tems les remedes nouveaux ont trouvé des partiſans qui les prônent & lès prodiguent, & des enthouſiaſtes qui les décrient & les rejettent. Tel a été autrefois le ſort des préparations antimoniales, contre leſquelles *Gui-Patin*, comme on ſait, s'eſt ſi hautement récrié dans ſes Lettres, & tant d'autres ſe ſont ſi vivement ſoulevés ; tel a été le ſort du quinquina, que l'uſage & les expériences

expériences heureuses ont si solemnellement accrédité, qu'il est devenu l'antidote le plus puissant que nous ayons contre les maladies putrides [c'est ce que M. *Macbride* nous prouve évidemment (*a*)], le vrai spécifique des fievres intermittentes & des maux périodiques, &c. Le tems a vaincu les préjugés établis contre ces remedes ; préjugés dont on voit encore quelques vestiges ineffaçables dans l'esprit des personnes qui ne connoissent point l'art de guérir ; préjugés que des peres, aveuglément prévenus, ont transmis à leurs enfans, & qui, par héritage, ont passé à leurs neveux.

Le seizieme siecle vit naître l'usage de ces remedes, qu'on a inutilement tenté de faire oublier, que le nôtre a soutenus & relevés du discrédit où on les avoit, en quelque sorte, jettés alors. Faudra-t-il attendre le dix-neuvieme, pour illustrer l'efficacité des remedes reconnus par M. *Storck*, & que la plupart de nos contemporains releguent dans la classe de ceux qui ne sont célébrés que par leurs Auteurs ?

L'oxymel colchique semble avoir le sort de l'extrait de ciguë ; &, soit timidité, soit incrédulité, on ne voit guere de Médecins, sur-tout dans notre Province, qui osent ou qui veuillent le prescrire à leurs malades.

(*a*) Journ. de Med. tom. 23.

Les uns sont prévenus contre les nouveautés ; les autres le croient inférieur à ceux que leur expérience leur a rendus familiers ; d'autres enfin, pour l'avoir prescrit une fois ou deux sans succès, croient ne plus devoir y recourir dans d'autres circonstances où ils seroient peut-être plus heureux.

Les cas où M. *Storck* a donné cet oxymel démontrent que ce remede est un puissant diurétique ; mais on doit ajouter que, pour qu'il réussisse dans les hydropisies, il faut que les eaux épanchées puissent encore repasser dans le sang ; que les vaisseaux absorbans n'aient point encore perdu toute leur force oscillatoire ; que la lymphe & la sérosité soient encore assez mobiles pour enfiler la route des veines absorbantes, qui, semblables à des pompes aspirantes, sollicitées par la vertu particuliere & stimulante des diurétiques, repompent ces eaux épanchées : sans ces conditions, les diurétiques sont inutiles, & c'est delà qu'on les voit si souvent échouer. Outre l'atonie des solides, augmentée chaque jour par l'action relâchante de ces eaux croupissantes ; ce qui les rend incapables de repomper ces sucs en stagnation, sans l'aiguillon des diurétiques vifs, l'épaississement antérieur à la maladie de ces mêmes sucs qui s'épanchent, tant parce que le relâchement des fibres y contribue, que parce que leur épaississe-

ment les fait circuler avec lenteur, accélere insensiblement leur collection, & s'oppose à leur résorbtion. Déposés dans différentes cavités par les extrêmités artificielles, où ils ne trouvent plus les veines absorbantes, prêtes à les reprendre, pour repasser dans le torrent de la circulation, ces même sucs n'obéissent plus à la force des remedes propres à les rappeller dans la masse du sang, & à les charrier par les couloirs des urines.

Ces circonstances exigent donc des remedes plus puissans, capables de fondre & d'atténuer les humeurs épaissies & presque immobiles, & de relever hautement le ton des solides énervés, sur-tout s'il n'y a ni sérosité indissoluble, ni hydropisie enkystée, ni cet affaissement extrême, où la nature délabrée, usée même, n'a plus dans son sein aucune humeur vraiment balsamique, qu'au contraire elle n'a qu'un amas boueux de sucs dépravés, qui n'ont subi qu'une élaboration très-imparfaite. C'est ici où les amers, les apéritifs, les fondans & les toniques, combinés avec les diurétiques incisifs, ont produit quelquefois des effets merveilleux, dans des cas qui paroissoient désespérés. Ces remedes, donnés avec méthode, prescrits à propos, sont quelquefois sans effet; & l'on voit, par les observations de M. *Stock*, que son oxymel colchique est venu au secours de ces moyens accré-

dités dès long-tems ; & il eſt à préſumer qu'il n'a ce pouvoir que par les propriétés que lui accorde M. *L. B. D. P.* d'après les expériences du Médecin de Vienne, d'être atténuant, incifif, apéritif à un haut degré. Ces qualités, que l'expérience doit encore accréditer de plus en plus, lui donnent un droit éminent, non-ſeulement lorſque les autres diurétiques ſont ſans effet, mais même quand la nature de la maladie exige qu'on procure l'écoulement des féroſités par les voies urinaires. Les principes de cette plante ſont propres à réveiller l'oſcillation des vaiſſeaux, ſur-tout des inhalans ; à atténuer l'épaiſſiſſement des humeurs, & à les rendre mobiles dans un tems où l'inertie & l'affaiſſement ne ſont point à leur comble.

On ne peut donc trop multiplier les eſſais pour accréditer l'uſage de cet oxymel : on doit, à cette fin, le preſcrire, à l'imitation de M. *Storck*, en obſerver les effets, les mettre en évidence. Il faut, pour cela, des Médecins zélés, amis de l'humanité, peu prévenus contre ce qu'on appelle *remede nouveau ;* mots qui révoltent les Médecins qui, s'attachant à une odieuſe & mépriſable routine, condamnent & mépriſent tout ce que les connoiſſances & les découvertes des Obſervateurs de nos jours nous tranſmettent par leurs écrits.

Sans me rebuter du peu d'effet qu'on

obſerve quelquefois de ces remedes tirés de la claſſe des plantes venéneuſes, je cherche à obſerver moi-même ſi ces plantes, miſes en uſage par M. *Storck*, ne me procureront pas les mêmes effets qu'à ce digne Obſervateur; c'eſt ce que j'ai fait avec l'oxymel colchique, dont j'ai déjà donné une obſervation dans le Journal de médecine du mois d'Octobre 1765, & que j'ai conſignée depuis dans le Mercure de France du mois de Fevrier de cette année.

Je fus appellé, dans le mois d'Avril 1767, pour voir un enfant de trois ans, atteint d'anaſarque, d'aſcite compliquée d'hydrocele, à qui on avoit donné, ſans ſuccès, quelques doſes de teinture hydragogue de *Minet*, dont voici la formule :

℞. *Radic. Jalapæ inciſ.*	℥ j ß.
Calami aromat.	ʒ j.
Ireos florent.	ʒ ij.
Flor. Croci,	ʒ j.
Spiritus Vini communis,	℔ j.

Infundantur omnia ſimul calidè ſpatio duorum dierum, & filtretur ad uſum.

Je crus devoir inſiſter ſur cet évacuant; je preſcrivis donc une once de cette même teinture avec la même doſe de ſyrop de nerprun, dont je lui conſeillai de prendre une cuillerée à café, d'heure en heure, juſ-

qu'à ce qu'il fût purgé. Ces évacuations répétées ne diminuerent point la collection des eaux : au contraire, on voyoit l'enflure augmenter chaque jour ; la respiration en devenoit très-gênée : il y avoit à craindre qu'il ne suffoquât bientôt. Après avoir répété inutilement cette purgation, j'eus recours aux diurétiqnes, parmi lesquels je préférai l'oxymel colchique, comme le remede le plus aisé à prendre, & celui dont le succès est le plus prompt, & n'exige que des doses peu considérables ; ce qui mérite quelque considération, sur-tout chez un enfant, à qui il est difficile de faire prendre quelques remedes. Je me flattois de réussir, d'autant mieux que cette anasarque ne dépendoit que de la délicatesse & du relâchement des solides, sans qu'il fût porté à son comble, & que les eaux épanchées pouvoient encore repasser dans le torrent de la circulation, si on réveilloit l'action des vaisseaux inhalans. Il commença donc à en prendre une cuillerée à café deux fois le jour : le lendemain je répétai la purgation ; le soir il prit deux cuillerées de cet oxymel : le jour suivant il en prit trois cuillerées le soir & le matin : le lendemain j'en revins à la purgation ; &, le même soir, il prit quatre cuillerées d'oxymel ; le matin & le soir suivans cinq cuillerées, qui lui procurerent des selles. Je ne discontinuai plus alors

ce diurétique ; & il en prit cinq cuillerées par jour, dans une décoction de semences de genêt, torréfiées & prises en guise de café.

L'usage continué de cet oxymel, avec cette décoction, procura des selles & des urines abondantes : on vit l'enflure se dissiper sensiblement. Les symptômes disparurent après avoir employé environ huit onces d'oxymel colchique. Je conseillai les frictions ; j'appliquai, dans le principe, sur l'hydrocele, la poudre d'absynthe avec la craie. (*a*)

Quand les eaux furent évacuées, & que cet enfant commença à se trouver mieux, je remplis la derniere indication (*b*) avec *l'essence douce de Stahl* (*c*), qui servit à

» (*a*) On doit aussi mettre en usage les aroma-» tiques, appliqués extérieurement.....

℞. *Pulv. summ. Absynth.* unc. jv.
Cret. alb. pulv. unc. viij.
Misce ; pulvere hoc aspergatur pannus, quo circumligandæ sunt partes hydropicæ, horâ somni.

» MONRO, Essai sur l'Hydropisie, page 129.

(b) *Labem debilitatorum viscerum tollere, sive ea causa, sive hydropis fuerit effectus.* BOERH. *de cognosc. & curand. Morb. Aph.* 1231, n° 3.

(*c*) Cette essence douce de *Stahl*, qui n'est décrite dans aucun de ses Ecrits, telle que me l'a communiquée M. *Eustache*, Médecin de l'Hôpital militaire de Condé, dont les connoissances en

rendre du ton aux solides, & à charrier, par les urines, le reste des eaux qui abreuvoient les visceres & le tissu des fibres.

Cet enfant s'est enfin rétabli, à mesure que les solides reprirent cet état tonique, relatif à l'âge & à la constitution de son tempérament : l'appétit revint, les forces se rétablirent ; il devint plus agile & commença à se livrer aux mouvemens & aux amusemens qui sont à la portée de l'enfance.

Cette observation, qui constate l'efficacité de l'oxymel colchique dans les hydropisies, vient à l'appui des vertus que les expériences de *Storck* ont reconnues ; mais les essais de cet illustre Observateur ne suffisent-ils pas pour encourager les Médecins à mettre ce remede en usage, puisqu'il semble l'emporter, à quelques égards, sur la scille.

médecine sont aussi étendues que solides, est une teinture martiale alkalino-antimoniale. Cet ancien Médecin, qui l'a mise en usage aussi souvent que l'occasion s'est présentée, la regarde comme une préparation de mars la mieux dispensée, & qu'il a vue réussir, dit-il, principalement dans des tempéramens fort délicats. C'est une teinture apéritive & tonique, dont je me sers dans ces circonstances, où l'on ne doit point seulement rendre du ton aux parties, mais où l'empâtement des visceres, chez les sujets relâchés & sensibles, demandent des désobstruans qui agissent sans irriter, où il faut rappeller le cours des urines, corriger les acides, &c.

La teinture hydragogue, que j'ai fait précéder & que j'ai donnée de deux jours l'un, dans le commencement, n'a pas peu contribué à l'efficacité de ce diurétique, puisqu'outre qu'elle évacue les sérosités superflues, elle purge la saburre visqueuse des premieres voies, qui auroit pu s'opposer au passage des petites doses de l'oxymel, qui suffisent ordinairement. On sait assez que la saburre existe presque toujours chez les enfans cacochymes, qu'un régime mal conditionné & des digestions vicieuses ont rendus tels. La force incisive des diurétiques n'est point assez puissante pour atténuer les viscosités des premieres voies; leurs sels âcres y sont empâtés, & conséquemment rendus presqu'inactifs, avant de parvenir dans le torrent de la circulation; au lieu qu'en évacuant ces matieres visqueuses par les hydragogues, on ouvre les couloirs inhalans des premieres voies, par lesquels les remedes destinés à agir sur les solides énervés, & sur les humeurs épaissies, & presque en congestion, délayés dans un véhicule de même nature, passent aisément & pénetrent jusqu'à la source du mal; c'est ce qu'a fait l'oxymel colchique, mêlé avec la décoction de semences de genêt, torréfiées. Seroit-ce donc trop avancer de dire que l'usage des hydragogues contribue puissamment aux prompts effets de l'oxymel, puisqu'ils

ſont eux-mêmes doués d'une force diurétique ? Dailleurs, dans ces hydropiſies, c'eſt chercher à délivrer la nature par deux voies généralement reconnues pour charrier les ſéroſités épanchées dans quelques cavités, ou qui engorgent le tiſſu celluleux.

J'ai ſuivi les mêmes indications curatives chez un enfant de vingt-deux mois. Relevé à peine d'une épilepſie chronique, à laquelle il étoit ſujet depuis qu'on l'avoit ſévré, & que j'avois combattue par les anti-ſpaſmodiques & quelques légers purgatifs, il tomba tout-à-coup dans une anarſaque. Cette nouvelle maladie déconcerta d'autant plus les parens, qu'elle étoit inattendue & qu'elle ſuccédoit à une convaleſcence mal confirmée, qui conſervoit encore quelques légers veſtiges de la premiere maladie. Ils étoient réſolus de l'abandonner à lui-même & aux foibles ſoins d'une nature détraquée : on crioit au ſortilege Je ranimai une mere éplorée, & déjà trop alarmée pour ſe laiſſer perſuader ; je l'engageai enfin à changer de réſolution & à chercher à guérir ſon enfant, qu'une nouvelle maladie menaçoit. Je preſcrivis la teinture hydragogue de *Minet* ; avec le ſyrop de nerprūn, à prendre, par petites cuillerées, juſqu'à ce que cet enfant fût purgé ; & dès le même jour je voulus qu'il prît, le ſoir, une cuillerée à café d'oxymel colchique. Il en prit deux le len-

demain au matin, deux le soir. Il fut repurgé le jour suivant, ensuite il prit l'oxymel, deux fois le jour, à trois cuillerées chaque jour, dans une tasse de thé. Il n'en prit que trois onces qui procurent des urines abondantes, & dissiperent entiérement l'enflure. Je conseillai ensuite une once de limaille de fer & une demi-once de canelle, pour infuser dans une pinte de vin blanc, dont il devoit prendre un verre le matin, & un le soir, afin de rétablir l'estomac affoibli depuis long-temps, de fortifier le systême des solides relâchés, & éviter par-là une rechute.

J'ai prescrit ce nouveau diurétique à une femme septuagénaire, asthmatique depuis bien des années, à qui il survint enfin une enflure générale. Cet oxymel l'a constamment fait uriner plus abondamment, & a diminué l'abondance des sérosités épanchées. Elle le prit pendant près de trois mois, & d'abord qu'elle cessoit de le prendre, l'anasarque augmentoit ; l'oppression, le mal-aise, la suffocation l'accabloient extrêmement : elle succomba enfin. Quels remedes ont jamais pu guérir cette hydropisie qui survient aux vieux asthmatiques, qu'une poitrine délabrée, & dont l'action presque détruite par l'amas d'humeurs visqueuses, menace d'une mort prochaine ? Les béchiques incisifs, les purgatifs, les diu-

rétiques soulagent à peine ceux qui sont dans cette malheureuse situation.

Un jeune enfant de trois ans, après avoir subi une fievre intermittente fâcheuse, devint extrêmement enflé. La foiblesse de ses organes, acquise par la maladie antérieure, avoit donné naissance à cette enflure, qui, n'ayant point cédé à quelques syrops purgatifs, m'obligea de recourir aux diurétiques & aux toniques. J'avoue que j'y eus recours, sans presqu'aucun espoir de réussir, tant cette anarsaque l'avoit exténué : il paroissoit ne devoir pas résister à ce désordre de la nature, malgré les analeptiques appropriés à son âge & à sa constitution. Je prescrivis donc l'oxymel colchique, avec l'*esprit de nitre dulcifié*, ensuite avec l'*essence douce de Stahl*, à prendre par petites cuillerées, de trois heures en trois heures.

℞.	*Aq. Parietar.*	℥ jv.
	Oxymel. colchic.	℥ ß.
	Sp. Nitr. dulc.	ʒ j ß.
	Syrup. de 5 Rad. app.	℥ j.
Misce.		

℞.	*Aq. stillat. Cort. Citr.*	℥ ij.
	Tinctur. dulcis Stahl.	ʒ ij.
	Oxymel colchic.	℥ ß.
Misce.		

Ce remede opéra à souhait : les eaux s'évacuerent abondamment par les urines. Il arriva enfin une diarrhée si abondante, que je crus devoir recourir à la décoction blanche de *Sydenham*, pour modérer ces évacuations. Enfin les digestions se rétablirent : cet enfant reprit des forces, & se porta très-bien en peu de temps.

Il falloit à un âge aussi tendre un remede qui pût se prendre à petite dose, qui fût agréable au goût, & qui, avec ces conditions, opérât heureusement.

L'oxymel colchique, combiné avec l'esprit de nitre dulcifié, ensuite avec l'*essence douce de Stalh*, avoit ces conditions. Cette teinture est convertie, pour ainsi dire, avec l'acide de l'oxymel, en une espece de sel neutre martial, diurétique, à cet égard, qui releve l'atonie des solides, & donne du relief à la force du colchique dans un cas où, donné seul, vu l'inertie des vaisseaux inhalans, & de toutes les fibres, il n'auroit pas aussi-bien réussi, puisqu'il falloit autant fortifier & redonner du ton à ces organes, que chercher à procurer une issue aux fluides épanchés & croupissans.

Une Religieuse du couvent des Sœurs grises de cette ville, poitrinaire & sujete aux crachements de sang, commençoit à devenir bouffie ; les jambes & les cuisses étoient déjà assez enflées. Après l'avoir purgée, je

lui conseillai, de concert avec M. du Monceau, Médecin-Pensionnaire de cette ville, l'usage de l'oxymel colchique : elle en prit quatre onces, suivant la méthode de M. *Storck*. Je la revis ensuite : les eaux s'étoient un peu évacuées ; mais, pour rendre l'opération de ces remedes plus active, je les lui fis prendre dans l'infusion suivante ;

℞. *Herb. Parietar.*	m ij.
Liquirit. Ras.	℥ ß.
F. s. a. infus. col. ℔ ij.	*adde.*
Sp. Nitr. dulc.	℥ ß.
Syrup. de 5 Rad.	℥ ß j.
Misce.	

Les effets de cet oxymel, pris avec cette infusion, furent plus prompts, & l'enflure se dissipa, à mesure qu'elle en fit usage.

Une fille, âgée de trente-six ans environ, perdit ses regles à la suite d'une obstruction invétérée des visceres du bas-ventre. Les effets de cette suppression se déclarerent, après des douleurs aiguës d'entrailles, par l'enflure des extrêmités inférieures. L'enflure fit des progrès : il y eut des signes peu équivoques d'une ascite commençante ; les mal-aises, l'inquiétude, les douleurs, l'abattement, quelquefois même la fievre, manifestoient le désordre de l'économie animale ; purs effets d'un engorge-

ment extrême. La saignée du bras, l'application des sang-sues à l'anus, après avoir tempéré le feu érysipélateux qui occupoit cette partie & celle qui l'avoisine, par l'eau *végéto-minérale de M. Goulard*, & les fomentations émollientes relâcherent ces parties enflammées & tendues, & firent place à l'oxymel colchique, uni à l'esprit de nitre dulcifié, qui rappellerent le cours des urines, & évacuerent les sérosités épanchées. Seize onces d'oxymel environ, prises en quatre à cinq semaines, suffirent : il ne resta plus que la suppression des regles à guérir.

Voici les observations abrégées que m'a communiquées M. du Monceau.

» Mademoiselle Duhamel, Fermiere à » *Templeuve en Dosmé*, attaquée d'une as» cite, avec anasarque, a pris huit onces » d'oxymel colchique sans succès : le vin scyl» litique du Baron *Van Swienten* a échoué » aussi, de même que les fondans, les apé» ritifs, les toniques, les amers, les anti» scorbutiques, les diurétiques & les hydra» gogues; elle a pris aussi la poudre des can» tharides, avec le camphre, sans succès..

» Un homme, âgé de trente ans envi» ron, après treize accès de fievre tierce, » que je fis passer avec le quinquina, eut les » extrêmités inférieures extraordinairement » enflées : l'œdême se dissipa par le moyen » de quatre onces d'oxymel colchique. Le

» second jour qu'il en prit, les urines com-
» mencerent à couler avec abondance.

» Un garçon, âgé de dix-neuf ans, at-
» taqué d'anarsaque, avec quelqu'épanche-
» ment dans le bas-ventre, fut guéri par
» l'usage de la teinture hydragogue de *Mi-*
» *net*, du vin scyllitique & de l'oxymel col-
» chique, pris successivement ; il urina
» beaucoup pendant l'usage de ce dernier
» remede.

» Au mois de Janvier de la présente an-
» née je fus, à trois lieues de Tournai,
» voir un Curé qui est pulmonique, & qui
» crache du pus depuis plusieurs années : le
» froid âpre de cet hiver avoit augmenté la
» toux, & occasionné une suppression si
» forte, qu'il ne pouvoit plus rester au lit :
» comme une bouffissure universelle s'étoit
» mise de la partie, avec diminution des uri-
» nes, je lui fis prendre une infusion de
» feuilles d'hyssope, & un *linctus* com-
» posé de syrop d'*althæa* & d'oxymel col-
» chique, de chaque deux onces ; & de
» syrop des cinq racines apéritives, une
» once. Le premier jour qu'il prit ces re-
» remedes il se trouva soulagé, & en peu
» de tems l'oppression & l'enflure se dissi-
» perent, le cours des urines se rétablit. On
» ne répéta qu'une fois le *linctus* : à pré-
» sent, il se trouve comme il étoit avant ce
» dernier assaut. «

Avant de finir, je dois faire observer que l'oignon colchique sec peut servir au défaut du colchique récent, tel que le demande l'illustre *Storck*. J'ai mis en usage un oxymel fait avec le colchique sec, & les effets en ont été aussi heureux. Je dus l'employer dans un tems où il m'étoit impossible d'avoir aucun colchique récent : c'étoit l'hiver. J'en demandai à un Apothicaire à Bruxelles; je les reçus secs : tels qu'ils étoient, j'en fis dispenser l'oxymel avec une once, à la méthode de son premier auteur ; on sait assez qu'une once d'oignon de colchique sec contient plus de principes diurétiques qu'une once de récent, & conséquemment est plus efficace à cet égard, sans qu'il procure aucuns mauvais effets, puisque sa virulence est corrigée par l'acide du vinaigre, & adoucie par le miel ; c'est la remarque que j'ai faite dans le *Journal de Méd. tom. xxiij, pag. 327.*

Ce diurétique, dont notre *Matiere médicale* est enrichie, réussit mieux dans les circonstances où les eaux ne sont point épanchées dans quelques cavités, ou du moins dans les cas où la collection n'est point portée à ce degré extrême, où la résorbtion est souvent impossible, tant l'engorgement de ces cavités est à son comble : dans le commencement, au contraire, où les eaux sont épanchées en petite quantité, elles re-

passent mieux dans le torrent de la masse, y étant rappellées par la force des diurétiques.

Continuons de divulguer les nouvelles découvertes, à cause du bien qui en peut résulter pour l'humanité, quand elles auront pour auteurs des gens qui auront mérité la confiance du public. » L. B. D. P. Observations sur l'usage du colchique d'Au» tomne, dans son Mémoire pour servir à » l'histoire de ce végétal, §. xxij & xxiij. «

RAPPORT

D'un Accouchement monstrueux; par M. DU MONCEAU, Licencié en médecine de l'Université de Louvain, Médecin-Pensionnaire de la Ville & de l'Hôpital de Tournai.

L'an 1764, le 9 Août, Marie-Anne Delnesse, femme d'André Parent, Laboureur, de la paroisse S. Nicaise en cette ville, accoucha à terme de deux enfans jumeaux qui étoient adhérens depuis la partie supérieure de la poitrine jusqu'à l'ombilic : c'étoient deux filles qui avoient tous leurs membres bien conformés à tous égards, sauf qu'elles avoient toutes deux un bec-de-lie-

vre. L'accouchement se fit par les pieds, qui se présenterent les premiers à l'orifice de la matrice. Ces enfans ont été baptisés par la Sage-femme, dans le sein de la mere. Le 11 le College des Médecins de cette ville fut convoqué, conjointement avec les Chirurgiens, pour examiner ces fœtus. M. Montreul, Maître en chirurgie & Accoucheur-pensionné de la ville, en fit l'ouverture. Après avoir fait une incision des tégumens de l'*abdomen* à la partie latérale gauche d'un de ces fœtus, il perça le diaphragme, & reconnut qu'il n'y avoit aucune cloison entre les cavités des poitrines, c'est-à-dire qu'il n'y avoit pas de *sternum* qui les séparât : les côtes de ces deux petits sujets étoient unies par leurs cartilages, sans faire aucune séparation.

Les visceres étant placés sur une table, toute l'assemblée a parfaitement reconnu qu'il y avoit deux poumons, chacun ayant deux lobes, deux canaux alimentaires complets, deux rates, quatre reins, deux vessies, deux matrices & deux vésicules du fiel. Les diaphragmes & les foies étoient étroitement unis ensemble, de même que les cœurs, qui sembloient, au premier aspect, n'en faire qu'un, vu la forme extérieure, & n'ayant qu'un seul péricarde ; mais, ayant ouvert ce dernier, on apperçut quatre oreilletes, deux aortes, deux arteres pulmonaires,

deux veines-caves & deux veines pulmonaires : à l'ouverture du cœur on découvrit quatre ventricules.

Le *placenta*, qui étoit fort ample, nous parut unique ; le cordon ombilical étoit pourtant composé de quatre arteres & de deux veines ombilicales, qui se divisoient dans le bas-ventre de ces jumeaux, pour se rendre aux lieux ordinaires.

On trouve, dans Ambroise Paré, un cas à-peu-près semblable, avec la figure ; c'est l'accouchement arrivé, le 10 Juillet 1572, en la ville de Pont-de-Sée, près d'Angers, où naquirent deux enfans femelles. Il est évident que ces fœtus étoient deux individus bien distincts, & qu'ils auroient pu vivre, s'ils n'eussent pas perdu la vie par la violence de l'accouchement, & que c'est avec raison qu'on les a baptisés séparément.

La mere a eu, pendant quelques jours, le bas-ventre douloureux, de même que les parties génitales : des fomentations émollientes, & quelques potions composées de syrop d'*althæa* & d'huile d'amandes douces, ont fait disparoître ces légers accidens. Depuis ce tems elle a toujours joui d'une bonne santé, & est accouchée deux fois.



OBSERVATION

Sur un Accouchement extraordinaire ; par le même.

La nature, tantôt féconde, tantôt avare, d'autres fois bizarre dans ses productions, offre, de tems en tems, des phénomenes qui amusent les curieux, étonnent les Savans, & embarrassent souvent les Physiciens les plus éclairés. L'accouchement arrivé à Pomerœul, village du Hainault, situé entre Saint-Ghislain & Condé, m'a paru assez rare pour mériter l'attention de ces derniers, & être rendu public. Je ne connois aucun ouvrage qui fasse mention d'un accouchement semblable, à tous égards, à celui-là (*a*). Voici le précis de la relation que me communiqua le sieur de Berghes, Chirurgien-Accoucheur dans ce lieu.

Une femme, âgée de quarante-deux ans, accoucha très-heureusement de son dixieme enfant, au mois de Janvier 1758 ; elle le nourrit vingt mois. Vers le mois de Fevrier

(*a*) J'ai consulté les Mémoires de l'Académie des Sciences, ceux de l'Académie de Chirurgie, le Journal des Savans, celui de Médecine, l'Encyclopédie, Ambroise Paré, Dionis, Viardel, Lamotte, Mauriceau, Smélie, Puzos, Levret, &c.

1760, elle s'apperçut que son ventre grossissoit de toute part : son sommeil fut interrompu ; elle étoit, en même-tems, incommodée de flatuosités & d'indigestions : six semaines après elle eut une perte de sang très-abondante, qui fut suivie de syncope ; ensuite l'hémorragie se ralentit ; mais elle dura six mois, & fut, par intervalle, plus abondante. M. Deswartines, pour lors Médecin à Pomerœul, ayant vu cette femme, soupçonna une mole, ou un faux-germe, ou une vraie grossesse, accompagnée d'une mole, ou d'un faux-germe. L'hémorragie étant finie, les regles reparurent deux ou trois fois ; mais le ventre resta toujours gros : enfin la vraie grossesse eut lieu. Au mois de Septembre 1761, qui étoit le huitieme mois de grossesse, selon le calcul de celle qui fait l'objet de cette observation, elle sentit des douleurs qui annonçoient un travail prochain. On appella l'épouse du sieur de Berghes, qui reconnut par le toucher, que l'orifice de la matrice étoit peu dilaté : les douleurs étant devenues plus vives, elle toucha cette femme une seconde fois, & elle tira un fœtus mutilé, long de huit pouces : il n'y avoit que les extrêmités inférieures articulées à un bassin bien conformé & recouvert par-tout des tégumens : du milieu de ce bassin partoit un cordon ombilical, long de deux pouces, & gros comme

un tuyau de bled ; les cuisses, les jambes & les pieds étoient d'un assez gros volume, vu leur grandeur.

Cinq jours après la sortie de ce fœtus imparfait, il survint de nouvelles douleurs : on rappella madame de Berghes, qui, se trouvant malade, ne put s'y rendre ; son époux y fut à sa place, avec M. Carvin, Médecin audit Pomerœul. M. de Berghes reconnut qu'un autre fœtus présentoit le bras dans le vagin : la matrice étoit tellement contractée, qu'il eut de la peine d'y introduire la main pour chercher les pieds : cependant, après quelques efforts, il parvint à terminer l'accouchement par les pieds, & ondoya l'enfant ; ensuite il introduisit la main dans la matrice, pour extraire l'arriere-faix, ce qu'ayant fait, il y porta la main de nouveau, pour reconnoître l'intérieur de ce viscere ; il découvrit que la paroi où le *placenta* n'avoit point eu d'adhérence, étoit recouverte d'une mole vésiculaire très-volumineuse, qu'il détacha en grande partie : il se disposoit à nétoyer totalement la matrice, lorsqu'un violent frisson qui survint à cette femme foible, & presque épuisée, l'en empêcha. Craignant de la voir expirer, il abandonna cet ouvrage à la nature, qui se débarrassa en effet de ce corps étranger. Le sieur de Berghes termine sa relation en m'informant que le

placenta avoit plusieurs appendices ; qu'il fit l'ouverture, en présence de M. Carvin, d'une masse charnue qui y étoit adhérente, & intérieurement remplie d'une matiere verte : il eût ouvert les autres, si une femme qui se trouvoit là n'avoit jetté, à leur insu, le *placenta* au feu ; il ajoute que cette femme en fut quitte pour quelques frissons & quelques accès de fievre.

RÉFLEXIONS.

La grosseur du ventre de toute part, & les pertes de sang qui ont précédé cette grossesse compliquée, me font conjecturer que cette femme a conçu ayant une mole dans la matrice ; ce qui n'est pas impossible. Ruysch rapporte, dans ses *Adversaria*, qu'il avoit connu des femmes qui sont devenues grosses & ont accouché heureusement, portant un *placenta* de l'accouchement précédent, & qu'elles ont rendu par morceaux, après avoir été délivrées (*a*). On pourroit demander ce qui a donné origine à cette mole, puisque la femme de Pomerœul avoit été délivrée du *placenta* & des membranes dans l'accouchement antérieur à celui que M. de Berghes m'a communiqué ; c'est ce que me manda ce Chirurgien dans une réponse à une lettre que je lui écrivis, & dans

(*a*) Voyez l'Eloge de M. Puzos.

laquelle je lui faisois plusieurs questions relatives à cet accouchement.

On pourroit aussi demander si ce demi-fœtus n'étoit pas renfermé, en même-tems, dans la matrice avec cette mole en grappe? Cette question doit paroître naturelle aux personnes instruites, que des fœtus ont resté entiers 1, 2, 4, 6, 8, 10, 15, 20 ans, & même plus, dans la matrice : on a vu aussi des moles séjourner plus d'un an dans ce viscere : Paré, Mauriceau, Puzos & Levret en font mention. Si le séjour antérieur du fœtus imparfait étoit bien prouvé, il seroit tout naturel d'inférer que la mole a été produite par la dégénération de son *placenta*, ou des parties qui devoient former son tronc, sa tête & ses extrêmités supérieures (*a*); & si la chose étoit bien démontrée, il n'y auroit aucun doute d'une superfétation. Ne pourroit-on pas aussi soupçonner que la matiere verdâtre, qu'a trouvée le sieur de Berghes dans l'appendice qu'il a ouverte, étoit produite par la dissolution desdites parties? Puzos & Levret attribuent à la dissolution de l'embryon

(*a*) Valisnieri a donné l'accouchement de six mille vésicules à la suite d'un fœtus imparfait; il les fait venir en partie de l'*amnios* & du *chorion*. *Voyez* le Commentaire du mot *Follicules* dans les *Instituts de Médecine de Boerhaave*, commentés par M. Haller, §. 679.

l'eau blanchâtre & limonneuse qui se trouve dans la cavité de la mole (*a*).

LETTRE

A M. ROUX, Docteur en Médecine, sur une nouvelle Maniere de faire l'Amputation du Bras dans l'Article; par M. BEAUSSIER, Bachelier en médecine de l'Université d'Angers.

MONSIEUR,

J'ai vu faire deux fois l'amputation de l'*humerus* dans l'article; je l'ai faite une fois à l'armée, après un coup de feu, qui ne laissoit que ce moyen de sauver le blessé. J'ai toujours été affligé de voir si peu de ressource du côté de l'art, en jettant les yeux sur une these de médecine, soutenue à Gottingen, en 1760, sous la présidence de M. Vogel: j'ai cru qu'il pouvoit être utile d'attirer l'attention des grands Maîtres sur cette opération, en faveur de laquelle des succès répétés n'ont pas encore prononcé.

M. Dahl, qui a soutenu cette thèse, a imaginé un instrument propre à perfectionner cette amputation, & en a adouci la cruauté.

(*a*) Voyez §. 395, pag. 69 de l'*Art des Accouchemens* de M. *Levret*, troisieme édition.

L'accident le plus effrayant & le plus redoutable, en effet, est l'hémorragie. Les moyens que l'on a pris jusqu'ici, ayant paru insuffisans, on a cru qu'il seroit possible, pour se rendre maître de l'artere axillaire, de la comprimer à sa sortie du thorax On en arrête le mouvement, en essayant soi-même de la comprimer avec la main; on trouve un point fixe à l'endroit où la clavicule se courbe près l'articulation, & entre la clavicule & la premiere vraie côte (Winslow, l. 3, n. 121) au moyen duquel la compression peut suspendre le cours du sang artériel dans le bras, & le réduire à la stupeur.

Il s'agit de trouver une machine applicable à ce point fixe. Celle que M. Dahl a imaginée remplit cette vue; elle me paroît préférable au tourniquet de M. Petit, & réunit des avantages également satisfaisans pour le malade & le Chirurgien.

Elle est faite d'une lame d'acier élastique & courbe, large de deux doigts, & longue de dix-huit pouces. Antérieurement on voit une lame mobile elliptique (*e*), qui, au moyen d'une vis (*g*), s'attache au côté interne de la jambe supérieure (*aa*); elle est percée de plusieurs trous, & garnie de crin ou d'autre matiere molle, & recouverte d'un cuir. A l'endroit où celle-ci finit, l'autre branche porte une lame courbe (*c b d*) aussi de la même largeur, & fixée par une

vis; elle fait un angle aigu avec la premiere, & doit s'appliquer à l'extrêmité du thorax. Cette premiere branche, qui est plus courte, est garnie à son extrêmité d'une vis située un peu obliquement, au moyen de laquelle la lame elliptique qui est dessous (*e*), comprime fortement l'artere souclaviere à sa sortie du thorax.

La seconde branche, qui est plus longue, est percée à son extrêmité & vers son milieu (*i*), de plusieurs trous, au moyen desquels on attache une bande ou ceinture qui soutient fermement l'instrument; le tout est recouvert d'un cuir.

On place cet instrument de façon que la jambe la plus longue rempe sur le dos; la plus courte vient se placer à la partie supérieure du thorax; la vis en se serrant, comprime sa lame mobile sur l'artere souclaviere, à l'interstice qui se trouve entre la clavicule & la premiere côte: on peut voir la figure.

M. Ledran, le pere (1), d'autres disent M. Morand (2), a eu le premier assez de courage pour essayer cette opération (3).

(1) La Faye, Notes sur Dionis, pag. 758.

(2) Platner, Chir. pag. 144, §. 251. Mém. de l'Acad. de chir. tom. ij, pag. 239.

(3) On trouve cependant l'amputation des os dans l'article, recommandé par bien des Auteurs. Hipp. *sect. iv*, *l. 4*, *de Arte*. Galien, *Comm.* 36.

Le succès a couronné cette tentative. On a, d'après cela, suivi différens procédés : plusieurs Chirurgiens, M. Ledran à leur tête, faisoient la ligature de l'artere avant toute autre incision. MM. Garengeot, Sharp, Heister, Platner, Petit, veulent auparavant découvrir l'artere, & font précéder les incisions à la ligature. Ils ne different entr'eux que sur le choix des aiguilles, sur la compresse roulée, & cirée, que l'on met sous la ligature, & d'autres pratiques peu essentielles à la perfection de l'opération.

M. de la Faye, qui, dans ses Notes sur Dionis, recommande la ligature avant les

l. de Arte. Paul Ægin. *l.* 19 *de Gangræn.* Avicenn. Albucasis, Hildan, Lamotte.

Il est vrai qu'il y a des autorités contraires, telles que celles de la Charriere, *c.* 36, *pag.* 321; Verduc, *Trait. des Op. de Chir. c.* 37 *pag.* 176; Dionis, *Op. de Chir. demonstr.* 9e, *pag.* 619. On oppose à ces autorités l'expérience, qui est le juge le plus incontestable, ensuite les raisonnemens suivans. 1° La situation des muscles & des gros vaisseaux facilite l'amputation dans l'article. 2° On abrege l'opération & les douleurs, en évitant de scier l'os; car la scie déchire le périoste, & laisse la surface de l'os pleine d'aspérités & de pointes qui s'enfoncent dans les chairs. 3° Le délabrement des vaisseaux de la moëlle des os longs, le déchirement de la moëlle même, selon Hipp., Galien, Paré, &c. sont une des sources les plus fécondes en accidens funestes. *Journ. de Médecine, Septembre* 1759.

incisions, ne la fait, dans les *Mémoires de l'Acad. de Chir.* qu'après l'entiere extirpation de l'*humerus*. (Mém. de l'Acad. de Chir. tom. ij, p. 29.) Il prétend que cette méthode est moins douloureuse, & regarde comme un grand avantage, que le lambeau qui couvre la cavité de l'article vienne d'en-haut, & rende par-là l'issue du pus plus aisée.

M. Bromfiel, Chirurgien en chef de l'Hôpital de S. George de Londres, fait une incision longitudinale aux environs de l'artere. Il essaie de la découvrir : il la dégage avec précaution ; passe dessous un cordon, avec un instrument particulier ; tire le fil avec un crochet, & fait sa ligature. Il fait une autre incision longitudinale au côté externe de l'*humerus*, forme un lambeau, qu'il fait tenir, tandis qu'il extirpe l'os.

Venons à la méthode que l'on propose.

Les instrumens nécessaires sont des ciseaux courbes, un grand bistouri droit, une aiguille courbe enfilée, & le tourniquet.

L'appareil consiste en compresses, charpie & bandes, dont on désignera les figures.

Le malade sera assis sur un siege commode, les yeux couverts d'un linge.

On placera l'instrument sur l'épaule ; la lame mobile portera précisément sur la cavité qui se trouve au-dessous de la clavicule. On la garnira de charpie & de com-

pressés : on serrera peu-à-peu la vis, jusqu'à ce que le pouls ne se fasse plus sentir. [Voyez la fig. 1.] (a).

Le malade est soutenu sur son siege par un aide-Chirurgien, qui éloigne un peu l'*humerus* du corps.

On coupe la peau & les chairs depuis le haut de l'épaule en dedans, & puis en dehors jusqu'à l'insertion du deltoïde. Les incisions seront un peu obliques, de façon qu'elles se rencontrent en bas, & que le lambeau soit un triangle, dont la base soit en haut. [Voyez la fig. 1.] (c).

On disseque le lambeau jusqu'au-dessus de l'article, ou on le laisse attaché.

Ensuite on coupe les muscles qui occupent les deux côtés de l'os.

On sépare sa tête coracoïde du biceps.

On cherche la sinuosité, dans laquelle l'autre tête glisse, entre l'article & la capsule : on l'ouvre, & on coupe cette tête. Je préfere les ciseaux courbes au bistouri, pour ne pas blesser l'artere, ni le rebord de la cavité articulaire.

On attire doucement la tête de l'*humerus*, afin de passer adroitement le bistouri dessous, & de couper les parties charnues qui y sont adhérentes. [Voyez la fig. 1.] (e).

L'aide attirera l'os en dehors : pour que le Chirurgien puisse commodément trouver

l'artere, on relâchera le tourniquet afin la faire paroître.

On sépare l'artere & la veine brachiales des parties adhérentes. On passe un cordon ciré, composé de dix fils, ayant soin de faire passer la tête de l'aiguille avant la pointe. (fig. 1, h.) On place une cheville (*g*) sur l'artere, & on serre le fil autant qu'il est nécessaire. On fait cette ligature le plus haut qu'il est nécessaire.

Enfin, on coupe le lambeau inférieur (*m*), & on sépare l'os du tout. (Voy. fig. 1, lettres *g f h*.)

Il ne reste plus qu'à terminer l'opération par le bandage : on ramene les deux lambeaux supérieur & inférieur, l'un vers l'autre : on les couvre de charpie seche, de quelques bandes d'emplâtres, d'un plumasseau d'étoupe en croix de Malte, & chargé de quelque baume vulnéraire, ou de poudre astringente & vulnéraire. On met encore un plumasseau d'étoupe, & une compresse large en croix de Malte ; on couvrira le tout d'une compresse ronde, de deux longuettes & de deux bandes de flanelle. On met sous l'aisselle un tampon rond, afin de la comprimer légérement, & d'empêcher que le pus n'entre dans le tissu cellulaire, & ne fasse des fusées. Tout l'appareil sera maintenu par des bandes que l'on coudra.

Si le malade se plaint de foiblesse, on lui donnera un cordial. L'opération finie, on le portera au lit ; on lui recommandera le repos : on peut, s'il est nécessaire, lui faire prendre un calmant un peu après.

La saignée, que plusieurs Auteurs recommandent, est non-seulement inutile, mais encore nuisible ; le malade ayant perdu beaucoup de sang, doit être foible.

De tous les médicamens, le quinquina en poudre ou en infusion, est le plus convenable, comme vulnéraire & comme fébrifuge. Il facilite singuliérement la suppuration ; mais comme il est incendiaire, il faut observer de ne point le donner avec la fievre, à moins que ce ne soit en aposême & à l'intermittence, ou la remittence.

On ne peut déterminer quand on levera l'appareil. Le tempérament du malade, la saison, l'air, la suppuration régleront sur cet article. On le levera néanmoins plutôt l'été que l'hiver ; ce sera le cinquieme ou le sixieme jour. On laissera tomber la charpie d'elle-même : on prendra garde de ne point tirer imprudemment le fil qui lie les vaisseaux. Pour n'être pas exposé à cet accident, on colle le bout de ce fil à un emplâtre aglutinatif, & on le laisse hors de la plaie, attaché au lambeau supérieur.

Cette méthode est plus prompte que celle

de MM. Sharp, Garengeot, Lafaye, Ledran, &c. elle est moins dangereuse. Le tourniquet d'ailleurs épargne presque toutes les douleurs au malade pendant l'opération.

En coupant le ligament articulaire, comme on le recommande, on évite de blesser l'apophyse caracoïde.

Je laisse le choix de l'aiguille à anévrisme, pourvu qu'on ait l'attention d'en émousser la pointe, afin de ne pas blesser la membrane extérieure de l'artere.

Je crois très-nécessaire de comprendre dans la ligature la veine & l'artere : on empêche par ce moyen que le malade ne perde trop de sang & ne s'épuise.

Je préfere pour compresses, la flanelle à la toile ; elle ne se durcit pas comme celle-ci : l'étoupe dont les Anglois se servent, paroît avoir un avantage sur notre charpie ; elle est plus douce, & elle embrasse la plaie plus exactement.

Cette opération est trop importante pour qu'un Chirurgien jaloux de sa réputation & de ses succès, ne cherche pas tous les moyens de les assurer. Il se procurera les conseils de Chirurgiens éclairés, ne cédera qu'à l'extrême nécessité, & d'après les avis de gens prudens, en présence desquels il opérera. Il adoucira, autant qu'il sera possible, la cruauté de cette opération, par

cette douceur, cette affabilité qui récrée l'esprit des malades, les soutient, & les rend souvent intrépides.

Comme c'est l'hémorragie qui détourne le plus souvent de cette entreprise, M. Sharp (Treatise on the oper. of surgery, p. 221) combat cette crainte par une observation fort connue en Angleterre.

Un Meûnier avoit lié autour de son poignet une corde, qui fut tirée violemment par un moulin : le bras & l'épaule furent entiérement séparés du tronc. Cet homme a guéri en fort peu de temps ; mais ce qu'il y eut de remarquable, c'est que la grande foiblesse arrêta l'hémorragie, quoiqu'on n'eût mis ni charpie ni astringent sur les gros vaisseaux : ce fut, selon M. Sharp, la lypothymie dans laquelle tomba le malade qui arrêta le sang ; mais il ne faut pas compter sur ce secours : car nous observons tous les jours que, si en seignant on ouvre l'artere, la lypothymie ne suffit pas pour arrêter le sang. Une veine même qui se rouvre pendant le sommeil, occasionne une hémorragie mortelle, à plus forte raison une artere telle que l'axillaire. Ainsi cet exemple, & ceux qui se trouvent dans les *Mémoires de l'Académie royale de chirurgie*, t. ij, p. 79, où le sang s'est arrêté, ne doivent pas servir de regle. On ne peut les expliquer que par la violente contraction des vaisseaux qui suit leur forte di-

latation. Leurs extrêmités entiérement contuses se rapprochent, & forment un tampon qui ferme exactement l'orifice des vaisseaux.

EXPLICATION DES FIGURES.

*La premiere Figure représente le malade à qui on a ôté l'*humerus *dans l'articulation.*

a, Machine, ou nouveau tourniquet, qui comprime l'artere.

b, Coussinet cousu à la plaque; il est fait d'un morceau de liége de figure ovale; il est plat en haut, où il s'attache à la lame; il est convexe en bas, où on met encore dessous un autre petit plumasseau.

c, Le muscle deltoïde relevé.

d, La cavité glénoïde de l'articulation.

e, La tête de l'*humerus*.

f, Les parties musculeuses inférieures qui sont encore adhérentes à l'*humerus*.

g, Une cheville placée sous le fil qui lie les vaisseaux.

h, La ligature de l'artere & la veine brachiale.

i, Les deux extrêmités de la ligature.

k, Les nerfs brachiaux.

l, L'artere.

m, La veine.

n, L'ouverture de la ceinture par laquelle passe l'autre bout de la ceinture, pour serrer plus également.

oo, Les deux bouts du bandage que l'on attache avec des aiguilles.

p, Bande ou ceinture large de trois doigts, longue selon la grosseur du corps, à la surface interne de laquelle on coud un carton bleu plus épais, replié par ses bords, & une couvertute de cuir sur le tout.

La seconde Figure représente l'Instrument, ou le nouveau Tourniquet.

aaa, Sa partie inférieure, longue de dix-huit pouces.

bb, Sa partie supérieure, longue presque de six pouces, garnie de deux vis, desquelles on n'en peut voir qu'une.

c, Une vis.

d, Une autre vis qui presse le plumasseau.

e, Lame percée de plusieurs petits trous, à laquelle s'attache le coussinet.

f, Gynglime, ou charniere, par laquelle la lame puisse être librement comprimée.

g, Vis qui appuie sur la lame vers le ressort inférieur.

hh, Deux trous faits à dessein de placer la lame plus haut ou plus bas, par le moyen de la vis.

i, Plusieurs petits trous qui servent à coudre le bout d'une ceinture de cuir, quand l'instrument est sur le corps.

i, Autres petits trous du côté opposé, pour attacher l'autre bout de la ceinture.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE

Sur un Instrument propre à injecter les alimens & les remedes dans l'Œsophage, inventé par M. DE BAUVE, Maître en chirurgie de Paris.

Nota. *Quoique la personne qui nous a adressé cette Lettre n'ait pas daigné se faire connoître, nous avons cru cependant devoir la publier, les faits qu'elle contient nous ayant été certifiés par M.* Portier de la Houssiniere, *Médecin de la Faculté de Paris, qui en a été le témoin.*

MONSIEUR,

Quoique je ne sois dans aucune des professions qui concernent votre Journal, j'ai cru que, pour le bien de l'humanité, je devois vous faire part d'un fait dont j'ai été témoin, & qui me paroît intéresser assez essentiellement le public pour mériter votre attention.

M. Gaukier de Mondorge, Trésorier de la chambre aux deniers, a été attaqué d'une

apoplexie, avec paralysie dans la gorge ; ce qui le mettoit dans le cas de ne pouvoir rien avaler : MM. Vernage, Bouvart & Portier de la Houssiniere, Médecins consultans, après avoir épuisé tous les secours de l'art, & se voyant réduits à ne l'alimenter que par des lavemens, désespéroient entiérement de son état : on s'est heureusement rappellé que M. de Bauve, Maître en chirurgie, avoit imaginé un instrument par le moyen duquel on peut introduire dans l'ésophage tout aliment & médicament liquide. M. Portier, par zele pour le malade, se transporta chez M. de Bauve ; & après s'être assuré, par l'essai qu'il a souffert de cet instrument sur lui-même, que la célérité de l'opération ne devoit pas faire appréhender qu'elle excitât aucune nausée, il l'engagea à venir chez M. de Mondorge pour en faire usage. M. de Bauve a opéré en présence de MM. Bouvart & Portier ; les injections ont été réitérées journellement, & toujours avec le même succès ; ce qui permet au moins d'espérer que l'on pourra prolonger les jours du malade.

Je n'entrerai pas, Monsieur, dans l'examen des secours que l'on auroit pu tirer de cet instrument, s'il avoit été connu dans le premier degré de l'accident de M. de Mondorge, non plus que des motifs que l'Académie de chirurgie a pu avoir pour ne

pas faire part jusqu'à présent au public d'une découverte aussi utile. Je sais que l'ingénieux Artiste à qui l'humanité est redevable du degré de perfection auquel il a porté cet instrument, a cru devoir le déférer au jugement de ses Confreres, ainsi qu'une addition qu'il y a faite, & dont le but est d'extraire de l'œsophage les corps étrangers qui peuvent s'y arrêter ; sa modestie lui a sans doute fait croire, qu'ayant soumis ces deux instrumens à l'examen de l'Académie, il ne lui convenoit pas de les rendre publics, & qu'il devoit attendre qu'elle les annonçât dans ses Mémoires : on ne peut certainement qu'applaudir à la délicatesse de ce sentiment, & aux égards dont il paroît rempli pour ses Confreres ; mais comme il n'est pas juste que le public soit privé des secours qu'il peut se promettre de l'un & l'autre de ces instrumens, dans des accidens qui ne sont malheureusement que trop fréquens, je crois devoir vous faire part de la réussite que le premier a eu sur M. de Mondorge, persuadé que vous voudrez bien insérer ma lettre dans votre Journal.

J'ai l'honneur d'être, &c.

RÉFLEXIONS

Sur l'Usage des Lacs, & des Machines pour la Réduction des Luxations ; par M. AUBRAI, Maître en chirurgie à Caën

L'enthousiasme de la nouveauté jette souvent dans des écarts, & il seroit aussi dangereux d'être au-delà qu'en-deçà de la vérité. Trop jeune encore pour que les préjugés aient germé profondément dans ma tête, je présente aux vérités chirurgicales, si je l'ose dire, la *Tabula rasa* de Locke : M. Senac, en exposant l'Histoire de la circulation, remarque que ce fut les vieux Praticiens qui s'opposerent le plus vivement aux expériences victorieuses d'Harvei ; la raison en est simple, & ce doit être à-peu-près le sort de toutes les découvertes en médecine & en chirurgie. Il me seroit donc aisé *de sacrifier mes idées* à celles de M. Portal, s'il avoit daigné dissiper mes légers doutes, & répondre à mes petites réflexions, moins pour y répondre des fautes de latin & des citations que je n'ai point faites, que pour m'éclairer & me convaincre.

Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on a réclamé contre l'abus des machines. Eh ! de quoi n'abuse-t-on point ? *Imperitiam arguit*

machinas adhibere, ubi ipsis non est opus, disoit Hippocrate, il y a plus de deux mille ans ; on ne peut ajouter à ce qu'en a dit M. Louis, dans sa Préface sur M. Petit ; on peut voir encore le Diction. de Méd. article *Luxation* ; & nous ne cherchons point à disculper les Anciens sur ce point. Mais prononcera-t-on contr'elle une proscription absolue ? Ce n'est pas le vœu de M. Portal lui-même. Quoi qu'il ait dit des cruelles manœuvres des Chirurgiens, *les charmes* de la vérité l'ont rappellé malgré lui (*a*). » Pour réduire des luxations qui auroient » résisté à une telle manœuvre (de M. » Dupoui) l'on pourroit peut-être se servir des machines avec succès .... Mais » ces cas, je les crois très-rares ; je pour- » rois presque dire qu'ils n'existent pas, sur- » tout *lorsque le Chirurgien est appellé à* » *propos*. « Malheureusement cette restriction modifie beaucoup ce *très-rare* ; car elle a souvent lieu dans ces pays, entr'autres, où le charlatanisme trouve des protecteurs. Si je n'avois qu'à répondre à M. Portal, je pourrois m'en tenir à cet aveu ; mais tâchons de faire plus.

On conçoit bien qu'il ne s'agit, dans cette discussion, que de la luxation des grands os ; encore n'ai-je point vu de luxations du

(*a*) Journal de Janvier, pag. 65.

bras, où l'on ait été obligé de recourir aux machines proprement dites ; mais il n'en est pas de même de celles de la cuisse : à l'exemple cité (Journal d'Octobre) j'en pourrois joindre quelques autres, si je ne craignois d'être trop long ; & j'ose dire qu'il est peu de Chirurgiens qui ne pussent citer quelques cas où elles ont suppléé aux tentatives les mieux dirigées à l'aide des mains, & mêmes des lacs. On objectera peut-être qu'elles n'ont pas toujours réussi (*a*) ; & le panégyriste de M. Petit, nous dira-t-on, n'a point cherché à le justifier, sur quelques reproches auxquels il n'avoit pas répondu. Sans nous en prendre directement à la méthode de ce grand homme, nous observerons que ce conflit de succès n'est que trop ordinaire à toutes les méthodes d'opérations quelconques ; qu'il faut souvent beaucoup de sagacité pour apprécier au juste la part que la nature ou le hazard, l'absence de quelque symptôme, & le concours de quelque circonstance favorable ont eu au succès de telle ou telle manœuvre, & qu'enfin le choix des moyens influant beaucoup sur le succès, il est essentiel de ne point s'y méprendre : c'est pourquoi nous souscrirons volontiers à la préférence que M. Portal ac-

(*a*) Voyez, dans le Journal d'Octobre, la premiere observation de M. Gauthier.

corde à la mouffle simple sur les machines plus ou moins composées, dont quelques modernes ont cru enrichir la chirurgie; persuadés avec lui que pour la perfectionner, il s'agit moins de multiplier les moyens de guérir, que d'abréger & de simplifier ceux qu'on connoît déjà. Toujours sera-t-il vrai, qu'aidé de cette machine le Chirurgien pourra multiplier les forces à son gré, les graduer, les diriger même, sans s'exposer aux méprises, aux sacades, & à la fatigue d'aides presque toujours peu fiables; qu'abstraction faite de ces avantages, la nécessité l'obligera souvent d'y recourir, s'il n'aime mieux exposer son malade au danger de rester estropié.

Mais, dit-on, les machines exigent un plus grand degré de forces, & ce surcroît portant sur les muscles & les vaisseaux, produit des échymoses, des ruptures, fractures, &c. Comme cette objection tombe moins sur les machines, que sur les lacs, qui en sont un accessoire nécessaire, voyons à quoi elle se réduit.

C'est ici qu'aveuglé par son zele, M. Portal, pour outrer des accidens imaginaires, est devenu l'écho de la manœuvre la plus dangereuse & la moins réfléchie. Nous avons peine à croire qu'il l'ait proposée sérieusement. Quoi qu'il en soit, nous rappor-

terons ses propres paroles : » Quand (*a*) » il falloit réduire un bras, Frere Laurent » faisoit ceindre le corps du malade d'une » serviete, qu'il appliquoit *sur les fausses cô-* » *tes*, & qu'il faisoit tenir par un aide : c'é- » toit tantôt un bon valet du couvent, tan- » tôt un Frere quêteur, robuste & muscu- » leux. Un autre aide *saisissoit le poignet du* » *malade avec la main* ; ces deux aides » avertis par un signal que leur faisoit Frere » Laurent, tiroient..... Alors le Moine » rhabilleur *saisissoit le milieu du bras avec* » *ses deux mains, dont il entrelaçoit les* » *doitgs ; & comme s'il eût voulu broyer* » *une liqueur contenue dans un vaisseau*, » *il l'agitoit en tout sens..... Inscii rectè* » *faciunt quod alii, dum bene facere co-* » *nantur, pessimè faciunt.* « Nous présumons trop de l'intelligence de nos Lecteurs pour analyser en détail les fautes essentielles dont fourmille ce court exposé.

Je ne répéterai point les raisons que j'avois cru propres à rassurer M. Portal sur le danger des lacs, & que j'ai exposées (Journal d'Octobre.) Je le prie seulement de me citer un exemple de rupture de muscles, de fractures, &c. entre les mains, & sous la direction d'un Chirurgien éclairé. Nos Anciens ont pu mériter ce reproche ; mais

(*a*) Pag. 60.

nos procédés actuels ressemblent peu aux leurs ; l'échelle, la porte, &c. ont passé aux rhabilleurs. Il s'agit des lacs, & des lacs appliqués avec les précautions que l'art suggere ; précautions indiquées déjà par Hippocrate ; & ce moyen si simple, si naturel est, j'ose le dire, moins dangereux, moins doloureux, moins embarrassant, & plus efficace que les mains, lorsqu'il faut employer une certaine mesure de forces. J'ajoute qu'il est souvent indispensable, & pour trancher court à toute replique, j'ai choisi exprès le cas le plus désavantageux. M. Aubert, mon Confrere, Praticien consommé, fut appellé, il y a quelques années, à Bayeux, chez M. Subtil, pour une luxation du bras que quelques Chirurgiens avoient déjà tenté vainement de réduire avec les mains, sans doute. Plusieurs jours s'étoient déjà écoulés : la douleur, la fievre, un gonflement énorme, symptôme assez ordinaire aux luxations en dedans, sous l'aisselle, menaçoient de gangrene ; l'*indication étoit urgente* ; il falloit délivrer le tronc des vaisseaux brachiaux de la compression qu'ils essuyoient, au risque même d'aggraver les autres symptômes qui compliquoient cette luxation : la tension de la peau ne permit pas de satisfaire au précepte qui ordonne de la relever ; & le lac qu'il fallut serrer à plusieurs reprises, s'enfonça près d'un doigt, avant de trouver un appui

solide sur les condyles de l'*humerus*; une serviete arrêtée à un point fixe, embrassoit le corps circulairement, non pas *sur les fausses-côtes*, mais aussi haut que la saillie des tendons des muscles dorsal & pectoral put le permettre; un aide soutenoit des deux mains la clavicule & l'omoplate, & les empêchoit de partager le produit de l'extension. M. Aubert eut l'attention de la ménager beaucoup, & d'y procéder très-lentement. Cette manœuvre fut suivie du succès le plus complet, & la luxation fut réduite sans rupture de muscles, fracture, &c. Il est vrai que le malade eut quelque tems à souffrir de la contusion que le lac avoit imprimée sur la portion circulaire de peau qu'il embrassoit; mais, quand il eût été possible de saisir le bras avec les mains, je le demande aux Praticiens, l'accident eût-il été moindre? J'avoue qu'on ne s'avisa pas de faire saisir le malade par le poignet, on ne connoissoit pas encore la méthode du Frere Laurent; & l'on croyoit tout bonnement au vieux précepte qui prescrit d'appliquer les forces aux membres luxés.

Je ne vois pas quelle induction l'on peut tirer contre cette doctrine, de la prétendue découverte de M. Laborie. M. Winslow a décrit avec son exactitude ordinaire la direction, l'adhérence de la gaîne à la capsule, & l'attache supérieure du muscle externe du biceps. Sans doute le tendon de ce muscle,

que fouleve, dans l'état naturel, la tête de l'*humerus*, change de direction lorfqu'elle fe déplace, & doit en changer encore lorf-qu'elle retourne en fon lieu naturel; mais quel obftacle oppofe à ce retour un lac placé au-deffous du corps charnu de ce mufcle ? Ce feroit ajouter mal-à-propos aux difficultés qui hériffent affez les fentiers des arts, que de fe livrer à de pareilles minuties.

Que prouve la planche dont M. Portal a fait les frais ? Ce que concevoit affez fans elle tout Chirurgien tant foit peu Anatomifte; & M. Chaptal auroit pu lui dire encore, s'il l'avoit confulté : *Oleum & operam perdis.* Ce n'eft point le fait qu'il falloit prouver, ce font les conféquences outrées qu'on en a voulu déduire : il falloit, en profcrivant les moyens ordinaires, y fuppléer efficacement, & ne point tomber de Charybde en Scylla. » L'article de l'*humerus* luxé, dit » Fabrice d'Aquapendente, fe rhabille diffi- » cilement pour cette feule caufe, à favoir » que, lorfqu'on fait l'extenfion de l'*hu-* » *merus*, il ne fe bouge point de fa place » inufitée, & contre-nature, ains plutôt » l'omoplate. « Il falloit donc fixer cet os, fans intéreffer, puifqu'on le craint tant, le jeu des mufcles dorfal & pectoral. Nous avons vu, dans l'obfervation précédente, comment s'y eft pris M. Aubert; & ce procédé n'eft pas nouveau. Nous ne releverons

point le calcul (a) de M. Portal ; nous ajouterons même que, s'il avoit jetté les yeux sur les figures de Paré & de quelques autres, il auroit vu qu'ils croisoient sur l'épaule malade le lac servant à la contre-extension ; il en auroit conclu peut-être qu'en réduisant à zéro l'élongation des dorsal & pectoral, ils n'ont jamais pu réduire de luxation : *Qui nimis probat, nihil probat.*

La méthode de M. Dupouy est, sans doute, l'objection la plus spécieuse & la plus favorable à l'opinion de M. Portal. Il ne m'appartient pas de juger mes maîtres ; & je laisse au tems, juge lent, mais sûr, le soin d'apprécier les bornes & les avantages de cette méthode. On conçoit bien qu'en supppsant une luxation de la cuisse en dedans, la constitution lâche d'un sujet jeune, vieux ou cacochyme, le peu de hauteur du rebord de la cavité cotyloïde, presque de niveau avec la branche du pubis, sur laquelle appuie la tête du fémur déplacé, l'attache des fessiers, &c. peuvent, en concourant avec quelques autres circonstances, faciliter beaucoup la réduction ; & c'est vraiment le cas des sujets qui font l'ojet des observations de MM. Dupouy & Gauthier. Mais je ne sçaurois me persuader qu'il soit

(a) Page 55.

toujours possible (*a*) *d'étendre également la partie malade, & de la poser contre la saine,* qu'au préalable on n'ait fourni à des extensions souvent laborieuses ; j'ajoute même qu'il est souvent dangereux de le tenter, & j'en ai pour preuve l'observation de M. Gauthier. » Cette observation, qu'il a fait in-» sérer dans le Journal d'Octobre, & dont » M. Portal s'est servi pour étayer son opi-» nion contre M. Aubrai, n'est pas aussi » concluante qu'on pourroit l'inférer de ce » Mémoire : la malade, après la réduction, » n'a pu se soutenir sur sa jambe ; &, au » mois de Décembre, elle marchoit en-» core avec des béquilles, suivant le rapport » du Chirurgien de Bailly, qui étoit présent » à la réduction, & qui m'a assuré que cette » réduction n'étoit rien moins que vérita-» ble. « J'ai pour garant de ce fait M. Marrigues, Chirurgien de Versailles, d'un mérite & d'une probité reconnus, dont j'ai copié cette partie de la lettre. Le suffrage de cet excellent Praticien ne peut manquer de donner du poids à nos réflexions : voici ce qu'il ajoute peu après : » Il est certaines » especes de luxations où il est bien difficile » de n'avoir pas recours aux machines : » dans la cure d'une luxation de la dixieme

(*a*) Mém. de M. Dupouy, Journ. de Février 1767.

» vertebre du dos, que j'ai réduite, il y a
» sept ans, si je ne les eusse pas employées,
» je n'en serois jamais venu à bout. «

Il résulte de ce qui précede, 1° que, quoiqu'il fût avantageux peut-être de se passer de machines, c'est un moyen de plus, & le moyen extrême, dans le cas où les secours ordinaires sont insuffisans. 2° Que l'application des lacs est très-souvent indispensable, & qu'il y a beaucoup à retrancher des accidens que leur impute M. Portal. 3° Qu'on épargneroit aux malades des douleurs au moins inutiles, si l'on pouvoit soumettre à la balance la quantité de forces nécessaires à chaque réduction; mais, comme il n'appartient qu'à l'expérience éclairée du génie d'apprécier, au premier coup d'œil, cette mesure, ne peut-on point adopter cette maxime analogue à l'axiôme d'Hippocrate, sur l'usage du fer & du feu : *après les mains, les lacs ; après les lacs, les machines ?*



Jours du mois.	Thermometre. A 6 h. & d. du matin.	A 2 h. & d. du soir.	A 11 h. du soir.	Barometre. Le matin. pouc. lig.	A midi. pouc. lig.	Le soir. pouc. lig.
1	4¼	12	7	28 2¼	28 2	28 2
2	3	11	6½	28 1¾	28 1½	27 1¾
3	5¼	14	9	28 1⅔	28 2	28 1
4	6½	14½	9	28 ¼	27 11⅓	27 11
5	5½	15	11½	27 10½	27 10	27 9¾
6	9	16¼	10	27 9½	27 9½	27 9¼
7	7	11	9	27 9½	27 9½	27 9
8	5	8½	6	27 9¼	27 9½	27 11
9	3½	8½	5	27 11½	28	28 ¼
10	2½	8	4½	28 ¼	28 ½	28 2
11	2	9	4½	28 3¼	28 3¾	28 4
12	3	12⅓	8	28 4	28 4	28 3
13	4¾	16	10½	28 2¼	28 1½	28 1
14	8½	16	11	28 2	28 3	28 3¾
15	8⅓	15¾	9¾	28 4	28 3⅔	28 3¼
16	7¾	15½	11¾	28 2¾	28 2½	28 ½
17	10½	15	10½	28	27 11¾	28 ¾
18	10	15⅔	10	28	28 ⅓	28 2¼
19	9	13¾	9	28 1½	27 11½	28 1
20	8½	16	12	28 2½	28 2	28 1¼
21	10¼	16	10¾	28 ½	28 ½	28 ⅓
22	11¼	15¾	11½	27 11¾	27 11	27 11
23	9½	13¾	10	27 10⅓	27 10¼	27 10¼
24	9	14¾	8½	27 11	28	28 1¼
25	9	14	10½	28 1½	28 ½	28
26	7½	14½	9½	28 ½	28 ¾	28 ¾
27	7	12½	7	28 ½	28 ½	28
28	6	13¾	9	28 ¼	28	27 10½
29	8¾	12	9	27 8¼	28 ¼	27 8¼
30	7¾	14	9½	27 8¾	27 8¾	27 9

ETAT DU CIEL.			
Jours du m.	La Matinée.	L'Après-Midi.	Le Soir à 11 h.
1	N. nuages.	N. nuages. b.	Beau.
2	E-N-E. b. n.	E. nuages. br.	Beau.
3	E-N-E b. n.	E-N-E. nuag.	Nuages.
4	E. nuages.	N-E. pl. nuag.	Nuages.
5	N-E. nuages.	N-E. nuages.	Couvert.
6	E-N-E. pet. pl. nuages.	E. nuag. écl. tonn. gr. pl.	Nuages.
7	N-E. couvert.	N-E. pl. cont.	Couvert.
8	N. couvert.	N. couv. n.	Couvert.
9	N. b. nuages.	N. couvert.	Beau.
10	S-E. couvert.	E. couv. nua.	Beau.
11	E. beau.	E. beau.	Nuages.
12	S-E. couv. n.	E-S-E. nuag.	Beau.
13	E-S-E. lég. n.	S-S-E. nuages.	Nuages.
14	O. nuages.	O. n. gr. pluie.	Couvert.
15	O. c. nuages.	N-O. nuages.	Beau.
16	N. nuages.	O. nuages.	Nuages.
17	S-O. pet. pl. n.	O. v. ond. n.	Couvert.
18	S-O. pluie. c	O. v. nuag. b.	Beau.
19	S-O. pl. cont.	S-O. pl. n. v.	Beau.
20	O. couvert. n.	O. n. pet. pl.	Couvert.
21	S-O. c. v. nua.	O. nuages, pl.	Nuages.
22	O-S O. pluie, cont.	O. couv. pl.	Pluie.
23	O. pl. couvert.	N. c. pet. pl.	Couvert.
24	O. n. couvert.	O. pl. nuages.	Beau.
25	S-O. couvert.	S-O. pluie. c.	Nuages.
26	O. lég. nua. v.	O. v. n. p. pl.	Nuages.
27	O. n. p. pluie.	O. pluie. nua.	Nuages.
28	O. nuages.	S-S-O. nuages. pluie. couv.	Pluie.
29	couvert.	S-O. c. pluie.	Couvert.
30	S-O. nuages.	S-O. couvert. gr. pluie.	Couvert.

La plus grande chaleur marquée par le thermometre pendant ce mois a été de 16 $\frac{3}{4}$ degrés au-dessus du terme de sa congélation de l'eau, & la moindre chaleur de 2 degrés au-dessus du même terme : la différence entre ces deux points est de 14 $\frac{3}{4}$ degrés.

La plus grande hauteur du mercure dans le barometre a été de 28 pouces 4 lignes, & son plus grand abaissement de 27 pouces 8 $\frac{1}{4}$ lignes : la différence entre ces deux termes est de 7 $\frac{3}{4}$ lignes.

Le vent a soufflé 5 fois du N.
3 fois du N-E.
3 fois de l'E-N-E.
5 fois de l'Est.
2 fois de l'E-S-E.
2 fois du S-E.
1 fois du S-S-E.
1 fois du S.
1 fois du S-S-O.
7 fois du S-O.
1 fois de l'O-S-O.
13 fois de l'O.
1 fois du N-O.

Il a fait 11 jours beau.
1 jour du brouillard.
25 jours des nuages.
18 jours couvert.
19 jours de la pluie.
5 jours du vent.
1 jour des éclairs & du tonnerre.

MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois d'Avril 1768.

Les fievres malignes, qu'on avoit commencé à observer sur la fin du mois dernier, ont régné tout ce mois-ci, sur-tout parmi le peuple. Nous ajouterons à la description que nous en avons faite dans notre Journal précédent, qu'elles ont presque toujours commencé par une espece de rhume qui paroissoit d'abord de peu de conséquence; mais, lorsque l'expectoration ne se faisoit pas bien, que les crachats étoient épais & visqueux, & que le malade paroissoit comme étonné & étourdi, on devoit s'attendre à cette maladie. Les sueurs ont paru être la crise la plus favorable : presque tous les malades auxquels elles sont survenues à tems, ont recouvré la santé. Les préparations de l'oignon de scylle, qu'on sçait être incisives, & légérement sudorifiques, ont paru avoir une efficacité très-marquée contre cette maladie.

Observations météorologiques faites à Lille, au mois de Mars 1768, par M. BOUCHER, Médecin.

Ce mois a été plus froid que le précédent. La liqueur du thermometre a été observée, presque la moitié du mois, au terme de la congélation, & même au-dessous de ce terme. Le 4, elle est descendue à 3 ½ degrés au-dessous du même terme; & elle s'est portée presqu'aussi bas le 23; aussi nous n'avons eu, de tout le mois, que quelques jours de pluie par ondées: le vent a presque toujours été nord, & le barometre fort haut.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 8 degrés au-dessus du terme de la congélation, & la moindre chaleur a été de 3 ½ degrés au-dessous de ce terme. La différence entre ces deux termes est de 11 degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 4 ½ lignes, & son plus grand abaissement a été de 27 pouces 8 lignes. La différence entre ces deux termes est de 8 ½ lignes.

Le vent a soufflé 9 fois du N.
15 fois du N. vers l'Est.
1 fois de l'Est.
5 fois du Sud vers l'Ou.

Le vent a soufflé 5 fois de l'Ouest.
5 fois du Nord vers l'Ou.

Il y a eu 22 jours de tems couvert ou nuageux.

7 jours de pluie.
2 jours de grêle.
1 jour de neige.

Les hygrometres ont marqué de la sécheresse tout le mois, mais plus grande à la fin qu'au commencement.

Maladies qui ont régné à Lille, au mois de Mars 1768.

La continuation des vents du nord a rendu les fievres catarreuses & rhumatismales communes; elles attaquoient diverses parties du corps, la gorge, la poitrine, les organes musculeux, & sur-tout la tête. La fievre, qui portoit à la tête, se montroit le plus souvent avec le caractere de la fievre continue-redoublante: il y avoit des nausées, & même des vomissemens dans le commencement, & le délire avec des soubresaults dans l'état de la maladie. Ces symptômes étoient l'effet de l'engorgement du cerveau; ainsi cette espece de fievre devoit être traitée comme inflammatoire. Dans quelques sujets, la maladie a participé de la fievre putride & vermineuse; ce qui a été observé, sur-tout au commencement du mois. Il s'est fait, dans

quelques malades, une éruption miliaire-rouge à la poitrine, aux bras, &c. qui n'a rien ajouté à l'importance de la maladie; mais d'autres symptômes en ont rendu la cure épineuse, la tension douloureuse du bas-ventre, la constipation, la rétention d'urine, des vomissemens de matiere verte, &c.

Un grand nombre de nouvelles accouchées, dans le peuple, ont perdu leur lait, les uns immédiatement après leurs couches, les autres dans les premiers mois; ce qui, joint à la difficulté de pourvoir convenablement à la subsistance de leurs enfans, à cause du grand nombre de nécessiteux & de la cherté excessive des vivres, étoit très-nuisible à la propagation.

LIVRES NOUVEAUX.

Histoire de la petite-vérole, avec les moyens d'en préserver les enfans & d'en arrêter la contagion en France, suivie d'une traduction françoise du Traité de la petite-vérole de *Rhasès*, sur la derniere édition de Londres, arabe & latine. Par M. *J. J. Paulet*, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier. A Paris, chez *Ganeau*, 1768, *in*-12, deux volumes.

Rien n'est plus facile que d'enfanter des projets dans le loisir du cabinet: celui que

M. *Paulet* propose est non-seulement impraticable, mais encore insuffisant; car, quoi qu'il en dise, le venin de la petite-vérole se propage beaucoup plus au loin qu'il ne l'imagine : comment, sans cela, expliquer l'invasion de cette maladie dans les personnes qui prennent les précautions les plus minutieuses pour l'éviter, & qu'on en voit attaquées, sans qu'on puisse tracer la route par laquelle elle leur est survenue. Les objections qu'il a faites contre l'inoculation prouvent qu'il ne connoît cette pratique que de nom, & qu'il n'est pas même au fait de l'état de la question. Puisqu'il vouloit lui attribuer des ravages capables de la faire proscrire, il auroit dû établir ses preuves sur un autre témoignage que sur celui des Auteurs des Rapports faits à la Faculté contre l'inoculation. La maniere dont ils ont répondu aux reproches nombreux qu'on leur avoit faits d'avoir altéré les faits qui leur avoient été communiqués, auroit dû lui faire connoître le peu de confiance qu'on devoit à leurs assertions.

Mémoire dans lequel on prouve l'impossibilité d'anéantir la petite-vérole, pour faire suite aux Observations sur la meilleure Maniere d'inoculer; par M. *J. J. Gardane*, Censeur royal, Docteur-Régent de la Faculté de médecine de Paris, Médecin de

Montpellier, de la Société royale des Sciences de cette ville, avec cette épigraphe.

Neque enim ullus tutus est, nisi qui priùs morbum perpessus fuerit. LISTER, *de Variolis.*

A Paris, chez la veuve *d'Houry*, 1768, *in*-12.

M. *Gardane* fait voir l'impossibilité des moyens proposés par M. *le Camus*, pour prévenir la petite-vérole par le moyen d'un prophylactique, & pour en anéantir la contagion; il examine ensuite le projet de M. *Paulet*, dont il démontre également l'impossibilité. Cet ouvrage est écrit avec clarté, méthode & précision, & nous a paru mériter d'être lu par tous ceux qui se seroient laissés séduire par l'idée trop flateuse de pouvoir détruire un fléau aussi destructeur: c'est un monstre qu'il faut se contenter d'adoucir, en attendant que la nature, par une de ces révolutions dont on a quelques exemples, nous en délivre enfin elle-même.

Traité-pratique de l'inoculation, dans lequel on expose les regles de conduite relatives au choix de la saison propre à cette opération; de l'âge & de la constitution du sujet à inoculer; de la préparation qui lui convient; de l'espece de méthode qui doit être préférée, & du traitement de la maladie communiquée par l'insertion. Par M. *Gandoger de Foigny*, Docteur en médecine,

Médecin-consultant du feu Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, aggrégé au College des Médecins de Nancy, Membre de l'Académie royale des Sciences & Belles-Lettres de la même ville, Professeur-Démonstrateur d'anatomie & de chirurgie, avec cette épigraphe :

Inoculatio, prophylaxis est variolarum certa atque tutissima. BOERHAAVE.

A Nancy, chez *le Clerc*, & à Paris, chez *Merlin*, 1768, *in*-8°.

Nous nous occuperons plus particuliérement de cet ouvrage dans quelques-uns de nos Journaux suivans.

Abrégé méthodique des Principes d'Anatomie & de Chirurgie, pour faciliter l'étude de cette science aux Eleves & y entretenir ceux qui la possedent ; par *J. Rist*, Chirurgien-juré. A Strasbourg, chez *Christmann* & *Levrault*, 1767, quinze feuilles *in-fol.*

M. *Rist* a réduit, en faveur des jeunes Eleves en chirurgie, les principes de cet art & l'anatomie en forme de tables : son travail nous paroît devoir être très-utile aux jeunes gens qui voudront s'adonnner à ce genre d'étude.

Réflexion sur le ravage que fait la Gale dans l'Hôtel-Dieu & les autres hôpitaux, & moyens pour parvenir à détruire cette maladie contagieuse. A la Haye, 1767, brochure *in*-8°.

De la conservation des enfans, ou les moyens de les fortifier, de les préserver & guérir des maladies, depuis l'instant de leur existence jusqu'à l'âge de puberté; par M. *Raulin*, Docteur en médecine, &c. avec cette épigraphe :

Spes gentis & robur.

A Paris, chez *Merlin*, 1768, *in*-8°, deux volumes.

Nous attendrons que cet ouvrage soit plus avancé pour en rendre compte au public.

Dictionnaire interprete de matiere médicale, & de ce qui y a rapport; contenant l'explication des termes arabes, grecs & latins; des abréviations, des caracteres, ainsi que des opérations de chymie & de pharmacie; avec des observations de théorie & de pratique sur ces sciences & sur l'histoire naturelle; ensemble une courte description anatomique des parties du corps humain; ouvrage utile à ceux qui se destinent à l'exercice de quelqu'un des objets de la médecine. Par M. *Julliot*, Démonstrateur de chymie, Garde en charge des Apothicaires de Paris, &c. A Paris, chez *Lacombe*, 1768, *in*-8°, deux volumes.

L'Art de guérir les Hernies ou Descentes; ouvrage utile aux personnes attaquées de ces maladies, & dans lequel on trouvera la meilleure méthode de construire les bandages convenables à leur curation; par M.

Balin. A Paris, chez *Herissant*, 1768, *in*-12.

Médecine rurale & pratique, tirée uniquement des plantes usuelles de la France, appliquées aux différentes maladies qui régnent dans les campagnes; ou Pharmacopée végétale & indigène, contenant les formules tirées du régne végétal, ensemble l'explication sommaire des vertus de chaque plante, & les définitions symptomatiques des maladies; ouvrage également utile aux Seigneurs de campagnes, aux Curés & aux Cultivateurs. Par M. *P. Joseph Buc'hoz*, Docteur aggrégé au College royal des médecins de Nancy, &c. A Paris, chez *Lacombe*, 1768, *in*-12.

Dissertationes variæ ad artis medicinæ theoriam & praxim relativæ; auctore D. P. E. Delbarre, *Medico Duacensi*. C'est-à-dire: différentes dissertations relatives à la théorie & à la pratique de la Médecine; par M. *Delbarre*, Médecin de Douay. A Douay, chez *Derbaix*, 1767, *in*-4°.

La premiere de ces dissertations a pour objet l'éducation physique des enfans. La seconde traite de l'introduction de l'attraction Newtonienne dans la physiologie; ce sont des remarques sur l'existence de l'attraction dans la chymie & dans la physiologie. La troisieme roule sur l'usage & les effets de la saignée & sur ses différentes especes, déduites des principes de l'hydraulique.

Livres de Médecine & de Botanique, nouvellement arrivés de différens pays étrangers, qui se trouvent à Paris, chez P. G. CAVELIER, *avec leur prix en feuilles.*

Pœrner (Carl. Guil.) Selectus Materiæ medicæ in usum Prælect. Acad. *in*-8°, Lypsiæ, 1767, 3 l.

Crantz (Heu. Jo. Nepon.) Institutiones rei herbariæ, juxtà nutum naturæ digestæ ex habitu, 2 vol. *in*-4°, Viennæ, 1766, 15 l.

..... Ejusdem Classis Umbelliferatum emendata cum generali seminum tabula & figuris æneis, in necessarium inst. rei herbariæ supplementum, *in*-8°, Lypsiæ, 1767, 3 l. 10 s.

..... Ejusdem. Stirpium austriarum, fasciculi III, *in*-8°. Viennæ Austriæ, 1767, 10 liv.

Linnæi (Carl.) Systema Naturæ, nova editio, Tomus primus, *in*-8°, Holmiæ, 1766, 24 l.

..... Ejusd. Genera Plantarum, *in*-8°, 1764, 12 liv.

Tom. XXVIII. a la fin de Juin.

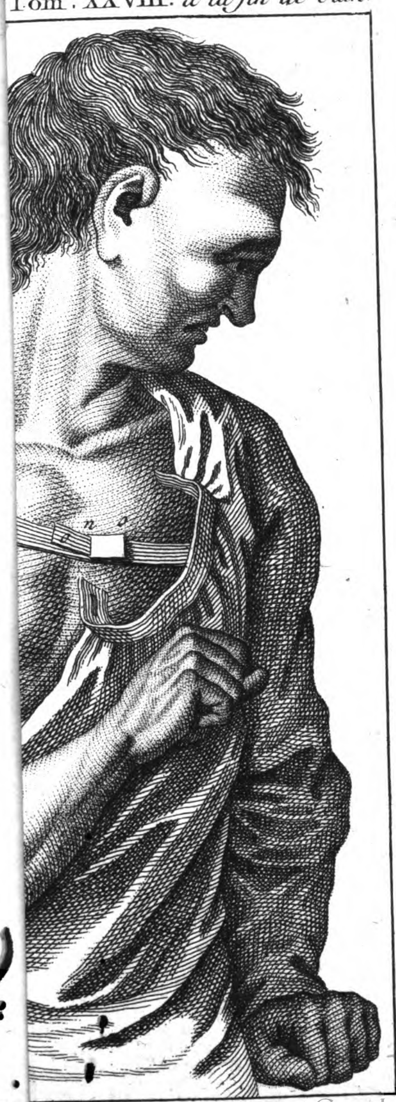




TABLE GÉNÉRALE DES MATIERES

Contenues dans les six premiers mois du Journal de Médecine de l'année 1767.

LIVRES ANNONCÉS.

MEDECINE.

CHIRURGIE.

HISTOIRE NATURELLE & CHYMIE.

EXTRAITS.

OBSERVATIONS.

MEDECINE.

CHIRURGIE.

HISTOIRE NATURELLE & CHYMIE.

AVIS DIVERS.

Fin de la Table générale des Matieres.



